
U d'/of OTTAWA
39003001294114

HISTOIRE DES FRANÇAIS

DES

DIVERS ÉTATS.



Imprimerie d'E. Duverger, rue de Verneuil, n° 4.

HISTOIRE DES FRANÇAIS

DES

DIVERS ÉTATS

AUX CINQ DERNIERS SIÈCLES,

PAR AMANS-ALEXIS MONTEIL.

XVIII[e] SIÈCLE.

DIXIÈME VOLUME.



PARIS
W. COQUEBERT, ÉDITEUR,
48, RUE JACOB.
1844



LES DÉCADES.

LA DÉCADE DES PAGES ROUGES.

Décade LXIX.

J'ai un ami, a dit Armand, qui souvent, au lieu de dormir, cherche les causes.

Il demeure à Rodez; il se nomme monsieur Arcade, nom qui ne convient guère à sa taille haute, droite et élancée. J'allai le voir à mon dernier voyage, et je le trouvai au lit, quoiqu'il fût assez tard. En me voyant entrer, il me dit : Ah! je suis bien aise de votre bonne santé; quant à moi, j'ai passé une mauvaise nuit; et la cause, c'est que ma servante ne m'a pas bien fait cuire les artichauts; et elle ne m'a pas bien fait cuire les artichauts, parce que son frère, qui était à la campagne, est maintenant ici; et son frère, qui était à la campagne, est maintenant ici, parce qu'on veut le marier et qu'il ne veut pas se marier.

Armand a ajouté que, s'étant assis, monsieur Arcade avait ainsi continué : Mon ami, tout a une

cause, tout. Je me suis logé au couvent de Sainte-Catherine, parce que les moinesses s'en sont allées, et les moinesses s'en sont allées, parce que la révolution est venue; et la révolution est venue, parce que mille causes l'ont appelée; et de ces mille causes, la première remonte peut-être aux années de Jules-César; mais comme ce serait un peu long d'aller si haut, n'allons pour le moment qu'aux années de Louis XIII, ou même, si vous voulez, qu'aux années de Louis XIV, ou même qu'à ses dernières années, qui sont les premières années du siècle.

Année 1700.

Le roi d'Espagne meurt; il avait institué pour son héritier le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV; il lui avait légué tout le nouveau continent et les plus belles parties de l'ancien; c'est, je crois, le plus grand legs qui ait été fait depuis Adam.

Les rois de l'Europe le trouvent trop grand. Cependant le duc d'Anjou part.

Année 1701.

Les rois de l'Europe montrent, comme disent aujourd'hui les relations de nos généraux, trois ou quatre cent mille baïonnettes, avec un assortiment de canons. Louis XIV en montre tout autant avec le même assortiment. Ces levées, au-dessus des forces de la France, ne peuvent que l'épuiser, que mécon-

tenter les peuples. Je remarque ce premier germe de notre révolution.

Année 1702.

Tous les tonnerres des rois s'allument.

Pendant dix ans le sang ne cesse de couler.

Année 1712.

Tandis que nous gagnons en quelques années les batailles de Luzara, de Fridelenghein, d'Almanza, de Villaviciosa; tandis que nous en gagnons plusieurs autres,

Nous perdons celles de Hochstedt, de Ramillies, de Turin, de Malplaquet.

Nous en perdons plusieurs autres.

Mais nous gagnons la dernière, celle de Denain.

Les dernières batailles sont les coups de partie.

Année 1713.

Au congrès d'Utrecht, l'Angleterre, la Hollande dictent les conditions de paix à la France.

Année 1714.

A Rastadt, la France les dicte à l'Allemagne.

La France est épuisée par ses longs efforts.

Ne voyez-vous pas le germe de notre révolution grossir encore?

Année 1715.

Louis XIV, après avoir mis la monarchie espa-

gnole dans sa famille, rendu la paix à la France, meurt; Louis XV enfant lui succède.

Louis XIV, par sa dignité personnelle, avait rehaussé le pouvoir royal.

Le régent l'avilit par sa liberté de penser, par le libertinage de ses actions.

Le germe de la révolution grossit.

Année 1719.

Guerre contre le duc d'Anjou, roi d'Espagne, sous le nom de Philippe V, pour qui la France avait répandu tant de sang.

Année 1720.

Le germe de la révolution grossit encore plus par les fautes de l'administration financière.

Chute des billets de banque, chute de Law; épuisement des finances, épuisement de l'état; le germe de notre révolution grossit toujours.

Année 1723.

Le régent meurt peu estimé, peu regretté. Ce prince n'en avait pas moins le courage brillant et la vivacité d'esprit de son aïeul Henri IV; mais il n'avait pas un Sully, il avait un Dubois.

Le germe de la révolution grossit extraordinairement sous la régence.

Année 1724.

Sous le ministère du duc de Bourbon, qui dura si peu, il n'eut guère le temps de grossir.

Année 1726.

Sous celui de Fleury, il eut bien le temps de grossir; mais il ne grossit guère.

Ce bon cardinal gouverna seize ans la France avec sagesse.

Année 1734.

Guerre d'Italie; victoires de Parme et de Guastalla.

Année 1738.

Paix de Vienne; elle nous donne la Lorraine.

Année 1740.

Mort de l'empereur Charles VI; guerre de la succession d'Autriche, qui dure huit ans : huit ans de sang répandu.

Année 1742.

Retraite de Prague que fait le maréchal de Belle-Isle.

Année 1743.

Mort du cardinal de Fleury.

Il contint les jansénistes; il ne laissa pas faire de miracles à saint Médard.

Il contint aussi les jésuites, et leur fit de temps en temps sentir la pesanteur de la main qu'ils prétendaient tenir dans la leur.

Deux fois, et toujours malgré lui, il consentit à la guerre contre l'Allemagne.

Année 1744.

Maladie du roi à Metz.

Année 1745.

Bataille de Fontenoi.

Année 1748.

Paix d'Aix-la-Chapelle.

Année 1757.

Bataille de Rosbach.

Les batailles gravent trop souvent en caractères de sang les années des chroniques nationales; lorsqu'elles sont des victoires elles retardent moins les révolutions qu'elles les avancent lorsqu'elles sont des défaites.

Année 1758.

Règne des favorites, règne des jansénistes, règne des jésuites, règne du parlement; le roi seul ne

règne pas; et, dans ce silence du pouvoir, l'opinion publique commence au loin de faire entendre sa voix.

Année 1762.

La société des jésuites est abolie. Est-il vrai que les seuls hommes de force et de taille à lutter avec la révolution aient cette année disparu?

Année 1763.

Paix de Paris; abandon de presque toutes nos colonies dans les deux mondes. Nous perdons moins de pays par nos revers que par la plume de nos plénipotentiaires. La nation s'irrite.

Année 1769.

Après un grand nombre de combats où la fortune se joue de Paoli et de son génie, réunion de la Corse à la France.

Année 1771.

Le parlement, qui avait si solennellement prononcé la suppression des jésuites, est lui-même supprimé, sans autre forme ni figure de procès. L'irritation redouble dans toutes les classes; la révolution accourt.

Année 1772.

La Pologne, pour se trouver entre la Russie, la

Prusse et l'Autriche, pour n'avoir ni gouvernement ni esprit national, voit la moitié de son territoire occupée par ces trois états, tandis que sans exception tous les autres états restent paisibles et lâches spectateurs. En France, la voix de la justice se fait inutilement entendre; elle est près de devenir la voix de la révolution.

Année 1774.

La nation avait proclamé Louis XV, pendant sa maladie à Metz, Louis-le-Bien-Aimé : il aurait dû alors mourir. Il attend; et trente années après, lorsque la nation était fatiguée de la longue vie d'un roi qui ne vivait que pour les plaisirs, il meurt.

Il a pour successeur un prince âgé de vingt ans, qui se montre le père de son peuple aussitôt qu'il en est le roi.

Le jeune Louis XVI porte dans sa main les germes de tous les biens.

Année 1776.

Les colonies anglaises de l'Amérique continentale se déclarent indépendantes, et le char de la guerre roule à grand bruit dans ces nouvelles contrées. Les bataillons rouges des Anglais s'y développent.

Année 1777.

Les armes de la France y brillent.

Année 1778.

Guerre entre l'Angleterre, la France et ses alliés.

Les Français, les Espagnols, les Hollandais, les Américains teignent de sang anglais les diverses mers; les Anglais les teignent de sang français, espagnol, hollandais, américain.

Victoires, revers des deux parts.

Les noms du bailli de Suffren, de d'Estaing, de Bouillé, de La Fayette, de Rochambeau, sont gravés sur les tables de nos annales militaires, et sur celles des annales américaines.

Année 1782.

Ce qui n'empêcha pas qu'aux pages rouges de la guerre ne succédassent les pages d'un traité de paix, de celui de Versailles.

Fêtes et réjouissances en faveur de la révolution américaine.

Notre révolution approche.

Année 1789.

Notre révolution est arrivée. Quatorze juillet. Depuis longues années Louis XVI était roi de France; La Fayette depuis ce jour est roi des Français.

Années 1790, 1791.

La volonté nationale est divisée de plus en plus,

et de plus en plus la France est divisée sur tous les points.

Année 1792.

Le trône avait porté le poids du temps treize cent onze années; il ne peut le porter une année de plus.

Année 1793.

Le 21 janvier, à la vue de tout un peuple, s'élève un grand échafaud où monte Louis XVI. La place Louis XV est rougie du sang royal. Le ciel s'ouvre.

Année 1794.

Année de la terreur, année de la hache.

Année 1799.

Depuis sept ans la France, circonvenue de baïonnettes ennemies, s'était, des extrémités au centre, hérissée et de baïonnettes et de piques.

La baïonnette française est victorieuse à Valmy, à Jemmapes, à Honschoote, à Toulon, à Fleurus, à Castiglione, à Rivoli, à Zurich. Les drapeaux français menaçaient les capitales; la paix est successivement faite avec les diverses puissances. Les républiques ont été changées en royaumes, les royaumes en républiques. Les rois prennent, posent, reprennent leurs couronnes.

Le temps ne semble-t-il pas être devenu élastique, s'être comprimé, et chacune de nos courtes

années renfermer plus d'événements que chacun de nos précédents siècles ?

Année 1800.

Victoire de Marengo. Notre garde-meuble, fermé pendant huit ans, se rouvre ; le trône de Dagobert peut bien paraître à quelques-uns trop haut ou trop bas ; mais sa couronne s'ajuste à toutes les têtes.

LA DÉCADE DE VERDEILLE.

Décade LXX.

Nous dînions ; Armand nous a proposé de nous conter l'histoire de Verdeille. Ce galant homme, un jour que nous étions chez lui, comme en ce moment, près de nous lever de table, me la conta lui-même ; je n'y diminue rien, je n'y ajoute rien.

Je suis né, me dit-il, à Calmont, vieux château à quelques lieues de Rodez, où coucha une nuit, il y a un peu plus de trois siècles, Charles VII, où maintenant il ne couche plus personne ; car homme vivant n'y a jamais vu ni portes ni fenêtres. C'est vraiment le digne château chef-lieu du Calmontois, la contrée des pauvres.

Mon oncle, le grand Verdeille, qui fut un si habile maître dans l'art d'exciter la compassion pu-

blique qu'on venait prendre ses leçons de plus de dix lieues, cultiva d'abord mon enfance. Il tâchait de m'assouplir le cou, les épaules. Il me faisait remarquer les spirituelles attitudes du chien, du chat, lorsqu'ils demandent. Il avait toujours dans sa besace des fruits et des petits morceaux de pain blanc pour les enfants, qui ne les obtenaient jamais de lui qu'en les mendiant. Un jour il me montra un gâteau; je le mendiai, mais si mal, qu'au lieu du gâteau il me donna un grand coup de pied, dont cependant le lendemain je ne me serais pas souvenu, si je ne l'avais vu entrer, mais si irrité que je m'éloignai, de crainte qu'il m'en donnât un autre. Il n'y avait que ma mère et moi. Que deviendra ce petit garnement? lui dit-il en me prenant rudement par la main; ce serait toujours un fort sot et fort pauvre mendiant; je crois qu'il faut en faire un laboureur, un artisan, ou peut-être un moinillon. Ma mère avait un grand respect pour l'habit clérical. Je le veux bien, lui répondit-elle, faisons-en un petit moine; car il est toujours à chanter des chants d'église, et souvent à la maison il sonne les cloches et fait en même temps la procession. Je l'emmènerai à Rodez. Cela me regarde, dit en se redressant le grand Verdeille.

Le lendemain au matin, qu'il gelait à pierre fendre, mon oncle vint me tirer du lit par les deux oreilles. Nous nous mîmes en route; et comme le jour commençait à paraître, nous arrivâmes à la ville.

Nous nous arrêtâmes devant une grande maison, moitié blanche, moitié rouge : c'était le collége. Mon oncle sonna ; on ouvrit. Mon oncle entra d'un air de connaissance, et alla tout droit à la chambre du recteur, auquel il me présenta. Mon très révérend père, lui dit-il, voilà Verdeille mon neveu. Bien qu'il n'ait que treize, quatorze ans au plus, c'est un génie; vous m'avez demandé un correcteur; vous ne trouverez pas mieux. Du temps que le père recteur était le plus occupé à me questionner, le grand Verdeille, qui avait laissé tout exprès la porte ouverte, s'était légèrement sauvé, me laissant à la charge des jésuites.

Dès le jour même j'entrai en fonctions.

J'aidais en outre à la cuisine, et pendant le temps qui me restait, on m'enseignait à lire et à écrire. Ensuite on me mit entre les mains un rudiment latin et un rudiment grec, et bientôt après on me fit suivre les classes. Je remportai un prix au grand concours de Pâques, et j'allai me faire couronner, mon fouet sous l'aisselle. Lorsque depuis, me trouvant à Paris dans le beau monde, j'ai raconté cela, on n'a pas voulu me croire; c'est qu'on n'a pas idée de ce qu'était notre ancien Rouergue.

Après ma rhétorique je jetai le froc aux orties, ou plutôt je le vendis. J'en tirai douze francs, que j'allai manger à la meilleure auberge de la ville; dans ce temps c'était l'Épée royale.

Quand j'eus dépensé à cette épée tout mon argent, jusqu'au dernier sou, je partis.

Je pris le chemin du Languedoc. Je ne passai pas loin de Calmont; il va sans dire que je n'y entrai pas. Mon oncle, criai-je de loin en me tournant vers le château, je vous prouverai que je n'ai pas dégénéré de mes illustres aïeux les Verdeille, les plus anciens mendiants du pays. En effet, je fis cinq fois le tour de la France, tendant la main le long des Alpes, des Pyrénées, de l'Océan et du Rhin.

A Parthenay, à Niort, à Saint-Maixent, je voulus rétablir l'ancien royaume de Thunes. Le nom de Verdeille Ier flatte l'orgueil, même dans les plus bas étages; mais bientôt je vis qu'au dix-huitième siècle les trônes fracassés étaient de fort mauvais siéges. Je continuai mes tournées.

A Toulouse, à Bordeaux, à Nantes, à Rouen, à Lyon l'art se soutenait encore; mais il était perdu à Paris. Toutefois j'y fus assez content de cette dame âgée, habillée d'un mantelet blanc et d'une calèche de taffetas noir, que vous trouvez dans toutes les rues, qui vous tire doucement par le bras, vous regarde, vous dit toujours ce qu'il faut vous dire, et se fait toujours donner de l'argent. Je fus encore content de ces hommes âgés qui vous parlent à l'oreille, et auxquels on donne aussi de l'argent avec plaisir. Mais quant à tous ces grands mendiants qui ont des écriteaux sur la poitrine ou qui s'incli-

nent devant les passants, la canne dans une main, le chapeau dans l'autre, sans rien demander, sans rien dire, autant vaut des mannequins bien habillés, bien chaussés.

Voilà, je crois, tout ce qui est digne d'être mentionné; car pour les autres mendiants de Paris, ce ne sont guère que de mauvais perroquets, plus ou moins bien ou plus ou moins mal habillés. Quand je les vis et les entendis à leurs grands jours des ténèbres de Longchamp ou du pèlerinage du Calvaire, je fus irrité, indigné. Les animaux, dont ils se faisaient accompagner, n'étaient guère plus bêtes qu'eux. Ah! mes camarades, m'écriai-je en imitant cette page si célèbre, si souvent citée : Qu'ils seraient honteux de vous les anciens mendiants du grand siècle de Louis XIV, vos ancêtres, si, pour leur malheur, rappelés à la vie, ici, sur ce magnifique coteau, l'ancien trône de leur périodique éloquence, ils vous voyaient, ils vous entendaient! Malheureux, vous diraient-ils, chassez ces chiens, ces singes, ces biches, ces instruments factices de persuasion, qui ne remplaceront jamais une onctueuse rhétorique! Parlez aux yeux, parlez aux oreilles, parlez surtout aux cœurs, et vos vieux chapeaux à haute forme s'empliront jusqu'aux bords. Mais la plupart de ces bonnes gens, ignorants et routiniers, ne m'entendaient pas; ils se demandaient les uns aux autres : Quel est ce français-gascon? comprenez-vous ce français-gascon?

Je partis de Paris en assez mauvaise santé; les soupes à la farine d'orge, appelées à la Rumfort, m'avaient cruellement dilaté mon estomac, jusque-là accoutumé à la soupe française.

Où je vis, a continué Armand, que Verdeille ne me mentait pas, c'est qu'il me dit qu'il était venu dans le Gévaudan et qu'il s'était arrêté dans des lieux que j'ai tous reconnus depuis que j'habite près de ce pays.

J'ai reconnu particulièrement la topographie d'un hameau, dont il me parla assez longuement.

Quand après être sorti de Marvéjols, me dit-il, vous prenez le chemin qui passe devant le grand jardin bocager de monsieur David Crespin, dont la porte s'ouvre tous les jours si souvent pour les aumônes, vous arrivez au pied du Mont-Tasset, couvert dans le haut d'arbres forestiers. Du côté du levant et du midi les pentes rapides de ses coteaux sont ornées de groupes de maisons à moitié encaissées dans le sol : tel est le hameau de La Rouvrette où m'amena mon ami Pierrotin. Il y est propriétaire et habitant, et, ainsi que bien d'autres, une partie de l'année il vit de ses champs et une autre de sa besace. La maison qu'il habite est si voisine de celle d'un riche avocat, qu'on pourrait, comme on dit, se donner du feu d'une fenêtre à l'autre. L'avocat ne cessait d'exercer ses enfants à la musique. Ces gammes répétées m'ennuyaient, et je trouvai plaisant d'enseigner de mon côté à la pe-

tite famille de Pierrotin la musique des pauvres du Rouergue. Je fis donc chanter aux petits enfants de Pierrotin,

Que l'aumône,
Que la charité,
Devant Dieu,
Soit présentée
A cette heure,
A l'heure de notre mort.
Ainsi soit-il.

Ces vers ou ces lignes coupées forment un balancement de spondées sans dactyles, auxquels le pauvre a accommodé une musique lourde, mais sonore, mais retentissante. Nous étions sur la montée de l'escalier; nous eûmes bientôt rempli du bruit que nous faisions le salon de l'avocat. Il s'approcha tout irrité de la fenêtre. Mon ami, dit-il en s'adressant à moi, c'est bien mal à vous de venir ici enseigner les jeunes enfants à demander leur pain. Monsieur, lui répondis-je, voudriez-vous que je vinsse leur enseigner à le prendre? — En vérité, me dit-il tout en colère, je ne sais si l'on a été trop loin quand on a dit que les mendiants étaient la plaie de la société, la lèpre du monde. — Oui, monsieur, on a été trop loin, et les nouveaux livres où vous avez lu cela ont été faits par des gens trop durs, trop cruels; les hommes qui demandent leur vie ne sont pas la lèpre; et je crois que si messieurs les auteurs, dépouillés de leurs beaux habits, allaient

à moitié nus comme nous, ils ne seraient guère plus beaux. — Le gouvernement avait promis de renfermer tous les mendiants dans les maisons de force qu'on a établies par toute la France. Depuis 1724, nous payons pour cet objet une addition de trois deniers par livre sur les tailles, et jamais autant de mendiants. — Monsieur, c'est qu'il est difficile de nous arrêter, difficile de nous retenir quand on nous a arrêtés. Moi qui vous parle, j'ai échappé deux fois de la maison de force d'Orléans, une fois de la Tour-Neuve et une fois du Sanitas; cependant, monsieur, veuillez m'en croire, nous irions de bon gré dans ces maisons, si elles n'étaient des prisons souvent infectes où souvent on nous mène avec le fouet des nègres; mais alors vous nous trouveriez à dire; votre grange hospitalière ne s'ouvrirait plus tous les soirs aux malheureux qui n'ont pas de toit; le lendemain ils ne viendraient pas se réchauffer à votre foyer, y manger votre pain; vos enfants n'apprendraient pas à porter dans leurs petites mains une pièce de monnaie au pauvre, à secourir, à être bons, à aimer, à être heureux. Monsieur, vous connaissez le bon paysan nommé Bergogne, qui, plus magnifique, proportion gardée, que les princes de l'Europe, reçoit tous les jours à sa table vingt-cinq pauvres passants. Le nom respectable de Bergogne fait du bien partout où il est connu. Si tous les pauvres avaient été renfermés, il n'y aurait pas de Bergogne au village

de Culture; et j'ajouterai, moi, qui suis du Rouergue, il n'y aurait pas à Rodez, ou plutôt il n'y aurait pas eu de madame Delauro; car, après plus de quatre-vingts ans d'une vie passée tout entière à soulager nos maux, elle vient de monter au ciel, et les pauvres, qui se sont partagé ses vêtements et les ont mêlés avec les plus précieuses reliques, invoquent tous les jours son glorieux et saint nom, que leurs immortelles et malheureuses générations porteront de bouche en bouche jusqu'aux derniers âges. — Vous ne ferez pas changer mon opinion; je n'aime pas les mendiants, j'aime les pauvres. — C'est-à-dire que vous aimez les malheureux, que vous n'aimez pas les plus malheureux. Cet avocat tenait à me convaincre; je tenais à ne pas être convaincu. Enfin, s'apercevant que je n'étais pas moins raisonnable qu'un autre, il se mit à me parler raison, ordre général, bien public. Je l'écoutai alors volontiers sans le contredire; et aujourd'hui que je suis désintéressé, je pense que plusieurs de ses idées sont praticables. Il ne voulait que des pauvres patentés par leur municipalité, des pauvres vraiment pauvres, des vieillards vraiment vieux, des estropiés ne pouvant vraiment pas se servir de leurs membres; il voulait des ateliers pour les travaux de tous les genres, de toutes les saisons et de tous les âges; il voulait que dans la riche bourgeoisie on prît des agents généraux, sous le nom de pères des pauvres, de mères des pauvres, sans hon-

neurs, sans priviléges, sans aucune rétribution dans ce monde. A ces conditions il consentait à la suppression des maisons de force ou renfermeries, qui ne lui déplaisaient pas autant qu'à moi.

Du Gévaudan je rentrai dans le Rouergue; j'allai droit à Calmont. Je mendiai devant la maison de mon oncle le grand Verdeille, tantôt sous un habit, tantôt sous un autre, tantôt avec une taille, un visage, un âge, tantôt avec une autre taille, un autre visage, un autre âge. Il avait bon cœur; il était d'ailleurs connaisseur, amateur, artiste; il me donna abondamment. Je le suçai et le ressuçai; ensuite je lui volai ses souliers, son bonnet, ses œufs, ses poules, sa chèvre. Il devint furieux; je me présentai alors à lui sous la forme et le personnage de devin; j'offris de lui faire recouvrer ces objets. Il se prétendait fin et avec raison. Nous nous engageâmes en présence de témoins. Bientôt il voulut encore que j'augmentasse la somme par moi promise si je ne réussissais pas, comme il augmentait celle qu'il devait me donner si je réussissais. J'y consentis. Enfin, le jour fixé, tout le village s'assembla; car c'était en plein midi et en public que je devais désigner le voleur. La place devant l'église était tout entourée de monde. Le grand Verdeille, reconnaissable à sa longue chevelure blanche, à sa ceinture de cuir, à son air goguenard, riait avec ses vieux contemporains en me voyant paraître. C'est moi, lui dis-je, à qui vous

avez fait l'aumône plusieurs fois, à tels jours, à telles heures, à telles places; c'est moi qui vous ai volé vos souliers, votre bonnet, vos œufs, vos poules, votre chèvre; reconnaissez votre neveu Verdeille! Mon oncle le grand Verdeille manqua de mourir d'étonnement et de joie; il ouvre ses bras, se précipite sur moi. Verdeille! Verdeille! criait-il, mon neveu Verdeille! Bientôt ses forces l'abandonnent; il tombe au milieu du peuple qui l'emporta dans sa maison. On appela le médecin du village, qui avoua qu'il ne connaissait ni médecine ni remède contre la maladie de la joie, tant elle était rare. Cependant au bout de quelques jours, grâce aux soins de tous nos parents et de tous nos amis, c'est-à-dire de tout Calmont, nous rendîmes à la vie le grand Verdeille.

Quelques années après, les premiers rayons de l'aurore des troubles civils percèrent jusqu'à nos montagnes.

Je pris vite la route de Paris. Au Quatorze juillet la révolution se montra dans tout son éclat.

Le corps des mendiants, qui en France, dans les temps ordinaires, est de trois cent mille, grossi par la cessation des travaux, la disette des grains, par les ouvriers fainéants, les déserteurs, les parasites, les fils de pauvres familles ruinées, les hommes insolvables, fut bientôt doublé, bientôt triplé, quadruplé. Bientôt il changea de costume et de nom.

A Paris, il fit peur à ces deux terribles assemblées

nationales, dont l'une mit trois ans à rétrécir la couronne de Louis XVI, et l'autre le second jour de sa session la lui ôta. Inutilement on augmenta les anciennes distributions de blé, de riz, de légumes, de beurre, de bois. Inutilement on ouvrit de tout côté des ateliers de charité où l'on nous laissait ne rien faire. Nous ne cessâmes de gronder. Inutilement on nous donnait des passeports; on nous payait grassement pour nous faire reprendre le chemin des provinces; nous partions par centaines, nous revenions par milliers. Notre corps devenait tous les jours plus redoutable; il était, ou du moins ses chefs étaient à vendre. Le gouvernement aurait dû être le dernier enchérisseur; il ne le fut pas. Nous aurions lanterné les chefs des démocrates; nous lanternâmes les chefs des aristocrates.

Enfin vint l'année de la terreur, l'année des pauvres. Nous nous emparâmes des avenues, des portes des villes; nous nous emparâmes des places, des marchés: nous occupâmes les tribunes publiques.

Le lendemain du Neuf thermidor nous ne fûmes plus rien, nous ne fûmes plus que ce que nous avions été.

Pour moi j'avais, comme les autres vieillards mendiants, été mis à discrétion, tantôt dans un salon, tantôt dans un autre. Je me trouvai entre autres chez un vieillard très riche, très peureux. Il me proposa, pour sa sûreté, de m'adopter. J'y

consentis, et dès ce moment je le traitai avec un respect, un amour si vrais, que si j'avais voulu habilement contrefaire ou exagérer ces sentiments, ils n'auraient pas aussi visiblement touché cet excellent homme. Il n'avait ni femme, ni parents; il me laissa tout son bien. J'ai cru et je crois pouvoir être son héritier.

Verdeille me raconta son histoire à Paris, au boulevard des Italiens, dans son beau salon brillant d'acajou, de cristal et de marbre. Il avait d'un côté sa femme, fort aimable personne, de l'autre d'honorables amis; sa table était entourée de sa jolie petite famille. Verdeille était très âgé, mais il n'était pas très vieux. Je l'écoutais; je regardais autour de moi; j'admirais, et en moi-même j'applaudissais souvent à la fortune, plus souvent à Verdeille.

LA DÉCADE DE JEAN.

Décade LXXI.

Nous avions parlé de presque tout, et vers la fin de la journée nous ne savions guère plus que dire, quand Robert a demandé à Armand s'il avait encore du Verdeille. Oui, nous a-t-il répondu; et il a aussitôt commencé une nouvelle narration.

J'allais à Paris assez souvent dîner chez Verdeille. Un jour, avant de nous mettre à table, il lui arriva

de regretter son ancien état. Les mendiants de nos montagnes, dit-il, marchent légèrement avec trente, quarante, cinquante ans sous la plante de chaque pied. Ils colportent par monts et par vaux les maladies, qui se fatiguent d'être avec eux et ne tardent pas à les quitter. Si à la fin ils succombent sous le poids des ans, ils se promènent du moins au milieu de la nature jusqu'au bord de leur fosse; au lieu que maintenant, nous les riches, quand nous sommes vieux, nous sommes obligés de faire comme les autres vieux, quand nous sommes malades, de faire comme les autres malades, quand nous sommes mourants, de faire comme les autres mourants, de voir venir fixement la mort dans notre belle alcôve. Nous sommes obligés d'entendre d'avance clouer notre bière, sonner notre glas, chanter nos dernières vêpres. Cependant il faut convenir aussi que maintenant, le soir, je me trouve bien aise de n'être plus obligé d'aller chercher un gîte et une écuellée de soupe. Maintenant le soir je n'ai plus froid, je n'ai plus faim, je n'ai plus peur des loups, et c'est quelque chose. Je possède une assez belle maison, deux anciennes fermes de moines et dix mille francs de rentes sur le canal de Bourgogne, et c'est quelque chose encore.

Il me sembla qu'il était de la politesse de féliciter Verdeille sur la fortune que lui avait laissée son bienfaiteur. Oh! monsieur, me dit-il, tout ce que j'ai ne me vient pas de lui! Vous allez voir.

Du temps que j'étais un des chefs des vagabonds ou mendiants de Paris, il va sans dire que je devais avoir des relations directes avec les chefs du gouvernement; j'en avais surtout avec un membre du Comité de salut public, qui était spécialement chargé des hôpitaux et des établissements de bienfaisance. Ami Verdeille, me dit-il un jour, en même temps que tu es incontestablement un vrai sans-culotte, tu es aussi une espèce d'homme de lettres. J'ai à faire inspecter les hospices de la France; tu es l'homme qu'il me faut; voilà tes pouvoirs : pars. Je m'inclinai profondément; je remerciai le plus respectueusement que je pus le citoyen représentant, et je me mis en route.

Je visitai dans une bonne berline, un secrétaire à mes côtés, un valet de chambre sur le devant, les maisons de la misère. Il me semblait que les hospices des petites villes n'étaient que de petites maisons bourgeoises frappées d'épidémie, quand je venais de visiter les hospices des grandes villes, où les salles m'offraient de longues rues de catharres, de pleurésies, de fièvres, de dyssenteries; de longues rues de dartres, d'ulcères, de teignes, de gales; de longues rues de fractures, de contusions, de plaies, de bosses, à côté desquelles on préparait des milliers de bandages et de compresses, des chaudières de médecines, des cuves de remèdes. Dans tous ces grands hospices je vis de grands dé-

sordres; j'en vis encore de plus grands dans les petits hospices.

Les anciennes administrations, composées des hommes les plus distingués du clergé, de la magistrature et de la bourgeoisie, avaient disparu, et à leur place des municipalités, souvent ignorantes, laissaient dépérir les biens des pauvres.

Des commères, des femmes ou des filles d'une réputation équivoque, sous la surveillance d'agents ou d'économes d'une probité qui ne l'était pas moins, étaient à la place de ces anciennes et pieuses sœurs de Saint-Augustin, de Saint-Vincent de Paule, de Saint-Jean de Matha, devant qui les artisans, surtout les soldats, se jetaient à genoux dans les chemins, comme devant des anges, par lesquels ils avaient été si pieusement servis.

Je trouvai cependant des hospices où il n'y avait rien à reprendre, rien à dire; mais c'était seulement ceux qui étaient vides, où il ne restait que le portier qui, dans sa loge, vivait des légumes du jardin.

Ah! monsieur, s'écria Verdeille, comme s'il n'eût pas été riche, comme s'il eût été encore à Calmont, périsse la mémoire des jours où furent portées les lois sur la vente des biens des hôpitaux!

Les sept ou huit cents hospices de la France étaient dotés de cinq cents millions de biens-fonds; combien aujourd'hui leur en reste-t-il? Que les financiers de la Convention répondent!

Ma tournée étant enfin terminée, continua Verdeille, je revins à Paris faire mon rapport verbal au membre du Comité de salut public qui m'avait envoyé. Je lui peignis tout comme je l'avais vu.

Représentant, lui dis-je, dans la plupart des hôpitaux, les salles, remplies d'un air usé, infect, ne débouchent guère que par les portes et se communiquent mutuellement leur putridité; aussi, quand vous construirez de nouveaux hôpitaux, renoncez à cette ancienne suite de bâtiments contigus; n'élevez que de grands pavillons entièrement isolés. En attendant, dès demain et dès aujourd'hui s'il est possible, criblez d'ouvertures et de fenêtres descendant jusqu'au plancher les anciens bâtiments; que des torrents d'air nettoient plusieurs fois le jour les salles et les dortoirs; ayez des salles, des dortoirs de rechange, plancheyez-les, exhaussez-les; point d'alcôves, point de rideaux; espacez les lits, n'ayez que des lits de fer garnis de paillasses de paille fraîche, de sommiers de crin; foulonnez, fumigez les habits, les couvertures des malades; fumigez surtout par l'acide muriatique de Guyton-Morveau ces longues salles, que par des cloisons mobiles et instantanées vous pourrez pour quelques moments accourcir à volonté.

Citoyen représentant, continuai-je, après le bon air, les bons médicaments sont quelquefois les meilleurs remèdes; quelquefois ce sont les bons aliments. Je ne sais pourquoi on est toujours moins

sévère dans l'examen de ceux-ci que dans l'examen de ceux-là. Le vin entre autres m'a paru partout ou mauvais ou détestable; cependant, vous le savez, le vin pris modérément est un bon remède.

La tranquillité d'esprit en est aussi un fort bon. Qu'il y ait un couloir et une porte au chevet de chaque lit; que l'homme qui vient de mourir ne passe plus dans une civière devant l'homme mourant; que le médecin n'attache plus au rideau du malade un billet funèbre portant écrit le mot *confession;* que l'aumônier s'approche indistinctement de tous les lits, qu'il porte indistinctement partout les douces paroles de la religion; qu'on ne récite plus les prières des agonisants, les recommandations de l'âme; qu'on n'éteigne plus autour du malade les rayons dorés de l'espérance, qui de la main de Dieu descendent à travers les nuits les plus noires, les rideaux les plus épais. Pourquoi dans les petits hospices des provinces ne meurt-il qu'un malade sur douze, quinze, tandis que dans les grands hospices de Paris il en meurt un sur quatre, cinq? Je ne nie pas que le mauvais air n'y soit pour beaucoup, mais peut-être la peur y est-elle pour beaucoup plus.

Un autre bon remède encore, citoyen représentant, c'est la joie: sans doute, vive la république! mais vive aussi la joie! vive surtout la joie pour les malades! Si j'avais votre pouvoir, il y aurait dans tous les hôpitaux des salles peintes de décorations

gaies, et toujours sous les croisées des bocages, des plantations d'arbres à belles fleurs remplis d'oiseaux. Je voudrais aussi un peu de musique de vielles ou d'orgues portatives ; je voudrais aussi des tables de certains jeux, et surtout des bancs circulaires où siégeraient d'habiles conteurs. Ces moyens et d'autres semblables, on le sent bien, seraient excellents ou ridicules, suivant qu'ils seraient mis en usage.

Mais, allez-vous avec raison me dire, lorsque les hôpitaux sont réduits à la charité du fisc, convient-il de parler d'augmentation de dépenses, d'amélioration de bien-être, de raffinements dans la manière de vivre? Représentant, ma réponse est préparée d'avance : le dénûment des hospices va devenir tel et les clameurs vont devenir si grandes, qu'en tous lieux elles émouvront la pitié, qui est la partie la plus exquise de notre âme.

Il ne tient d'ailleurs qu'à vous, citoyen représentant, de persuader à ce riche, qui s'en va dans l'autre monde sans pouvoir placer ses grands sacs d'or dans la bière, de les laisser aux hospices. Dites-lui que dans la trop nombreuse classe des malheureux il y a cent mille enfants abandonnés, cent cinquante mille pauvres vieillards, pauvres infirmes, pauvres malades. Montrez-lui une maison de ces infortunés dont il pourrait à jamais être nommé le père; montrez-lui dans les vestibules, dans le pourtour des édifices, des piédestaux prêts à recevoir les effigies des bienfaiteurs. Rétablissez les

anciennes tablettes de marbre, les anciennes lames de cuivre, les anciennes commémoraisons des fondateurs; liez l'homme qui vit à l'homme qui ne vit plus. A Paris, dites de nouveau l'hôpital Cochin, l'hôpital Beaujon, l'hôpital Necker, si vous voulez que bientôt on dise l'hôpital Charles, l'hôpital Henri, l'hôpital Eugène.

Notre siècle, avant la révolution, n'avait pas si mal agi avec les hospices; il conviendrait à la représentation nationale de rétablir ou de ranimer plusieurs de ces institutions de reconnaissance.

J'ai regret aux hospices spéciaux des aliénés, à ces traitements ingénieux du dérangement des organes de la raison.

Ne seraient-ils pas aussi d'une grande utilité les hospices d'accouchement, si l'on se contentait d'y recevoir seulement les femmes et les filles grosses de huit mois?

Les hospices des nourrices ne seraient-ils pas aussi fort utiles, si l'on en bannissait le honteux commerce de lait humain qu'on a coutume d'y faire?

Qui ne reverrait avec plaisir les hospices des enfants malades?

Je ne sais trop s'il faudrait rétrécir ou agrandir les hospices destinés aux maux du libertinage, où les nourrices qu'on y traite guérissent, en même temps qu'elles guérissent par la seule communication de leur lait les deux nourrissons qu'elles allaitent.

J'aimerais les hospices de retraite où des vieil-

lards sans famille unissent leur mince revenu, vivent en commun, sans cloches, sans capuches, sans matines, sans règle, sans gêne.

Si les hospices des ménages ne s'ouvraient qu'aux époux qui n'ont pas d'enfants, j'aimerais aussi les associations des ménages, les hospices des ménages.

Il faut en convenir, c'est au siècle dernier que nous devons les hospices des convalescents; mais un ancien curé de la Martinique, l'abbé Dufour, natif et habitant de Toulouse, a peut-être, par un genre de bienfaisance qui devrait avoir des imitateurs, rendu plus sensibles les avantages de ces établissements. Il avait à donner mille francs de rente avec lesquels il avait toujours vécu. A sa mort il les a laissés aux pauvres de l'hôpital; chacun reçoit un écu de cent sous au moment de sa sortie. Ainsi le pauvre artisan qui, ayant échappé à la maladie, va rallumer son foyer, trouve à la porte de la salle qu'il quitte, la main toujours généreuse, la main toujours vivante de l'abbé Dufour.

J'ai vu avec douleur, au milieu des maisons de bienfaisance et de charité partout languissantes, languir aussi les maisons d'association pécuniaire. Les meilleures institutions ont souvent un côté par lequel elles sont vicieuses ou peu appropriées à l'âge actuel; mais de quelque côté que vous considériez ces nouvelles maisons d'association, où, à la fin de chaque semaine, l'ouvrier vient déposer quelques

parcelles de l'argent de ses gains, où ces parcelles, roulant dans le cours des années, vont toujours en grossissant, et lui assurent dans l'âge où les forces l'abandonnent une ressource pour son entretien et sa subsistance, vous ne trouvez que bien qui doit se faire ou bien qui est déjà fait.

Dans cette séance, comme j'étais près de terminer mon rapport, le membre du Comité de salut public me fit une plaisanterie à m'épouvanter, bien que son ton fût entièrement rassurant. Marquis de Verdeille! ah! coquin de marquis de Verdeille, me dit-il en riant et en ne cessant de rire, tu me parles de donner des costumes, des distinctions; il n'y a pas moyen de ne pas te traduire au tribunal révolutionnaire; je ne vois pas que mon ami Fouquier-Tinville puisse te donner vingt-quatre heures de vie. Voici à quel sujet il me parlait ainsi.

J'étais vivement frappé de l'utilité des dispensaires, nouveaux établissements des grandes villes auxquels sont attachés un médecin, un chirurgien, qui vont visiter les malades pauvres de leur arrondissement, et une ou deux coadjutrices qui préparent les remèdes, les bouillons, les aliments que leur fait distribuer l'administration. J'aurais voulu donner à chacune des quarante mille communes de la France un dispensaire; mais où trouver les millions qu'il aurait fallu pour en acquitter les frais? J'avais imaginé et j'avais proposé au membre du Comité de salut public de payer en

décorations. Les Français en ont été toujours fort friands, lui dis-je; et maintenant qu'il n'y en a pas, ils le sont plus que jamais. Je donnais au médecin l'inscription *médecin de dispensaire,* écrite en or sur un médaillon de satin blanc à pointes d'or rayonnantes, et pas d'autres appointements; au chirurgien je donnais l'inscription *chirurgien de dispensaire,* écrite en argent sur un médaillon de satin rouge à pointes d'argent rayonnantes, et pas d'autres appointements. J'avais de jeunes demoiselles des plus riches maisons; je leur donnais la robe de coadjutrice avec un nœud de ruban blanc; c'était de droit leur robe nuptiale. Pour leur époux, quelle belle robe que celle de la bonté et de la vertu! Elles faisaient des quêtes; elles préparaient les remèdes, les bouillons, les aliments; et avec les jeunes compagnes qui auraient voulu s'adjoindre à elles un jour de chaque semaine, elles ouvraient le linge neuf ou réparaient le linge vieux. En quelques années, si les administrateurs, les gens des Hôtels-Dieu, leurs familles, leurs parents ou leurs amis ne s'y étaient opposés, je retenais tous les malades pauvres chez eux; je détruisais les foyers plus ou moins meurtriers, plus ou moins mortifères, suivant la situation, les années, les saisons, et dans toute la France on aurait lu : Hospice de malades à louer, hospice de malades à vendre.

Monsieur, me dit Verdeille, qui depuis quelque temps s'était mis et m'avait fait mettre à table,

monsieur, me dit-il en remplissant son verre après avoir rempli le mien, pendant que par tous les moyens je cherchais à rétablir la fortune des pauvres, le hasard accrut subitement la mienne. Quand le membre du Comité de salut public me remit mon diplôme de délégué, il me dit assez naïvement : Verdeille, ton nom est connu de toute la canaille de la France ; ton prénom n'est-il pas Jean ? Je t'ai fait enregistrer sous le nom seul de Jean, délégué des représentants du peuple. Je suis Jean-Pierre, lui répondis-je. Oh ! me répliqua-t-il, par le temps qui court c'est assez d'un saint. J'allais donc d'hôpital en hôpital, sous le nom du délégué Jean ; partout j'ordonnais qu'on me dît simplement Jean ; partout en cela seul on me désobéissait ; on me disait citoyen Jean, gros comme le bras, ou le plus souvent citoyen délégué. Un jour, comme je traversais la grande cour d'un hôpital qu'on venait de réduire à la petite ration, et que j'avais été obligé de haranguer la veille, les pauvres m'entourèrent tumultuairement. Citoyen Jean, citoyen délégué, me dirent-ils, secourez-nous, protégez-nous ! voilà qu'on vend dans ce moment notre grande ferme, notre mère nourrice. Il ne convenait pas à un délégué de ne pas trouver très bonne une très mauvaise loi de la Convention. Je fis signe de la main que je voulais parler. La foule se tut. Je promis au nom de l'État le remplacement du revenu de la grande ferme sur les fonds les plus liquides des

caisses publiques, comme le voulaient d'ailleurs les édits de 1749 et de 1780. A faute de mieux, on fut content.

Cependant je courus au district, bien résolu de noter vendeurs et acquéreurs, et, sous un autre prétexte, de venger les pauvres. J'arrive, j'entre; on procédait aux enchères de la vente d'une grosse ferme de moines. On se range, on me fait siéger. Allons, dis-je, citoyens, un peu de patriotisme, un peu de chaleur. J'avais beau multiplier mes exhortations, répéter les belles phrases des rapports des comités d'aliénation, les enchères languissaient; je crus devoir les ranimer. Je dis : Mille francs sur ce feu! Malgré mes instances, tout le monde le laissa respectueusement s'éteindre; la ferme me demeura. Je payai la première annuité avec une partie de mes appointements; j'en ai payé quelques autres avec les fermages et les dernières avec la vente de quelques paniers de pommes.

Lorsque depuis j'allai établir un nouveau fermier, je fus ébahi de me trouver au milieu d'une vaste plaine qui m'appartenait. Cinq cents arpents! me disais-je; que de biens injustement acquis par ces anciens moines! Deux cents sacs de blé, deux cents chars de foin, quatre mille arbres fruitiers, maison de fermier, maison de maître! Les hypocrites! les cafards! Il était temps que justice se fît, et justice enfin s'est faite. Personne, ce me semble,

n'a plus aujourd'hui à se plaindre; quant à moi, je ne me plaindrai plus.

LA DÉCADE DE PIERRE.

Décade LXXII.

Armand est venu assez tard; il rêvait, il était distrait; il se promenait entre nous deux sans rien dire. Nous l'avons poussé du coude chacun de notre côté, en lui demandant s'il y avait encore aujourd'hui du Verdeille. Oui, nous a-t-il répondu; car la dernière fois je n'achevai pas de vous dire tout ce que dans cette visite Verdeille m'apprit de ses anciennes tournées où il avait eu occasion de si bien faire ses affaires.

On fut si peu mécontent de mon inspection des hôpitaux, continua-t-il, qu'on résolut de me charger de celle des prisons. Citoyen représentant, dis-je à mon protecteur, puisque dans ces honorables missions je ne puis porter mon nom, que je ne puis même porter à la fois mes deux prénoms, je vous avouerai que j'aime mieux celui de Pierre que celui de Jean. Et véritablement, me répondit le membre du Comité de salut public, à cause des clefs, signes symboliques de ce saint, dans cette occasion il vaut mieux.

Je m'appelai donc cette fois le délégué Pierre, et aussitôt que mes commissions me furent expédiées, je partis dans ma berline, sur laquelle je m'étais donné les airs de faire mettre un drapeau tricolore, comme un petit représentant.

J'avais neuf cents ou mille prisons à visiter, trente mille, peut-être quarante mille prisonniers à interroger sur la manière dont ils étaient traités. Pensez que ma tâche n'était pas si petite.

Dans cette dernière inspection, j'appris à me méfier plus que jamais des gens qui parlent des choses sans les connaître. Tous ceux qui à mon su ont écrit sur les prisons ont remué, pour ainsi dire, le fond de leur encre, afin de rendre leurs lignes plus noires.

Ils ont dit qu'à mesure que le sort du genre humain était devenu de siècle en siècle meilleur, le sort des prisonniers était devenu au contraire de siècle en siècle plus mauvais. Comment ont-ils peint les prisons de toute la France? comme de profondes cavernes remplies de vapeurs de tabac et de vin, jonchées d'une paille grasse et humide, entourées de meubles et d'ustensiles sur lesquels il était impossible de reposer la vue. N'ont-ils pas même avancé que les plus pauvres villageois ne permettraient pas que les animaux immondes de leurs basses-cours fussent aussi mal tenus, aussi mal couchés que le plus grand nombre des prisonniers? Quand j'eus vu les prisons, je ne pus

m'empêcher de dire que ce n'était pas là certainement la vérité, car la vérité était cent fois pire. A mon retour je la dis telle qu'elle était; j'apitoyai le Comité de salut public, qui, on le sait, ne s'apitoyait guère.

Depuis, les administrateurs qui lui ont succédé me firent appeler pour me demander quels remèdes il y avait à porter dans cette partie de l'économie publique. Je leur répondis qu'à cet égard mon plan de réformation était tout entier celui d'un bon et franc Provençal auquel la justice voulait que j'en fisse honneur.

Je me trouvais, leur dis-je, à Orange; j'étais logé chez un riche bourgeois qui recevait chez lui beaucoup de monde. Il y venait entre autres un de ses amis, l'homme, je crois, le plus âpre, le plus têtu de la Provence; c'est vraiment une tête de fer, mais les ressorts en sont bons.

Le hasard amena l'ingénieur en chef au moment où l'ami de mon hôte était avec moi. Il venait m'apporter le plan d'une nouvelle prison à construire. Il déroula proprement son grand papier enluminé. Il me semblait que c'était à moi à donner un avis; ce fut l'ami de mon hôte qui le donna. Quoi! s'écria-t-il, est-ce là une prison? Je veux mourir si je n'aurais pas plutôt cru que c'était un palais à fenêtres grillées! Que font là ces colonnes, ces frontons, ces entablements? Est-ce donc la figure, le caractère d'une maison de force?

Parbleu! dit l'ingénieur, c'est bien à un procureur à venir juger mon travail! Eh! pourquoi pas? lui repartit durement l'ami de mon hôte; depuis quand est-il défendu aux procureurs d'avoir de la raison et aux ingénieurs de n'en avoir pas? Dans l'ancien régime, dans un temps où les hommes n'étaient pas toujours à leur place, l'ami de mon hôte avait été procureur; depuis, il était magistrat du parquet; il continuait imperturbablement à parler. Citoyen délégué, me dit l'ingénieur, j'ai fait mon cours d'architecture à Paris; je ne veux pas en faire un second ici; je me retire. Je lui répondis qu'il fallait écouter tout le monde et je le retins. Il ne cessa d'abord de sourire et de hausser les épaules; mais enfin, voyant que je ne souriais ni ne haussais les épaules en entendant l'ami de mon hôte, il cessa.

Il y a quelque temps, dit d'un ton goguenard l'ami de mon hôte, que la révolution eut besoin des cloches pour faire les canons, et sans autrement se gêner, elle les prit; elle a eu ensuite besoin, pour faire les prisons, des clochers et des tours des anciens monastères ou des anciens châteaux, et, sans autrement se gêner, elle les a pris encore. Nous devons quelquefois beaucoup au génie du hasard, et dans cette occasion nous pouvons encore le mettre à profit; il semble nous indiquer la forme de nouvelles prisons. Je pense donc, avec la permission de messieurs les ingénieurs, que trois

ou cinq grosses tours en forme de trois ou cinq hautes cages, grillées de barreaux aux fenêtres, couronnées de plates-formes, entourées de balustrades à longues pointes de fer, qui sortiraient d'un massif de bâtiment, devraient ombrager dans tous les chefs-lieux de département une grande place au milieu de laquelle serait un grand échafaud en pierre où se feraient les exécutions et les expositions.

Ces prisons, toujours battues par les vents, toujours aérées, seraient environnées de préaux plantés d'arbres et défendus par un double fossé et un double chemin de ronde. Les plus bas étages auraient trois pieds au-dessus du sol; les cachots, les chambres du secret seraient aux plus hauts étages.

En même temps que je raserais toutes les vieilles prisons, j'annulerais successivement toutes leurs vieilles lois, et ce serait à l'expérience que j'en demanderais de nouvelles.

L'expérience m'aurait appris que la bassesse d'éducation, la bassesse des sentiments des gardiens des prisons sont les principales causes de tout mauvais régime.

Les places et les noms de geôlier seraient pour toujours supprimés.

Il y aurait dans chaque prison un administrateur élu par l'assemblée électorale.

L'administrateur de la prison porterait conti-

nuellement un hausse-col d'argent où serait écrit en relief: « Administrateur de la prison. »

L'administrateur de la prison porterait continuellement aussi au bras gauche une écharpe de soie aux trois couleurs, avec frange d'or.

Tous ses employés porteraient aussi la même écharpe sans frange.

L'administrateur des prisons serait ou renouvelé ou confirmé à chaque assemblée électorale.

Il nommerait tous ses employés.

Il en répondrait.

L'administrateur des prisons aurait, en cas d'absence, de maladie ou de mort, un suppléant nommé aussi par l'assemblée électorale.

L'expérience m'aurait appris combien étaient abusives les rétributions exigées des prisonniers.

Toute espèce de rétribution directe, indirecte, sous quelque nom ou quelque forme qu'elle eût lieu, serait défendue, à peine de destitution et de mise en jugement comme délit de forfaiture.

Il serait donné à tous les employés un salaire public, et l'administrateur des prisons aurait les mêmes appointements que les administrateurs du département.

L'expérience m'aurait appris combien les voleurs incarcérés étaient à leur tour indignement volés.

Les sœurs de l'hôpital seraient exclusivement chargées de la nourriture des prisonniers.

Elles seraient chargées aussi du vêtement.

Elles auraient aussi la direction de l'infirmerie.

L'expérience m'aurait appris combien se multipliaient les dilapidations, les gaspillages, les vols des effets ou des deniers des aumônes faites aux prisonniers.

Les dons et les charités de ce genre ne seraient plus reçus qu'aux greffes des municipalités.

Au commencement de chaque mois, et par avance, la recette du département verserait dans le trésor de la prison cinquante centimes par journée de chaque prisonnier pour tous frais de nourriture et d'entretien.

L'expérience m'aurait appris combien étaient scandaleux les banquets, les concerts de musique et les tables de jeu des prisons des grandes villes.

Les restaurateurs, les cafetiers seraient tenus de vider le local qu'ils occupent dans l'intérieur des prisons, et les galas et les plaisirs bruyants seraient interdits.

Tous les prisonniers qui ne se nourriraient pas à leurs frais mangeraient en commun.

Tous les prisonniers condamnés à la détention mangeraient en commun; car la privation des repas délicats doit faire partie de la punition légale.

Tous les prisonniers condamnés à la détention temporaire seraient habillés d'un habit mi-partie de blanc et de jaune.

Tous les prisonniers condamnés à la détention

perpétuelle seraient habillés d'un habit mi-partie de blanc et de noir. Puisqu'ils seraient morts pour la société, ils porteraient les couleurs du drap mortuaire.

L'expérience m'aurait appris que les épidémies les plus meurtrières ont leur germe primitif dans les prisons; car tandis que dans certaines la mortalité est d'un sur quarante, dans d'autres elle est d'un sur sept.

Les médecins ou les chirurgiens auraient pour première tâche de répondre de la salubrité des prisons, de leur blanchîment, de la désinfection, du renouvellement de l'air.

L'expérience m'aurait appris que, surtout dans les prisons, l'oisiveté est la mère de tous les vices.

Il y aurait pour les enfants des écoles de lecture, d'écriture, d'arts mécaniques; et, pour les hommes et les femmes, des ateliers appropriés à l'industrie du pays.

L'expérience m'aurait appris que, sous les voûtes des prisons, les lumières de l'Évangile brillent de leur éclat le plus doux.

Un aumônier ou un chapelain recevrait dans chaque prison la sainte mission de faire renaître à la société des hommes de tous les âges.

L'expérience m'aurait appris que les meilleurs règlements dorment dans l'ombre des prisons.

Une commission, composée de l'évêque ou du curé de la principale paroisse, du commandant du

département, du président de l'administration du département, du président du tribunal et du maire, visiterait tous les trois mois les prisons, examinerait si les prévenus de divers délits, si les hommes, si les femmes, si les enfants sont rigoureusement séparés, si chaque prisonnier a son lit, s'il a les meubles indispensables, si les écrous sont bien tenus. Elle examinerait toutes les parties de l'administration; elle entendrait toutes les plaintes; et, pendant le temps de la visite, l'administrateur de la prison, ainsi que ses employés, seraient consignés dans leur logement.

L'expérience m'aurait appris que les détentions arbitraires ont toujours menacé la liberté individuelle et la liberté publique.

Les six espèces de maisons d'arrêt ou de prisons porteraient écrit sur un marbre au-dessus de la porte leur destination.

Tout gardien d'une maison d'arrêt ou d'une prison non légale serait mis à mort dans les vingt-quatre heures.

Tout gardien d'une maison d'arrêt ou d'une prison légale qui recevrait un prisonnier sur un ordre non légal, serait puni de dix ans de fers.

L'expérience m'aurait appris que les détentions d'une durée arbitraire n'offensent guère moins les droits de la société que les détentions arbitraires.

Tout gardien des maisons d'arrêt ou de prisons, à peine de la plus prompte destitution, serait tenu

d'écrire en gros caractères, sur un tableau grillé, en dehors de la porte extérieure, le nom de tous les prisonniers et la date de leur entrée.

Quand l'ami de mon hôte eut fini, je lui demandai pourquoi il voulait au-devant de ses prisons un grand échafaud en pierre, qui coûterait beaucoup et qui serait un monument fort lugubre. Au bout de dix ans, me répondit-il, vos échafauds mobiles auront plus coûté qu'un échafaud en pierre de taille, solidement bâti pour plusieurs siècles; mais la dépense, au lieu d'être moindre, fût-elle plus grande, il ne faudrait pas y regarder, à cause des avantages. C'est parce que ce monument serait lugubre, effrayant, qu'il parlerait éloquemment aux oisifs, aux fainéants, qu'il exhorterait au travail, qu'il détournerait du chemin du vol et du vice. Par la même raison, il faudrait peut-être établir qu'après chaque exécution trois coups de canon annonçassent à la ville et à la campagne qu'un homme vient de satisfaire à la justice; par la même raison, il faudrait peut-être établir encore que le coucher des prisonniers fût, tous les soirs à la chute du jour, sonné par une grande cloche. Nous avions ici, continua l'ami de mon hôte, un grand vieux médecin qui, en allant dans la rue, s'arrêtait quelquefois devant vous pour vous faire cette question : Quel est le meilleur médecin? celui qui guérit la maladie quand elle est venue, ou celui qui l'empêche de venir? Si vous hésitiez, il continuait son

chemin; il vous avait jugé. L'ingénieur se leva et me salua; je le saluai. L'ami de mon hôte bientôt après se leva et me salua; je le saluai et le remerciai. Deux heures après il ne se serait pas douté que je savais mieux que lui ce qu'il venait de me dire; je l'avais écrit tout de suite dans le même ordre et presque littéralement.

Monsieur, me dit ensuite Verdeille, que je vous parle maintenant de ma seconde ferme de moines, que je ne dois pas non plus à mon bienfaiteur. J'en fis aussi l'acquisition par hasard; et il me raconta fort longuement comment dans une prison l'affiche de la vente lui en avait été remise par quelqu'un qui croyait lui remettre un règlement. Il me raconta fort longuement encore comment l'adjudication lui en avait été faite, comment il avait traité avec son nouveau fermier; fort longuement combien il recevait en vin, en cidre, en huile, en beurre, en légumes. J'écoutais tout cela le mieux que je pouvais; enfin il finit. Monsieur, me dit-il, vous le voyez, ma fortune s'est assez bien arrondie et assez bien assortie. Autrefois, quand madame Verdeille me donnait un enfant, j'enrageais; je mordais plutôt que je mangeais les dragées du baptême; aujourd'hui je suis le plus gai ou le plus fou de la fête; je chante, je danse, et, comme si j'étais encore un vieux mendiant de mon pays, je fais sauter jusqu'au plafond mes soixante-quinze ans.

LA DÉCADE DES LANTERNES.

Décade LXXIII.

Y a-t-il du Verdeille? avons-nous encore demandé ce soir à Armand. Non, a-t-il répondu; mais il y aura du Rubois, si vous voulez. — Eh bien! soit. Armand était prêt; il a commencé.

Monsieur Rubois, avocat de Rodez, avait tant d'esprit qu'il en devint fou, mais fou à courir les rues. Je me souviens que du temps que j'étais petit écolier, un jour qu'il faisait beau, il alluma une lanterne à une heure après midi, et s'adossa au pied d'une haute croix de fer, plantée par le fameux missionnaire, le père Bridaine, au milieu de la place de la cité. Aussitôt la foule d'entourer monsieur Rubois, et aussitôt monsieur Rubois de haranguer la foule, qui prenait toujours grand plaisir à l'entendre. Je le vois bien, dit-il, je suis fou, parce que j'allume ma lanterne sous un beau soleil; mais ceux qui au milieu des ténèbres éteignent la leur, que sont-ils?

Le premier clerc de Notre-Dame, qui vient de s'enfuir avec les deux burettes, une dans chaque poche, s'il est pris est sûr d'être conduit tout droit aux galères. Il aurait pu continuer à recevoir deux fois la semaine sa rétribution de blé, de pois, de

fèves et d'argent. Hier, à la procession, il marchait fièrement à la tête des quarante flambeaux, portés par les laquais des gens riches. Eh bien! aujourd'hui de très grand matin, il a éteint sa lanterne, il est parti.

Deux jeunes musiciens de la maîtrise, qui étaient si débonnairement traités par le chapitre, s'engagèrent le mois dernier dans la musique d'un régiment. Qui voudrait avoir sur son dos les coups de plat de sabre qu'ils ont reçu et qu'ils recevront? N'avaient-ils pas aussi éteint leurs lanternes?

Tout le monde sans exception, tout le monde est parfois sujet à éteindre sa lanterne, même l'évêque et comte de Rodez. J'ai vu ce que je vais vous dire. Un jour, à vêpres, un valet de pied porte au prélat une lettre fort pressée; le prélat souffle sa lanterne et ouvre la lettre. A l'instant le chantre, comme maître des offices, saisit le marteau enchaîné à côté de lui, et en frappe un grand coup sur sa stale. Les chants s'arrêtent; au silence qui se fait, le prélat rallume sa lanterne, met la lettre dans sa poche, et les chants recommencent.

Telle est la règle de la cathédrale depuis Hugues Capet et peut-être depuis Charlemagne; quand un membre du chapitre, grand ou petit, meurt, le chanoine est exposé au milieu du chœur, l'hebdomadier plus près de la porte, le vicaire plus près, le bedeau tout près, le suisse sur la porte. Dernièrement le suisse et le bedeau, en balayant le chœur,

marquaient avec leurs balais la place de leur cercueil. Ils eurent dispute; ils avaient les armes à la main et faillirent à s'assommer. On vint; ils rallumèrent vite leur lanterne et reprirent leur balai.

O que de lanternes éteintes! Je parle des mille bénéficiers, des mille prieurés à simple tonsure, des mille chapelains, des nombreux abbés, avec abbaye ou sans abbaye, des nombreux moines de diverses couleurs, de tous ces nombreux vignerons qui aujourd'hui ne mettent plus le pied à la vigne. Les hommes que nous portons en nous, les hommes du vingtième ou du vingt-cinquième siècle, les déposséderont.

Le fils de l'épicier du coin, ne sachant que faire, s'est fait avocat. Son père, ne sachant que faire de quatre mille francs, lui a acheté une charge de conseiller; mais il ne lui a pas acheté de lanterne.

On dit que la plupart de ses confrères n'en ont pas acheté non plus, et que, lorsqu'ils vont aux opinions, ils ne lisent la loi qu'avec la lanterne du président.

Quand les avocats citent Henri, Furgole, Pothier, c'est comme s'ils disaient : Messieurs les conseillers, lanternes bas! lanternes bas!

Nous avons ici une petite justice de Montfaucon; c'est le champ de monsieur Guillermi, où sont dressées d'énormes fourches patibulaires. Quand j'y vois quelque pauvre diable, je ne puis m'empê-

cher de lui crier : Malheureux ! on vient ici toutes les fois qu'on a éteint sa lanterne !

Il n'y a plus aujourd'hui de femmes adultères; la peine de l'authentique est tombée en désuétude; aujourd'hui messieurs les juges ont éteint les vieilles lanternes.

Aujourd'hui messieurs les gentilshommes ont éteint aussi les vieilles lanternes de leurs pères; aujourd'hui, pour avoir des équipages brodés, de belles livrées, de la vaisselle armoriée, ils mangent leurs grands châteaux jusqu'à la girouette.

Aujourd'hui, messieurs les bourgeois, qui ne sont pas gentilshommes, quand ils veulent en prendre le titre, quand ils se font mettre en pièces leurs équipages brodés, leurs belles livrées, leur vaisselle armoriée, quand ils se font condamner à de grosses amendes, quand ils se font déclarer faux nobles, ils ont éteint aussi la vieille lanterne de leurs pères.

Quels sont ceux qui poursuivent le plus vivement les faux nobles? Ce sont les nouveaux nobles.

Les nouveaux nobles se croient dans l'opinion les égaux des anciens nobles; ils croient que l'opinion n'a pas de lanterne.

Et nous tous en France qui croyons qu'il ne peut y avoir d'hommes vraiment nobles, c'est-à-dire d'hommes vraiment distingués que ceux qui tuent les autres hommes et que ceux qui les conservent, les défendent, les protégent, les éclairent, les enri-

chissent, les habillent, les nourrissent; que les médecins, les avocats, les magistrats, les savants, les commerçants, les fabricants, les agriculteurs ne peuvent l'être; si nous n'avons pas éteint notre lanterne, nous l'avons mise sous le boisseau, ou, qui pis est, sous le chaperon du quatorzième siècle.

L'autre jour monsieur Colin, qui n'est pas fou, osa cependant, comme s'il l'était, soutenir en nombreuse compagnie cette vérité. Pourquoi, dit-il, n'y aurait-il pas le chevalier Leroux, le chevalier Denis, le chevalier Loiseau, le chevalier Lagrange, lorsque dans leurs divers états ces divers hommes sont illustres? Tout le monde riait ou contenait le rire. Je ne voyais qu'une lanterne allumée au milieu de mille lanternes éteintes.

Un jour peut-être ces mille lanternes s'allumeront; mais quand? sera-ce dans quatre, dans cinq cents ans? Je ne sais; mais bien sûrement ce ne sera pas demain.

Est-ce que les lanternes d'Amérique ne peuvent s'allumer aussi vite que les nôtres? Il faut bien que cela soit : vous allez en juger.

Lamartinière, tonnelier au coin de cette place, trouvant qu'il ne faisait pas fortune assez vite avec ses tonneaux, vendit son fonds, acheta une pacotille et partit pour les îles. Au bout de quelques années il revint dans un carrosse. Le lendemain, Lamartinière alla se montrer à la grande promenade du Foiral. Vous savez que les chevaliers de Saint-Louis se pro-

mènent seuls sur une seule ligne, et tiennent toute la largeur de l'allée du milieu, de manière que les promeneurs sont obligés, lorsqu'ils les rencontrent, de passer dans l'allée, de la droite ou de la gauche. Lamartinière n'eut rien de plus pressé que de rencontrer et d'aller joindre les chevaliers de Saint-Louis. Les chevaliers de Saint-Louis lui tournèrent le dos. Cet accueil le rendit plus prudent; il n'osa pénétrer dans les rangs des conseillers, tous habillés de satin noir, tous portant la canne à pomme d'or. Il les salua profondément; les conseillers se laissèrent saluer, les avocats suivaient. Ils venaient moins pour se promener que pour se moquer du public. Lamartinière, les voyant de si bonne humeur, ne fit pas difficulté de les aborder; mais les avocats se formant en bataillon carré, le vomirent de leur centre en lui disant: Monsieur Lamartinière, dans nos cabinets tant que vous voudrez! Les procureurs passèrent fort vite; les notaires, avec leur air benin, passèrent aussi vite. Peut-être à cause de ses richesses, les marchands, les orfévres surtout, l'auraient-ils reçu parmi eux; mais ils ne voulaient pas le rebut des hautes classes, ils n'étaient, eux, le rebut d'aucune. Ils se formèrent en procession serrée, présentant sur tous les points leurs coudes et une mine fort peu gracieuse. Lamartinière partout repoussé, rentra dans sa maison. La municipalité lui fit dire, par le capitaine des sergents, d'avoir à ne plus porter ni l'habit ga-

lonné, ni les dentelles, attendu que c'était la parure des gens nobles ou vivant noblement. Lamartinière, ne pouvant plus employer son or en parures, voulut faire bâtir. Le public trouva ses croisées des croisées de président, c'est-à-dire beaucoup trop grandes pour un ancien tonnelier du coin de la place. Il critiqua l'ardoise des couvertures; la tuile était plus convenable; et la double pomme de plomb qui terminait le comble, manqua d'exciter l'animadversion des gens qui veulent que personne ne s'élève trop haut. Lamartinière ne fit cependant pas tout à contre-sens, car heureusement le menuisier, à qui il demanda des jalousies, n'en avait jamais vues dans le pays; il ne sut faire que des contrevents, et heureusement encore le vitrier ne voulut les peindre qu'en rouge, disant qu'à Lamartinière il n'appartenait pas d'avoir des contrevents verts. Le capitaine des sergents était un patelin ; il s'était emparé de son esprit; cependant il ne le gouvernait pas entièrement; car malgré ses conseils, Lamartinière s'était obstiné à avoir de grandes glaces, des lits de damas, des fauteuils de velours, de la faïence blanche au lieu de la faïence brune, affectée à la classe moyenne. On le chansonna. Sa femme voulut porter des robes de dauphine et la montre pendue à la ceinture; on la chansonna. On chansonna de même ses fils, qui portaient une ganse d'or au chapeau, et bientôt après il manqua de leur arriver pire, car ils s'étaient

donné les airs de casser les vitres de plusieurs maisons, comme s'ils eussent été fils de famille. Lamartinière eut envie de changer de résidence; on lui dit qu'il en serait à peu près de même dans toutes les villes au-dessous de dix mille âmes. Alors Lamartinière alluma enfin sa lanterne, l'attacha à son carrosse, et prit la route de Paris où il s'habille, se loge, se meuble comme il veut, où il hante qui il veut, où il est monsieur de Lamartinière; car Paris est la ville des Lamartinière, la ville la moins difficile sur les généalogies, la ville la plus libérale de qualifications et de titres, la ville la plus polie, la ville qui de toutes les villes a la plus grande lanterne.

Nul prophète dans son pays, surtout quand il y a fait des tonneaux. J'avais omis de dire qu'on ne voulut pas non plus laisser porter à Lamartinière l'épée. Il y a cependant tant de gens qui ne valent guère mieux et qui la portent! Baste! encore s'ils la laissaient reposer dans le fourreau! Mais on ne le voit que trop, jamais tant de provocations, tant de duels.

Pour une parole, un mot, un geste, un regard trop prolongé, des hommes du beau monde, qui soignent leur santé, qui se purgent, qui au plus petit rhume prennent du sirop de capillaire ou de la pâte de guimauve, vont derrière l'enclos des Chartreux, jouer à se percer le foie, le poumon, le ventre, ou du moins à s'estropier, à se crever les yeux.

Deux hommes l'épée à la main ont toujours la lanterne sur le dos.

La faute en est surtout au ministre qui tous les ans, sous prétexte de douze cents rencontres fortuites, signe douze cents lettres de grâce sur beau parchemin blanc, c'est-à-dire que douze cents fois tous les ans, il met sous son bureau la lanterne d'état.

Du temps que je n'étais pas fou comme je suis, mais seulement fou comme vous êtes, c'est-à-dire que j'éteignais ma lanterne de la même manière que vous, un homme en place me demanda la cause de ces fréquents duels. Je réfléchis, et je lui répondis que c'était la vanité immodérée de la bourgeoisie qui soufflait si fréquemment les lanternes.

En effet, lui dis-je, est-ce à nous bourgeois de faire appeler nos enfants Latour, Hauteroche, Belval? Si j'étais roi, j'imposerais aussi le franc-fief sur les noms.

Est-ce à nous de vouloir être officiers de cavalerie?

Est-ce à un avocat, lorsqu'il se marie, de se faire accompagner par le drapeau et la garde bourgeoise? Il n'en a pas le droit; il n'est pas noble, il n'est pas conseiller.

Est-ce à un marchand, quand il lui naît un enfant, de jeter des pièces d'argent ou des dragées à ceux qui crient: Compère le vilain! un marchand

doit jeter des pièces de cuivre et pas davantage.

Quand il meurt il n'a pas droit aux deux clochettes que le semonneur sonne, une dans chaque main, dans les rues, pour annoncer la mort des nobles ou des conseillers; il n'a droit qu'à une seule.

Quand il meurt, il ne doit pas avoir un flambeau à chaque côté de sa porte; ce n'est pas non plus son droit.

Mais peut-il avoir une longue file de deuil, d'hommes en manteau, en chaperon noir, de femmes en robe noire, en voile noir? Tout bien examiné, je crois qu'il le peut.

La nuit du premier de l'an, le tambour de la ville bat devant la porte des nobles, des conseillers, des avocats et des médecins : c'est bien ; mais devrait-il battre devant la porte des procureurs et des apothicaires? Non, il ne le devrait pas. Toutes les fois que je l'ai entendu, j'ai toujours enragé, et c'est, je crois, ce qui m'a fait devenir fou.

J'ai aussi toujours enragé et j'enrage encore quand je vois les procureurs et les apothicaires ou les marchands, dont le rang n'est pas plus élevé, avoir une cuisinière.

Autrefois nos bons bourgeois ne manquaient pas, à huit heures, d'aller à la messe de paroisse; aujourd'hui plusieurs vont aux Jacobins, avec le beau monde, à la petite messe de dix heures.

Plusieurs même ont dans leur bibliothèque des

livres bleus, jaunes, rouges ; je le demande, est-ce à eux à ne pas croire en Dieu ?

Suivant moi, il n'appartient pas non plus indistinctement à tout le monde d'apprendre l'histoire, la géographie.

J'en dis autant de la musique.

C'est aux nobles, aux conseillers qu'il convient d'avoir chez eux de grandes réunions, de tenir salon.

Les hommes du vingtième ou du vingt-cinquième siècle seront les maîtres de changer tout cela.

Vous croyez peut-être, continua monsieur Rubois en faisant élargir le cercle avec le pied et avec la main, que les classes inférieures n'éteignent pas aussi leur lanterne, quelquefois elles font pire ; elles la cassent.

Et, sans descendre plus bas que les artisans, je leur demanderai pourquoi ils quittent le nom de leur père pour porter celui de leur ville natale, qu'ils ont pris dans leur tour de France ?

Ce sont les notaires qui avec leurs qualifications gâtent les artisans. Ils ont scié pour les artisans le nom de monsieur ; ils les traitent et les artisans se laissent traiter de sieur.

On ne passe pas aux artisans, et je ne leur passerai pas non plus, que ceux qui n'ont ni frère, ni oncle, ni cousin prêtre, fassent étudier leurs enfants au collége royal. Je leur demanderai si c'est pour eux ou pour moi que monsieur de Saleon a institué ici les frères des écoles chrétiennes.

Je ne leur passerai qu'à grand'peine de faire peindre à la fresque leur arrière-boutique, par eux appelée la salle. Sans doute le peintre n'est pas cher; mais il faut payer.

Ce brave homme, nommé Salinier, qui ne prend que trente sous par toise de peinture, et qui gagne cependant ses six francs par jour, me racontait qu'ayant dernièrement été appelé par un maître artisan, il lui avait peint, suivant ses désirs, les personnages célèbres du temps, Voltaire, Rousseau, madame Dubarri, Turgot, l'abbé Terrai, le père Lavalette, le duc de Choiseul et le chancelier Maupeou. Le maître artisan avait été content de tout, excepté du nez du chancelier Maupeou, qu'il trouvait trop long. Vainement Salinier lui assura qu'il avait fait en sa vie plus de cinq cents nez de chancelier, et qu'il leur avait donné à tous au moins cette longueur, le maître artisan s'obstina à ce que le nez fût raccourci. Alors Salinier s'empare du balai, et non sans avoir fait un peu de peur à son critique, il nettoie en quelques coups les quatre murailles, et sort en jurant de ne plus travailler pour la canaille. Ce n'était pas le mot, j'en conviens; mais il était irrité, mais il était peintre.

Dans leur salle, nos artisans ont aujourd'hui une pendule, moitié cuivre, moitié bois, dont les poids et la verge, renfermés dans une espèce de longue bière dressée, font toute la nuit un sabbat perpétuel. Il faut qu'ils se lèvent de bon matin; par cette

considération, moi je leur passe la pendule moitié cuivre, moitié bois.

Ils ont aussi dans leur salle un violon ; moi, je le leur passe encore, pourvu qu'il soit de Mircour, c'est-à-dire qu'il ne coûte pas plus de trois francs, y compris l'archet.

Dans leur salle ils chantent quelquefois aussi les airs du pays à trois et quatre parties. Moi, parce que cela ne coûte rien, je le leur passe.

Mais je sais m'arrêter; j'entends qu'ils reprennent la lampe à cinq becs ; car je ne leur passerai pas la chandelle.

Je ne voulais pas croire que les artisans allassent au café; on m'a prouvé qu'ils allaient même au café Suisse. Je n'en demeure pas moins persuadé que c'est plutôt par vanité que par goût. Je me crois sûr qu'ils n'y sont pas à leur aise, qu'ils aiment cent fois mieux leurs grandes tavernes, dont le bruit ressemble à celui du Viaur ou de nos rivières sonores, qui dans le fond des profondes vallées roulent leurs eaux à travers les pierres et les racines.

Autrefois ils dînaient le matin et déjeunaient à midi ; c'est encore par vanité qu'ils se sont désheurés, que maintenant ils déjeunent le matin et qu'ils dînent à midi.

Par vanité encore, les derniers jours de carnaval, ils répandent devant leur porte la plume de la volaille ou du gibier mangé depuis plusieurs années.

Je ne puis du reste les accuser de vanité pour les enseignes. Les cordonniers pendent un vieux soulier, les chapeliers un vieux chapeau, les potiers un vieux pot; les tisserands, les menuisiers, les serruriers se contentent de leur bruit pour enseigne.

Je ne puis les accuser non plus de vanité pour les vêtements. Habit de serge rase, été et hiver, souliers à petites boucles de laiton, chapeau de laine le dimanche, et les autres jours deux bonnets, l'un pour rester toujours sur la tête, l'autre pour saluer, pour tenir à la main, quand un bourgeois commande ou examine l'ouvrage.

Le diable toutefois n'y perd rien; entre eux leur vanité est si grande, qu'ils ne peuvent supporter la moindre hiérarchie. Ils n'ont qu'une seule jurande, celle des perruquiers; encore lorsque le chef, appelé le lieutenant, siége sur son fauteuil de bois, il est toujours ridiculisé; et sa lanterne, quelque brillante qu'elle puisse être, est toujours réputée éteinte.

En entendant monsieur Rubois, les hommes faisaient semblant de rire; mais les femmes riaient aux éclats. Monsieur Rubois s'en aperçut. Autrefois, dit-il alors en s'adressant aux plus rieuses, j'ai vu, ce me semble, beaucoup plus de vierges sages et beaucoup moins de vierges folles.

J'ai vu que les jeunes filles tenaient mieux leur lanterne, ou, comme dit la parabole, leur lampe.

Un régiment de cavalerie est passé ici dernièrement, qui a éteint bien des lampes.

Ensuite un régiment de dragons qui en a éteint bien davantage.

Depuis longtemps le public demande des casernes; mais on ne l'écoute pas plus que s'il était fou.

La chronique des lampes éteintes est, je vous assure, fort plaisante.

Elle est toujours liée pour les filles pauvres aux pèlerinages du printemps, aux glanages de l'été ou aux grapillages des vendanges.

Et quant aux demoiselles comme il faut, elle ne l'est pas toujours aux fêtes patronales, elle l'est toujours aux fêtes des noces.

Elle l'est toujours à la danse, moins cependant aux menuets qu'aux bourrées, aux bourrées qu'aux contredanses, qu'aux valses.

Je n'ai jamais entendu parler ici de la musique de Lulli, de Rameau, de Philidor; mais cette tendre musique de Dezède, de Piccini y a soufflé bien des lampes.

Les soupirs dans un certain âge, les diamants dans un certain autre, soufflent aussi bien des lampes.

Mademoiselle, disait un jour une lampe depuis longtemps éteinte à une autre lampe qui venait de s'éteindre, vous croyez que les taches d'huile ne paraissent que sur les robes de bure; je vous assure

qu'elles se voient aussi bien sur les robes de soie, et que ces robes demeurent aussi bien au croc.

Comment, dit monsieur Rubois d'une voix plus élevée, peut-on appeler notre dix-huitième siècle le siècle des lumières, quand on ne marche que sur les débris des lampes et des lanternes?

Tout le monde était un peu décontenancé; il tardait à tout le monde que monsieur Rubois s'en allât; et quand il s'en alla, tout le monde lui fit place.

LA DÉCADE DU CHEF D'OFFICE.

Décade LXXIV.

Quoique les paroles dites dans les cuisines d'un ministre n'engagent pas la France, toutefois je m'impose une certaine réserve; mais vous êtes un bon, discret Gévaudanais, et il faut qu'avant de repartir pour la province vous sachiez un peu ce qui se passe sous la grande cape du ciel.

Celui à qui on parlait ainsi était ni plus ni moins notre Gervais, et celui qui lui parlait était monsieur La Gruatière, vieux ancien avocat de Bordeaux, qui était venu à Paris pour plaider au Parlement et qui alla souffler les fourneaux chez le ministre des affaires étrangères, par amour pour la fille du chef

d'office. La bonne mémoire de Gervais retint plusieurs parties des discours de monsieur La Gruatière encore, pour ainsi dire, tout empreints d'accent gascon.

Mon ami, dit-il à Gervais, les systèmes politiques des Etats ont une force de cohésion attractive qui les rend immortels, lorsqu'ils ont un naturel et fort système territorial. Je vais me faire encore mieux entendre, c'est-à-dire venir à l'application; et d'abord, comme il est juste, se présente

LA FRANCE.

L'Océan, la Méditerranée, les Alpes, les Pyrénées et le Rhin forment le système de son territoire. Ce système territorial a une telle force de cohésion que les plus mauvais gouvernements, les plus lourdes fautes n'ont pu, depuis plus de deux mille ans, que partiellement et temporairement déranger son système politique. De nos jours, les puissances de l'Europe ayant voulu à Pilnitz tenter, pour le disloquer, mettre en mouvement, mettre en jeu toutes leurs forces, aussitôt le territoire français, chargé de canons et de baïonnettes, s'est, par cette force attractive, par cette force de cohésion, s'est, si je puis m'exprimer ainsi, débordé dans le comtat Venaissin, le comté de Nice, le duché de Savoie, dans tous les pays de la rive gauche du Rhin, et la France est territorialement redevenue l'antique Gaule.

Remarquez bien que cette même force de cohésion s'est manifestée par soixante-treize grandes batailles, presque toutes grandes victoires remportées par la France, qui ensuite a fait ou plutôt imposé des traités à peu près traduits des antiques pages de l'histoire romaine.

Réfléchissons un peu, mon ami, sur la nouvelle diplomatie française. Tel prince paiera à la république tant de millions, tel autre livrera tant de chevaux, tant de pièces de drap bleu, de drap rouge, tant de paires de souliers; tel autre tant de ses plus beaux tableaux, tant de ses plus belles statues; tel autre fournira tant de vaisseaux de guerre; tel autre tant de mille hommes de cavalerie, tant de mille hommes d'infanterie, tant d'artillerie.

Je ne me souvenais plus, dit Gervais, que mademoiselle La Gruatière avait divorcé avec le concierge de l'ambassade russe, quand la continuation de l'allocution de son père sur la situation politique des différents Etats m'en fit souvenir.

En classant, dit-il, les puissances de l'Europe continentale d'après leur importance politique, vous mettrez immédiatement après la France cet Etat qui s'étend depuis les régions polaires jusqu'à la mer Noire, depuis la Prusse jusqu'à la Chine,

LA RUSSIE.

Vers les premières années du siècle actuel,

Pierre-le-Grand a fait, pour ainsi dire, passer ce vaste empire d'Asie en Europe, et il est devenu sous ses successeurs un colosse menaçant ces deux parties de la terre. A mon avis, on n'est pas assez effrayé de ce vaste et nouvel Etat, qui est obligé de faire traduire ses lois en plûs de douze langues, qui compte plus de quarante millions d'habitants, si soumis, si enclins à la soumission; cet empire qui, parce qu'il n'a pas de système territorial, parce que sur plusieurs parties de ses frontières il n'a d'autres barrières que ses triples files de fusils et de soldats verts, est toujours tourmenté d'un insatiable désir de s'étendre. Ici Gervais ne put s'empêcher de parler. — Que dites-vous là, monsieur La Gruatière, que la Russie n'a pas de système territorial? Elle en a sept, trois en Europe et quatre en Asie. C'est plutôt de sept histoires nationales qu'elle a besoin. Une histoire nationale définissant l'histoire par récit des faits, l'histoire nationale par récit des faits d'une nation, et nation par réunion sociale des divers états qui la composent, ferait de chacun des peuples renfermés dans chacun de ces sept différents systèmes territoriaux un seul corps de peuple national animé d'une seule âme nationale. Il y aurait sous sept différents noms sept Russies qui n'en seraient pas moins une dans leur obéissance envers leur empereur, qu'elles rendraient sept fois plus puissant. Cet empire, tant qu'il serait bien gouverné, serait indivisible; mais aussitôt qu'il le

serait mal, évidemment mal, il est vraisemblable que chacun de ces systèmes se déclarerait plus tôt ou plus tard indépendant; d'où il résulterait deux biens, pour la Russie celui de son bonheur intérieur, pour l'Europe la sécurité que lui donnerait la grande Russie divisée en sept; et d'ailleurs, dans la suite des siècles, je défie les hommes et les temps de ne donner à la Russie qu'un seul système territorial, et de ne pas lui en donner sept. C'est la nature qui dessine les Etats, et leurs systèmes territoriaux qui font leur identité, leur force, comme l'histoire nationale fait leur caractère, leur âme, leur durée, leur vie.

Ainsi soit, du moins quant à la division en sept Russies, dit monsieur La Gruatière, car malgré moi je vois sans cesse ce géant ombrageant l'Europe et l'Asie, se dressant pour ainsi dire sur ses sept territoires, s'armant de ses sept populations, retomber sur l'Europe, s'efforcer de l'engouffrer, de se l'incorporer, comme elle a engouffré et s'est incorporé la moitié d'un grand état voisin.

LA POLOGNE,

Ce beau royal patrimoine des Jagellons a pour longtemps disparu des espaces historiques, et ce n'est pas à faute d'un beau et remarquable système territorial. Au reste, le nom de Pologne est gravé dans tous les cœurs, et, aux premières dissensions

universelles, les parts de ce territoire se réuniront, et ce peuple se rejoindra au milieu des tempêtes.

Un jour, continua monsieur La Gruatière, je regardais au nord la carte de l'Europe, et de prime abord j'accusais la nature d'avoir dédaigné de donner un système territorial à la Suède; mais bientôt je reconnus mon erreur.

LA SUEDE,

Ce grand territoire, adossé aux limites septentrionales du monde habitable, et des autres côtés baigné ou par la mer ou par les grands lacs, les petites mers de ses frontières orientales, la Suède de la nature n'est pas la Suède des cartes qui se trouve à l'ouest encadrée par la Norvége et à l'est par plusieurs dents du territoire russe; mais tous ces grands rois qui ont si glorieusement défendu leur Suède, ce Gustave-Adolphe, ce Charles XII, ce Gustave III qui, hier encore, faisait sur terre et sur mer briller son épée jusque sous les fenêtres de Catherine-la-Grande, où sont-ils? J'aime d'ailleurs les Suédois, qui ont un gouvernement représentatif, qui ont fait avec leur roi un pacte social; j'ai donné volontiers mon plus jeune fils à la fille du concierge de l'ambassade; mais j'entends, dis-je en riant, que la Suède saura mieux qu'elle l'a su que la nature lui a aussi dessiné un bon système territorial qui est encadré par les mers intérieures, ex-

térieures. Si on lui prend, si on lui a pris, il faut qu'elle reprenne. Il n'y a pas de prescription contre les éternelles délimitations ou territoriales dotations de la nature. Du reste, avant de contracter cette alliance, je consultai un peu les cuisines de trois ambassades, celles de l'Angleterre, de la Prusse, de l'Autriche, comme la France les plus sûres amies de la Suède.

LE DANEMÂRCK

n'a guère que deux millions et demi de population, à peu près celle de la Suède; le système territorial du Danemarck est ni plus ni moins le Jutland et l'île de Séeland, deux bonnes boutiques sur le passage marchand du Sund. Le Danemarck n'a pas d'ennemis. Tout le monde l'aïme, surtout en France, où un marchand de la plus belle rue de Paris n'a trouvé rien de mieux, pour s'attirer la vogue, que de prendre pour enseigne le portrait du roi de ce pays.

Monsieur La Gruatière poursuivit : Je suis convaincu maintenant qu'une histoire nationale, définissant la nation, la réunion sociale des divers états, est nécessaire à chaque nation : à votre tour êtes-vous maintenant convaincu qu'un système territorial est nécessaire aussi à chaque nation, et que la nature le lui a donné?

Oh! par exemple, ajouta-t-il, qu'il est beau le système territorial formé par la mer Baltique, la

mer Adriatique, l'Oder et le Rhin! Les géographes, avant la grande révolution française, écrivaient dans ce vaste et bel espace, L'EMPIRE, LE SAINT-EMPIRE : dans les nouvelles cartes c'est tout simplement

L'ALLEMAGNE.

Alors que cet état portait le nom d'Empire ou de Saint-Empire, il était divisé en six cents que grands, très grands, que petits, très petits états. Je n'ai jamais pu concevoir comment, dans un si long espace de temps qu'a duré le Saint-Empire, si follement composé, si sagement, si ingénieusement réglé, les pays démocratisés, démocratiques, n'en ont pas démocratisé les pays aristocratiques, de même que les démocraties anglaises de l'Amérique ont démocratisé ou démocratisent les aristocratiques régions espagnoles, de même que les aristocraties de Gênes, de Venise, de Florence ont, il y a quelques siècles, aristocratisé toutes les démocraties de l'Italie. Quoi qu'il en soit, ce qui prouve l'excellent sens de ces blonds habitants de l'antique Germanie, c'est que toutes les opinions sociales, tous les gouvernements se sont compatis dans cette bonne pacifique terre maternelle, l'Allemagne.

Ce grand empire n'a cessé, depuis la paix de Westphalie, d'aller en décroissant. Semblable à ces vieilles forteresses qu'on voit encore sur le bord de ses fleuves, il tombe en ruine. Peut-être ne

subsistera-t-il pas un siècle entier. Les états dont maintenant il est composé n'ont plus de lien, et tout nouvellement les traités sur la ligne de neutralité des cercles du nord viennent de rendre une moitié de l'Allemagne étrangère à l'autre. Les princes laïques demandent, à leur profit, la sécularisation des états ecclésiastiques. Voilà toute espérance de rétablissement ôtée aux électeurs de Trèves, de Cologne et de Mayence. En s'enfuyant sur la rive droite, ils ont pour toujours laissé tomber leur mitre dans le Rhin.

Le chef d'office poursuivit : Je suis né, me dit un jour en causant un aimable jeune homme, dans un état dont la forme géographique est celle d'une grande araignée, c'est

LA PRUSSE.

Le territoire de cette monarchie toute nouvelle peut être facilement coupé. Elle n'a pour sa défense ni système naturel ni système de places fortes. Elle n'a qu'une population de dix millions d'hommes, un trésor et une armée. Jusqu'à tant que la Prusse se soit accrue, arrondie en Allemagne, sa fortune sera fort chanceuse. Suivant les politiques, le cabinet de Berlin a deux grands projets : les sécularisations des anciens états ecclésiastiques, la création de nouveaux électorats protestants. Par l'un, il veut s'agrandir ; par l'autre,

il veut parvenir à l'Empire. Le vieux Frédéric semble s'agiter dans son mausolée de marbre; son épée repose, mais de temps à autre son génie revit dans le conseil. Aujourd'hui la Prusse n'est pas à se repentir d'avoir fait la guerre à la France, de ne pas l'avoir faite à la Russie. Ces paroles me plurent. Monsieur, dis-je au jeune Prussien, je vous donne ma fille dont il paraît que vous êtes charmé. Je ne suis pas moins charmé de vous. Je me suis depuis repenti de m'être allié à la rôtisserie de l'ambassade prussienne; car j'ai vu depuis qu'il n'était pas très clair que le gouvernement Prussien aimât les Français et qu'il haït les Russes.

L'AUTRICHE

doit être citée comme un des empires destinés à conserver toujours une grande puissance. Combien de fois depuis Ferdinand Ier, surtout depuis notre révolution, n'a-t-on pas dit que c'en était fait de cet état! Et voilà qu'il échange la Belgique et la Lombardie, pays éloignés, mal liés au centre de sa puissance, extrinsèques à son système territorial contre de beaux pays qui en sont limitrophes, qui lui donnent une marine. Il faut avoir vécu jusqu'à nos jours pour voir un empereur régner à Venise, où certainement il régnera longtemps. Maintenant la monarchie autrichienne, peuplée de vingt-cinq millions d'hommes, me paraît

plus que jamais solidement assise. Entourée de chaînes de montagnes qui la protégent de tous côtés, elle forme comme un bloc dur et compacte, que ne pourraient briser plusieurs siècles de guerre. Sous un autre rapport encore cet état me semble indestructible; car, bien que réunis sous un même sceptre, les Autrichiens, les Bohémiens, les Hongrois, les Polonais, les Vénitiens sont des peuples étrangers les uns aux autres; point de centre de ralliement, point d'unité d'insurrection. Si Louis XVI eût eu deux capitales, il régnerait encore; et l'empereur en a au moins cinq. Ce sont là bien des considérations pour que je me félicite de m'être allié avec le concierge des bureaux de la chancellerie autrichienne. Mon ami, dis-je au jeune et blond concierge, loin de moi la crainte que vous vous conduisiez mal envers la gentille épouse que je vous donne; mais que votre nation se conduise bien envers la France, que votre ambassade ne quitte plus Paris, car je n'aimerais pas volontiers à avoir ma nièce à Vienne.

Je le disais l'autre jour au serdeau, où certes j'avais invité bien des gens de plusieurs ambassades, et je n'étais pas fâché que d'en bas cela remontât en haut, comme quelquefois cela arrive. Je disais que tous les princes allemands devraient reconnaître pour chef le roi de Prusse, qu'il n'y avait d'autre moyen de prévenir la dislocation de cette étonnante confédération de bourgeois, de

princes, de gentilshommes, de seigneurs et de rois. Je disais ensuite que la Prusse rende la Pologne à la Pologne; que l'Autriche rende la Pologne à la Pologne, qu'elles donnent l'exemple à la Russie, et qu'elles la forcent à le suivre. Et comme on m'écoutait dans un profond silence, j'ajoutai :

LA TURQUIE,

autant vaudrait dire la plus belle partie de la terre conquise par la barbare nation des Tartares osmanlins, qui s'y sont étendus comme une plaie hideuse sur le plus parfait système territorial du monde : ô honte! Qu'on traite la Turquie comme un électorat ecclésiastique, et qu'on la partage, et qu'on la cède ou qu'on la donne : à qui? Au duc de Bavière, à l'électeur de Hanovre, au duc de Wirtemberg qui donneront ou qui céderont leurs états au roi de Prusse.

LA SUISSE

a bien au nord et à l'est ses montagnes un peu allemandes, au sud ses vallées un peu italiennes; mais ses lacs qui réfléchissent ses grandes villes françaises sont français; mais en général la Suisse se dit et peut se dire française. Combien elle est heureuse de notre révolution! à qui a-t-il tenu qu'elle ne lui ait coûté ni une goutte de sang ni une larme? Le système territorial de la Suisse est

peut-être le plus fort; il est assis sur les hautes montagnes, sur les sources des grands fleuves, d'où il résulte que les Suisses sont les portiers de la France, de l'Allemagne et de l'Italie. Il y a quelques années qu'ils ont ouvert aux Russes qui à la vérité frappaient fort, et aux Français qui frappaient encore plus fort. Si la vertueuse grande famille helvétique, cerclant de baïonnettes ses hautes régions, faisait respecter sa neutralité armée, elle pourrait se donner souvent le rôle d'arbitre de l'Europe, et s'élever au plus haut degré de considération.

L'ESPAGNE

s'offre actuellement à moi. Mon fils aîné, fort amoureux des yeux vifs des Espagnoles, entra un jour dans mon cabinet et me parla ainsi : Le système territorial de l'Espagne est une île par l'Océan, une île par la Méditerranée, et peut-être encore plus une île par les Pyrénées; il est parfait; je le disais hier au soir à la fille du majordome de l'ambassade d'Espagne; elle écoutait avec un sourire, une grâce qui vous auraient gagné : allons la demander à son père. Eh bien! répondis-je, allons!

Mon père, me dit mon fils puîné,

LE PORTUGAL

fait partie du même système; car les rois des

deux états s'allieront et à la longue finiront par allier, par confondre leurs royaumes. La fille de l'argentier de l'ambassade en est convenue sans contester; allons aussi la demander à son père. — Allons!

Brave Gévaudanais! vous voyez bien que j'ai encore à parler. Vous saurez que j'ai encore trois nièces à marier. Les deux plus jeunes sont les plus jolies, les plus spirituelles; un jour elles entrent chez moi, tenant un bouquet. Mon cher oncle, un estafier de l'ambassadeur de la république cisalpine et un autre estafier de l'ambassade de Naples aspirent à l'honneur de votre alliance; ils ont des sentiments bien français, ils parlent bien français.

L'ITALIE

n'a pas, nous ont-ils dit, à envier un bon système territorial à l'Espagne. Nous n'avons donc pas laissé nos deux estafiers sans quelque espoir. Tant pis, mesdemoiselles, je n'aime pas que les nations débordent hors de leur système territorial. Les Français, comme leurs grands-pères les Gaulois, leurs pères les Français de François Ier, ont passé les Alpes; ils les repasseront. En attendant, je veux vous donner les deux puînées, à deux jeunes gentilshommes ou à deux jeunes gens faisant les fonctions de gentilshommes dans les ambassades de Sardaigne et de Naples, et je veux donner

votre aînée au caudataire de monseigneur le légat.

Dans l'espoir que la paix se ferait à Amiens, je donnai ma cousine, issue de germain, au chauffecire de la chancellerie hollandaise, et ma fille la plus jeune au sommelier de la légation anglaise.

LA HOLLANDE,

à dire la vérité, n'a pas, il s'en faut bien, un bon système territorial. Un haut bourrelet d'entourage, semblable à ses digues, lui serait nécessaire contre les inondations des armées prussiennes, allemandes ou françaises. Mais au côté opposé, elle est fossoyée par la profonde mer océane.

L'ANGLETERRE

est de même fossoyée par les mers occidentales de l'Europe ; elle est en même temps défendue, comme la Grèce, par ses murailles de bois, par ses châteaux à trois ponts vomissant le plomb et le fer à deux, trois mille lieues de ses côtes.

Monsieur La Gruatière, lui dit Gervais, pardonnez ma franchise, tous les secrets que vous m'avez d'abord annoncés sont ceux des cartes géographiques. Eh ! mon brave Gévaudanais, répondit monsieur La Gruatière, depuis que les nations ont des tribunes et que les tribunes des nations sont les tribunes des communes anglaises, les plénipo-

tentiaires des congrès n'ont guère à mettre sur table que les cartes de géographie. — Mais c'est montrer son jeu. — Depuis la révolution française nous sommes, ou plutôt les diplomates sont presque toujours obligés de montrer le jeu; car, en vérité, moi, simple chef d'office, dont les fonctions se bornent à ce que la France soit honorablement représentée à table, j'ai bien tort de me mettre ici pour quelque chose. Mais, reprit Gervais, dans ce que vous m'avez dit, où est le système des rapports internationaux que je voudrais ne pas ignorer pour savoir ce qui se passe sous la grande cape du ciel? — Un mot suffit. Les états à constitution représentative d'un côté, les autres états de l'autre. — Je ne suis pas plus instruit, et je me doute qu'il y a en outre d'autres rapports, qu'il y a des rapports d'amitié tels que ceux entre la France, la Suède, le Danemarck et la Pologne; qu'il y a des rapports opposés, tels que ceux entre la France et la Russie; qu'il y a des rapports de rivalité, tels que ceux entre la France et l'Angleterre; qu'il y a aussi des rapports de ces divers genres entre la France et les peuples que je n'ai pas nommés. Je me doute enfin que ces rapports sont muables. — Fort muables. Et voulez-vous que je vous fasse contre la France une grande ligue actuellement probable? ce sont tous ou presque tous les états qui l'entourent et qu'elle ne s'est pas incorporés; telle est la ligue générale de notre temps. La ligue générale des temps futurs

sera au contraire celle-ci : la Russie, je le suppose, et ma supposition n'est malheureusement pas inadmissible, la Russie a mangé une grande partie de l'Europe orientale entre ses deux grosses dents de Pétersbourg et d'Odessa ; alors l'Europe occidentale, réveillée, effrayée, échelonne ses forces militaires depuis le Tage jusqu'au Niémen, et divise successivement ses grands corps d'armée. Au nord, la Prusse et la France ; car, bien que le gouvernement russe et le gouvernement prussien soient alors, comme actuellement, amis, les deux peuples sont et resteront ennemis. Derrière la Prusse, l'Allemagne et la France ; au midi, l'Autriche et la France. Derrière l'Autriche, l'Italie ; mais en tête sera la Pologne, que le bon sens des siècles futurs reconstruira, ressoudera par de nouvelles combinaisons, par des dédommagements répartis à ceux qui la possèdent, en même temps que l'artillerie des vaisseaux anglais et hollandais ira briser, dans le golfe de Finlande et dans la mer Noire, ces deux grosses dents molaires. — Vous voilà bien irrité pour un chef d'office, monsieur la Gruatière, lui dit Gervais en le quittant ; ne vaudrait-il pas mieux faire bonne chère aux ambassadeurs russes, et les gagner par vos sauces?

LA DÉCADE DU BAN ET DE L'ARRIÈRE-BAN.

Décade LXXV.

Toute ma vie, jusqu'à onze heures de ce matin, j'avais cru que la dernière année de la convocation de notre plus antique milice, le ban et l'arrière-ban était de l'année 1674, et que son histoire finissait là, mais en feuilletant encore j'ai trouvé qu'il avait été convoqué sous Louis XV dans les provinces du Poitou et de l'Aunis. Ce matin il m'a pris envie de jeter ces mots dans notre cercle devenu un peu silencieux. Une personne m'a répondu : Je ne sais, Monsieur, en quelle année de notre siècle on a cessé de convoquer le ban, mais je sais qu'à l'avenir, et pour l'éternité, on ne le convoquera plus, car depuis la Révolution il n'y a plus de fiefs, d'arrière-fiefs, partant plus de ban, d'arrière-ban, et tant pis, car pour les plaisirs de la conversation, pour la variété des gazettes, j'ai regret aux choses singulières.

LA DÉCADE DES SOLDATS PROVINCIAUX.

Décade LXXVI.

O fortune! ô sort! ô regrets! nous avons donc laissé mourir ce bon, ce jovial monsieur Villeneuve qui par les bruyants éclats de voix de ses vieux commandements militaires animait sans cesse nos bocages!

Monsieur Villeneuve avait été capitaine de soldats provinciaux. Il avait soixante-onze ans, il vivait moins dans le présent qu'il revivait dans le passé. Quelquefois, lorsque dans nos promenades la conversation le ramenait à une des intéressantes scènes de sa vie qui étaient les grandes et solennelles parades de sa compagnie, le souvenir en revenait si vivement à sa mémoire et à sa bouche que souvent il ne pouvait s'empêcher de la représenter en faisant parler les autres, en se faisant parler lui-même, en s'agitant, en prenant la place que les autres y avaient, celle qu'il y avait lui-même.

Un matin du printemps dernier nous traversions les belles pelouses qui, à l'Orient, bordent en dehors l'enclos de la Dômerie; quelqu'un dit à monsieur Villeneuve: Capitaine! vous deviez avoir dans votre état quelquefois bien du loisir; Ah! répon-

dit-il, et quelquefois aussi bien du travail : par exemple, au printemps, dans la saison où nous sommes, voilà les maires, les syndics, les marguilliers, enfin les chefs des municipalités ; les voilà qui nous amènent les jeunes gens pour les faire tirer au sort. Il se passait des scènes : ah ! par exemple, la première, celle des exemptions, me revient d'abord.

Allons ! mes enfants ! nous allons tirer le sort. Rangez-vous, rangez-vous ! mais, avant tout, quels sont ceux ici qui se prétendent exempts de service ? — Je suis de Paris. — Vous n'irez pas à la guerre. — Je suis clerc tonsuré. — Vous n'irez pas à la guerre. — Je suis noble. — Vous n'irez pas à la guerre. — Je suis fils de conseiller du roi. — Vous n'irez pas à la guerre. — Je suis domestique de clerc, de noble, de conseiller. — Vous n'irez pas à la guerre, l'ordonnance ne le veut pas. — Je suis fils aîné d'avocat, je suis fils aîné de fermier, je suis fils aîné de laboureur. — Vous n'irez pas à la guerre. — Je suis collecteur. — Vous n'irez pas à la guerre, on ne peut tenir et l'épée et la bourse.— Je suis maître d'école. — Vous n'irez pas à la guerre ; on ne peut non plus tenir et la férule et l'épée. — Je suis malade. — Ce n'est pas vrai, monsieur ! il se porte mieux qu'aucun de nous ! — Taisez-vous, laissez parler le médecin, le chirurgien.

Bon ! il ne reste plus ici que des jeunes gens valides. Mes amis ! voyons lesquels d'entre vous le sort

désignera comme les plus braves : je vois en même temps le greffier; il s'avance. Monsieur le commissaire, voilà les billets ! ils sont en nombre égal à celui des jeunes gens de cette élection. Je les ai faits tous semblables, et je défie qu'on puisse sans les ouvrir distinguer les billets blancs des billets sur lesquels est écrit *soldat provincial.* J'aurais pu, comme dans plusieurs autres subdélégations, faire tirer des boulettes d'ivoire blanche, correspondantes aux billets blancs ; d'autres d'ivoire rouge, correspondantes aux billets écrits, dits billets noirs ; mais j'y ai renoncé de crainte d'être appelé philosophe, nom aujourd'hui si commun. — C'est bien! très bien! allons! courage, mes amis ! hardi ! la main au chapeau ! et que celui qui le tient l'élève, suivant l'ordonnance, à la hauteur des têtes. — Billet blanc ! billet blanc ! billet noir ! — A un autre ! — Billet noir ! — A un autre ! Point de pleurs, mes amis, au contraire, réjouissez-vous ! Vive la gloire ! vive le roi ! A cette heure tout est fini : qu'on procède aux signalements ! A cette heure sortons ! — Monsieur le commissaire, un mot ! — Qu'est-ce ? — Nos jeunes gens se sont cotisés, chacun a mis un, deux écus de six francs dans le chapeau ; il y a là plusieurs gaillards qui ont plus de courage que d'argent, qui pleurent de ne pas être tombés au sort et qui prendraient la place de ceux qui pleurent d'y être tombés. — Morbleu ! l'ordonnance proscrit ces pactes, l'ordonnance ! l'ordonnance ! — Monsieur le commissaire,

mais par l'entêtement de l'ordonnance il arrivera que les mauvais soldats partiront, que les bons resteront et que le roi sera mal servi. — Oui! oui! il peut en être quelque chose, il peut y avoir quelque chose de vrai dans ce que vous dites. Je réfléchis; je vois; eh bien! je fermerai les yeux; qu'on fasse; je laisserai faire. Monsieur le marguillier, souvenez-vous que vous devez huit francs par soldat provincial, trois pour le soldat, cinq pour le commissaire, pour ses frais de recrutement.

Vous me croyez quitte, libre, ah! ah! ma levée de soldats provinciaux est rassemblée et même un peu exercée. Je lui fais porter provisoirement mon nom : je la vois qui parade : Compagnie de Villeneuve! en avant! marche! alte! tambour! un ban! — Oh! venez, ce sont les miliciens! ce sont les miliciens! — Les miliciens? badauds! vous mériteriez d'être bourrés, crossés. Apprenez que depuis 1771 le roi a voulu qu'il n'y ait que des soldats provinciaux. Compagnie de Villeneuve! demi-tour à droite! front! alignement! Soldats! sentez votre dignité! Ne vous laissez pas non plus appeler culs blancs! Savez-vous pourquoi ce nom? parce que vos revers, vos retroussis sont de drap blanc; mais vous portez, comme l'infanterie, le collet et les parements de couleur; votre chapeau est de même bordé d'un galon blanc; le chapeau de vos officiers est comme ceux des autres officiers bordé d'un galon d'argent; les insignes de vos officiers et

celles des autres officiers sont les mêmes. Les régiments d'infanterie se disent régiment de Lyonnais, de Limousin, d'Auvergne, de Querci; nos régiments se disent régiment provincial de Lyon, de Limoges, de Clermont, de Montauban; enfin, comme à l'infanterie, l'Hôtel royal des Invalides vous est ouvert à votre retraite, et, de plus que l'infanterie, vos champs sont temporairement exempts de taille.

Amis! que l'histoire militaire vous élève l'âme; qu'elle vous dise qu'à la guerre de 1741 vous aviez cent cinquante bataillons sur pied; qu'elle vous dise qu'en 1771 vous formiez quarante-sept régiments d'où l'on tirait quarante-sept compagnies de grenadiers postiches ou grenadiers suppléants des quarante-sept compagnies des grenadiers royaux faisant partie de la maison du roi, de la maison du roi, l'entendez-vous? Eh! c'est dans les rayons de tant de gloire qu'un malin poëte et un musicien plus malin sont venus prendre le soldat provincial, sous le nom de milicien, et l'ont bafoué sur le théâtre, en *ré*, en *mi*, en *fa* majeur, mineur, sur tous les tons. Mais vous me direz que dans cet opéra le milicien s'engage, tandis qu'il est contre la vérité qu'un milicien puisse s'engager. Au reste si, en France, on se moque parfois du milicien, on se moque bien plus souvent de l'histoire.

LA DÉCADE DU PRIEUR DE SAINT-JEAN.

Décade LXXVII.

Qui diable, à la plus belle heure de l'après-midi, eût deviné aujourd'hui que notre société, plus brillante qu'à l'ordinaire, se serait toute rassemblée dans la tour la plus délâbrée de la domerie? Le capitaine des vétérans d'Aurillac s'y trouvait; et, personne ne disant rien, il s'est pris à dire : Messieurs, je ne suis pas né parmi vous; je n'en suis pas moins cependant d'un pays où il y a aussi des gens honnêtes; et si personne, dans notre état surtout, ne sait où il va, où il ira, je sais du moins, quant à moi, d'où je viens et d'où je suis venu.

Messieurs, a-t-il continué, je suis poitevin; je suis né au village; je suis fils d'un notaire. Mes parents, qui m'aimaient beaucoup, voulaient que je fusse prêtre. Ils me firent donner un petit prieuré, du titre de Saint-Jean, doté de trente ou quarante francs de revenu aux bonnes années; et on m'appela, et même aujourd'hui, malgré mon uniforme et mes moustaches, on m'appelle encore le prieur de Saint-Jean. Je fus envoyé à Poitiers pour apprendre la philosophie; je n'y appris qu'à trouver jolies les jeunes filles.

Le prieur est enfermé dans un four.

Il y en avait une qui était vraiment une beauté; elle demeurait derrière le collége. Pour la voir, je prenais, comme on dit, le chemin de l'école, c'est-à-dire le plus long; je faisais tous les jours le tour du collége et, toutes les fois que je passais, mes yeux lui parlaient un langage si clair que les siens ne manquaient jamais d'y répondre. Une fois l'amant en titre nous surprit. Il devait épouser dans peu cette jeune fille; imaginez ses alarmes. Il va trouver son cousin, fameux recruteur de notre ville, connu sous le nom du sergent d'Aquitaine, et lui confie qu'il a un rival qui lui donnait de l'inquiétude. Le sergent d'Aquitaine lui promet paix et tranquillité pour le jour même.

En effet, comme je marchais dans la rue, il m'aborde, me dit que je suis de sa recrue, me le soutient. Je conteste. On ne me répond pas; on m'arrête; on m'enlève; on m'emmène dans une vieille maison d'un quartier perdu, où je suis étroitement renfermé, hors de tout secours.

Quand je me vis seul, ma surprise, mon étonnement, ma rage redoublèrent. Peu à peu je parvins cependant à reprendre mes sens, et alors je me demandai s'il était vrai que je ne rêvais pas; si je n'avais pas été saisi au collet et vigoureusement secoué par ce sergent bredouilleur; si tous ses bre-

douillements n'avaient pas couvert toutes mes raisons; si je n'étais pas enfin dans *un four?* Je minutai verbalement une lettre au maire, une autre à l'intendant, une autre au ministre. Dans toutes, je concluais à ce que le sergent d'Aquitaine fût pendu plus tôt que plus tard pour l'honneur de la philosophie. Le lendemain, de fort bonne heure, j'entends quelqu'un ouvrir la porte : c'était le sergent d'Aquitaine qui entre, tenant dans sa main du papier, de l'encre et une plume. A sa vue ma fureur se rallume; je l'accable d'injures; je tâchai même par surprise de tirer son épée; mais j'avais en tête un homme de guerre, il me saisit lui-même mon bras, me fait tranquillement rasseoir sur ma chaise, s'assied vis-à-vis de moi, et me dit : Mon cher abbé, je vous parlerai en ami; faites de bon gré ce qu'il vous faudrait faire par force. L'amant de votre maîtresse et son frère et, si ce n'est pas assez, son cousin et son ami sont sûrs de vous avoir vu boire à la santé du roi et mettre sur votre tête le chapeau du régiment. Notre coutume est de nous contenter d'un seul de ces deux engagements. Comme cependant vous n'êtes pas un simple paysan sans défense, vous pourriez à toute force parvenir à vous tirer de nos mains, surtout par le bon vouloir du capitaine au compte duquel est encore la compagnie, quoique dans les autres régiments de France le roi vienne de se charger du recrutement; mais vous vous en repentiriez. Croyez-m'en, vous ne

serez jamais un bon ecclésiastique; vous aimez trop les demoiselles, tandis que vous serez un bon soldat. Voilà cent francs au lieu des trente francs que le roi passe, et, ce qui vaut encore mieux, vous avez la promesse d'être fait chasseur dans trois mois, grenadier dans six. Vous viendrez à votre retour voir votre belle ou une plus belle; allons, montrez votre bravoure, signez et partons. Ma colère tout à coup tomba; ce bredouilleur réussit à me persuader, et, pour tout vous dire, je n'étais pas au dedans de moi fort fâché de me voir chassé, l'épée à la main, d'un état pour lequel je ne me sentais pas né. Je pris l'argent d'une main, je signai de l'autre et nous sortîmes.

Le prieur part avec la recrue.

Au bas de l'escalier, de nombreux et joyeux camarades m'attendaient. Un d'eux me prit d'abord sous le bras, ainsi et de la même manière qu'à Paris les soldats conduisent tendrement à la police les filles qu'on a arrêtées. On craignait sans doute que j'eusse envie d'aller encore faire le tour du collége. Nous partîmes, nous marchâmes, nous bûmes, nous chantâmes pendant onze jours; le douzième, nous arrivâmes.

Vous me plaignez peut-être d'avoir été jeté, dans ma première jeunesse, parmi des gens grossiers, sans fortune, sans éducation; car c'est une erreur

de bien des personnes qui croient qu'avant la révolution les soldats sortaient des derniers rangs de la société. Rien, je vous assure, n'est plus faux; notre recrue était à peu près composée comme toutes les autres. Il y avait plusieurs étudiants comme moi; il y avait même des nobles; sans doute il y avait aussi beaucoup plus d'artisans et de paysans, parce que, dans la société, il y a aussi beaucoup plus d'artisans et de paysans. En somme, ce mode de recrutement était bien supérieur à vos tirages au sort, à vos désignations, à vos fauchaisons de réquisition et de conscription; car de même que l'inscription libre des volontaires du commencement de la révolution, il délivrait la société des soldats souvent si mal placés dans son sein par cela même qu'ils le sont bien dans les rangs d'un régiment. Remarquons encore qu'alors la taille du soldat était de cinq pieds deux pouces, tandis qu'aujourd'hui elle n'est que de cinq pieds. Il est à remarquer aussi qu'alors, pas plus qu'aujourd'hui, on ne tenait les promesses de la loi, on ne donnait des congés en temps de guerre; la durée du service avait d'ailleurs varié de trois à huit ans.

Le prieur est habillé de blanc, ensuite de bleu.

Dès que nous fûmes arrivés, on nous voua tous au blanc qui, depuis l'année 1762, était la couleur

uniforme de tous les régiments d'infanterie, comme ensuite le bleu l'a été après l'année 1794. Je remarquerai que nos cheveux étaient d'ailleurs, d'après l'ordonnance, bouclés de chaque côté sur l'oreille, et que, par-derrière, ils étaient renfermés dans une petite bourse de taffetas noir appelé *crapeau*. Le dimanche, les jours de parade, nous étions poudrés à blanc.

D'abord il n'y eut rien que je ne trouvasse bon, excellent et parfait ; ensuite je trouvai à dire à tout Je trouvai à dire à notre habit militaire : suivant moi, en temps de guerre il aurait dû être de peau, le poil en dehors, et, en temps de paix, de drap gris, la couleur la moins salissante, la moins coûteuse, la plus solide. Je trouvai à dire à la coiffure; au lieu du chapeau de salon, du chapeau à trois cornes, ou du chapeau de théâtre, du schakos qui vous laisse encore la tête plus exposée aux injures de l'air, j'aurais voulu une espèce de casque en feutre, qui, à volonté, eût pu se rabattre sur le cou et les épaules. Je trouvai à dire à la chaussure; au lieu des guêtres, des souliers, j'aurais voulu des culottes plus longues, des chaussons d'un cuir doux, passé à la graisse, et des bottines, cloutées entre les deux semelles. Je l'aurais voulu alors; je le voudrais encore aujourd'hui.

Le prieur est armé.

Les premiers jours, je maniais les armes avec plaisir, avec enthousiasme. Elles me parurent bonnes et belles. Bientôt j'aurais voulu aussi les réformer; je commençais par la cavalerie, qui en avait le plus besoin.

Pour moi, le mousqueton était inutile aux cavaliers, et sans doute depuis, il l'a été aussi pour d'autres, car il vient de leur être ôté. L'arme du cavalier ne peut guère aujourd'hui être que le sabre, et du sabre il ne peut guère y avoir que la pointe de redoutable. Je donnais au premier rang un sabre droit de trente ou trente-six pouces de long, et au second rang la lance. On nous a bien conté que les hommes se sont affaiblis, mais jamais on ne nous a conté qu'il en fût de même des chevaux, et je ne pouvais concevoir pourquoi ils ne portaient plus un cavalier fort au lieu d'un cavalier faible, un cavalier cuirassé au lieu d'un cavalier qui ne l'était pas. Fort bien, vous disait-on, et vous dit-on encore, ce serait comme autrefois. Oui, vraiment; mais faut-il donc plus mal faire pour ne pas faire comme autrefois?

Quant à l'infanterie, les sabres des chasseurs et des grenadiers me parurent et me paraissent encore aujourd'hui également ridicules. A mon avis, notre fusil avait bien des défauts; il était un peu

trop long, je le raccourcissais ; pas assez gros, pas assez fort, j'en fabriquais le canon plus court, plus épais; et dans les derniers temps, l'année passée ou même cette année-ci, j'en ai changé la chanceuse batterie à pierre contre la nouvelle batterie à piston, dont le modèle, j'en suis sûr, a été présenté au célèbre Carnot, et dont le prix ne devait pas s'élever au-dessus de dix-huit ou vingt francs, prix commun de nos bons fusils de munition. Je le fabriquais avec une baguette d'acier également grosse par les deux bouts, et avec une baïonnette plus longue et plus forte que celle de l'immuable modèle de 1777. Ce n'est pas tout, je rendais le sac du soldat plus leger, et je l'aplatissais. Pendant la marche, il était enroulé et porté par-derrière ; pendant le combat, il était déroulé et porté par-devant, en forme de sac-cuirasse, au bas duquel était attachée une pochette de cuir qui renfermait les cartouches. Je me débarrassais de la lourde giberne, car la baïonnette demeurait ou droite ou renversée au bout du fusil. Qu'on me réponde, si l'on peut, quelle raison a donc eu notre siècle pour avoir allégé les gens à cheval et alourdi les gens à pied? Voyez marcher aujourd'hui les fantassins avec leur giberne, leur sac, leur blouse, leur casque ou bonnet de parade sur le dos, vous diriez d'un régiment qui en porte un autre.

Le prieur est soldé.

Tandis que la ration de pain, de viande, n'avait pas varié depuis plusieurs siècles, la solde n'avait de mon temps cessé de s'élever. J'ai vu en 1776 le soldat payé à cinq sous huit deniers; je l'ai vu ensuite payé à six, à sept, à huit sous.

Le prieur fait l'exercice.

Bientôt on nous exerça d'abord à marcher à toutes sortes de pas, dans toutes sortes de directions, dans toutes sortes de rangs; j'aurais voulu qu'on nous eût aussi exercés à gravir les revers des montagnes, qu'on nous eût exercés au saut. Ensuite vint le maniement des armes; je trouvai que notre feu à la prussienne était plus brillant que meurtrier. J'aurais voulu qu'on nous eût appris aussi à porter et à parer des bottes à la baïonnette.

Dans mon collége, j'avais été un des grammairiens les plus exacts et les plus corrects. Je trouvai quelquefois à dire à notre langue militaire: Qui vive! pour qui vit, qui va là ; appuyez sur la droite, sur la gauche, pour : serrez-vous sur la droite, sur la gauche. Je faisais bien d'autres observations sur notre langue, d'ailleurs nécessairement une des mieux faites, des plus concises.

Le prieur est fait caporal, sergent, officier.

Que je vous parle maintenant des effets de la révolution dans notre état. Un beau matin elle vint se présenter gracieusement à nous soldats; elle nous porta les nouveaux journaux qui nous appelaient messieurs les soldats, qui nous appelaient les défenseurs de la patrie, les braves par excellence, qui nous faisaient des politesses, qui nous louangeaient de toutes les manières. Dès cet instant la voix de nos officiers et de nos sous-officiers s'adoucit, changea, en même temps que sur la porte des édifices et des jardins publics on leva l'humiliante consigne: *Ni chiens, ni filles, ni laquais, ni soldats.*

La révolution ne se présenta pas si gracieusement à nos officiers; ils prirent de l'humeur et émigrèrent, tant nobles que non nobles; car, malgré l'ordonnance du maréchal de Ségur, un grand nombre étaient, sans qu'ils s'en vantassent, d'excellents roturiers de huit quartiers au moins, soit du côté paternel, soit du côté maternel. Bientôt les lois prirent le contre-pied, et interdirent les grades d'officier aux nobles; mais, sous un prétexte ou sous un autre, les nobles qui voulurent demeurer demeurèrent. Il est heureux qu'en divers temps les

mauvaises lois soient aussi mal exécutées que les bonnes.

Bientôt il y eut une innovation bien autrement importante. Une moitié des grades fut donnée à l'ancienneté, une moitié au choix. Je fus successivement élu caporal par les sergents, sergent par les officiers, officier par les officiers supérieurs.

Bientôt on nous ôta, à tous les officiers d'infanterie, le cheval, ce qui fut un pas, un grand pas en avant; mais en même temps on nous ôta le fusil, ce qui fut, je crois, un pas, un plus grand pas en arrière.

Enfin on tira, non des salons de la cour, dont on tirait de toute ancienneté les douze ou quinze maréchaux de France, mais on tira des rangs des officiers généraux, en très grande partie nés simples bourgeois, les généraux en chefs, qui ne furent pas étonnés dans l'antique grand habit bleu brodé d'or, qui étonnèrent l'Europe par la nouveauté et le succès de leurs manœuvres.

Le prieur est embrigadé.

Il y avait près de chaque armée quatre, six, jusqu'à douze représentants du peuple, en grand habit bleu, chapeau à panache, ceinture aux trois couleurs. Dès qu'ils se montraient, les tambours battaient aux champs, et ils laissaient fort bien battre.

Un jour les troupes à pied sont toutes rangées en front de bandière; le représentant attaché à notre division paraît, et nous formons un carré autour de lui. Mes amis, nous dit-il, vous voyez depuis longtemps que la composition de l'infanterie en bataillons de volontaires et en régiments de ligne ne peut plus tenir, la loi vous embrigade. A l'instant, sans autre harangue, sans autre préambule et sans qu'on entende la moindre plainte, le moindre murmure, nous sommes tous, soldats et officiers, amalgamés en demi-brigades de deux mille cinq cents hommes, commandées par un chef de demi-brigade, et en brigades de cinq mille hommes, commandées par un général de brigade. Chaque brigade a ses grenadiers, ses chasseurs, ses voltigeurs, son artillerie. J'applaudissais des pieds et des mains à cette homogénéité des corps de l'infanterie, si avantageuse, si susceptible d'ailleurs de divisions et de subdivisions arithmétiques. J'attendais à voir diviser de même la cavalerie en demi-brigades et en brigades, qui auraient aussi leurs grenadiers, leurs carabiniers, leurs troupes légères, leurs dragons, leurs voltigeurs, leurs hussards, leur artillerie à cheval. Je l'attendais, je l'attendis, je l'attends encore. Dans aucun état, je crois, l'homme ne sait être en tout conséquent.

On nous ôta en même temps nos revers, nos parements de diverses couleurs, qui distinguaient les divers régiments. Il n'y eut plus qu'une seule

couleur de revers et de parements; j'en voyais la raison : on voulait qu'il y eût plus de fraternité.

Mais on nous ôta aussi les noms des provinces; il n'y eut plus de régiment de Guienne, de Champagne; on n'y substitua pas les noms des villes. Il n'y eut pas de régiment de Paris, de Lille, de Lyon, de Bordeaux; on y substitua des noms de numéro, des noms qu'on oublie l'instant d'après; on jeta, comme les Anglais, hors du camp, un des plus puissants germes d'émulation, de courage. Je n'en voyais pas, je n'en pouvais voir la raison.

Le prieur entre en campagne.

Tous les jours, à la prière du matin, je demandais à Dieu la guerre. Mes camarades l'appelaient à grands cris; elle vint. Aussitôt, le jour et la nuit, je ne vis plus qu'épaulettes d'or, épaulettes à graines d'épinard, à torsades, à étoiles, épaulettes de toute espèce; la nouvelle échelle militaire m'était ouverte dans toute sa longueur.

Nous partîmes en dansant la farandole; nous arrivâmes au camp en dansant, et après y être entrés, nous dansâmes encore. D'abord nous ne vîmes que de jeunes vivandières flamandes, blanches, fraîches, qui venaient, sans mères et sans maris, nous porter des comestibles en abondance. Mais bientôt parut la tête du camp ennemi; la poudre brilla. Depuis neuf ans elle ne cesse de briller; de-

puis neuf ans la terre ne cesse de s'ouvrir et de nous dévorer. Nous étions environ deux cent mille dans l'ancienne armée blanche. Six cents bataillons de volontaires, la levée de trois cent mille hommes, la réquisition de dix-huit cent mille nous ont successivement recrutés. Maintenant la conscription annuelle nous amène tous les ans, suivant les besoins, cent, deux cent mille soldats de vingt ans; et cependant une partie de nos rangs demeure toujours vide et la terre semble avoir toujours soif. La guerre de la révolution, en y comptant les insurrections de Lyon et de la Vendée, coûte à la France trois millions de jeunes hommes, aux jeunes filles trois millions de jeunes maris.

De ce premier camp, dans combien et combien d'autres n'ai-je pas été! Je ferais une bien belle ferme des champs, des prés, des vignes et des vergers où j'ai couché. Nous fûmes d'abord sous de hautes tentes, alignées, symétrisées; nous fûmes fraisés, palissadés, retranchés jusqu'aux dents; ensuite nous n'eûmes d'autres tentes que le ciel, d'autres palissades que nos baïonnettes, d'autres retranchements que la terreur de l'armée ennemie; le camp était simplement le lieu où nous nous arrêtions.

Le prieur compare l'ancienne et la nouvelle armée.

Nous avions pendant plusieurs journées longue-

ment marché sans pain, souvent sans souliers; nous comptions enfin manger, nous reposer; nous croyions l'ennemi loin; le voilà; il s'était arrêté sur cette hauteur. Nos éclaireurs reviennent en toute hâte. A cette nouvelle, la joie brille sur le front du chef; il se montre, la joie devient générale. Les charrettes au pain reculent, les charrettes aux munitions avancent; plusieurs millions de cartouches sont distribuées; il n'y en a pas assez pour chacun. De part et d'autre de longues lignes, étincelantes de fer, interrompues par des buttes reluisantes du bronze des canons, se déploient; deux puissantes nations vont se heurter, l'air va être enflammé; les villageois, les animaux fuient au loin.

Remarquez maintenant, je vous prie, la différence entre l'armée française d'aujourd'hui et l'armée française d'autrefois.

Les soldats étaient pommadés, frisés, poudrés, coiffés de chapeaux bordés, couverts d'habits propres, de fourniments peints; les officiers, tout dorés, tout argentés, venaient des salons, et la cour avait envoyé le général par la poste.

Aujourd'hui le général est un homme qu'on avait destiné à être médecin, avocat ou prêtre. Tous les régiments, toutes les compagnies sont aussi commandées par d'anciens étudiants, d'anciens sergents; leurs ornements, comme ceux du clergé actuel, sont en simple soie jaune; mais il n'y a

pas un grade qui n'ait été donné à la bravoure et au mérite. Les soldats ont leurs habits déchirés comme leurs drapeaux; leur chevelure est grasse, hérissée, roidie par les frimas; mais leurs armes éclatent.

Autrefois les armées près d'en venir aux mains se faisaient des politesses; à Fontenoi, nos généraux criaient : Tirez, messieurs les Anglais; ceux-ci répondaient : Tirez, messieurs les Français. Dans ce temps-là c'étaient seulement les fusils des soldats qui se battaient, leurs cœurs étaient en paix; tandis qu'aujourd'hui nos bataillons, avant de se charger, répètent les insultes qu'à la tribune nationale les représentants du peuple profèrent contre le despotisme et ses esclaves; ils avancent tout bouillants d'une colère républicaine qui semble passer à leurs armes, à leur poudre et à leurs balles. Jusqu'à nous on n'avait pas compté pour grand' chose le moral, l'esprit de l'armée; nous le comptons, nous, pour beaucoup, et toutefois nous n'en tenons pas assez compte.

Autrefois deux armées en présence étaient deux pots de terre, tous deux bien façonnés, bien vernissés; aujourd'hui c'est un pot de terre et un pot de fer; c'est l'armée ennemie qui est l'armée française d'autrefois; c'est l'armée française d'aujourd'hui.

Sur le grand nombre de victoires remportées durant ce siècle par les Français, près des trois quarts l'ont été pendant ces neuf dernières années.

Le prieur compare l'ancienne et la nouvelle stratégie.

Je me plais quelquefois à appeler, dans mon imagination, à une grande conférence les illustres généraux qui ont remporté ces victoires. Aussitôt accourent Villars, Vendôme, Bellisle, Saxe, Richelieu, Kellermann, Dumourier, Dugommier, Jourdan, Pichegru, Hoche, Kléber, Moreau, Bonaparte. Je vois Villars, Bonaparte, brillants, éloquents, nés pour commander des Français, tendre les bras l'un vers l'autre. J'entends Villars, dont la tête est chargée de lauriers, entrelacés de cheveux blancs. Général, dit-il, je ne cesse de lire vos bulletins de l'armée d'Italie; l'art de la guerre est encore le même. J'entends Bonaparte qui lui répond : Maréchal, il est vrai que nous faisons encore les mêmes choses; mais nous les faisons d'une autre manière. Nous les faisons et en tout temps et plus vite et plus en grand; vous aviez des quartiers d'hiver, nous campons toute l'année; vous aviez des saisons, des mois de bataille; nos batailles sont de toutes les saisons, de tous les mois; vous ne pouviez que marcher; nous, avec notre artillerie volante, nos ambulances légères, nos chariots de poste à transporter les soldats, nous pouvons voler, nous volons. Vous battiez l'ennemi, vous vous reposiez sur le champ de bataille; nous battons l'ennemi, nous le

poursuivons, nous le battons encore, nous le poursuivons encore, nous ne cessons de le poursuivre et de le combattre que lorsqu'il ne reste plus que des morts ou des prisonniers. Une seconde armée arrive: même multiplicité d'attaques; une troisième, il en est de même. Nos huit armées, qui entouraient la France par Bayonne, Perpignan, Nice, Chambéri, Strasbourg, Lille, Dunkerque et Brest, ont manœuvré avec un ensemble admirable. L'armée de Bayonne et celle de Strasbourg semblaient n'être que l'aile droite et l'aile gauche d'une seule armée, qui vomissait sur l'Europe la mort et l'épouvante. Ensuite, après nos premières victoires, l'armée du Texel semblait n'être que l'aile gauche d'une armée dont l'aile droite était ou sous les murs de Naples, ou sous les murs de Vienne. Qui avait jamais imaginé que les régiments de cavalerie pouvaient aller sur la glace aborder et prendre les vaisseaux? C'est cependant ce que le général Pichegru a fait en Hollande; qui jamais encore avait imaginé que les bâtiments de mer pouvaient remonter les grosses rivières pour venir se mettre en ligne dans nos armées, au milieu de la cavalerie? C'est cependant ce qui a été fait sur les grands lacs de l'Italie. Je vois ensuite Bonaparte présenter à Villars son école, Masséna, Augereau, Soult, Suchet, qu'on appelle, qu'on appellera les quatre frères, les quatre fils de la victoire; je le vois lui présenter ses deux fils chéris, Eugène et Murat, que suivent le fidèle

Desaix, et le fidèle Lannes, et le fidèle Berthier; je le vois lui présenter un grand nombre d'autres jeunes généraux, dont les noms se gravent et se graveront tous les jours plus profondément sur les pierres et sur les marbres français.

Messieurs, a continué le capitaine de recrutement, que de reconnaissance ne doit pas la patrie au conventionnel Carnot! C'est lui qui, durant la première guerre de la révolution, considérant, de son cabinet silencieux des Tuileries, la France comme une grande place assiégée, dont les places fortes n'étaient que les points d'appui, que les batteries, et les quatorze armées les quatorze corps de sa garnison, a sur un si grand espace donné l'ensemble et l'unité d'action à tant de machines, à tant de bras. Que de reconnaissance ne doit-elle pas encore au ministre Bernadotte qui, durant la seconde guerre de la révolution, se faisant aussi à son tour général des généraux, considérant la force militaire de l'état comme une grande épée dont la poignée devait être dans sa main, détache, par l'habile feinte d'une invasion en Allemagne, l'armée autrichienne de l'armée russe, la fait battre alors par Masséna à Zurich, sauve la France et gagne le coup de partie!

L'histoire de l'art recueille ces grandes leçons, et dans des livres tels que ceux de Guibert ou de Dumas les transmet aux derniers âges! Guibert, spirituel Guibert! voyez si maintenant nous savons,

pour employer votre expression, si nous savons manier les grandes, les très grandes armées.

Le prieur parle de l'artillerie.

A cette glorieuse et longue bataille de Zurich, où les Russes, entrant en France par cette porte de la Suisse malheureusement presque toujours ouverte au plus fort, se virent écrasés sur le seuil, je croyais à mon ordinaire pouvoir toujours plaisanter avec les balles. Au moment où je faisais remarquer en riant à mes soldats qu'elles se contentaient de me passer au bout du nez, une me traversa le bras, entre le radius et le cubitus, ainsi que me dirent les chirurgiens, de qui j'appris à mes dépens le nom de ces deux os. Ma blessure s'obstinant à ne pas guérir, on m'envoya aux eaux de Baréges.

A la première station, je rencontrai à l'auberge un officier d'une autre demi-brigade d'infanterie, du même grade que le mien, c'est-à-dire un major. Il portait perruque; et, pour se la faire pardonner, il était obligé, comme plusieurs officiers nobles pour se faire pardonner leur noblesse, d'exagérer les louanges de tout ce qui se faisait.

Il me disait que, de notre temps, le roi de Prusse ayant multiplié et ayant ainsi forcé les autres puissances à multiplier le nombre de leurs canons, l'art de la guerre était devenu de plus en plus scientifique. Bien! Il me disait que notre science chimi-

que, notre science mathématique avaient perfectionné, l'une la fabrication de la poudre, l'autre le moyen de s'en servir. Bien! Que l'art de la guerre appartenait tous les jours beaucoup moins à la force et tous les jours beaucoup plus à l'intelligence. Bien! Que la France avait seize mille bouches à feu, qu'elle avait sa bonne part de ces foudres des batailles, qui à la fin de notre siècle décident quelquefois autant que la mousqueterie du sort des états. Bien! Il se moquait de l'organisation de notre ancienne artillerie, dont les officiers étaient les uns directeurs, les autres trésoriers, les autres commissaires. Quelle différence avec la nôtre, dont les officiers sont sur le pied des autres corps militaires! Il citait Gribeauval comme le premier artilleur de son temps; il citait aussi avec le plus grand éloge le traité d'artillerie du général Pommereuil, petit-fils d'un grand-maître d'artillerie, père d'un jeune colonel d'artillerie. Bien, très bien; mais il fallait porter perruque pour me soutenir que l'art n'avait pas été plus loin, maintenant qu'il venait de trouver en Prusse l'artillerie volante.

Le prieur parle du génie.

Il fallait encore porter perruque pour me soutenir que notre nouvelle manière de fortifier les places venait d'égaler la force de la défense à celle de l'attaque. Je ne vois pas, lui répondis-je, en quoi

la fortification de Cormontaigne diffère tant de celle de Vauban! et pour la fortification à feux perpendiculaires, il me semble, lui dis-je, qu'avant d'en croire les derniers ouvrages de Montalembert, avant de démolir les derniers bastions de Strasbourg et de Lille, il faut y regarder plus d'une fois. Les globes de compression, les mines de Gribeauval, j'en conviens, sont d'un puissant effet pour bouleverser des masses; mais, suivant moi, elles sont plus favorables aux assiégeants, qui ont derrière eux toute la campagne, toute la terre, qu'aux assiégés, qui sont renfermés dans leur étroite enceinte. Je conviens d'ailleurs avec lui que la guerre des siéges n'était plus ou n'allait plus être qu'une guerre de mines et de contremines. Oui, lui dis-je encore, vous avez raison : depuis l'établissement de l'École polytechnique, nos quatre cents officiers de génie sont tous, sans exception, fort habiles, les plus habiles de l'Europe ou du monde; car c'est la même chose.

Vous voulez, ajoutai-je, que j'en dise autant des nouveaux ingénieurs géographes, qui décrivent si bien, sur leurs plans, les régions, les campagnes, les divers théâtres de la guerre, qu'on marche pour ainsi dire dans leurs cartes, et que le général peut en quelque sorte y manœuvrer d'avance. Soit, et bien volontiers.

Vous désireriez aussi le rétablissement des ingénieurs aérostiers qui, du haut de leurs ballons,

par des signes télégraphiques, faisaient au moment de la bataille connaître au général les opérations masquées et les réserves de l'ennemi. Je le désirerais comme vous.

Le prieur dit quelle devrait être la discipline.

Mon brave camarade ne se croyait pas seulement obligé à louer ce qui se faisait aujourd'hui, il se croyait encore obligé de blâmer ce qui se faisait autrefois. Il y allait d'aussi bon cœur pour l'un que pour l'autre; il blâmait indistinctement tout.

Il blâmait la punition des coups de plat de sabre donnés publiquement par les sergents sur les fesses des soldats. Je la blâmais.

Il blâmait la punition des courroies et des verges, où un soldat, les épaules nues, passait un certain nombre de fois, le plus vite qu'il pouvait, entre deux files de ses camarades qui le frappaient en conscience, car il s'agissait ordinairement d'effets volés à la caserne. Je la blâmais.

Il blâmait la punition du piquet où un soldat était obligé, durant plusieurs heures, de se tenir debout sur un pied; je ne la blâmais pas: je ne portais pas perruque.

Il blâmait et je ne blâmais pas non plus la punition du cheval de bois où un cavalier était obligé

de s'asseoir durant plusieurs heures sur une grande machine de bois informe, fatigante, au milieu des éclats de rire et des plaisanteries de ses camarades.

Il blâmait et je blâmais la punition de la couverture où les officiers faisaient sauter publiquement un autre officier, sur une couverture, au son des tambours ou des trompettes.

Quand il se remettait à louer, il louait et je ne louais pas la punition de la prison, aujourd'hui presque la seule en usage.

Il louait et je louais la punition des arrêts des officiers dans leur appartement.

Il louait et je louais la punition de la dégradation de l'officier et du sous-officier, en lui arrachant les marques de son grade, la punition de la dégradation du soldat en lui passant la giberne et le ceinturon sous les pieds, c'est-à-dire en le désinvestissant de sa force, de sa vraie dignité.

Il louait, je ne louais pas le fusillement, qui transforme un peloton de soldats en un peloton de bourreaux. Ayez plutôt, lui disais-je, une guillotine ou coupe-tête sans échafaud, à la suite de chaque division : l'épouvantail sera plus grand, la barrière contre le crime plus grande.

Il louait et je louais la loi qui donne un défenseur au militaire traduit devant le conseil de guerre, la loi qui établit un tribunal de révision des jugements des conseils de guerre.

Il louait et je louais autant et plus que lui ; je

louais, autant que si j'eusse porté une et deux perruques, le nouvel usage de donner à chaque soldat un livret du compte de son habillement et de sa solde, en tête duquel était imprimée la notice de la législation pénale.

Le prieur dit quel est l'esprit des honneurs militaires.

Croyez-vous, me demanda mon camarade, qu'on puisse rien changer au livre de nos usages et de nos honneurs? Si vous le croyez, ajouta-t-il, nous ne sommes pas du même avis; car je pense que les usages et les honneurs militaires, à commencer par les saluts d'armes, n'ont pas été arbitrairement institués. Je pense qu'ils sont symboliques.

Un corps en marche passe devant un autre; tant qu'ils sont en présence les soldats des deux corps portent les armes; les tambours battent, les trompettes sonnent, pour signifier qu'ils sont prêts à se défendre l'un l'autre et fraternellement et de grand cœur.

Quand la sentinelle porte les armes à un officier, elle semble dire qu'elle est à ses ordres et qu'elle est prête à prendre les armes.

Quand elle les lui présente, elle lui dit qu'elle les tient de lui, qu'elle est prête à les lui rendre.

Quand l'officier baisse l'épée devant une per-

sonne notable, il lui dit que, par civilité, il suspend, en sa présence, le commandement.

Quand le drapeau s'incline, c'est le régiment qui fait la révérence.

Quand le tambour bat aux champs, quand les trompettes sonnent les grandes fanfares devant le général, cela veut dire que l'armée se réjouit de le voir et qu'elle est toujours prête à donner bataille.

Quand on enterre un officier et qu'on met une épée sur sa bière, cela veut dire que l'éclat des armes plaît encore à son âme.

Quand alors les soldats portent les armes renversées, que les tambours drapés font entendre des roulements sourds et prolongés, cela veut dire que le corps militaire dont il a eu le commandement semble vouloir périr avec lui.

Quand les soldats déchargent leurs armes sur sa tombe, cela veut dire, non pas suivant les hommes athées et corrompus, que l'éclat des guerriers finit par un peu de fumée, mais plutôt, suivant les hommes d'une raison meilleure, que le bruit des exploits de guerre s'étend au-delà du tombeau.

Major, lui dis-je, à mon tour, moi, je voudrais que dès que le drapeau paraît en public, il saluât le peuple de qui émane toute force. Je le voudrais bien aussi, me répondit-il.

Major, ajoutai-je, moi j'aimerais bien à voir encore, comme autrefois, à l'élévation, les bataillons

mettre le genou à terre et leurs armes s'incliner devant l'hostie sacrée, offerte à l'Éternel. Le major, à cause de sa perruque, avait conservé bien des opinions de l'an II ; il ne répondit rien.

Le prieur veut des récompenses.

Mais quand je lui disais : On ne sait pas user de tous les moyens d'exciter le courage, on devrait, comme avant la Révolution, faire ou essayer de faire l'histoire de chaque régiment, y écrire le nom et les faits d'armes de chaque brave, il répondait : Oui ! oui !

Il répondait de même, quand je lui disais que le soldat qui prendrait un capitaine, un colonel, un général, devrait être récompensé du surnom de capitaine, de colonel, de général.

Quand je lui disais que celui qui aurait perdu une main, un bras, une jambe, un œil, devrait porter, suspendu par un ruban à la boutonnière, une main, un bras d'argent, une jambe, un œil d'or, ou tel autre signe qui, à chaque instant, lui fît chérir sa mutilation, il répondit de même.

Il répondait encore de même quand je lui disais : Depuis huit ou dix ans les croix de Saint-Louis ont disparu : elles pourraient, sous le nom de croix de Saint-Napoléon, impunément reparaître.

Et quand je lui disais que le tiers ou la moitié de la solde, accordés comme pension au bout de trente

ou quarante ans de service, ne me paraissaient pas suffire à la justice ou du moins à la munificence nationale;

Et surtout quand je lui disais qu'il serait plus que temps que la France payât le milliard qu'elle avait si solennellement promis à l'armée, par une loi gravée dans la mémoire de tous les soldats, il répondait de même : Oui! oui! en ouvrant en même temps la bouche et les mains!

Le prieur veut de la musique.

Je m'aperçus que ce major devait avoir l'ouïe un peu assourdie par sa perruque, qui à la vérité lui avançait trop de chaque côté du visage, car il ne répondit ni oui ni non, lorsque je lui dis : Major! si l'on excepte la musique des gardes françaises, composée de quatre clarinettes, quatre hautbois, quatre cors, quatre bassons, l'Etat, avant la Révolution, ne payait pour la musique de chaque régiments que deux clarinettes et un fifre; c'était le corps des officiers qui payait les autres musiciens lorsqu'ils voulaient en avoir. Mais aujourd'hui chaque régiment a une musique régulièrement soldée et je crois qu'il y a en France trois mille musiciens, trois mille tambours, cinq cents trompettes; il faudrait maintenant qu'ils fussent armés et qu'ils entrassent dans les rangs des combattants; il faudrait qu'il n'y eût pas seulement parmi les trom-

pettes un brigadier chef, il faudrait qu'il y eût un fourrier; que, parmi les tambours, il n'y eût pas seulement un tambour-maître et un tambour-major chef, il faudrait qu'il y eût un sergent, un sergent-major chef; et, à cause de la noblesse de l'art, il faudrait que parmi les musiciens il y eût un lieutenant-chef. Dès lors j'ai deux avantages, l'un de les soustraire irrévocablement aux mauvais traitements de parole et même aux mauvais traitements manuels des officiers supérieurs, l'autre de donner à l'Etat six mille cinq cents soldats toujours présents à leurs corps.

J'établirais aussi, continuais-je, des écoles de trompettes où les élèves apprendraient à sonner juste, à sonner quelquefois à plusieurs parties, au lieu de leur continuel unisson; j'établirais des écoles de tambours où les élèves apprendraient à accorder leurs instruments, à battre nettement et juste; j'établirais des écoles de musique où les élèves seraient longuement exercés à l'ensemble, au forté, au piano, surtout au rhythme militaire, l'âme du régiment, l'âme de l'armée, qui dispose des pieds et encore plus du cœur des soldats.

Le prieur veut des écoles

Moi, dit mon camarade, j'établirais aussi des écoles de divers degrés, pour les diverses classes des conscrits; car aujourd'hui la loi amène dans les

rangs des soldats les jeunes gens des diverses classes, des plus hautes classes. En quoi elle fait bien, lui dis-je. Et en quoi elle ferait mieux, ajoutai-je, ce serait en ne permettant sous aucun prétexte les remplacements ou qu'en n'admettant que des remplaçants de la classe du remplacé. Mais, lui dis-je encore, vous ne parlez que d'écoles de régiments, tandis que notre mode d'élection des officiers et de leur avancement rend indispensable l'établissement d'une école d'état-major, pour ne pas dire le rétablissement de l'ancienne école militaire. Vous voyez d'ici mon camarade secouer vivement sa tête à perruque : c'est vraiment ce qu'il fit.

Le prieur veut des ateliers.

Un moment après je pris bien ma revanche. Major, me dit-il, l'armée sur pied de guerre ordinaire est de quatre cent vingt bataillons, de trois cent trente mille hommes d'infanterie, de quatre-vingts régiments, de cinquante mille hommes de cavalerie, de huit régiments à pied, de huit régiments à cheval, d'artillerie.

Et, en y joignant les autres corps de troupes, elle est au moins de quatre cent cinquante mille hommes.

Quelles immenses dépenses de nourriture et d'habillement ! et combien ne pourrait-on pas en même temps épargner. Sans qu'il en coûtât

rien au trésor, on pourrait doubler et tripler la paie du soldat !

Rien n'est ou du moins ne serait plus simple : il n'y aurait qu'à établir des ateliers militaires où, en arrivant, les jeunes conscrits seraient tous obligés d'apprendre un métier.

Alors quelles bonnes fournitures !

Le soldat est toujours en haleine, à la garnison, au camp.

Il ne se déprave plus par l'oisiveté.

Son corps et son âme sont bien autrement propres aux fatigues de la guerre et aux dangers des combats.

L'armée, qui suit, qui affame, qui alourdit l'armée combattante, est réformée.

Le soldat est riche, bien nourri, bien habillé, content, heureux.

Il n'y a plus de désertions.

A son retour dans ses foyers le soldat n'est plus à la charge de la société ; il peut nourrir des enfants, devenir père de famille.

Ces grandes fabriques militaires sont en même temps des académies d'arts mécaniques ; elles ont des relations entre elles ; elles se communiquent leurs améliorations ; elles rivalisent militairement de bonne fabrication : les arts se perfectionnent.

Que d'avantages !

Je trouvais ce projet excellent ; je feignis de ne pas le trouver tel ; je me fis poursuivre sur ma route

par ce brave officier, qui allait dans une direction tout opposée. Enfin, à quelque distance, je lui dis quelle était franchement mon opinion, mais que j'avais voulu prolonger de quelques moments le plaisir d'être avec lui. Major, me répondit-il, puisque nous sommes en plate campagne et qu'on ne nous entend pas, je vous dirai et je vous jure que je suis aussi en tout de votre avis. Aussitôt nous nous embrassâmes comme les deux meilleurs amis.

Quelles casernes veut le prieur.

Je continuai ma route pour Baréges; à Montereau-faut-Yonne, où je m'arrêtai quelques jours chez un de mes amis, je fis la connaissance d'un homme qui, après une absence de quarante ans, étant revenu des Indes, n'avait retrouvé ni père, ni mère, ni oncles, ni tantes, ni frères, ni sœurs. Il ne savait à qui laisser son or. Il voulait fonder un hôpital; il m'en faisait voir l'emplacement, en face de l'ancien pont sur lequel la cour de Charles VII avait forcé Jean-sans-Peur, tout fin qu'il était, à passer dans l'autre monde. J'aurais voulu, moi, qu'il eût fait bâtir une caserne qui, là, aurait été parfaitement située. Monsieur, lui dis-je, il y a quelque temps que je fus éveillé en sursaut, vers les onze heures du soir. Deux de mes grenadiers se conduisaient mal chez leurs hôtes. Je m'habille en toute hâte; j'enjambe l'escalier; je cours, j'arrive;

je vois un vénérable vieillard entre sa femme et sa jeune servante; on lui faisait prendre un verre de vin pour lui remettre le cœur. Il avait été maltraité de paroles et menacé par ces grenadiers. Heureusement pour eux et encore plus pour moi, ils s'étaient sauvés, car je sentais que je n'aurais pu contenir les premiers mouvements de mon indignation. Le lendemain justice fut faite, et, je vous assure, bien faite.

A quelques jours de là, comme j'étais à dîner, il se présente une dame qui me prie de faire déloger un grenadier de ma compagnie. Je n'étais pas encore revenu de ma colère contre ses deux camarades. Comment, lui dis-je, madame, en me levant avec précipitation et en jetant ma serviette, ce grenadier aurait-il commis quelque insolence chez vous? Au contraire, me répondit-elle en riant et en me faisant signe de me rasseoir, c'est un jeune homme bien élevé, aimable, trop bien élevé, trop aimable; j'ai deux demoiselles, bientôt en âge d'être mariées; je ne puis pas toujours être à la maison. Je vous entends, madame, votre jeune hôte délogera aujourd'hui, et, à sa place, je vous en enverrai un qui a trois chevrons et qui fume. Monsieur, ajoutai-je, un monument à la bienfaisance est beau; j'en connais un plus beau, un monument aux bonnes mœurs.

Comme je le voyais fortement ébranlé et à peu près persuadé, je continuai et lui dis : Monsieur,

que votre caserne soit moins décorée que celles d'aujourd'hui, mais qu'elle soit plus spacieuse, que les bâtiments en soient coupés en divers corps, que les fenêtres, les portes, les ouvertures se correspondent, forment de longs courants d'air. C'est une honte que, dans un siècle aussi éclairé en physique et en chimie, on dise encore fièvre de prison, fièvre d'hôpital, et qu'on puisse dire aussi fièvre de caserne.

Quels hôpitaux veut le prieur.

J'arrivai enfin à Baréges. L'hôpital militaire y est fort bien tenu. J'y fus très bien servi; car comment voulez-vous qu'on puisse mal servir un major, blessé, qui n'est pas blessé à la langue? Mais j'entendais dans ce temps-là et j'entends encore beaucoup de soldats se plaindre. A mon avis, il serait aussi insensé de croire qu'aucune plainte n'est fondée que de croire que toutes sont fondées.

Nous avons dans cent cinquante hôpitaux militaires cinquante mille lits de malade; il y a dans tous le linge et les médicaments en abondance; il n'y manque guère que cinq ou six cents sœurs qui apporteraient leur croix, leur piété, leur douceur, leur économie.

Quels aumôniers veut le prieur.

Je ne sais trop s'il n'y manque peut-être pas aussi

les curés des hôpitaux, les aumôniers; mais je me tiens sûr que les camps et les casernes manquent des curés de régiments. Je ne rappellerais pas cependant les anciens aumôniers; j'en institue-rais de nouveaux qui seraient en même temps instituteurs-enseignants, prêtres. Ils n'auraient pas comme autrefois rang de lieutenant, ils n'auraient aucun rang militaire; ils en seraient bien plus honorés. Leur bras, ce bras dont, au nom de Dieu, ils bénissent les soldats et les drapeaux, serait décoré d'une écharpe violette. Nous, gens de guerre, a ajouté le capitaine de recrutement, nous n'avons pas le cœur ni la raison plus mal faits que vous; nous n'avons pas moins de religion; mais, depuis que les gens de lettres se sont mis à plaisanter les hommes religieux, nous n'avons pas le courage de dire que nous le sommes; en cela seul, je crois, on peut nous accuser de n'être pas braves.

Le prieur rencontre un convoi de subsistances.

A peine je fus guéri que l'envie de me battre me revint de plus belle; je repris le chemin des frontières. J'allais à cheval; voilà que je rencontre coup sur coup deux petites villes traversées par la grande route, distantes d'une lieue l'une de l'autre, l'une et l'autre encombrées par un grand convoi destiné pour l'armée. Ni dans l'une ni dans l'autre je ne

pus trouver place dans aucune auberge; il était déjà nuit, et je fus obligé d'aller encore en avant chercher un gîte. Je me consolais, en me disant que je ne devais pas être le seul dans le même cas. Je ne me trompai point : quelques moments après j'entendis venir derrière moi des gens à cheval; ils étaient trois. Je leur dis qui j'étais et leur proposai de faire route ensemble. Celui qui tenait le milieu, et qui était monté sur un cheval gris, se détacha et accepta poliment ma proposition, en venant se placer à côté de moi. Vous êtes de mauvaise humeur, lui dis-je, et vous l'êtes sans doute contre cette grande et inutile quantité de chariots et de voitures qui portent les vivres des combattants. Si je pouvais jamais librement parler au ministre, je lui dirais : Apprenez de la chimie à dessécher les viandes, à les réduire de volume sans leur ôter les qualités nutritives; apprenez des marins à réduire quelquefois aussi le pain en biscuit, en galettes; allégez vos soldats d'une partie de leur armure, de leur bagage, et ensuite déchargez sur leurs épaules vos charrettes et vos fourgons; donnez-leur à moudre leur blé, à cuire leur pain, à diversifier leur nourriture; ayez des moulins à bras, des fours portatifs, des armées antiques, des armées qui puissent avancer, reculer sans prendre les ordres du munitionnaire.

Le prieur arme le train.

Je vous le demande, continuai-je, que font tous

ces milliers d'oisifs, charretiers, voituriers, haut-le-pied, gens du bagage, gens du train? Du haut de leurs voitures, et plus souvent derrière, ils regardent les soldats, leurs camarades d'âge, se battre, toujours fort attentifs, lorsque la victoire ne se déclare point pour nous, à former lepremier corps de fuyards, au lieu d'être soldats de seconde ligne, au lieu de soutenir l'effort de l'ennemi, ou du moins de défendre les équipages; à tous ces gens je donnerais un uniforme, des armes, des officiers. En principe, il ne faudrait à l'armée, dans toutes les parties du service, que des combattants. Monsieur, me répondit l'homme au cheval gris, plusieurs des choses que vous proposez ont déjà été faites. Oui, accidentellement, oui, temporairement, lui répliquai-je; car trop souvent nous ne savons pas rendre permanentes les découvertes ou les améliorations du hasard.

Le prieur en vient à l'administration.

J'avais été interrompu; je repris en ces termes: Si je pouvais librement parler au ministre, je lui donnerais aussi mon avis sur ses divers agents, à commencer par les commissaires des guerres, qui sont ceux d'autrefois, si ce n'est qu'au lieu d'avoir l'habit rouge ils ont l'habit bleu, si ce n'est qu'au lieu de dormir neuf heures, ils en dorment dix; ce sont toujours les anciens commissaires des guerres; il

n'y a que le nom de changé : à continuer par les payeurs, dont les fonds, je vous assure, ne dorment pas; à continuer par les gardes-magasin qui chaussent les meilleures bottes, y mettent le meilleur foin, se retirent les poches et les mains pleines, avec la qualité de créanciers de l'état; oh! ceux-là surtout sont les anciens gardes-magasin et de nom et de fait : à continuer par ce grand nombre d'autres agents; car, lorsqu'il s'agit d'abus d'administration militaire, on ne peut jamais finir. L'homme au cheval gris, un peu impatienté, m'interrompit en me disant : Monsieur, je ne le nie pas, voilà bien ce qu'on dit, ce qu'on redit, ce qu'on entend, ce qu'on répète; mais, heureusement, voilà ce qui n'est pas.

Je puis d'abord vous assurer que les commissaires des guerres d'aujourd'hui ne ressemblent en rien à ceux d'autrefois, qui tremblaient devant les officiers généraux, les comtes, les ducs; je puis vous assurer que ceux d'aujourd'hui se regardent, parlent et agissent comme hauts administrateurs, magistrats militaires; je puis vous assurer de même que si les commissaires des guerres d'autrefois dormaient le jour, ceux d'aujourd'hui n'ont souvent pas le temps de dormir la nuit; un commissaire ordonnateur des guerres attaché à une grande armée, dont la division comprend une partie de la France, en a dans la tête les diverses routes, les diverses rivières, les diverses productions. Il a sur-

tout dans la tête les divers magasins et jusqu'à un boisseau de grain, à une aune d'étoffe, tout ce qu'ils contiennent; toujours et sans cesse il vide, et ensuite il remplit au plus bas prix, du moins au plus bas prix possible. Il sait que la subsistance, la vie des armées lui est confiée, qu'il est l'économe du trésor et de la fortune de l'État; il le sait, et il ne dort pas. Les Pétiet, les Wilmanzi, les Daru n'ont sûrement pas dormi; leurs noms sont connus; et si l'intrigue permet à leurs élèves de marcher sur leurs traces, on connaîtra bientôt aussi les noms de Vergnes, de Barbier et de bien d'autres.

Je ne vous livrerai pas non plus, continua-t-il, les payeurs. Les continuelles inspections, les vérifications de caisses, leur rendent l'agiotage des fonds, sinon impossible, du moins bien difficile, bien hasardeux, bien rare.

Et quant aux gardes-magasin, la révolution a fait couper la tête à un si grand nombre, que ceux qui l'ont conservée n'oublieront de longtemps cette nouvelle manière de leur rogner les ongles.

Comme l'homme au cheval gris finissait de parler, nous arrivâmes devant une belle auberge, où je lui proposai de descendre. Non, me répondit-il, je suis obligé de continuer ma route; je vais souper à deux lieues et coucher à quatre : je suis commissaire des guerres. Adieu, monsieur, croyez que souvent j'aimerais autant être major d'infanterie, même au risque d'aller faire un tour à Baréges,

Le prieur est capitaine de vétérans.

Le délabrement de ma santé et de ma fortune me fit prendre le chemin de Poitiers où je redevins frais et gaillard; je n'avais rien moins que l'air d'un invalide, et je me disposais à rejoindre mon bataillon, lorsque je reçus le brevet de capitaine d'une compagnie détachée de vétérans. Pensez quelle fut ma surprise! Je me dis que l'habit bleu, parements, revers, retroussis rouges, chapeau à plumet blanc, boutons d'étain que portaient nos vingt mille invalides était pour moi un cul-de-sac où je ne voulais absolument pas entrer. J'étais sur le point d'envoyer à l'instant ma démission. Qui diriez-vous qui m'arrêta? Ce fut mon ancien sergent d'Aquitaine, toujours de plus en plus mon ami, qui ne me quittait pas et qui se félicitait de mon nouveau brevet. Ah! lui dîmes-nous, c'est qu'il avait une jolie demoiselle. — Il en avait une. — Et vous l'épousâtes? — Et je l'épousai.

LA DÉCADE DU PLUS GRAND ABUS.

Décade LXXVIII.

Jetez votre langue aux chiens, comme parle madame de Sévigné; devinez quel est le plus grand

abus; mais non, je veux, sans autrement vous faire chercher, écrire ici que le plus grand abus est l'abus du langage.

On connaît ce dicton : Qui dit procureur dit voleur, qui dit avocat dit menteur. Voilà deux honorables classes outragées par l'abus du langage.

La jeunesse est-elle mécontente de ses maîtres, ce sont des pédants.

Le médecin a guéri ou n'a pu guérir une longue maladie; dès qu'il veut être payé, il est un charlatan.

Et, dans ce cas, le chirurgien est un frater qui se méconnaît et qui veut rapidement faire une fortune de plaies et de bosses.

Le pharmacien envoie demander son dû; ce sont des comptes d'apothicaire.

Cette jeune fille a été séduite; sûrement elle l'a été par l'abus du langage : l'amour est un présent des dieux; et Rousseau est là avec ses mots de saint amour, de droits de la nature, et autres littéraires et belles expressions apologétiques des passions.

Ne croyez pas qu'une jeune femme viole la foi conjugale sans abus du langage. Entendez celui du séducteur.

Et vous, messieurs les avocats aux grands talents oratoires, vous nous faites voir que le blanc est noir et que le noir est blanc : n'est-ce point par l'abus du langage? Personne n'en abuse plus que vous, ni plus souvent, ni plus spirituellement.

Si quelqu'un pouvait vous le disputer, ce seraient les philosophes. Grâce à Condillac et à Laromiguière, l'abus de l'ancienne dialectique n'est plus.

Sur les siéges de la justice, celui-là est bon juge, le meilleur juge qui discerne bien, qui discerne le mieux l'abus du langage.

Dans les foires, dans les marchés, dans les boutiques, que d'abus du langage!

Abus du langage, chaos, malheur de ce monde; rectitude du langage, progrès des sciences, progrès de la société, bonheur, paradis de ce monde.

Les révolutionnaires nous ont entraînés dans les plus grands malheurs par l'abus du langage. L'ancien gouvernement qui, à bien des égards, était contenu par les parlements et les hautes cours, par les grands corps de l'état, le clergé et la noblesse, surtout par les états provinciaux, n'était-il pas dans toutes les brochures le despotisme, la tyrannie?

Et le monarque, n'était-il pas le tyran? J'ai vu le temps où le roi n'était appelé que le tyran. Les révolutionnaires, qui ont fait tant de barbarismes, n'ont pas fait celui de tyranne; la reine a été d'abord l'Autrichienne, madame Capet, la Capet; elle avait été auparavant madame Veto, épouse de monsieur Veto, ou Capet tout court.

Quand, par l'abus du langage, le trône fut démoli, on se prit à l'autel : la religion fut la super-

stition, et les hommes religieux les hommes superstitieux et les hommes fanatiques, lorsque la religion fut le fanatisme. La religion fut ensuite l'imposture et le prêtre l'imposteur : quelques mois auparavant on l'avait appelé officier de morale.

Tant qu'une faction régnait, la résistance à l'oppression était la révolte, la rébellion ; quand elle ne régnait plus, la résistance à l'oppression était le plus saint des devoirs.

Par l'abus du langage, on avait dénaturé les vertus.

L'homme sage, prudent, ennemi de tous les excès, était un modéré, et la vertu de la modération, la plus nécessaire des vertus était décriée, punie, suppliciée sous le nom de modérantisme.

La célèbre loi du 22 prairial abusa tellement du langage, qu'elle brouilla la république avec tous les républicains. Mort aux modérés, aux tièdes ! et mort aux ultra-révolutionnaires, aux hommes ardents, aux exagérateurs ! Mort en-deçà, mort en-delà, mort partout !

En détournant le sens des mots, on leur fit dire le contraire de ce qu'ils avaient d'abord dit, et le vrai signe de la pensée fut remplacé par un signe de parti qui insensiblement devint un véritable argot.

Belle grammaire à publier que celle des diverses acceptions des mêmes mots dans les divers temps !

LA DÉCADE DE MON GRAND AMI BLAIZE.

Décade LXXIX.

Que monsieur Blaize se fait attendre! dîmes-nous tout hier : nous ne l'attendions plus aujourd'hui, lorsque ce matin, vers les dix heures, il est enfin arrivé. Nous avons déjeuné, nous avons dîné, et nous nous sommes promenés. Bientôt nous voilà à nous reposer sur un tertre de gazon. Monsieur Blaize s'est endormi ; il s'est réveillé, s'est un peu secoué. Je vous ai fait, nous a-t-il dit, une promesse ; je suis venu tout exprès pour la tenir.

Vous voulez connaître l'histoire des grands chemins ; peut-être la voici :

Histoire de leurs diverses dimensions.

Depuis Clovis, puisque aujourd'hui il n'y a pas plus de Pharamond que de Clodion, que de Mérovée, que de Childéric, les grands chemins ont toujours été s'élargissant jusqu'aux dernières années de Louis XV ; la chaussée avait alors soixante pieds ; sous le règne de Louis XVI elle fut réduite à quarante-deux. La voix de la raison s'était fait enfin entendre ; la voix de la routine s'était enfin tue, et l'agriculture avait repris ou reprenait successive-

ment les terres nourricières qu'un luxe insensé et puéril lui avait dérobées.

Les grands chemins ne peuvent jamais avoir trop de longueur, c'est-à-dire qu'il ne peut jamais y avoir trop de grands chemins, ni même assez, car ils fertilisent les terres dans le sens qu'ils en font renchérir le prix partout où ils passent.

Nos vingt principales routes de France, comparées à de longs rubans, tirent six mille myriamètres ou douze mille lieues. Si depuis dix ans il n'avait fallu mettre notre argent en canons, en fusils et en salpêtre, nous en aurions quinze mille : il nous en faudrait vingt, trente mille, et peut-être seulement pour commencer.

Histoire de leurs diverses pentes.

Tandis que les grands chemins ont toujours été jusqu'à nos jours en accroissant leur largeur, ils ont été et vont toujours en diminuant leur inclinaison, qui devait être, en l'année 1750, de deux pouces par toise, et qui aujourd'hui doit être un peu moindre. De là une grande et peut-être une trop grande multiplicité de sinuosités, pour parler comme vous, ou de lacets, pour parler comme nous.

Histoire de leur direction.

Eh ! mon Dieu, ce ne sont pas les ingénieurs qui

à cet égard sont les maîtres, ce sont trop souvent les députés, les hommes puissants, les favoris de la nouvelle cour consulaire qui déterminent la direction des routes soit vers leurs propriétés, soit vers la ville où ils ont été élus. Aussi que de routes abandonnées, solitaires! que de vieilles routes!

Histoire de leur construction.

Ma foi! je ne suis pas éloigné de croire que, pour la construction, nos grands chemins aient été jusque vers le milieu du dernier siècle à peu près les mêmes que ceux du temps de saint Louis, dont il reste dans plusieurs endroits du Gâtinais quelques vestiges. Mais vers la fin du dernier siècle, on a jeté sur l'aire, ou plutôt sur le pavé du chemin en construction, une assise d'empierrement. Je ne dois pas omettre de vous dire qu'aujourd'hui, dans quelques départements, ou plutôt dans quelques lieux de quelques départements on creuse l'aire du chemin, on la bat, on la pave de pierres de vingt-cinq centimètres d'épaisseur; on les pose de champ, le bout large en bas, le bout pointu en haut, de manière que la surface du chemin offre comme une carde recouverte d'une couche de pierres brisées que les voitures enfoncent, et que successivement d'autres couches recouvrent. Ces chemins ont aussi leurs banquettes, leurs fossés,

mais ils n'ont pas de dispendieuses grandes bordures en pierre.

Cette méthode de construction ne peut que devenir de plus en plus générale et bientôt rester la seule.

Tout le monde s'est alors mis à faire des questions à monsieur Blaize. Ces nouveaux chemins sont-ils bombés au centre? — Oui. — Ont-ils des banquettes? — Oui. — Ont-ils des fossés? — Oui. — Sont-ils plantés d'arbres? — Oui. — Monsieur Blaize, qu'est-ce qui empêche qu'avec des assises de béton, de cailloutis, de briqueteaux, de gros quartiers de pierre, nous fassions des chemins de vingt siècles, des chemins romains? — Rien n'empêche que notre routine. — Qu'est-ce qui empêche qu'au moins nous adoptions un béton, un bitume pour rendre les chemins plus imperméables à l'eau? — Notre sottise. — Qu'est-ce qui empêche que le vœu de la noblesse de Beauvoisis à l'Assemblée constituante soit accompli, qu'on fasse travailler les soldats aux grandes routes? — Rien n'empêche que notre routine, notre sottise.

Histoire de leurs colonnes milliaires.

Monsieur Blaize, qui en France a pris aux Romains leurs colonnes milliaires? — Le ministre Trudaine. — De quel point comptait-on le nombre de mille toises marquées sur ces colonnes?—D'une

colonne féodale élevée par les chanoines du chapitre sur le parvis de Notre-Dame de Paris; et, puisque vous voulez tout savoir, vous saurez que les trois fleurs de lis sculptées sur ces colonnes ont été remplacées par une profonde entaille ronde, dans laquelle l'œil a de la peine à distinguer le bonnet de la liberté.

Histoire de leur conservation.

Personne, maintenant, ne me fait plus de questions? a dit, en reprenant la parole, monsieur Blaize. Nous avons construit les grandes routes, nous oublions leur conservation.

Vous vous tromperiez si vous croyiez que nos barrières, qu'on appelait aux XVe et XVIe siècles barres et travers, servent beaucoup à l'entretien des routes. Toutes ces barrières roulantes sur des poteaux ne servent qu'à tourmenter le commerce et à entretenir un fainéant peuple d'exacteurs. Ayez des barrières, mais seulement pour les pesages des charges des voitures, pour le mesurage de la largeur des jantes.

Gardez vos cantonniers, j'y consens, mais que les routes, bien entretenues, attestent toujours leur présence, leur bon travail, dont leurs brigadiers et leurs sous-brigadiers devraient toujours répondre.

Histoire des chemins de fer, des ponts de fer.

Il y a plus ou moins d'années qu'on fait des maisons de fer, des bateaux de fer, qu'on fait des ponts de fer; et rien ne serait aujourd'hui plus aisé que de jeter sur la Seine le grand pont d'une seule arche proposée par Perronnet à Louis XV. Mais les plus merveilleuses de ces inventions sont les chemins de fer qui, dit-on, entreront sans doute bientôt en France; j'aimerais mieux dire, qui bientôt en sortiront. Comment n'a-t-on pas plus tôt cheminé dans l'air? Il ne s'agit que de remplir de gaz un grand ballon ou, au moyen de poignées de paille allumée, d'en dilater l'air; comment déjà ne chemine-t-on pas avec la rapidité du trait sur des bandes ou des ornières de fer poli? y a-t-il rien d'aussi simple?

Histoire des constructeurs des chemins.

Tout homme qui sait ouvrir la terre, fouir, déblayer, remblayer, qui sait battre une aire; tout homme qui sait se servir d'un marteau, raccourcir, fendre une pierre, qui sait avec un gros marteau la briser en petits morceaux de trois ou quatre centimètres en carré, est apte à construire un grand chemin; tout homme qui a étudié les mathématiques un ou deux ans dans son collége, qui a été les étudier

encore à l'Ecole polytechnique, en apprendre l'application aux travaux publics, et qui sort de cette école avec le certificat de capacité, échangé au ministère de l'intérieur contre un brevet d'ingénieur, est apte à diriger les travaux des grandes routes. Les cinq ou six cents ingénieurs de France, habillés de leur grand habit bleu à collet et à parements de velours rouge brodé, sont comme les officiers ou, s'ils veulent, comme les généraux des cinquante ou soixante mille travailleurs et des dix ou douze mille cantonniers à la plaque frontale de cuivre, au bâton de fer appelé guidon qu'ils dressent près de leur résidence, comme signe qu'ils sont présents, de même que le grand drapeau tricolore sur le pavillon des Tuileries annonce que le premier consul est au palais.

Histoire de la voirie.

Monsieur Blaize! monsieur Blaize! a dit vivement Robert à monsieur Blaize qui sortait, pas un mot de la police des chemins? Si, lui a répondu monsieur Blaize, si, vous aurez de moi un mot et même deux : avant la révolution la grande voirie appartenait aux parlements, aux états-provinciaux, aux trésoriers de France, la petite aux municipalités, aux procureurs fiscaux des seigneurs. Depuis la révolution la grande voirie appartient aux hauts administrateurs, la petite aux maires.

LA DÉCADE DES TROIS OUBLIS.

Décade LXXX.

Ah! certes, avons-nous dit, nous laissâmes partir monsieur Blaize sans le faire parler de ce qu'il sait si bien.

PREMIER OUBLI.

Nous oubliâmes d'abord la poste aux chevaux.

J'ai revu depuis monsieur Blaize, a dit Robert; je lui en ai parlé; il m'a assuré qu'il n'y avait rien de changé depuis très longtemps, depuis au moins le dernier siècle, si ce n'est que le nombre de relais était augmenté, que le prix des frais de poste avait été élevé à un franc quarante centimes par cheval, et que la poste royale, c'est-à-dire le prix double payé à l'entrée et au sortir des très grandes villes, était supprimée.

SECOND OUBLI.

Nous oubliâmes encore de lui parler de la poste aux lettres. — Je lui en ai aussi parlé; il m'a dit qu'il n'y avait non plus rien de changé dans la poste aux lettres, si ce n'est qu'elle est plus accélérée, que les bureaux sont plus nombreux, et que le taux

des lettres s'accroît de plus en plus, que la franchise est supprimée, que les lettres blanches, les lettres refusées, non réclamées doivent à l'avenir être brûlées.

Il n'y a plus de surintendant, ajouta-t-il; une grande administration qui nomme les receveurs, les inspecteurs, qui compte des recettes directement avec le ministre des finances, aujourd'hui suffit.

En 1792, les directeurs, les contrôleurs des postes furent nommés par des assemblées électorales.

TROISIÈME OUBLI.

Nous oubliâmes enfin de lui parler des messageries. Robert se donna encore le plaisir de nous dire : Je ne l'ai pas oublié, moi, j'allai un de ces jours chez monsieur Blaize; il m'apprit que, pour les messageries, c'était toujours le même ancien régime.— Mais les berlines, les turgotines, les diligences vont plus vite?—Oui, un peu plus vite, et toutefois pas aussi vite qu'elles pourraient aller, si les voyageurs, au lieu de vouloir coucher dans les auberges, voulaient dormir dans la voiture. — Mais le prix des places s'est accru?—Oui.—A combien se porte-t-il pour l'intérieur, pour le cabriolet, pour l'impériale?—C'est trop long, c'est trop variable.— L'établissement des voitures publiques est-il libre à tout le monde? — Oui, c'est à qui aura les plus grosses bourses, à qui fera le plus de sacrifices, à

qui ruinera le plus cruellement ses concurrents, à qui finira par aller, ou plus tard, ou plus tôt, à Sainte-Pélagie, en habit râpé et en mauvais fiacre.

LA DÉCADE DE L'HOMME SAFRANÉ.

Décade LXXXI.

Au bateau! au bateau! avons-nous entendu crier sous la fenêtre. Nous cherchions à savoir qui criait ainsi que ceux qui sur le bord de la rivière appellent le batelier. Robert est entré; il nous a dit: C'est moi! c'est moi! je viens de chez monsieur Blaize pour qu'il me parlât des canaux; monsieur Blaize n'en sait pas le mot. Cependant, a ajouté Robert, après les routes et les messageries, la navigation intérieure; mais où trouver dans nos pays de moutons et de vaches, un homme qui ait navigué sur les rivières et les canaux? C'est vouloir trouver dans nos filets d'eau douce un gros marsouin ou un gros brochet. Dans le coin de notre cheminée était, presque caché, le trayeur de vaches qui en est alors gaillardement sorti en disant : Ne soyez pas en peine; je puis aussi bien qu'un autre parler de mes campagnes; j'ai assez longtemps navigué. — Toi, lui a dit Robert, tu as navigué? — Oui, monsieur l'avocat, j'ai d'abord été matelot sur trois rivières; je l'ai été ensuite sur les canaux; ne le voyez-vous

pas à la livrée safranée que je porte sur mon visage, comme presque tous mes camarades et comme un grand nombre d'habitants riverains de ces dormantes eaux, qui dans leur encaissement taillé comme les parois des bières, font circuler les cruelles fièvres au milieu de nos plus belles populations!

Nous l'avons d'abord laissé déplorer tout à son aise le malheureux sort des matelots d'eau douce, nom dont il se plaisait d'appeler les matelots employés à la navigation intérieure.

Les personnes qui ne sont pas sorties du pays ne savent peut-être pas, a-t-il continué, qu'on nomme coche, non pas seulement les grandes voitures publiques à quatre roues qui vont sur les routes, mais qu'on nomme encore ainsi les barques destinées aux voyageurs. C'est d'abord sur un de ces coches que la misère me jeta. J'allais, par le Lot, de la Madeleine à Villeneuve d'Agenois. En entrant dans le bateau, on m'avait conté que je ne paierais mes frais de transport qu'avec quelques chansons et quelques danses d'Auvergne. Je chantai; je dansai; mais ensuite, quand je voulus sortir, il me fallut payer; je dis que je n'avais point d'argent; on me répondit qu'il fallait le gagner, travailler. Eh! quel travail! si j'ajoute, pour quelqu'un qui connaît mon ancien état, que nous remontions, j'aurai tout dit. Tantôt c'étaient les chevaux qui tiraient, tantôt c'étaient nous, tantôt

c'étaient en même temps et les chevaux et nous. Quelquefois un patron impitoyable frappait indistinctement sur les uns et sur les autres. Imaginez comme un Auvergnas, un montagnard devait maugréer de se voir traité ainsi. Ah! maudit coche, je te quitterai, dis-je, et véritablement aussitôt que je pus sauter à terre, j'y sautai; mais l'obstinée misère y sauta aussi vite que moi, et bientôt force me fut de m'engager avec un patron d'une barque de canal. Nous avions quarante, cinquante sous par jour, et, sur les rivières, nous n'avions pas davantage.

Il fallait ordinairement nous nourrir, et cela va sans dire, il fallait aussi nous habiller; on ne nous donnait pas le gros pain de maïs, de millet, les grosses fèves de marais, le gros lard, le gros vin rouge. On ne nous donnait pas nos casquettes d'étoffe bleue, nos longs gilets dits matelottes, nos longues chausses, nos souliers cloutés, notre ceinture rouge, notre hachette, notre pipe.

Comme dans tous les états de pauvres gens, notre bonheur dépendait de nos supérieurs. Notre patron n'était pas méchant, il s'en faut bien; il était grand rieur comme tous les gascons, et grand jaseur comme tous les gens de Toulouse dont il était natif : Courage, mon garçon, me disait-il, tu as bien fait de venir avec moi; ma barque te portera au pays de la fortune. Ecoute-moi : on croit, dans notre état, connaître tout quand on connaît le grand canal des deux mers qui joint la Méditer-

ranée à l'Océan, le canal des trois mers, le canal de Charolais qui communique à la Manche par le canal de Briare, à l'Océan par la Loire, à la Méditerranée par le Rhône, le grand canal de Bourgogne, les deux canaux d'Orléans, enfin nos six grands canaux et nos quatorze petits; mais tous ces braves gens-là ne se doutent pas de la fortune qui nous attend; ils ne savent pas qu'il y a des projets, ou décrétés ou proposés, pour faire communiquer ensemble toutes nos grandes rivières, tous nos grands golfes, toutes nos mers, pour qu'une barque sortie de Lyon par la Saône rentre à Lyon par le Rhône, après avoir parcouru toutes les régions françaises du nord, de l'ouest et du sud, portant, chargeant, déchargeant ses marchandises. Tiens, tu es dans le bel âge, tu n'es pas des plus mal tournés; je te donnerai ma jeune fille Brigitte avec une belle barque neuve pour sa dot. Aie confiance en moi. Certains autres jours il me disait : La navigation des nouveaux canaux est facilitée par les nouvelles écluses à sas mobile qui ne dépensent que la cent-vingt-cinquième partie d'eau des autres écluses. Tu dois retenir bien le nom de leurs inventeurs Solages et Bossu. Ne te laisse pas effrayer par la taxe sur la navigation intérieure, c'est une bien légère contribution pour les immenses dépenses de nivellement et de creusement. N'aie pas peur, persiste, et le temps viendra où tu navigueras sur un canal de flots d'or. Sais-tu que lorsque le plan de l'officier

de génie Labiche, présenté en 1744 à Louis XV, sera enfin exécuté, lorsqu'on ira par des canaux directement du Rhône au Rhin, cet autre canal deviendra au milieu des terres un long détroit du Sund, par où passeront tous les paquebots, tous les courriers, tous les voyageurs, tous les marchands du monde, à qui cette belle fosse d'eau épargnera de faire le tour d'une partie de l'Europe?

Je t'ai parlé de la fortune qui nous attend; je ne t'ai pas tout dit. Tiens, j'ai cru voir que tu n'aimais pas toujours également le travail. Eh bien! c'est pour toi surtout qu'on veut maintenant appliquer la force de la vapeur à ménager la tienne, à mouvoir, à faire aller, venir, revenir les bateaux sans aucun aide: remercie le marquis de Jouffroy.

Jusque-là on avait écouté le trayeur de vaches; toutefois, quand il se remit sur nouveaux frais à parler de son malheureux sort, on n'hésita plus à l'interrompre. Mais enfin, lui a dit Robert, comment revins-tu demeurer avec nous sur terre? dis-nous-le en deux mots. Eh bien! a répondu le trayeur de vaches, en deux mots, j'eus la jaunisse; je n'eus pas Brigitte.

LA DÉCADE DES MOINES.

Décade LXXXII.

N'avez-vous rien à nous dire, Gervais ? — Voulez-vous que je vous parle de mon oncle, moine, provincial de son ordre? J'allai le voir à son couvent. Je le trouvai qui examinait les novices sur le latin, sur la philosophie, la théologie. Tu n'y entends rien, leur disait-il à presque tous, mais tu en sais autant que Joseph-Antoine et que bien d'autres de nos pères. Je voulus savoir ce qu'était ce Joseph-Antoine. On me le montra assis à la table de l'infirmerie, buvant comme un templier, ou plutôt comme ses jeunes camarades qui l'entouraient. Le régent entre à l'infirmerie. Oh! dit-il, l'infirmerie n'est pas la classe. Que faites-vous ici? vous ne savez pas expliquer même ce livre d'hymnes! Essayez. Aucun de ces adolescents ne le put. Le prieur vint. Mais au moins les psaumes! dit-il à son tour; mais au moins les antiennes! Ils essayèrent; ils firent des contre-sens de cinquième ou de sixième. Cependant le provincial, qui s'était assis et qui m'avait proposé de m'asseoir, se mit bientôt à faire comme les autres; il riait, buvait, et me faisait rire et boire. Ce que voyant le révérend père régent de la classe, il

prit aussi un verre. Les boules, les quilles étaient là; tous les jeunes gens se montrèrent alors grands latinistes. Je me retirai.

Quelques années après, vers la fin de l'automne, je descendais à la chute du jour un vallon où coulait une paisible rivière; il pleuvait, il neigeait. Je vis un pont; je le passai pour me réfugier dans une abbaye de Bernardins. La lampe des chapelles sépulcrales du fondateur de la maison ne brûlait pas; la lampe du grand autel éclairait assez faiblement les vitraux de l'église; mais le grand feu de la cuisine et les bougies du salon brillaient au loin. Les moines en ce moment étaient fort attentifs à leurs jeux de cartes, d'échecs, de tric-trac et de domino. J'entrai. Toutefois, lorsque j'entrai, on se leva pour m'accueillir. Je portais mon petit uniforme d'infanterie; j'avais l'épée. Bientôt la cloche sonna; au premier coup, tous les moines s'étaient levés. Quel bon soupé! On avait commencé à manger, quand le prieur, ayant aperçu un de ses moines vêtu d'un habit vert avec des boutons d'or, voulut lui faire quelques observations. Le moine le rembarra, et si bien, que ce fut au prieur à se taire.

Demandez-moi si l'on chanta, demandez-moi s'il y avait des femmes. Oui, on chanta, et les chansons les plus obscènes; oui, il y avait des femmes, des dames, des demoiselles, toutes plus effrontées que les moines. Eh! monsieur le chevalier, me dit un des plus vieux doms ou moines du couvent qui au-

rait dû être assis aux premières places, qui était assis auprès de l'organiste, à l'extrémité, au bas bout de la table, où les pauvres gentilshommes du voisinage venaient prendre leur repas quotidien; eh! monsieur le chevalier, dites aux philosophes qu'ils cessent d'aboyer contre nous, de demander notre destruction, nous nous détruisons assez nous-mêmes.

LA DÉCADE DES MOINESSES.

Décade LXXXIII.

J'avais aussi une très vieille mais très bonne tante, a dit encore aujourd'hui Gervais, qu'à la dernière décade nous avions écouté avec tant de plaisir; elle était chez nous il y a quelque temps. Un homme aimable qui s'y rencontrait se permit en riant de lui adresser ces paroles : Madame, je crois connaître les figures par où les passions ont passé; je parierais que la vôtre n'en a pas été entièrement exempte; perdrais-je? Monsieur, lui répondit avec un léger sourire ma tante, il a existé à la vérité un court espace de ma vie pour lequel je suis depuis longtemps morte; je l'ai confessé à Dieu, je le confesserai bien encore.

Quand, à quinze ou seize ans, j'avais une figure, mes sœurs me reprochaient des yeux trop petits,

une bouche trop grande. Mon miroir n'était pas tout-à-fait de cet avis, et un jeune clerc de notaire était d'un avis tout opposé. Il me trouvait les yeux très grands, la bouche très petite. Imaginez s'il m'aimait; je ne l'aimais pas moins.

Je suis de Marvéjols : un jour, à la promenade, à un endroit qui est un peu resserré par le parc de monsieur de Brion, le jeune clerc de notaire et moi nous nous rencontrâmes. Nous fûmes forcés de passer si près l'un de l'autre, qu'il s'arrêta, comme immobile et en extase. Je me décelai sans doute, de mon côté, car ma mère en prit l'alarme; elle devint toute pensive. Ma fille, me dit-elle, notre cousine la religieuse voudrait vous voir; allons au couvent. Nous y allâmes. Ma mère fit signe à notre cousine d'appliquer l'oreille à la grille du parloir. A peine ma cousine avait-elle eu le temps d'entendre deux mots, qu'elle va ouvrir la porte et m'appelle. J'entre. La porte aussitôt se referme, et elle ne s'est plus rouverte que soixante ans après. Ma mère demeura encore quelques moments; ensuite elle se leva et prit congé. Ma mère! ma chère mère! m'écriai-je. Elle me répondit qu'elle viendrait me reprendre dans peu de jours. Notre cousine lui dit que je refuserais de sortir, et cela fut vrai; mais, dans le premier moment, je menaçai de me jeter par la fenêtre, de me tuer. Peu à peu, à force de douceur, de caresses, on me priva si bien, que je consentis à prendre le voile blanc de novice. Dès

cet instant on s'empresse tous les jours autour de moi; on me fait la cour bien plus adroitement que le jeune clerc de notaire. C'était moi qui devais obéir; c'était moi qui commandais, à qui tout se rapportait, qui étais le centre de tout. Il va sans dire que j'étais toujours parfaite, toujours pieuse, toujours bonne, toujours spirituelle. On me trouvait, sous cette longue draperie, bien plus jolie; j'avais les yeux bien plus brillants, la bouche bien plus vermeille. Enfin, on me fit entendre que sous le voile de religieuse je serais ravissante. Je le crus, et au bout de l'année je fis et je signai ma profession. Mes compagnes étendirent sur moi le drap mortuaire, me chantèrent le *De profundis*, m'amenèrent au banquet. Ce fut un redoublement de joie, d'amitié, de tendresses, d'éloges. Mais le lendemain, à la cloche matinale, tout changea.

On me remit une haire, un cilice, un fouet, avec une petite règle pour en faire usage. On m'appela sœur saint François; on me dit de tâcher, avec tout cela, d'être aussi heureuse que je pourrais.

Je devins triste, mélancolique, maladive, mes couleurs s'effacèrent, mon embonpoint se perdit : on ne s'en mit guère en peine. J'avais été prise au piége de la vanité, au piége ordinaire où se prennent les hommes aussi bien que les femmes; j'en étais désespérée. Mais aujourd'hui, quand je reviens sur tous mes jugements et sur tout le spectacle de

cette époque de ma vie, j'en ris d'aussi bon cœur que s'il s'agissait d'une autre.

Il me semble encore me voir, assise au milieu de l'église remplie de beau monde, à l'âge de dix-sept ans, la tête couronnée de fleurs, vis-à-vis la chaire, où un jeune prédicateur qui n'avait guère plus de vingt-quatre ans, enluminé par sa timidité et par sa rhétorique, me prêchait le bonheur de la virginité, de l'état monastique, me félicitait d'être à l'instant d'en faire les vœux. Oh! combien son sermon me plaisait plus que les sages avis du vicaire général, chargé par les lois de s'assurer de la sincérité de ma vocation, et que les discours prudents de la prieure qui me disait : Examinez bien, examinez-vous bien; vous êtes encore à temps! On entre ici quand on veut; quand on y est entré, on n'en sort plus. Je n'écoutais pas. Les jeunes religieuses entraînaient les vieilles; les jeunes et les vieilles m'entraînaient; nous entraînions le vicaire général ainsi que la prieure. Et je me souviens que, vingt ans après, l'édit qui ne permit de faire des vœux qu'à dix-huit ans accomplis mit toutes les religieuses en fureur. Véritablement, je leur aurais échappé, comme bien d'autres leur échappèrent.

Je me souviens aussi d'une chose qui surtout me frappa, c'est que les religieuses ne regardaient le monde qu'avec haine et mépris, et que de son côté le monde ne les traitait guère mieux.

Un de mes parents me fit un legs pour me procurer du sucre, du café, des confitures. J'avais alors fort bon appétit. On me dit que la loi me considérait comme morte; que je ne pouvais recueillir ni succession ni legs. On me dit que je ne pouvais ni acheter ni vendre; que les personnes engagées par les trois vœux n'étaient plus capables d'effets civils. On me dit que cependant les couvents en corps de communauté pouvaient ester en jugement, pouvaient très bien plaider et plaidaient très bien.

J'étais humiliée; je le fus encore plus lorsque dans une procédure civile ma famille ne put s'aider de mon témoignage; mais bientôt après il fut reçu dans une procédure criminelle, comme vous allez voir.

Ma chambre de sacristaine était sur la partie la plus solitaire du jardin. Toutes les nuits, vers les deux heures, j'entendais la voix d'un homme qui chantait une tendre romance, en s'accompagnant d'un instrument. Une nuit, j'entendis les cris aigus d'une jeune personne: le lendemain, j'appris que notre plus jolie pensionnaire avait été enlevée. Les parents irrités commencèrent contre l'amant soupçonné le plus terrible procès, et la justice vint recevoir ma déposition. Le greffier, esprit faux et obscur, me faisait dire tout autrement que j'avais dit. Je voulus dicter ma déposition. Je m'obstinai; je la dictai. Vous ne sauriez imaginer la colère du

greffier, de ne pouvoir mettre son verbiage du palais. S'il avait jugé, c'est moi qu'il aurait fait pendre.

Je n'ai jamais été que sacristaine; jamais je n'ai été ni prieure, ni sous-prieure, ni procureuse, ni trésorière, ni grainetière, ni sommelière, ni économe : c'est que je n'ai jamais voulu tenir à aucun des partis qui divisaient le couvent. Tous ont voulu cependant successivement m'attirer. Ce furent d'abord les cabaleuses, qui sans cesse intriguaient pour disposer des voix au chapitre ; ensuite les petites maîtresses, qui étaient toujours à parfumer leurs habits, à laver leur visage, qui avaient toujours leurs dents blanches, leurs mains blanches, leurs bas noirs, leurs souliers noirs; ensuite les philosophes ou gourmandes, toujours prêtes à s'exempter du jeûne, du maigre, toujours prêtes à manger la portion de celles qui voulaient se mortifier; enfin, les curieuses, si bien instruites des affaires du couvent et mieux encore de celles des familles.

Moi, j'avais une invincible aversion pour toutes ces petites tracasseries, ces petites agitations qui avaient tant d'importance pour mes compagnes, qui les dominaient, qui les tenaient toujours en haleine, tandis que je m'ennuyais et que les belles années étaient d'une langueur désespérante.

On dit que ce sont aujourd'hui les romanciers qui regrettent le plus les couvents. Cela doit être, car leurs amours vivent de contrariétés. Quelles

contrariétés que les clôtures, les macérations et les offices! Une de nos religieuses qui, ainsi que moi, n'était pas en charge, s'amusait à faire, dans sa tête, de ces romans d'amours contrariés. Je crois qu'elle en avait fait plus de cent volumes. J'étais son intime amie. Elle prenait tous ses héros parmi les gens de guerre, et tous finissaient par entrer dans un couvent. Il en était de même de ses héroïnes. C'étaient sans doute les excursions les plus lointaines que, dans les espaces imaginaires, son confesseur, ne pouvant mieux faire, avait été obligé de lui permettre.

Quant à moi, le confesseur m'avait permis de m'amuser à l'arithmétique et même à l'algèbre. Je passai ensuite à la géométrie. On ne voulut pas me permettre l'astronomie. Je laissai tout là et repris le rosaire.

Enfin vinrent trente ans, vinrent quarante, vinrent cinquante, soixante, soixante-dix, soixante-quatorze ans. Vint la révolution, qui nous a rendues au monde, mais lorsqu'il n'était plus beau, lorsque nous n'étions plus jeunes.

Ma tante cessa de parler. Madame Saint-François, lui dit cet étranger, je suis bien sûr que c'est là votre histoire; mais je me crois sûr aussi que ce n'est pas là toute celle de toutes les religieuses. De ce que le monde prétend savoir, faut-il en croire la moitié ou le quart? Monsieur, il n'en faut rien croire, lui répondit ma tante: les verrous

et les grilles, malgré la chanson et la rime, sont de fort bons remparts, de fort bonnes garanties. Du reste, je n'entends pas persuader le monde; il ne veut d'autres vérités que celles qui plaisent à sa malice.

LA DÉCADE DES COUPS DE CANNE.

Décade LXXXIV.

Gervais a parlé encore aujourd'hui. Déjà, a-t-il dit, depuis quatre grands siècles l'austérité, la science monastique déclinaient avec une rapidité sans cesse croissante; enfin, lorsque les heures des offices, des études, eurent été entièrement envahies par les heures du réfectoire ou de la fainéantise, la volonté du temps, qui n'est que la volonté du cours des choses, qui n'est que la volonté de Dieu, cria dans tous les couvents: Moines, moines! dehors, moines! L'Assemblée constituante ne fut que l'écho lorsqu'en 1790 elle décréta la suppression des ordres monastiques, s'empara de leurs biens, et donna à chaque moine une pension de sept cents francs ou neuf cents francs, suivant qu'il était moine mendiant ou moine non mendiant.

Mais il faut convenir qu'elle y ajouta la dérision lorsqu'elle proposa à ces divers ordres, à ces divers

frocs de se réunir par provinces dans la même enceinte, de ne former qu'un seul et même ordre sous une seule et même règle, sous un seul et même froc; aussi, la volonté du temps se fit encore entendre et à bien peu d'intervalle.

Moins de deux ans après que ces maisons bigarrées, pleines d'anciens moines de divers ordres, de diverses couleurs, eurent été établies, se furent de nouveau et volontairement cloîtrées, j'allais dans ma chaise de poste de Manosque à Grasse, lorsqu'à l'entrée d'une large prairie parfumée de fleurs, de grenadiers, d'orangers, de lilas, tout à coup je vis courir vers moi une foule de moines poursuivis par une foule d'autres moines, la canne haute, poursuivis eux-mêmes par une autre foule tenant aussi la canne haute. Qu'est-ce donc, mon ami? demandai-je à un paysan. Monsieur, me dit-il, ce sont nos moines qui après déjeuner sont venus se promener, qui se sont disputés sur l'habit, la règle des différents ordres auxquels ils ont appartenu, qui ont cité leurs livres, qui se les sont arrachés, jetés au visage, qui se sont livré bataille. Vous les avez vus se poursuivre, et moi qui les ai vus faire du haut de ma vigne, je viens ramasser leurs bréviaires, leurs livres qu'ils ne viendront sûrement pas reprendre. La municipalité ne peut manquer de vouloir fermer à clef leur porte; et comme très vraisemblablement ils ne sont pas plus d'accord ailleurs, voilà leurs nouvelles, sans doute leurs der-

nières cellules abandonnées, et sans doute aussi la fin finale des moines.

LA DÉCADE DES COUPS D'ÉPINGLE.

Décade LXXXV.

Gervais, avons-nous dit à notre ami, nous aurions bien voulu voir aussi comment se sont séparées les moinesses. Malheureusement, madame Saint-François n'a pas terminé son histoire. — Cela est vrai; mais je vais la terminer, et c'est toujours madame Saint-François que vous entendrez. Ma tante, lui demandai-je un jour au sortir du couvent, vous êtes-vous, comme les religieux, réunies plusieurs religieuses de divers ordres, pour vivre en commun, sous une règle que les nouvelles lois vous permettaient de vous donner? — A Marvéjols, le père abbé, qu'on appelait ainsi parce qu'il avait été officier d'infanterie, avocat, père de famille, prêtre, avait prêté sa grande maison à trente anciennes religieuses venues de divers points de la province. Elles y demeurèrent quelque temps et y tinrent plusieurs séances pour se donner des statuts; mais chacune voulait exclusivement ceux de son ordre. L'une voulait être habillée de noir, l'autre de blanc, l'autre de gris;

l'une voulait avoir un manteau, un capuche, l'autre une guimpe, un voile; l'une voulait une croix de bois, d'étoffe, l'autre une croix d'or, d'argent; l'une voulait des chemises de laine, l'autre des chemises de chanvre; l'une voulait coucher dans une bière, l'autre dans un lit; l'une voulait prier Dieu la nuit, l'autre le jour; l'une voulait réciter l'office, l'autre le chapelet; l'une voulait chanter, l'autre psalmodier; l'une voulait garder le silence, l'autre parler; l'une garder la clôture, l'autre sortir; l'une faire maigre, l'autre gras; l'une jeûner, l'autre déjeuner; l'une se donner la discipline, l'autre méditer. Vous voulez aller en paradis par l'enfer, disait l'une; et vous en enfer par le paradis, répondait l'autre. Elles se quittèrent. — Ma tante, fites-vous dans votre couvent, comme dans bien d'autres, vous divisâtes-vous le trésor? — Notre trésor était pire que celui de la république; il n'y avait même pas de papier; il n'y avait plus que la misère, dont je vous assure nous emportâmes chacune bien notre part. Les plus heureuses étaient celles que nous laissions dans les caves de l'église; car il sembla que nous en sortions, lorsque nous parûmes dans le monde. Les familles avaient payé nos dots, se croyaient à jamais libérées de nous. Elles nous regardèrent comme de méchants revenants qui revenaient s'asseoir à leur table, qui revenaient recueillir les successions à échoir, qui revenaient sucer les vivants. Plusieurs, obligées de

se réfugier dans des maisons étrangères comme institutrices, sont passées de leur saint réfectoire au salon licencieux des gens du monde, où elles sont obligées de tout écouter, de ne rien entendre; c'est un continuel et touchant spectacle que leur douce sérénité, leur pieuse résignation. D'autres, dans l'âge de la décrépitude, abandonnées de tout le monde, ont été frapper à la porte des hôpitaux, où elles ont terminé leurs jours sous l'habit des pauvres. D'autres vivent du travail de leurs mains; d'autres qui, ainsi que moi ne peuvent travailler, vivent ainsi que moi, lorsqu'elles ont des neveux, du chou que leur donne l'un, de la graisse que leur donne l'autre. Il me semble que la pitié publique aurait dû être plus sensible aux maux des religieuses qu'à ceux des religieux; car enfin ils ont pu aller dire leur messe en Espagne et en Italie, aller porter leur français en Angleterre ou leur latin en Allemagne. C'est surtout le Corps législatif qui s'est montré envers nous injuste : au lieu de nous faire payer nos pensions en denrées par les acquéreurs de nos biens, il a fini par les réduire indistinctement à mille francs, à cinq cents francs, suivant l'âge, et à exiger de nous un serment républicain en échange d'assignats décrédités.

LA DÉCADE DES DÉBRIS.

Décade LXXXVI.

Gervais a voulu parler encore aujourd'hui : Lorsqu'un arbre a péri de vétusté, l'intelligence divine en ressème sur les débris le germe, qui souvent le reproduit sous une plus belle forme. Ainsi n'a pas agi l'Assemblée Constituante ; elle ne s'est pas toujours dit que la science du temps présent se composait en grande partie de celle du temps passé.

O assemblée de la nation française ! que vous eussiez été plus grande, si, plus courageuse, plus ferme, au nom de la nation courageuse et ferme que vous représentiez, vous eussiez dit : Jésuites ! les meilleurs maîtres d'enseignement, oratoriens, doctrinaires leurs habiles rivaux ! je vous redonne la vie ; mais vous, jésuites, quittez votre robe, votre nom, et tous ensemble, après avoir déposé les anciennes rivalités de corps, allez éclairer les régions de la haute, de la riche société. Venez, revenez, bons frères de La Salle, bons frères des écoles chrétiennes, venez, revenez éclairer les régions inférieures, c'est-à-dire les grandes régions de la société.

Venez, revenez aussi partager ces travaux, frères

mineurs de Saint-François, frères capucins, revenez; vous avez toujours aimé le peuple, le peuple vous a toujours aimés; revenez, reprenez cet habit qu'il se plaisait à voir, cet habit des anciens pasteurs de l'Orient; mais je veux que les uns et les autres vous adoptiez la méthode lancastrienne; je le veux, car je suis la maîtresse souveraine, je suis la nation. Aussi établirai-je dans toutes les corporations mon commissaire, mon représentant, dont l'inflexible bras fera rentrer à l'instant sous ma loi tous ceux qui s'en écarteront.

Frères de la charité, vous les mains de Dieu, de sa providence, entendez les hôpitaux qui vous rappellent; entendez les cris des malades, de leurs souffrances. Vous êtes absents!

Sœurs de l'antique institut de Saint-Augustin, jeunes et tendres sœurs du nouvel institut de Saint-Vincent-de-Paule, entendez aussi la voix des hôpitaux, la grande voix de la douleur et de l'âge naissant et de l'âge mourant. Vous êtes aussi les mains de la Providence; venez, revenez!

Quelles tempêtes j'ai excitées! On dit insolemment et de tous côtés : Mais ces nuées de sauterelles, de souris affamées vont dessécher les caisses publiques! Écoutez-moi à votre tour, financiers, calculateurs : la réintégration des sociétés utiles ne vous coûtera rien, sera plutôt une économie, et je me charge de les entretenir avec la moitié du salaire des écoles centrales, secondaires et primaires, sa-

laire si mal gagné; avec la moitié de ce que coûtent les hommes, les femmes laïques aujourd'hui au service des hôpitaux, je m'en charge. Comptez avec une arithmétique éclairée, impartiale, et vous verrez que je puis m'en charger. Hé! considérez l'économie d'hommes et de femmes vivant de la vie commune, de la vie religieuse, qui ne reçoivent que de la foi et de l'espérance l'immortel salaire que le Dieu tout juste, tout intelligent, tout puissant leur réserve à la fin de la journée de travail, c'est-à-dire dans les cieux.

Gervais, a dit Robert, voilà de quoi faire tomber la foudre sur notre livre. Il y a plus, a ajouté Armand, de quoi nous faire lanterner quand nous passerons dans les rues. Vous rétablissez les frères des écoles chrétiennes, les frères mineurs, les frères de la charité, les anciennes sœurs hospitalières. Patience! Mais les jésuites? — Je ne voudrais prendre des jésuites que leur admirable esprit d'enseignement, et donner tout le reste au diable.

LA DÉCADE DES DEUX GRANDES BRANCHES.

Décade LXXXVII.

L'auguste, le saint arbre de notre religion a jeté deux grandes branches, l'une, la plus chargée de dons, celle du clergé régulier dont nous venons de

parler; l'autre, la plus chargée de fruits, celle du clergé séculier. Qui veut en faire l'histoire? a demandé Gervais. Personne? Allons! ce sera donc aujourd'hui encore mon tour.

La religion éclairée des hautes lumières avait dans tous les temps cru, et non sans fondement, que les plus honorables, mais non les premiers magistrats, étaient les ministres de la morale, les prêtres; elle avait cru, par conséquent aussi, qu'ils devaient, dans leurs fonctions, être les plus magnifiquement vêtus; que les temples devaient de tous les édifices être les plus magnifiques, et qu'il devait en être ainsi des pompes, des cérémonies, et durant dix-huit siècles, chaque siècle avait ajouté au siècle précédent. On se rappelle les messes, les vêpres dominicales des cathédrales de Lyon, de Strasbourg, de Paris, de Tours et d'autres principales églises! Qui a reçu le don d'une plume assez remplie d'or et de couleurs pour décrire ces rangées de comtes, de princes ecclésiastiques sur lesquels éclataient le velours, l'écarlate, l'hermine, les plus riches broderies, entourant leur pontife au vêtement violet, à la haute coiffure d'or, au long bâton d'or, entourés eux-mêmes de plusieurs centaines de lévites couverts du blanc surplis de lin, chantant alternativement avec les chœurs des musiciens, avec le gigantesque orgue, pour ainsi dire la grande voix des grandes églises; chantant al-

ternativement avec l'antique sonnerie, pour ainsi dire aussi l'antique voix des antiques siècles chrétiens.

Et voyez et entendez ces cent treize cathédrales pleines de flambeaux, de cierges et d'encens, offrant pompeusement leurs prières, leurs hymnes à Dieu, au milieu de ces quarante mille églises des villages, offrant aussi, mais à la lueur de leurs modestes lampes et de leurs modestes luminaires, par la bouche de leurs pasteurs, leurs prières, leurs hymnes dans la simplicité, le recueillement et la ferveur des premiers chrétiens.

Tel était, au commencement du siècle actuel, l'arbre de la religion ou l'arbre aux deux grandes branches dont une secte d'hommes appelés philosophes se mirent successivement à frapper le tronc, cependant que le bruit de leurs parricides coups étaient couverts par le bruit des continuateurs des anciens jansénistes, des convulsionnaires, des appelants, des réappelants, par le bruit des billets de confession, des arrêts du parlement, des lettres de cachet, des exils, des verrous et des prisons, des malédictions, des imprécations, des parodies, des chansons théologiques.

Le premier qui prit la hache fut Bayle: dans de pédantesques et insidieuses dissertations de son Dictionnaire historique, il essaie de mettre en question la religieuse et morale attente d'une autre

vie; il se plonge et veut plonger le genre humain dans l'immense océan du doute.

Le jeune Montesquieu, plein d'esprit, de gaîté et de malice, se regarde comme héritier de cette hache, il la prend, et, ingénieusement et perfidement, il la fait persane; il tourne en dérision le chef de la religion chrétienne et ses dogmes les plus sacrés. Mais est-il vrai, Montesquieu, que, sur la fin de vos jours, vous ayez renié vos folles doctrines, abandonné sans ménagement votre première route, secoué la poussière des souliers avec lesquels vous y aviez marché, voulu doucement reporter votre heureuse France dans les bras du philosophique et social christianisme?

Voltaire prend, reprend cette hache, devenue entre ses mains la hache la plus terrible, la hache de la moquerie, de l'ironie; il en frappe le tronc de l'arbre, et, qu'on me passe un mot nouveau qui seul rend toute sa doctrine, il ne cesse de vouloir corporaliser l'âme. O Voltaire! vos nombreux livres partout achetés, partout lus, veulent que les nations portent le néant de l'avenir dans leur pensée! Vous triomphez.

La hache devient paradoxale en passant entre les mains du protestant, catholique, protestant Rousseau, qui si religieusement frappe sur le tronc de l'arbre et, ce qui est plaisant, sur ceux qui frappaient sur ce tronc. Quelle conséquence d'opinions, et par suite, quelle conséquence de conduite! Ex-

pulsé de la France par le parlement des catholiques, il est lapidé à Motiers-Travers par les instigations des ministres protestants.

L'abbé de Prades, l'abbé Raynal se passent, comme on dit familièrement, la hache, se font un nom d'abbés érostrates, l'un par sa burlesque thèse de Sorbonne, l'autre par les sorties théologiques déclamatoires de son histoire commerciale des deux Indes.

Grands philosophes, grands apôtres du genre humain, comme vous avez rendu la société meilleure! Elle a été forcée de doubler le nombre de ses gendarmes; les serruriers n'ont jamais autant forgé de serrures; les registres des tribunaux criminels n'ont jamais été aussi chargés; les passions n'ont jamais tourmenté autant le monde. Et maintenant suivez-moi dans le cabinet de ce ministre; il compte pour rien les innombrables malheurs des peuples, il tient à soutenir ses jactances, ses menaces envers les ministres des autres puissances: la guerre est là. Suivez-moi encore, approchons de l'alcôve dorée de ce roi, un des plus puissants du monde; il ne dort pas, il veut se venger, il veut conquérir, il veut s'arrondir : la guerre est là, je sais qu'elle est là. Qu'importe à ce ministre, qu'importe à ce roi les milliers et les millions de cadavres qui vont les précéder dans la tombe? Les livres des philosophes les rassurent et contre les remords présents et contre les craintes de l'avenir.

O Dieu! ô mon Dieu! tout puissant et tout juste! auquel je crois, est-ce ainsi que tu veux la perfection sociale de tes enfants? mais ici la voix des philosophes se fait entendre: Bonhomme, bonhomme, ce n'est pas à la religion que nous en voulons, c'est au prêtre; et pour nous débarrasser du prêtre, nous sommes obligés de démolir son autel.

Ah! voilà la question réduite à des termes fort simples, c'est-à-dire bien posée, bien facile à discuter. Eh bien! discutons. L'âme qui nous anime n'est-elle pas sortie des mains de Dieu à tout jamais religieuse? et si cet irrésistible penchant n'est pas dirigé par nos divines Écritures, par le divin et fraternel christianisme, je ne vois pour nous tous que ténèbres, tâtonnements, faux pas, chute, sur une terre pleine d'incertitude, de doute, de mensonges et de crimes.

Puisque nous ne pouvons nous passer de religion, nous ne pouvons nous passer de prêtres. Voulez-vous avoir le labourage et vous passer de laboureurs? Voulez-vous avoir des vignes et vous passer de vignerons? Mais, direz-vous, vos vignerons se montrent de temps à autre ivres d'orgueil; souvent vos prêtres superbes, dogmatiques, intolérants, cessent d'être chrétiens, et ne cessent pas d'être prêtres; et parce qu'ils enseignent les devoirs religieux aux autres états, croient-ils que les autres états n'aient rien à leur enseigner, à leur enseigner où ils mènent la religion, la société, où ils se mènent

eux-mêmes; à leur remettre sous les yeux l'an deux?

Une voix de cet ancien corps des curés de France que les ennemis du clergé ont toujours respecté, répond du fond d'un rustique presbytère : Oui, incontestablement nous sommes hommes; nous avons les défauts inhérents à la nature humaine; nous nous confessons en ce moment aux autres états; qu'à leur tour les autres états se confessent à nous; ah! vous voulez que, si vous rendez de nouveau publiques les fonctions de notre ministère, nous vous promettions plus de sagesse, plus de patience, plus de douceur. Avancez votre main, prenez la nôtre.

Maintenant que pouvez-vous raisonnablement demander de plus aux prêtres?

Mais revenons à nos beaux philosophes d'autrefois, c'est-à-dire aux maux de la religion.

Dans leur temps, je veux dire dans les années antérieures à celles de 1789, que faisait le clergé? Le clergé ne faisait-il donc rien? Certes! il ne faisait que trop; car au lieu de se renfermer dans un auguste silence, il se montrait au milieu d'une lice entourée d'un peuple, alors rieur et léger, qui donnait gain de cause à ses ennemis, presque tous tirés de l'obscurité par les index et les censures. Le clergé répondait par des mandements-brochures aux brochures des philosophes.

Ce grand tourbillon de disputes et de livres philosophiques, sorboniques, fraîchement imprimés,

auxquels vint se joindre celui des livres encyclopédiques, économiques, ministériels, parlementaires, mûrit et avança la célèbre journée du 14 juillet que nos siècles portaient dans leurs flancs. Une nouvelle France alors se montre; elle se montre grande, forte, et devant elle tout tremble; elle donne, dans le plus universel silence, à commencer par le culte religieux, des ordres.

Ah! ah! messieurs les abbés, messieurs les bénéficiers, que faites-vous ici? Vous ne chantez pas les vêpres, vous chantez les romances; vous êtes des abbés, des bénéficiers de toilette! A la pension! à la pension!

Je vous trouve aussi sur mes pas, beaux chanoines! Quel dommage de vous réveiller! Vous dormiez si bien la grasse matinée, et l'après-midi vous aviez presque tous, pour vous promener, le champ benoît de Sézane, semé de jolies maisons canoniales et des plantations qui les ombrageaient. Beaux chanoines, à la pension! Vous êtes, je crois, vingt mille; c'est vingt mille aumusses à vendre. A la pension! à la pension!

Je fais la loi. Silence! soumission! Évêques! Évêque de Strasbourg, vous avez quatre cent mille francs, c'est trop. Archevêques! Archevêque de Reims, vous avez cent mille francs, c'est trop; je vais vous faire à tous une part plus raisonnable, plus chrétienne. Dix mille francs doivent vous suffire. Au traitement! au traitement!

Curés! Curé de La Ramière, vous avez quinze mille francs de revenu, c'est trop; douze cents francs vous suffiront. Au traitement! au traitement! Curés! grand nombre d'entre vous n'ont que trois cents francs, quatre cents francs; ce n'est pas assez il vous faut et vous aurez douze cents francs. Au traitement! au traitement!

Monsieur l'évêque d'Autun, vous me donnez au nom du clergé les biens du clergé pour payer la dette nationale; grand merci; je les aurais d'ailleurs pris sans vous.

Jusqu'ici la révolution avait été d'accord avec la nation, maintenant elle cesse de l'être. La justice nationale voulait que les fondations obituaires fussent acquittées; que par respect pour les droits de propriété, lorsqu'un homme aurait donné ses terres à la condition de prières funèbres, de chantages annuels autour de sa tombe, on dût annuellement autour de sa tombe prier, chanter : leçon pour l'avenir que nous écrivons dans les pages de l'histoire.

La révolution se sépara encore plus de la nation lorsqu'elle voulut constituer ou constitutionner le clergé. Il fallait le laisser se constitutionner, ce mot nouveau m'est encore nécessaire. Les clercs du temps de François I[er], voulant les élections, criaient avec raison contre le concordat. Les clercs de nos jours, voulant au contraire le concordat, ont crié contre les élections. Il faut tout dire, les élections, du temps de François I[er], étaient faites par des ecclé-

siastiques, du moins en général ; car jusqu'à la révolution, il a existé, notamment en Lorraine, des élections de curés faites par le peuple, mais c'étaient de très rares exceptions, et du temps de l'Assemblée Constituante et même avant, les évêques étaient nommés par le roi, et les curés par les évêques ou les patrons des cures, au lieu que la constitution civile du clergé les faisait nommer par des électeurs protestants, juifs ; voilà certes la faute de l'Assemblée Constituante ; et quant à la Convention, ce n'est pas le mot : elle met le prêtre entre la conscience et l'échafaud. Le prêtre rejette la constitution, aimant mieux s'exposer aux chances du martyre.

LA DÉCADE DU JEUNE VICAIRE BONI.

Décade LXXXVIII.

On ne voit le venin de la vipère qu'après la morsure ; on n'a vu que la loi relative à la condamnation à mort des prêtres insermentés était la plus atroce et la plus injuste des lois sorties, pendant la révolution, de la colère des partis que lorsque le sang innocent a rougi les échafauds de toutes les villes.

Il y a quelque temps que le greffier criminel nous avait promis de nous raconter l'histoire de la mort du jeune vicaire Boni; aujourd'hui il nous a tenu

sa promesse. Ce jeune homme, nous a-t-il dit, était du beau pays d'Aubin, partie du Rouergue, qui s'étend le long du Querci et de l'Auvergne. Il finissait ses études quand la révolution commença; il fut un des derniers prêtres ordonnés par les anciens évêques. Il venait à peine d'être nommé vicaire qu'on exigea de lui le serment à la constitution civile du clergé. Tous ses confrères refusaient de le prêter; il refusa comme eux, et comme eux il fut obligé de se cacher. Au neuf thermidor, il avait déjà échappé à tous les dangers; mais vers cette époque l'administration d'Aubin ayant envoyé un bataillon d'infanterie à la poursuite des nombreux déserteurs qui s'étaient réfugiés sur son territoire, la maison où était le jeune Boni fut subitement investie. Il veut fuir; il est aperçu et arrêté. On lui demande s'il est militaire ou prêtre; il répond qu'il est prêtre; il est plus étroitement gardé. Le commissaire de l'administration vient; il reconnaît son ancien camarade de collége, il l'embrasse; mais il est obligé de le faire conduire à Aubin. L'administration, composée d'avocats ou de médecins, était connue par sa douceur; elle cherchait le moyen de mettre en liberté le jeune Boni; mais celui-ci rejette toute espèce de mensonge. Il répond sans détour qu'il n'a pas cru pouvoir prêter le serment. Il est amené à Rodez; il est traduit devant le tribunal criminel : même réponse. Le jeune vicaire Boni fut condamné et exécuté. Voici maintenant,

continua le greffier, quelques détails, que je tiens de mon confrère de Rodez.

Lorsque la séance de l'administration d'Aubin fut levée, il resta seul dans la salle avec un administrateur, qui lui dit : Eh bien! monsieur l'abbé, il n'est pas possible de vous retenir dans ce monde? Non pas au prix d'un mensonge indigne de mon état et de mon caractère, répondit le jeune Boni. — Vous avez sans doute vu dans les bois monsieur Flaugergues, président du conseil du département; croyez que si dans ce moment il pouvait vous parler, il blâmerait une obstination pareille. — Monsieur Flaugergues, que ses vertus et ses talents ont fait proscrire, s'il pouvait me parler me conseillerait de faire mon devoir : à ma place, il le ferait.

La gendarmerie d'Aubin le conduisit à la résidence de la brigade voisine. Là est établie la famille de l'excellent monsieur Dubruel, depuis député au conseil des Cinq-Cents, celui-là même qui, dans son éloquent rapport, demanda l'abolition des lois pénales contre les prêtres. Monsieur Dubruel, aidé de sa jeune sœur, de son beau-frère et de quelques amis, tenta de faire évader le vicaire Boni. Une partie de la garde est gagnée, l'autre enivrée : Boni s'échappe, mais à quelques pas, il est repris. On le conduit à Rodez.

Cependant un de ses proches parents entreprend de le sauver malgré lui. A force d'instances et de prières, il parvient à se faire délivrer par la muni-

cipalité un certificat portant que le vicaire Boni a prêté le serment à la constitution civile du clergé. Muni de cette pièce, il court vers Rodez. Au moment où il arrive, on démontait l'échafaud où venait d'être immolé ce jeune martyr de la vérité.

Vous me demanderez peut-être comment on serait parvenu à faire garder le silence au jeune Boni sur la fausseté du certificat de son serment, dans le cas où on l'eût apporté à temps, je vous répondrai que je l'ignore. Il y a sans doute apparence que les magistrats, touchés d'une si grande vertu, sans écouter ce qu'il aurait dit, se seraient contentés de ce que la municipalité aurait attesté.

Il est inutile de vous dire qu'il alla tranquillement au supplice.

Au sortir de la prison, au moment où il eut les mains liées, il pria un de ceux qui l'accompagnaient de prendre son bréviaire et de lui lire certains endroits qu'il avait marqués. Quand il aperçut l'échafaud, il récita avec l'accent de la joie et de l'espérance le psaume: *Lætatus sum in his, quæ dicta sunt mihi; in domum Domini ibimus.* Monté sur l'échafaud, il leva les yeux et s'écria d'une voix éclatante: Ah! que le ciel est beau! Ce furent ses dernières paroles.

Le jeune vicaire Boni, à peine âgé de vingt-sept ans, était distingué par sa haute taille, il ne l'était pas moins par son cœur et son esprit. On a conservé précieusement son bréviaire auquel étaient

attachés plusieurs notes, la plupart écrites avec du jus de mûre ou de merise, et où se trouvait cette prière :

O Dieu éternel, qui as fait l'homme à ton image, qui as tiré son intelligence de ton intelligence, ses vertus de tes vertus; qui lui as donné la connaissance du bien et du mal; qui lui as donné une âme immortelle destinée à la punition ou à la récompense; qui lui as ainsi ouvert un avenir auquel le souvenir du passé sera nécessairement joint, ou cette âme ne serait pas immortelle, rassure-moi contre les suggestions de la peur; ne permets pas que je tombe, entre tes mains, taché de lâcheté ou de mensonge.

LA DÉCADE DU BUISSONNIER.

Décade LXXXIX.

La nouvelle de la prochaine arrivée du fameux buissonnier, l'abbé Perret, avait attiré aujourd'hui beaucoup de monde chez son neveu. Le grand salon était plein; Armand, Robert et moi étions dans la foule. On attendait l'abbé Perret à deux heures; il n'est arrivé qu'un peu avant quatre. Je l'ai vu entrer; il est venu tout droit au salon. Je ne retrouve ici, a-t-il dit, que des parents ou des amis. Il a salué et embrassé indistinctement tous ceux

qui étaient là. Il avait un air satisfait, un air content auquel toute l'assemblée prenait part. Il a dit qu'il avait faim et soif. Son neveu a apporté devant lui une petite table où il y avait du pain, une demi-bouteille de vin et une carafe d'eau. L'abbé Perret a fait politesse à ceux qui étaient le plus près de lui; et, comme il ne se gênait nullement, nous avons vu, à sa manière de manger et de boire, qu'il était bon buissonnier. Pendant ce temps, je ne pouvais me lasser de regarder ce bel abbé, autrefois si élégamment coiffé avec de la poudre à odeur, une calotte luisante; autrefois si élégamment habillé avec un manteau court de taffetas, que le peuple appelait plaisamment le rideau; autrefois si sémillant, si radieux, si joli, si vermeil, maintenant d'un maintien si posé, d'un air si grave, d'une figure si brunie par le soleil ou le mauvais temps: c'était autrefois un jeune prêtre de ville, de vingt-quatre à trente ans, devenu en quelques années, après avoir erré dans les bois et les montagnes, un prêtre de campagne d'environ quarante ans.

Lorsque la table a été enlevée, de nombreuses questions ont succédé aux félicitations générales. Monsieur l'abbé, lui a dit un de ses plus proches voisins, je vous trouve toujours en bonne santé; vos joues font toujours honneur à l'ancienne Eglise, car, pour la nouvelle, elle est bien dédorée. Ajoutez, bien désargentée, a répondu en riant l'abbé Perret; la révolution a fait du bien et du

mal. Espérons que l'un restera et que l'autre diminuera et cessera. Vous voyez déjà qu'après dix ans d'absence de cette ville où l'on m'avait plusieurs fois menacé de me lanterner, de me mettre en pièces, j'ai pu enfin y rentrer en plein jour. Ah! voilà l'abbé Perret! est le pis que j'ai entendu.

Je croyais que l'abbé Perret en demeurerait d'abord là; mais il y avait longtemps qu'il n'avait parlé en public à Mende, et il en trouvait encore une occasion qui peut-être ne se présenterait plus; aussi, dans le moment même, a-t-il repris, d'un ton plus solennel : Les représentants de la nation, a-t-il dit, pouvaient, dans leur mémorable carrière, ne répandre que des fleurs et ne pas laisser tomber une épine. La religion chrétienne, qui prouve son origine céleste par ses principes de liberté, qui a déjà deux fois affranchi le monde, une fois de la servitude, une autre fois du servage, ne devait guère être ennemie de la révolution française; et on le vit bien quand, dans les premiers jours, les bons évêques et les bons curés se réunirent aux communes; je dirai plus, la religion était près de porter la bannière aux trois couleurs. Et que de maux n'eût-elle pas épargnés! Elle se fût jetée entre les partis et eût tempéré les effets de leur exaltation. Elle qui, au onzième siècle, avait protégé les communes contre les nobles, au dix-huitième, elle eût protégé les nobles contre les communes; et, si elle n'eût pas défendu la royauté,

elle eût défendu le roi, elle eût défendu des milliers d'hommes qu'en vain aujourd'hui la France en pleurs redemande aux échafauds; elle eût excommunié les sectateurs des lois sanguinaires de Robespierre, en même temps qu'elle eût permis à ses quarante mille curés de prêcher un gouvernement représentatif; mais ses ennemis, feignant de se méprendre sur ses intentions, demandent avec violence des serments à son clergé; on le chasse, on le menace. Bientôt commence la terreur des prêtres, qui dure deux grandes années, au bout desquelles les églises se rouvrent, et la France semble alors se repeupler de tous ses divers états. Le clergé reparaît; mais il n'est plus reconnaissable: il est en cheveux longs, en habit court, en habit presque rustique.

Je ne puis passer outre sans arrêter un moment mon esprit sur cette époque unique dans l'histoire de la nation et peut-être dans celle du monde. La France aurait alors reçu la constitution que Solon ne put donner aux Athéniens, la meilleure. Les limites des propriétés avaient vacillé, et le tranchant de la hache, fumante de sang, s'était approché si près de toutes les têtes, qu'on ne demandait qu'à vivre, n'importe à quelles conditions. Les instituteurs de la France ont laissé échapper ce moment, je le répète, peut-être unique dans l'histoire du monde.

Il était surtout facile de réunir les divers partis du clergé : dans le malheur commun s'étaient

éteints toutes les passions, tous les souvenirs. L'armée d'Italie eût obtenu du Saint-Père un concordat qu'elle eût rapporté sur la pointe de ses victorieuses baïonnettes, et auquel tous les partis se fussent ralliés; mais on se contenta de demander au pape, d'abord de l'argent, et ensuite des peintures. La constitution de l'an trois a mis de côté la vieille pierre fondamentale des sociétés, la religion. On verra qu'on ne déplace pas impunément la pierre fondamentale. En attendant, les jeunes générations grandissent dans l'absence de toute morale; leur cœur demeure ouvert aux plus ardentes passions de l'âge; le fatalisme, les promesses des diseurs de bonne aventure, les superstitions les plus absurdes sont aujourd'hui la religion du beau monde comme des dernières classes. Il est vrai que le culte de Dieu paraît aux nouvelles générations triste, suranné, ridicule; il n'y a plus ni études, ni théologie, ni séminaire; et, bien qu'un grand nombre de prêtres aient péri dans les bagnes, dans les prisons ou sur les échafauds, il semble que le reste du clergé soit plus que suffisant pour le reste des anciennes générations religieuses.

L'abbé Perret s'est encore arrêté un moment, et peut-être eût-il continué, si une personne de l'assemblée ne lui eût adressé la parole : c'était un ancien procureur au bailliage. Monsieur l'abbé Perret, lui a-t-il dit, allons, daubez un peu sur les prêtres jurés. Monsieur, lui a répondu l'abbé Perret,

je ne hais ni les prêtres qui ont prêté le serment à la constitution civile du clergé, ni ceux qui l'ont refusé, ni ceux qui ont fait leur soumission aux lois de la République, ni ceux qui ont cru ne pas devoir la faire, qui courent les champs, et que, dans nos départements, on appelle les buissonniers. Je crois qu'ils sont tous de bonne foi. Cependant, je déclare ici que c'est à tort qu'on me compte parmi ces derniers ; car je n'ai jamais exercé mon ministère que dans les églises des paroisses qui n'ont pas de prêtre ou dans les anciennes chapelles des châteaux. Je déclare même que, depuis la réouverture des églises, je blâme les prêtres d'aller de village en village, de changer les granges en oratoires, les tables à manger en autels, de porter dans les chambres fermées le tribunal de la pénitence.

En entrant dans le ministère sacerdotal, a continué l'abbé Perret, j'ai promis de remplir mes devoirs. Le premier est de parler sans crainte, et je dirai : Sans doute il y a dans la constitution civile du clergé, qui malgré son nom n'en est pas moins en partie liée au culte, il y a, dis-je, quelques articles sujets à controverse; mais en général cette constitution, en abomination au peuple, n'est que la doctrine de l'ancienne Eglise gallicane avant François Ier. Malheureusement, l'Assemblée Constituante, qui avait dans son sein tant de savants ecclésiastiques, eut la maladresse de charger de cette

célèbre loi un avocat; ce fut une dérision, un outrage qui indisposa le clergé.

Mon cousin, a dit une autre personne, vous étiez à Paris du temps du concile national des évêques constitutionnels; qu'en dites-vous? Je crois, a répondu l'abbé Perret, que les évêques des départements, assemblés en concile, étaient animés de bonnes intentions; mais leur réunion, qui ne pouvait faire aucun bien, a fait du mal, en ce qu'elle remplissait à peine une chapelle de Notre-Dame de Paris, tandis que, presque dans le même temps, les théophilantropes remplissaient le même temple de leurs orchestres et de leurs parades. Les théophilantropes, qu'heureusement on n'a guère vus qu'à Paris, étaient des hommes qui parurent quelque temps après la victoire du directoire sur le corps législatif, après le dix-huit fructidor, qui envahirent les principales églises, dont ils chargèrent les piliers d'inscriptions contenant des passages tirés des divers livres de religion et de morale. Ils étaient habillés de blanc, de bleu et de rouge, et, au lieu de prêcher leurs sermons, ils les lisaient. Ils annonçaient la nouvelle ère de la tolérance et ils déclamaient contre la croyance de l'Europe, et, soutenus ou plutôt envoyés qu'ils étaient par le gouvernement directorial, ils poursuivaient les emblèmes du culte chrétien, faisant effacer partout le mot de saint et de sainte, particulièrement sur les étiquettes des rues. Ces ratissages, qui subsistent

encore, sont les seules traces qu'ait laissées cette ridicule secte ou ce ridicule essai de secte. — Mon cousin, avez-vous été dans la Vendée? — Non. — C'est là que vous auriez vu une belle guerre de religion. —Vous vous trompez, et en général on se trompe sur les causes de la guerre de la Vendée, qui n'a jamais été une guerre de religion. Elle a commencé à l'occasion de la levée des soldats; elle a été dirigée par la noblesse, fomentée et entretenue par les Anglais, qui ne sont pas meilleurs catholiques, je pense, que les républicains français. La guerre de la Vendée a été une guerre toute politique, une guerre de royalisme, à laquelle on a mêlé le mieux qu'on a pu les opinions religieuses. — Mon cousin, étiez-vous à notre guerre du Gévaudan, qui était aussi une guerre mi-partie? Etiez-vous à la bataille de Chanac, où l'armée républicaine fuyait d'un côté, l'armée royaliste de l'autre, où une trentaine de théologiens de l'ancien collége de Mende, armés seulement de fusils de chasse, les seuls qui eussent osé avancer, eurent peur à leur tour des canons abandonnés par les républicains, et se mirent à fuir par un troisième côté; où, en moins d'un quart d'heure après que la bataille eut commencé, le champ de bataille demeura vide, solitaire et point endommagé? — Non, j'étais réfugié dans les hautes Cévennes, ainsi qu'un grand nombre de curés et d'autres prêtres, chez les ministres protestants, qui nous sauvèrent tous. Et

quand je leur manifestais ma reconnaissance de l'asile que nous trouvions chez eux : Ce n'est, me dirent-ils, qu'un prêté rendu ; car du temps des dragonnades vos bons curés avaient fait cacher aussi les ministres dans leurs paroisses.

Monsieur l'abbé Perret, a dit une autre personne de l'assemblée, monsieur l'abbé, vous aimez sans doute, comme moi, que maintenant les protestants jouissent de leurs droits de citoyen ; convenez que nous avions à cet égard bien besoin de la révolution.—Louis XVI l'avait devancée. Sous son règne, les lois de Louis XIV et de Louis XV n'étaient plus exécutées ; aussi les protestants aiment-ils ce bon roi presque autant que leur roi Henri IV. Du reste, a ajouté en riant l'abbé Perret, nous pouvons l'aimer aussi ; car on ne nous force pas précisément à haïr les rois passés, mais seulement les rois à venir.

L'ancien sous-prieur des pénitents voulut à son tour faire des questions à l'abbé Perret. Monsieur l'abbé Perret, trouvez-vous bien que les acquéreurs de nos églises les aient changées en étables, en écuries ? — Non ; car cette hideuse dégradation déconsidère en quelque manière le culte. On aurait pu, ainsi que dans les grandes villes, les percer de belles croisées, les changer en plusieurs étages d'habitations. A Paris, vous verriez, dans divers quartiers, les gens du beau monde passer leurs têtes bichonnées, enrubannées, à travers les épais murs des antiques églises ; on aurait pu encore faire mieux,

les changer en musées, en conservatoires. Monsieur l'abbé, lui a dit encore le sous-prieur, quel mal, je vous prie, faisaient les ermites? et les pénitents, quel mal faisaient-ils? J'étais sous-prieur; j'allais être prieur, avec tous les honneurs de la compagnie, le premier au banc de l'œuvre, le dernier à la procession. Je vous le demande, si quelqu'un a le droit de crier contre la révolution, n'est-ce pas moi? Monsieur, lui a répondu l'abbé Perret en conservant un sérieux qui a manqué d'exciter un rire général, j'ai surtout reconnu la fragilité des choses humaines depuis que, le premier jour de carême, j'ai pris les cendres avec la poudre des hautes tours du château de Montargis, dont les murailles en pierre de taille avaient six pieds d'épais.

L'abbé Perret n'était pas moins connu à la campagne qu'à la ville : plusieurs fermiers étaient venus aussi le féliciter. Monsieur l'abbé Perret, lui a dit l'un d'eux, il court le bruit chez nous que, dans les montagnes de la Margeride, il s'est établi un jeune prêtre d'une telle ferveur qu'il confesse les gens par force, par menaces; qu'il administre les sacrements les poings fermés. Je pense que c'est un conte, quoique les montagnards de la Margeride soient, à certains égards, si sauvages que, pour les conduire au ciel, il faudrait souvent moins la houlette que le bâton. L'abbé Perret a souri légèrement. Rien, dans notre ministère, a-t-il dit, n'exige plus de prudence que l'administration des

sacrements; et si jamais la religion chrétienne pouvait s'affaiblir, ce serait par ce défaut de prudence.

L'abbé Perret a excité un mouvement général de surprise, dont il s'est aperçu. Messieurs, a-t-il dit, lorsque je sortis de Mende, je devins le vicaire et l'élève du respectable curé de Saint-Hippolyte d'Auvergne. Jamais homme plus tolérant ou, ce qui revient au même, plus charitable. Je lui ai plusieurs fois entendu dire que, si on le faisait pape, ses deux bras s'allongeraient tellement qu'ils embrasseraient toute la grande famille chrétienne. Quand les prêtres sont bons, disait-il aussi, ils sont les prêtres de Dieu; mais, quand ils ne le sont pas, ils sont les prêtres... Il ne finissait pas; mais on entendait dans sa bouche le mot qu'il n'en voulait pas laisser sortir.

Les questions ont encore continué; enfin, tout le monde était prêt à se lever et à prendre congé; voilà que le conservateur des hypothèques, l'homme le plus singulier, parce qu'il est l'homme le plus franc, s'est pris à dire : Monsieur l'abbé Perret, il y a quelques heures qu'avant de rentrer à Mende vous aviez beaucoup d'amis; demain, vous ne les aurez plus, et demain vous aurez beaucoup d'ennemis. On vous croyait bon buissonnier, soufflant la haine contre les prêtres sermentés et contre les prêtres insermentés qui ont fait leur soumission; vous aviez pour vous les nombreux amis du dés-

ordre, demain vous ne les aurez plus; demain vous aurez pour ennemis les anciens faux dévots, qui tiennent seulement aux formes de la religion, qui sauront que, si vous tenez aussi beaucoup aux formes, vous tenez beaucoup plus au fond, à l'essence de la religion; demain vous aurez contre vous les anciens beaux-esprits, qui sauront que votre âme, votre raison se nourrit de la foi chrétienne; demain vous aurez contre vous tout le monde. Excepté vous, lui a répondu l'abbé Perret, excepté ceux qui vous ressemblent; monsieur, j'aurai toujours pour moi les hommes vrais avec eux, vrais avec les autres.

LA DÉCADE DES DEUX ÉGLISES.

Décade xc.

On dit que, dans une église de la ville, le soir, quand on était sur le point de fermer les portes, la piété s'est fait entendre au haut des voûtes: Les églises sont vides! Racourcissez de plus en plus les offices jusqu'à ce qu'elles se seront de nouveau remplies! Et vite! et vite! On dit aussi que, dans une église de la campagne, la piété a fait entendre ces mêmes paroles à travers le monument du bon vieux curé. Les chantres, les sous-chantres, les or-

ganistes, les enfants de chœur, les sœurs du rosaire ne veulent pas y croire; j'y crois.

LA DÉCADE DES TEMPLES.

Décade XCI.

Nous nous étions tous encore rangés ce soir autour de Gervais; il a parlé ainsi : Un de mes grands plaisirs, et peut-être le plus grand, c'est d'entendre le temps présent redresser, corriger le temps passé. Quelle fanatique, quelle diabolique fureur, choisissez, que celle des parlements, surtout du parlement de Toulouse, de faire couper la tête aux ministres qui prêchaient dans le Désert, d'envoyer aux galères les hommes de leur auditoire, et de faire raser les femmes, ensuite de les envoyer dans une maison de force! Ces martyres, ces persécutions ont duré jusqu'à la moitié de ce siècle.

J'ai été, depuis assez peu de temps, je ne m'en cache pas, dans le temple de Paris. La décence, le recueillement général m'y ont édifié, et j'y ai entendu des sermons pleins d'un si pur christianisme que nos meilleurs curés auraient pu les prêcher eux-mêmes.

J'ai été aussi à Paris, je ne m'en cache pas non plus, dans la synagogue des juifs, et ce n'est pas

sans un sentiment de respect que je suis entré dans un temple, l'image de cet antique temple d'Israël, le seul avant la venue de Jésus-Christ qui enseignât Dieu et la morale, le seul où la religion ne fût pas outragée par une croyance et un culte abominables. Ce ne fut pas sans un sentiment de respect que j'entendis cette langue de quarante ou cinquante siècles, que faisait ressortir et qui faisait ressortir une excellente musique dans le genre du jour, exécutée sans instrument par un chœur de lévites de tous les âges. J'étais émerveillé, j'étais dans la joie; je remerciais Dieu de ce que la noble race d'Isaac et de Jacob n'était plus la lie des nations, de ce qu'elle n'était plus forcée à vivre de courtage, d'usures, de la rognure des monnaies, de ce que les juifs étaient enfin propriétaires, citoyens, magistrats.

Dites-moi, Armand, a continué Gervais, vous qui répondez à tout, pourquoi les républicains vandales qui ont dévasté les églises n'ont dévasté ni les temples des protestants ni les synagogues des juifs? Vous ne m'embarrassez nullement, a répondu Armand: c'est par la raison que les Montagnards frappaient sur les Girondins et laissaient en paix les royalistes.

LA DÉCADE DES CIMETIÈRES.

Décade XCII.

L'avocat Lefèvre fait gloire d'être avocat ; mais il se cache d'être auteur ; il est auteur honteux. Mon neveu, nous disait-il ce matin, en secouant la poussière funèbre du charnier des moines, maintenant ouvert de toutes parts, et que nous traversions, mon neveu ne s'avise-t-il pas de vouloir obtenir le prix que propose l'Institut au meilleur discours sur les nouveaux cimetières ? Il n'a rien fait qui vaille, et cependant un pareil sujet est en lui-même si grand !

Durant notre ancienne ferveur religieuse, continua l'avocat Lefèvre, c'est-à-dire depuis le huitième jusqu'au seizième siècle, nous nous sommes fait enterrer, le plus près que nous avons pu, des lieux saints, des églises, des autels ; nous avons acheté, par de riches legs, des sépultures dans les cloîtres, dans les préaux des monastères. Notre comte d'Armagnac, connétable de France, fut, à la lueur de deux mille torches, apporté ici dans son tombeau qu'il avait si magnifiquement fondé, et où il a reposé pendant quatre siècles, jusqu'au temps où les sépultures ont été violées en si grand nombre dans

toute la France. Nous avons sculpté, doré les tombeaux, tandis que l'intérieur de nos maisons, de nos palais était simple, sans ornement; mais à mesure que cette ferveur s'est attiédie, nous avons négligé les lieux destinés à conserver nos cendres; nous les avons tout au plus enclos d'un simple mur de jardin, sans aucun signe, aucun emblème, aucun caractère distinctif; et dans l'intérieur, pas un monument, pas même une pierre tumulaire. Disons cependant que depuis quelques années il n'en est pas tout-à-fait ainsi; la révolution, surtout l'année de la terreur, a arrêté le débordement de frivolité qui insensiblement effaçait les idées morales.

Les gens riches les premiers se sont montrés moins insouciants sur leur sépulture; mais plusieurs, au lieu de vouloir être enterrés, comme autrefois, sous des lames de cuivre, au pied des piliers des églises, ou dans les caveaux, ont trouvé plus agréable de reposer dans de beaux jardins ou sous des sites bocagers.

Comme, à Paris, tous les gens riches n'ont pas dans les environs de grands jardins ou des maisons de campagne, les cimetières ont été divisés en trois parts : celle des fosses communes, longues de vingt ou trente pieds, où les bières des pauvres sont entassées comme dans les magasins du layetier de la paroisse; celle des fosses particulières, qui sont comme les nôtres, mais qu'on paie neuf

ou dix francs; enfin celle des tombeaux du beau monde, qui ordinairement consistent en un petit tertre planté de jasmins ou de lilas, sur lequel s'élève une dalle sculptée. Cette mode des cimetières de Paris gagne les villes de province.

Il me semble toutefois qu'on pourrait aujourd'hui mieux faire.

D'abord la loi devrait mettre sous la sauvegarde des bonnes mœurs les anciens cimetières, empêcher qu'on en emportât la terre pour en fumer les cultures. Elle devrait les faire planter d'arbres, les faire gazonner et les réserver pour les commémorations ecclésiastiques. A Rodez, la paroisse de Saint-Amans, avant la révolution, venait processionnellement, chaque année, à la place du Bourg, saluer avec l'eau bénite la cendre des morts que recouvre le pavé d'une partie de la place, du côté de cette ancienne maison dont l'angle est soutenu par une grande et belle trompe, et cette cérémonie avait quelque chose de touchant qui disposait bien l'âme.

La loi devrait ensuite ordonner que dans toutes les villes, tous les bourgs, tous les villages où les cimetières sont encore au milieu des maisons, on en construirait de nouveaux à une distance de cent toises au moins.

Elle devrait en fixer l'étendue d'après la population.

Elle devrait prescrire que la clôture n'en fût plus

en bois, en clayonnage, mais en maçonnerie de pierre, cimentée de chaux et de sable.

Maintenant je suppose que je suis architecte. Une municipalité de la campagne me livre un terrain et me demande un cimetière. Je fais tracer une enceinte, un carré long, ou mieux encore, un ovale; je l'entoure d'un bon mur crénelé en créneaux triangulaires, surmontés de croix; j'environne au dehors l'enceinte d'une rangée de peupliers qui en suit le pourtour. Ces peupliers, de deux en deux, sont courbés l'un vers l'autre, de manière à figurer une suite d'arcades; au dedans de l'enceinte, même plantation, mais en arbres d'une espèce beaucoup plus petite. Cette architecture végétale donne seule et sans frais au monument son véritable caractère. Dans l'intérieur, une grande croix en gazon semé de fleurs, dessinée sur le terrain, dont la base s'appuie à la porte d'entrée, et le sommet ainsi que les deux bras touchent aux extrémités, divise en quatre parties le cimetière. Au milieu de la croix s'élève un cippe, au haut duquel est attaché un globe grillé en fer qui enferme un fanal où brille continuellement la flamme d'une lampe, symbole de l'immortalité de l'âme. La principale porte où s'appuie la base de la croix gazonnée est à claire-voie, en barreaux de fer; les trois autres endroits de la clôture du cimetière où s'appuient les trois autres extrémités de la croix, offrent une ouverture garnie aussi d'une claire-voie en barreaux de fer; ces

claires-voies ont l'avantage de donner plus de jeu à l'atmosphère, et de laisser pénétrer l'œil dans cette terre, continuellement labourée par la mort.

Maintenant je suis au contraire appelé par la municipalité d'une ville. Je donne au cimetière la même disposition dans une dimension plus grande; mais au lieu du portique de verdure intérieur, j'en élève un en pierre, divisé en arcades, destinées aux familles qui voudraient en faire l'acquisition.

Y aurait-il près les nouveaux cimetières, comme à Mayence, un dépositoire, ou bâtiment dans lequel on garde, quelques jours avant leur sépulture, les morts, un doigt passé dans un fil d'archal, qui communique à une sonnette? Je ne sais. Mais le Traité de l'incertitude des signes de la mort, par Winslow, mais le délai après le décès qui à Genève est de deux jours, mais les nombreuses inhumations si cruellement précipitées, font trembler tous ceux qui ont médité à cet égard sur nos lois et nos usages. Il faudrait du moins ne pas négliger la découverte du docteur Struve de Gorlits, l'Épreuve de vie, *Lobens prafer*, où il fait une si ingénieuse application du galvanisme aux moyens de distinguer de la mort apparente la mort véritable.

On a proposé des ustuaires pour les cimetières des grandes villes, où la mort ne cesse d'entasser des cadavres. Je suis bien loin d'admettre cette manipulation des ossements humains, qui ne doivent être réduits en poussière que sous le poids des siècles.

On a proposé aussi de décorer les cimetières de la statue du Sommeil ou de la statue du Génie éteignant son flambeau. Soyons, si l'on veut, païens à l'Opéra, mais au cimetière soyons chrétiens.

Celui qui méritera le prix de l'Institut aura fait comme le religieux plan de la redoutable station, où d'un côté finit le chemin visible de ce monde, où du côté opposé commence le chemin invisible de l'autre.

LA DÉCADE DU PÊCHEUR.

Décade XCIII.

La petite rivière de Bremont, avant de se jeter dans le Lot, fait le tour d'une jolie colline couverte d'arbres, au milieu de laquelle est une maisonnette habitée par un pêcheur nommé Bourre-de-Loup. Cet homme, connu dans tous les environs pour ne pêcher que du goujon et des écrevisses, est entré aujourd'hui tenant fièrement un gros barbeau à la main. Oh! oh! Bourre-de-Loup, lui avons-nous dit, voici du nouveau; dans quelle mer avez-vous donc pêché un si gros poisson? Riez tant que vous voudrez, a-t-il répondu, je n'en ai pas moins été obligé de le poursuivre pendant plusieurs heures pour l'amener dans l'endroit d'où il n'a pu s'échapper; il m'a donné plus de peine, je vous assure, qu'une

baleine. En entendant parler de baleines à Bourre-de-Loup, on a ri encore plus, et on lui a demandé s'il lui arrivait souvent d'en voir, s'il en avait pêché de bien grandes. Ce n'est pas ici ni en France, a-t-il répondu, qu'on peut voir ou pêcher des baleines. On lui a demandé où fallait-il donc aller? Dans les mers du nord, a-t-il répondu, en haussant le ton. Et par où faut-il passer pour y aller? lui a-t-on demandé, en riant un peu moins. Par Rouen et Dunkerque, où je me suis embarqué sur un vaisseau qui a suivi le chemin ordinaire des baleiniers, ouest, est, nord. A ces mots, l'envie de rire de la compagnie a fait place à la curiosité. On a prié Bourre-de-Loup de s'asseoir, et l'on s'est assis pour l'écouter.

Il est un âge, a-t-il dit, où l'envie de courir est très vive, où l'on veut voir toutes les choses dont on entend parler; je partis avec un marinier de mes voisins pour voir les grandes pêches de mer.

Nous allâmes d'abord à Royan, port célèbre par la pêche des sardines. Nous nous dîmes pêcheurs; nous prouvâmes que nous l'étions, et que nous avions vingt ans, âge requis. Nous nous engageâmes pour une campagne; c'était au mois d'avril. On nous embarqua au nombre de cinq sur une chaloupe à voiles et à rames. Jusqu'à ce jour, je n'avais mangé que la moitié d'une sardine à dîner et l'autre à souper. Je vous laisse à penser si je dus être joyeux de me trouver transporté au milieu

d'une mer toute dorée par l'innombrable quantité de sardines qui nageaient à la surface. Nous ne faisions que jeter nos filets, les enlever et les vider. Peu de temps nous suffisait pour remplir notre barque. Nous retournions vite vendre nos sardines à terre où on les encaquait, avec du sel, dans de petites barriques, par neuf ou dix mille. On me dit, et c'est, je crois, la vérité, que cette pêche n'occupait pas moins de quinze ou vingt mille personnes, et que la valeur ne pouvait en être estimée à moins de quatre ou cinq millions. J'étais arrivé à la mer, maigre, exténué; j'y fis carnaval; je m'y engraissai. On aurait de la peine à croire quelles joues si joufflues me donnaient les sardines.

L'année suivante, nous attendîmes avec impatience, pour nous remettre en mer, le temps de la harengaison ou pêche des harengs. Elle se fait au mois de septembre. Durant les brumes de l'automne vous verriez, au commencement de la nuit, la mer de la Manche couverte de bâtiments de diverses nations, tous illuminés de plusieurs grandes lanternes. Nous traversions des bancs de harengs, longs de plusieurs lieues, où nous pêchions, encore plus dru que les sardines, ces poissons attirés par la lumière. Nous étions au milieu des pêcheurs français, irlandais, écossais, anglais, allemands, hollandais, flamands. Point de débats, point de querelles. Il y avait pour tout le monde plus de poisson qu'on pouvait en emporter. On n'enten-

dait que des cris de joie. Des chansons de toutes les langues retentissaient de toutes parts. Vous auriez dit d'une grande fête nocturne ou d'une grande vendange marine.

Pour avoir plus de profit, les gens de l'équipage et nous, voulûmes saler les harengs; car on peut donner à bord le premier sel. Toutefois la salaison complète n'est faite que dans les ports. Nous voulûmes aussi les fumer. Nous allions sur le rivage, nous y dressions des cheminées, nous y enfilions nos harengs par cinq ou six mille; nous les y suspendions; nous allumions par-dessous un feu qui donnait peu de flamme et beaucoup de fumée: en vingt-quatre heures les harengs étaient fumés ou saures. Bon métier que la pêche des harengs! On prétend que le produit en est de six à sept millions, et qu'il donne à vivre à trente mille personnes. Je puis dire aussi que c'est un saint métier; le pape permet d'y vaquer dimanches et fêtes.

J'aimais beaucoup la morue, mais je n'avais jamais pu en manger qu'après Pâques, parce qu'alors on n'en veut plus et qu'elle n'est pas chère. J'ajouterai que cependant jamais je n'avais été à même d'en manger à mon appétit. Aussi, quoique j'eusse fait de bons repas de sardines et de harengs, me tardait-il d'en faire de morue. Le printemps vient; c'est le temps de partir pour la pêche de ce poisson; je m'embarquai à Saint-Malo sur un des vaisseaux qu'on y emploie. Ils sont ordinairement de

deux cents tonneaux et de quatre-vingts hommes d'équipage. Nous étions un quart pêcheurs, et on nous donnait deux cents francs, outre une grosse pièce de vin à chacun et le tiers du produit de la pêche.

Nous fîmes voile, toujours dans la direction invariable du couchant, et après quelques semaines de navigation, nous arrivâmes au grand banc de Terre-Neuve, qui est une montagne sous l'eau de deux cents lieues de tour. C'est là que pour la première fois je vis des morues vivantes ; j'en vis par grandes troupes ; mais on ne peut les prendre qu'une à une, avec le hameçon. Un habile pêcheur en prend, par jour, jusqu'à quatre cents. A mesure qu'elles sont tirées hors de l'eau, elles passent dans les mains du décolleur qui leur tranche la tête avec une dextérité admirable ; ensuite dans celles de l'habilleur qui les ouvre, enfin dans celles du saleur qui les range et les sale par grandes piles carrées, dans le fond du vaisseau. C'est ainsi qu'on prépare la morue verte.

Quant à la morue sèche, on l'apporte à terre, où sur de longs appareils de bois on la fait sécher au soleil et au vent.

Quelques-uns évaluent le produit de cette pêche à dix, douze millions; quelques autres même plus haut.

On vend dans les ports la morue quinze, vingt francs le quintal. C'est bien peu, me direz-vous ; je trouve, moi, que c'est trop ; car vous n'achetez de

ce poisson que la partie sans suc ou desséchée, c'est-à-dire qui vaut le moins. Pour manger vraiment de la morue, il ne faut pas être riche, il faut aller, comme moi, à la pêche de la morue à Terre-Neuve; la bonne morue en vaut certes la peine. Vous ne sauriez croire combien elle est blanche, tendre, fine, délicate. Aujourd'hui, quand je m'en souviens, je ne trouve rien de bon.

A la pêche de la morue, je m'aperçus que plusieurs matelots qui avaient été à celle de la baleine dédaignaient, ou, du moins, traitaient assez rudement ceux qui n'y avaient pas été, tandis qu'on avait une espèce de considération pour eux. Cette observation rendit encore plus vif mon désir d'aller à cette fameuse pêche.

Nous nous engageâmes, mon camarade et moi, avec un vieux armateur de Dunkerque, qui nous fit signer d'avance les anciennes conditions, entre autres :

Que nous ferions matin et soir la prière, sous peine d'amende;

Que nous ne nous enivrerions pas;

Que nous ne nous prendrions pas de querelle;

Que nous ne ferions pas de gageures sur la bonne ou mauvaise pêche;

Que nous n'allumerions ni feu ni lumière, sans la permission du capitaine.

On nous paya un mois d'avance pour acheter nos hardes, qui devaient consister en bons gros

habits, bonnes grosses chemises, bons gros bas, bons gros souliers. On nous avertit aussi de nous munir de brandevin, de pain d'épice, de quelques pots de confiture, surtout de vinaigre.

Nous mîmes à la voile, et aussitôt on n'épargna ni soins ni dépenses pour nous bien nourrir. A déjeuner une écuellée d'orge mondé, du beurre, du fromage; à dîner une écuellée de légumes au lard, du poisson ou de la viande. A souper aussi bonne et meilleure chère. Le biscuit, la bière à discrétion. Plus nous avancions vers le nord, plus souvent le capitaine répétait à l'équipage : Allons, mes amis, je vous en prie, mangez! buvez! vous ne mangez pas! vous ne buvez pas! le froid vous saisira. Il avait raison. Quel froid! nous étions obligés de mettre par-dessus nos habits d'épaisses couvertures, de souffler dans nos doigts; c'était au mois de juillet. Les brumes devenaient souvent si épaisses, que les vaisseaux de la flotte s'appelaient avec de grandes trompettes. Nous navigâmes tant et tant, que nous vîmes enfin des baleines. J'aurais voulu alors n'en avoir jamais vues. Il est vrai que la première que nous rencontrâmes était une des plus grosses; elle avait près de deux cents pieds; vous auriez dit, pour le volume et la couleur, de notre grande vieille église, nageant au milieu de la mer. Il me semblait que ses deux terribles petits yeux ne regardaient que moi; elle ouvrit la bouche, qui me parut plus large qu'une porte de la ville

de Mende. J'aurais voulu fuir, reculer jusque dans le Gévaudan; mais le vaisseau avançait au contraire rapidement, à force de voiles et de rames. J'étais tout effrayé; ceux de mes camarades, qui se trouvaient aussi pour la première fois à cette pêche ne l'étaient pas moins. Les autres, les yeux fixés sur la baleine, trépignaient de joie, sautaient, dansaient. Enfin cinq hommes se jettent dans la chaloupe, et dans ce moment l'abordent. Le plus petit prend un brillant harpon aussi long que lui, s'avance, et, se dressant, le lança à la baleine. Aussitôt elle plongea, ayant dans le corps le harpon, auquel était attachée une corde de plusieurs centaines de brasses, qu'on lâcha à mesure qu'en perdant son sang, elle s'enfonçait. Quand elle l'eut tout perdu, elle revint sur l'eau, et tous les matelots, et moi comme les autres, de l'achever à grands coups de lance. On courut à plusieurs autres, qu'on harponna de même. Il y en eut une qui s'enfuyait avec une telle vitesse, qu'elle nous aurait échappé, si un de nos officiers ne l'eût harponnée à la nouvelle manière des Anglais, en lui tirant un coup d'espingole chargée avec un harpon. Nous revînmes à la première; nous la tournâmes sur le côté, et, avec nos souliers armés de crampons, nous nous élançâmes dessus. Nous en découpâmes le lard par pièces de huit pieds de long sur quatre de large, que nous portâmes au vaisseau. Une baleine, lorsqu'elle est d'une

belle grosseur, vous donne jusqu'à quinze, seize mille francs de profit. Elle vous rend jusqu'à cent, cent vingt barriques d'huile. La langue seule vous rend huit, dix barriques. On tire la graisse ou huile de la baleine, en faisant fondre son lard dans des chaudières chauffées sur des fourneaux de briques nouvellement pratiqués à l'entrepont par François Soupite, d'où, au moyen de grandes cuillers, de grandes passoires, de grands entonnoirs on l'entonne dans de grandes futailles.

Tout est grand à la pêche de ce grand poisson. Je vous avouerai même que, lorsque j'en fus revenu, je ne me crus plus de la même mesure.

Je retournai une deuxième, une troisième fois à la pêche de la baleine; mais enfin on s'accoutume à tout, excepté à ne pas revoir son village. Après de longues années d'absence, j'y arrivai avec plus de plaisir que j'en étais parti. Je rentrai dans ma chaumière, plein de souvenirs de tout ce que j'avais vu. La nuit, quand je ne puis dormir, j'y fais couler un bras de l'Océan, j'y amène des baleines, je les harponne; elles reniflent des masses d'eau plus haut que le sommet des montagnes; je me fais peur, je me donne du plaisir. Le jour, je redeviens, comme avant de partir, petit pêcheur de grenouilles et d'écrevisses.

LA DÉCADE DU BOSSEMAN.

Décade xciv.

Le bosseman du *Jason*, qui est venu se faire villageois à Marchastel, est le meilleur homme du monde, pourvu qu'on ne veuille pas chercher dans le dictionnaire la définition de bosseman, bas-officier de marine, garde des câbles, des ancres et des bouées, que, dans nos montagnes, on prend pour une espèce de dignitaire. Le bosseman a d'ailleurs dans le pays la réputation d'un homme qui a beaucoup vu, surtout la réputation d'un grand marin. Nous nous trouvions chez lui la semaine dernière. Il entra un homme de sa connaissance qui, dès le premier instant, nous parut être ou un précepteur ou un régent, ou un professeur, ou un auteur. Monsieur, lui dit cet homme qui avait l'air pensif, préoccupé, vous êtes là tranquille auprès de votre feu, sans affaires urgentes, à ce qu'il me paraît; voudriez-vous m'écouter quelques moments? Depuis assez longtemps j'ai le dessein d'écrire sur la marine.

Titre de l'ouvrage.

Et je suis encore à chercher mon titre. — Monsieur, sur quelle partie de la marine voulez-vous

écrire? — Sur l'histoire de la marine française au XVIIIe siècle — Eh bien! voilà votre titre tout fait; il n'en est pas, je crois, de plus simple ni de plus clair.

Introduction.

Monsieur, reprit le régent ou l'auteur, je ne suis pas moins embarrassé pour faire mon introduction. —Prenez garde d'être long; c'est un grand défaut, et c'est le défaut de ceux qui écrivent sur ce qu'ils ne savent pas; aussi toutes ou presque toutes vos introductions à l'histoire de la marine sont démesurément, désespérément longues. Sans doute il faut toujours, comme on dit, commencer par le commencement, et, dans tous les cas, ramener le lecteur aux origines. Il faut donc que, dans un grand beau vaisseau du premier rang, percé de cent, de cent vingt canons, par exemple *le Jason* où j'ai eu l'honneur de servir, vous lui fassiez voir, en rétrogradant, tous les vaisseaux qui depuis et avant les Phéniciens ont précédé celui-là; il faut que dans ceux qui le montent, qui le manœuvrent, vous lui fassiez voir, aussi en rétrogradant, tous ceux qui ont monté, qui ont manœuvré les vaisseaux; mais de plus il faut aller, aller vite, il faut aller avec rapidité, avec la rapidité du vaisseau qui a déployé toutes ses voiles à un bon vent.

Chapitre I. — *La construction.*

Monsieur le bosseman, dit le régent ou l'auteur,

j'ai commencé, moi aussi, par le commencement, par le chapitre premier, par la construction, par les bois qu'on y emploie : le pin, *pinus picea monœcia monadelphia Linnæi;* le melèze, *pinus larix monœcia monadelphia Linnæi;* le chêne, *quercus robur monœcia polyandria Linnæi.* Le bosseman, impatienté contre tant de science où il ne comprenait rien, surtout impatienté de se voir faire la leçon sur son art et chez lui, reprit avec une espèce d'aigreur : Peu importe que votre lecteur sache tout cet inutile latin de botanique : ah ! apprenez et apprenez-lui que depuis que les Anglais dominent les mers nous sommes obligés de tirer nos bois non comme autrefois des vastes forêts qui couronnent le pôle septentrional, des forêts de la Russie, de la Suède, du Danemarck; les dominateurs de la mer ne nous le permettraient pas, mais d'aller chercher péniblement et surtout dispendieusement à travers les terres, dans les forêts de la Prusse, de la Turquie, de l'Italie, la moitié du bois qui nous manque, notamment pour les pièces de quilles, d'étambots, de brions et de plançons, pièces principales que vous ne connaissez pas, et que malheureusement pour vous votre lecteur peut de son côté connaître. — Mais, monsieur, nous avons les bois de la Corse. — Les avez-vous vus? Je les ai vus, moi : ils sont vraiment fort bons; mais ils seront d'une très difficile exploitation jusqu'à tant que des chemins en rendent les transports praticables.

C'est, je crois, le moment de dire à votre lecteur que la forme, la coupe et la grandeur des anciens vaisseaux et des vaisseaux actuels est à peu près la même, que les vaisseaux de premier rang ont toujours leurs soixante mètres de long, leurs seize mètres de large. Il est à remarquer en outre que plusieurs de nos vaisseaux sont doublés en cuivre, ce qui, malgré les inconvénients, les rend plus solides, meilleurs voiliers. Aujourd'hui ils font ordinairement soixante lieues par vingt-quatre heures. Dites-lui qu'on distingue comme parfaits les vaisseaux qui par leur forme, leur pondération sont les plus propres à vaincre l'action des eaux et des vents, ou quelquefois, au contraire, à s'en servir; qu'en général, si l'on classe les vaisseaux par rang, ceux du plus bas rang, ceux du cinquième, portent cinquante canons, ceux du quatrième soixante à soixante-huit, ceux du troisième soixante-huit à quatre-vingts, ceux du deuxième quatre-vingt-dix à cent dix, ceux du premier cent dix, cent vingt, cent trente, et que dans la suite le nombre en sera au-dessus, car depuis cinquante ans les proportions s'agrandissent et ne cessent de s'agrandir. Aujourd'hui les Anglais sont nos rivaux dans l'architecture navale, et les Américains le deviennent. Je suis là pour vous soutenir; affirmez à votre lecteur qu'avant la révolution nous étions sans rivaux. Cependant, monsieur, il y a toujours eu et il y a toujours encore un grand défaut dans nos vais-

seaux; les cuisines et les offices ont toujours été et vont toujours en s'élargissant, tandis que les sabords sont toujours restés et restent toujours si étroits qu'il est difficile d'y bien manœuvrer les canons; mais que les habiles maîtres charpentiers qui dessinent les gabarits, qui construisent les vaisseaux de la marine militaire destinés à se mettre en ligne de bataille, et par cette raison appelés vaisseaux de ligne, de même que, par imitation ou par analogie, nos régiments, nos troupes destinés aussi à se mettre en ligne de bataille, ont été appelés régiments de ligne, troupes de ligne; que ces habiles maîtres charpentiers, nos architectes de vaisseaux soient honorés, comme en 1765, du titre qui leur appartient, de celui d'ingénieurs constructeurs, avec la croix de Saint-Louis, si on la rétablit, ou telle autre qui la remplacera.

Chapitre II. — *Les agrès.*

Monsieur, après le chapitre premier incontestablement le chapitre deux; mais, dans l'ordre analytique de votre art, après la construction l'agréement doit-il suivre? — Oui, si l'on veut; toutefois, sachez que l'on n'agréera jamais bien un vaisseau d'après la définition des dictionnaires, qui ne font point comme vous, qui écrivent sans nous consulter. Agréer un vaisseau, c'est lui donner ses ailes, c'est-à-dire ses vergues, ses voiles, ses cordages

pour aller, ses sabots, ses ancres pour enrayer, pour s'arrêter. Et ici je suis obligé d'avouer, quoiqu'aussi bon patriote qu'un autre, que la filasse, la corderie et la voilure du nord nous manquent; mais nous pouvons avoir de meilleures cultures de chanvre, de lin, transporter chez nous l'espèce du chanvre de Livonie, celle du lin de Sibérie, le métier et la double navette russes.

Chapitre III. — *L'approvisionnement.*

A cette heure, a continué le bosseman, si j'étais de vous, je ferais un chapitre de l'approvisionnement, qui est une des parties de l'équipement. Pour nous, si attentifs à ce que disait le bosseman, la cambuse du vaisseau devint alors le marché d'une petite ville, où l'on voyait toute sorte de provisions, mais achetées, payées, et successivement devant nous distribuées. Monsieur, ajouta le bosseman, on a fait grand bruit dans les livres des découvertes sur le dessalement de l'eau de la mer; mais, en conscience, je dois vous dire, moi, qu'elles sont encore bien peu profitables, car le poids du charbon nécessaire à leur distillation ou à leur filtrage est supérieur à celui de l'eau douce qu'on embarquerait. Quant à la conservation des farines par l'étuvage, et à celle de la viande par la dessiccation, vous direz que nos chimistes ont aussi beaucoup fait, et, si vous êtes juste, vous nommerez pour le

dessalement des eaux de la mer Poissonnier, pour la conservation des viandes Cadet-de-Vaux, d'Arcet.

Chapitre IV. — *L'armement.*

Monsieur, dit encore le bosseman au régent ou auteur qui ne s'attendait guère à voir sortir du latin de la bouche du bosseman, j'ai toujours admiré ce passage des Ecritures : *Terribilis sicut castrorum acies ordinata*, terrible comme une armée rangée en bataille; cela est encore plus vrai de nos grands vaisseaux ceints d'une triple ceinture d'artillerie, lorsqu'ayant abattu les portes des sabords ils laissent voir cent vingt ou cent trente bouches de bronze, lorsqu'un jour de revue mille, douze cents baïonnettes brillent sur leurs tillacs entre des rangées de piques, de sabres, de haches et autres instruments d'abordage. Il me vient en ce moment dans la mémoire que souvent pendant les combats, lorsque le boulet ennemi frappait nos mâts, ou du moins entamait la partie supérieure de la coque, j'ai entendu les recrues témoigner leurs craintes que la soute aux poudres prît feu ; ils ne savaient pas qu'elle est prudemment placée au-dessous du niveau des eaux. — Mais, monsieur le bosseman, pour faire l'histoire de la marine, et surtout celle de son armement, ne faudrait-il pas dire quel était l'armement des siècles précédents ? — C'est à vous, savants, votre grande affaire, et, j'en conviens aussi, un peu la nôtre.

L'armement, du temps de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI me semble, sauf erreur de quelqu'un qui est bien loin de croire savoir tout, à peu près le même que le nôtre; mais si l'artillerie n'a guère changé, il n'en est pas de même des artilleurs. En 1786, les anciens artilleurs, faisant le service de l'artillerie concurremment avec l'utile et économique corps des canonniers bourgeois qui un jour tenaient la hache du charpentier et un autre chargeaient et tiraient le canon, furent remplacés par le corps royal des canonniers-matelots, régis par une ordonnance longue et diffuse qui, sur cette seule partie, n'a guère moins de cent pages. Vous aurez encore à écrire qu'en même temps le commandement de l'artillerie fut ôté aux officiers de vaisseau et donné aux officiers du corps royal d'artillerie des colonies.

Chapitre V. — *Les vivres.*

Monsieur le bosseman, que mangiez-vous? que buviez-vous? que mangent, que boivent les marins? — Le plus grand nombre, c'est-à-dire les matelots, ont chacun pour leur ration une livre et demie de pain ou une livre quatre onces de farine, ou une livre deux onces de biscuit; de plus, ils ont le matin trois onces de fromage ou deux onces de sardines, ou une once de harengs : c'est leur déjeuner; vers le milieu du jour, lorsqu'on ne leur donne pas une demi-livre de bœuf frais, ils

ont ou cinq onces et demie de lard ou quatre onces de morue : c'est leur dîner ; le soir, voyez-les souper tout autour d'une grande chaudière d'où sortent quatre, cinq cents écuellées de riz ; ou quatre, cinq cents écuellées de pois. — Sans aucun doute ils boivent ? — Sans aucun doute, et ils ont tantôt trois quarts de pinte de vin, tantôt un cinquième de pinte d'eau-de-vie, tantôt une pinte et demie soit de cidre, soit de bière. L'ordonnance nous passait à nous sous-officiers ration et demie.

Sur mer, aussi bien que sur terre, on est quelquefois malade, alors il faut faire un peu diète. L'ordonnance passe par cent hommes, par mois, pour les malades, dix-sept poules, pas davantage ; par cent hommes, par mois, cent vingt œufs, pas davantage ; par cent hommes, par mois, six livres de beurre, pas davantage ; par cent hommes, par mois, quinze livres de pruneaux, pas davantage ; et pour les sucrer, par cent hommes, par mois, quatre livres de sucre, pas davantage.

Chapitre VI. — *La solde.*

On demandera à mon histoire de la marine française quelle est la solde des marins : monsieur le bosseman, quelle est-elle ? — Les marins ne sont pas payés par jour comme les soldats ; quand j'étais matelot, nous avions successivement, suivant les progrès de notre instruction, suivant l'utilité de

notre service, quatorze, seize, vingt-une livres par mois. N'est-ce pas que nous étions bien payés? Vous saurez que les matelots de la marine marchande avaient trente, quarante-cinq livres par mois, et on les payait sans retard; et nous, qu'on ne payait qu'au bout de deux ou trois ans, comme en 1783, nous étions obligés de nous trouver ou de nous dire contents et satisfaits, surtout lorsque nous étions entendus de notre capitaine de vaisseau qui n'avait pas moins de seize mille livres par an.

Chapitre VII. — *L'équipage.*

Le régent ou l'auteur reprit avec modestie : Maintenant vient le chapitre de l'équipage. A ces mots le bosseman sembla se grandir du double de sa taille. Monsieur, dit-il, prenez un sifflet, sifflez, et aussitôt voyez magiquement accourir sur le pont mille, douze cents hommes qui successivement se rangent devant vous, comme je le voyais plusieurs fois par jour lorsque j'avais l'honneur et le bonheur de servir sur *le Jason;* entendez ces douze cents voix crier toutes ensemble : Commande! Si vous voulez instruire méthodiquement votre lecteur, faites défiler devant lui tout l'équipage, tout ce qu'on entend ou qu'on doit entendre par l'équipage : les matelots, en commençant par les mousses de seconde et de première classe, les novices de seconde et de première classe; en continuant par les classes

de matelots, et observez indistinctement à l'égard de tous que, depuis la révolution, pour passer d'une classe à l'autre, il est des conditions d'âge et de service invariablement fixées ; observez surtout qu'aujourd'hui l'instruction est une, qu'il y a sur chaque vaisseau de vingt canons et au-dessus une école de lecture, d'écriture, de calcul et d'hydrographie; qu'il y a encore sur chaque vaisseau une école de matelotage, et encore dans chaque port une école de mathématiques pures et de mathématiques appliquées.

Ecoutez, monsieur, écoutez : vous allez certainement à cette heure parler des sous-officiers, souvent, par leur science et leurs talents, au-dessus des officiers; car, lorsque notre langue a voulu aller prendre ses comparaisons dans les classes maritimes, elle les a prises parmi les sous-officiers, et d'abord parmi les timoniers. Elle a dit que tel grand ministre tenait bien le timon de l'Etat; et ensuite, à côté du timonier, elle a pris le pilote; elle a dit que tel autre était un excellent pilote qui gouvernait bien au milieu des tempêtes et des orages. Nombrez les sous-officiers actuels, les cinquante maîtres d'équipage, les soixante maîtres canonniers, les trente-six maîtres charpentiers, les trente-six maîtres calfats, les dix-huit maîtres voiliers. Et, maintenant, faites surtout connaître les temps présents par les temps passés. J'ai vu celui des quatre compagnies des gardes de la marine, cette ancienne

école navale militaire, où la première condition d'admissibilité n'était ni la science, ni les talents, ni les vertus, ni le courage, mais les preuves de noblesse vérifiées par le généalogiste-juré de messieurs les gardes de la marine et du pavillon. Alors leurs appointements étaient de trois ou quatre cents francs secs. Maigre chère, en même temps que beau chapeau bordé en or, boutons dorés, bel habit de fin drap bleu, beau collet, beaux revers, beaux parements écarlate; mais ensuite longues et sévères études théoriques et pratiques, voyages lointains. On leur enseignait aussi à dresser des cartes marines, où les rescifs, les brisants, les bancs de sable, les courants de mer, les bas-fonds, les débouquements, les gisements des côtes étaient marqués si exactement que le navigateur n'avait à craindre de naufrages que ceux que pouvaient occasionner les ouragans et les tempêtes.

Ils savaient que de nos jours, bien que les déclinaisons de l'aiguille aimantée fussent mieux connues, la boussole, qui durant plus de cinq siècles a presque seule guidé nos marins, n'était plus qu'un des moyens de direction, que les autres moyens étaient les tables des satellites, le loch ou compte-pas, les montres marines. On leur en faisait faire l'application, et souvent moi qui vous parle, je les ai vus reconnaître avec surprise que lorsque les observations des longitudes et des latitudes étaient faites avec justesse, deux navigateurs partis du

même port de France pour aller au même port d'Amérique, devaient décrire dans leur route exactement le même angle ; je dis le même angle et non la même ligne ; je le dis pour les habitants des villes de l'intérieur qui croient que sur mer on va toujours dans une direction droite, que le meilleur vent est celui qui vient en poupe, et que la France entretient encore des galères sur la Méditerranée.

Ce corps était d'ailleurs, comme celui des mousquetaires, superbe et difficile à vivre. Aussi, par l'ordonnance de 1786, fut-il réformé et divisé en trois classes d'élèves. La troisième recevait les jeunes gens âgés de quinze ans, sortant des colléges voisins des grands ports. Ces élèves, après huit mois de navigation et trois examens sur les premiers détails de pratique, passaient à la deuxième classe, dont le directeur était un capitaine de vaisseau, mais dont les professeurs pratiques étaient des sous-officiers, tels que le maître d'équipage, le maître pilote, le maître canonnier. Vous voyez qu'ils pouvaient être en plus méchantes mains. Pour parvenir à la première classe, trois ans de navigation, suivis de sévères examens sur les différentes parties de l'art, étaient indispensables. Depuis la révolution, les nouveaux gardes, aujourd'hui les aspirants de la marine, n'ont plus nécessairement à être nobles, mais à savoir aussi bien, sinon mieux, les mêmes choses que les élèves nobles leurs prédécesseurs. Ils n'y ont pas manqué, peut-être autant

par vanité que par devoir. Ah! si je donnais au public mes mémoires, comme quelquefois la démangeaison m'en prend, je dirais que la plus libérale concession que la loi ait faite au progrès de l'art, c'est lorsqu'en 1791 elle n'a plus exigé de certificat d'étude, de science, d'instruction; qu'elle s'est contentée de la preuve d'étude, de science, d'instruction pour parvenir à tous les grades, en concurrence avec ceux qui avaient complété leur cours d'études théoriques et pratiques. Ainsi, lorsque j'en sais assez je le prouve, et, comme les autres, je suis admis aux places des trois cents aspirants, des deux cents enseignes, des huit cents lieutenants, des cent quatre-vingts capitaines, des dix-huit contre-amiraux, des neuf vice-amiraux, des trois amiraux.

Chapitre VIII. — *Les manœuvres.*

Vous voulez, monsieur, faire le chapitre des manœuvres; c'en est vraiment ici la place. Prenez votre lecteur par la main, et dites-lui que l'art de bien orienter les voiles est décisif dans les combats; apprenez-lui surtout, bon gré mal gré, que lorsque deux flottes ennemies se rencontrent, la meilleure ligne n'est pas celle du vent, mais que c'est fort souvent celle qui lui est perpendiculaire. L'art de parler et de commander à une flotte par les signaux fait aussi partie de la science des manœuvres. Essayez

avec votre lecteur les divers ordres de bataille; et s'il est habile, il demeurera d'accord avec vous que l'ordre angulaire est un des meilleurs. Ne laisse pas rompre ta ligne, disait en ma présence un vieux capitaine de vaisseau à son fils nouvellement promu à ce grade; péris plutôt, car il y a aujourd'hui et il y aurait toujours dû y avoir peine de mort. Je vous dirai ici, et vous pourrez dire qu'en l'année où je me suis retiré du service, notre chef d'escadre, par manière de récréation militaire, divisait quelquefois en deux, dans les rades de nos stations, notre flotte toute de petites chaloupes. Une moitié portait pavillon français, et l'autre pavillon anglais. Nous nous battions, et comme de raison, le pavillon français était vainqueur. Cette guerre figurée attirait du monde; un jour entre autres nous représentâmes une descente en Angleterre sur le rivage français : elle se fit avec le plus grand ordre; notre artillerie, notre mousqueterie foudroyèrent l'armée ennemie, la baïonnette acheva. Alors nous criâmes, aux grands applaudissements des spectateurs de toutes nations : L'Angleterre est vaincue! les mers sont libres!... Malheureux que nous étions! c'était le jour même où, à neuf cents lieues de là, se livrait la bataille d'Aboukir! Ah! l'embossage pas plus que le retranchement, ne convient guère à la vivacité française.

Chapitre. IX. — *Le code.*

Faut-il donc faire toujours le procès au temps passé, même lorsqu'il s'agit de procédure? Un matelot se rendait coupable d'un délit, l'officier de quart le faisait arrêter, et le jour même ou le lendemain le capitaine s'emparait de lui, et, assisté seulement de l'écrivain du vaisseau, procédait contre lui, et lui faisait son procès, sans assistance de défenseur ni d'avocat, sans aucune publicité. Aujourd'hui la protectrice procédure par jurés est, depuis le décret des 16, 19 et 21 août 1790, entrée dans nos vaisseaux. Le marinier prévenu d'un délit est traduit devant un jury composé de ses supérieurs, de ses pairs ou de ses inférieurs, lorsqu'il en a. Si le jury reconnaît que le délit n'existe point, le prévenu est aussitôt mis en liberté; s'il reconnaît au contraire que le délit existe, le conseil de justice, qui représente les juges du tribunal, prononce le jugement. Ce jugement est revu par une cour martiale séante au vaisseau commandant l'escadre dont fait partie le vaisseau du délinquant, ou si le vaisseau ne fait partie d'aucune escadre, ce jugement est revu par une autre cour martiale séante au port le plus prochain, qui en ordonne l'exécution.

Nous sommes, je le suppose, montés au haut de l'échelle des délits; descendons. Il s'agit de moindres délits; vous pouvez les punir de moindres

peines, des garcettes, de la bouline, de la cale, du cabestan, et enfin des lianes que la loi nous a remises, à nous sous-officiers, et comme un instrument de peine, et comme un signe de distinction.

Chapitre X. — *Effectifs chronologiques de notre marine.*

On peut voir par les conditions des divers traités de paix conclus entre la France et l'Angleterre les divers effectifs de notre marine. En 1713, à la paix d'Utrecht, la France cède à l'Angleterre une partie de ses colonies, et son territoire se tache par la démolition des fortifications et du port de Dunkerque ; l'effectif de la France était alors de trois vaisseaux.

En 1748, à la paix d'Aix-la-Chapelle, la France traite d'égal à égal ; elle ne perd ni ne gagne. L'effectif de notre marine s'était accru.

En 1763, notre effectif, réduit de plus de moitié, tombait de vétusté; nous perdîmes encore une autre partie de nos colonies dans les deux Indes.

En 1783, la mer se présente comme une vaste table de joueurs, où notre enjeu était de quatre-vingts vaisseaux, d'autant de frégates ; aussi la paix se fait-elle de nouveau comme à Aix-la-Chapelle, d'égal à égal, et Dunkerque n'est plus honteux de son port, que l'Angleterre, pendant soixante-dix longues années, avait tenu pour ainsi dire ensablé, enchaîné, muré, fermé, sous la garde de son com-

missaire payé par la France. Enfin en ce moment, en 1800, nous avons, malgré nos pertes, environ cinquante vaisseaux, chiffre moyen de notre marine depuis deux siècles.

Maintenant, maîtres de cette péninsule italienne, c'est-à-dire de cette antique marine des Vénitiens, des Pisans et des Génois, maîtres de cette belle marine espagnole qui devrait dominer toutes celles de l'Europe, maîtres de la riche marine de la Hollande et des villes anséatiques, auxquelles la haine anti-fraternelle joindra la marine des États-Unis, maintenant, si nous sommes encore obligés de nous battre sur mer, cette fois encore nous ne serons pas sûrs d'être battus.

Chapitre XI. — *L'administration.*

Monsieur le bosseman, je vous avoue que je ne sais pas grand'chose pour remplir mon chapitre de l'administration. — Que savez-vous? — Qu'avant la révolution il y avait, sous différents noms, jusques à quatre cents commissaires des classes, que chacune des neuf escadres avait ou son intendant, ou son commissaire chargé de l'état de la comptabilité. J'ai trouvé tout cela dans un livre qui ne m'en a pas dit davantage. Qu'en est-il aujourd'hui? — Eh bien! tous ces officiers sont en plus grand nombre et mieux payés, n'importe qu'ils soient écrivains, inspecteurs de travaux, intendants des ports, n'importe leurs autres emplois.

Chapitre XII. — *Les trois corps.*

Le bosseman s'était arrêté; mais le régent, ou l'auteur, avec un : Ensuite, monsieur, a remis la narration en mouvement. Deux mots comme deux mille suffiront, a continué le bosseman; la marine militaire est divisée en trois corps : celui des matelots, celui des officiers et celui de la plume; les deux derniers, cela va sans dire, sont ennemis l'un de l'autre. Celui de la plume avait fait abaisser le corps des officiers du temps de l'Assemblée constituante; mais il fut à son tour abaissé du temps du comité de salut public. Depuis le directoire, il a repris un peu de hausse, ou, comme disent les matelots, il est revenu sur l'eau.

Chapitre XIII. — *Combats et batailles.*

Il y avait quelques moments que je voyais dans les mains du régent ou de l'auteur une belle feuille de papier pliée proprement qu'il a voulu ouvrir, voulu lire. Aux premières lignes, le bosseman l'a brusquement arrêté, en lui disant : Monsieur, votre morceau si bien placé dans un poëme est, comme celui de votre tempête, fort déplacé dans une histoire de la marine. C'est un de ces brillants morceaux de nacre, une de ces belles perles que l'Océan rejette sur ses côtes. Écoutez, écrivez ! Victoire de Toulon en 1744; les flottes combinées de France

et d'Espagne rencontrent la flotte anglaise à la hauteur de ce port; la flotte anglaise est battue. Victoire dans la mer des Indes en 1746; La Bourdonnais bat une escadre anglaise, s'empare de Madras. Deux victoires sur la flotte anglaise à la hauteur du cap Finistère en 1747. Défaite de Terre-Neuve en 1755; Dubois de la Touche, commandant de l'escadre française, est attaqué par l'amiral anglais Boscawen; il perd deux vaisseaux. Victoire de Minorque en 1756; l'amiral Bing, qui veut dégager le fort Saint-Philippe, attaque La Galissonnière aux attérages de cette île; il est battu. Victoire indécise en 1778; la flotte française commandée par le comte d'Orvilliers et la flotte anglaise commandée par l'amiral Keppel se combattent à Ouessant pendant plusieurs heures. Autres victoires indécises en 1780; aux Antilles, le vice-amiral comte de Guiche et l'amiral Rodney se combattent en diverses rencontres. Défaite de la Dominique en 1782; la flotte française que le comte de Grasse commande est battue par la flotte anglaise de l'amiral Rodney; le comte de Grasse est fait prisonnier. Défaite de la flotte française sur les côtes de Bretagne en 1794; le vaisseau amiral portait le représentant Jean-Bon Saint-André. Défaite d'Aboukir en 1798; l'amiral français Brueys embosse sa flotte sur le rivage d'Alexandrie; il est attaqué par l'amiral anglais Nelson; il perd la bataille et la vie.

Cela suffira, ou sera du moins assez long; car les

batailles de terre, quoique peu variées, le sont bien plus par leur cavalerie, leur infanterie, leur artillerie, par leurs grands mouvements, leur grande fumée qui couvre plusieurs lieues de terrain, que les batailles navales, où les vaisseaux qui remplacent les bataillons, les régiments, n'en présentent ni les marches, ni les contre-marches, ni les déploiements, ni les charges à la baïonnette, ni les galops, ni les rapides manœuvres de la cavalerie. Cela me paraît ainsi.

Chapitre XIV. — *La marine marchande.*

Le bosseman riait, ne cessait de rire depuis quelques instants, et sans vouloir d'abord en faire connaître le sujet ; il riait en regardant le pauvre régent ou auteur, qui ne savait trop quelle contenance tenir. Enfin, en reprenant le sérieux, il lui parla ainsi : Eh ! monsieur l'historien, jusqu'ici pas un mot, pas un petit mot encore sur la marine marchande qui, depuis l'année 1791, ne fait plus qu'un corps avec la marine militaire, est avec elle la marine ? En vérité, il fallait tous les gothiques et vieux déraisonnements de notre raison pour déclarer qu'un des deux bras du même corps était plus noble que l'autre, que le bras qui nourrissait, qui renforçait le bras qui combattait était moins noble ou n'était pas noble, que le sang de l'un ne pouvait noblement circuler dans les veines de l'autre. Telle n'était pas l'opi-

nion du comte vice-amiral d'Estaing, qui demanda à la marine marchande cent cinquante jeunes gens pour les incorporer dans les gardes de la marine; et cependant que ces politesses mêmes outrageaient la marine marchande, elle fournissait à la marine militaire les matières de ses vaisseaux, des hommes pour les travailler, des armes pour les armer, des matelots pour les manœuvrer, en même temps que par ses continuels transports, elle liait la France aux productions des climats les plus lointains, et les climats les plus lointains aux productions de la France. En un mot, pour me restreindre à cette seule considération, la marine marchande est la mère de la marine militaire; la marine militaire ne peut nier son origine.

Chapitre XV. — *Les colonies.*

Monsieur le bosseman, je n'en doute pas, vous avez été souvent dans les colonies? — Oh! si j'y ai été souvent! j'y ai été aussi souvent qu'à Ténières. — Mais dans les colonies, avez-vous vu les troubles, les insurrections, les incendies? — J'étais à l'île Bourbon. — J'ai vu, moi qui ne suis pas sorti du pays, un homme qui en 1791 était à Saint-Domingue, dont il m'a parlé fort longuement; je crois l'entendre encore; écoutez-le. De toutes nos colonies, Saint-Domingue était la plus belle, c'était notre plus belle province d'outre-mer. Oh! folie de nos

avocats des assemblées constituante, législative et conventionnelle! au moment où le bill de Wilberforce était adopté, où l'Angleterre promettait la liberté des esclaves, elles la leur donnent, et presque aussitôt elles la leur retirent à demi, cependant que les blancs, les maîtres affichent le mépris le plus outrageant pour la couleur noire, même pour celle qui par quarteron et tierceron s'approche de la blanche. Alors les noirs furieux mettent à leur tête les mulâtres encore plus furieux; le fer et le sang, la flamme et les cendres couvrent en quelques jours ces beaux pays de sucre et d'or.

En 1713, nous avions perdu une partie du Canada; en 1763, nous avions perdu l'autre; à la révolution nous avons achevé de perdre toutes nos colonies. On avait coupé les bras à la marine de France : maintenant on vient de lui couper les jambes.

Nous avons voulu, a continué cet homme, nous avons voulu avoir de ces grandes fermes de café, de cacao, de sucre, de coton, mais ensuite nous n'avons pas voulu les entretenir, les défendre. Nous avons mis tout en infanterie, en cavalerie, rien en marine. Nous avons fait un train d'enfer sur terre et peu de bruit sur mer. Nous avons laissé les Anglais angliser une partie du monde, comme nous laisserons les Russes ou Moscovites moscoviser l'autre. — Mais, lui dis-je, que fallait-il faire? — S'il est inutile, me répondit-il, de revenir sur ce qui au-

rait dû être et ce qui n'a pas été fait, il ne l'est pas de chercher ce qu'il y a maintenant à faire. Qu'avons-nous à faire? Nous avons à regarder la carte; et si nous ne sommes les aveugles de Calcédoine, nous verrons que la nature a fait couler aux bords méridionaux de notre France le grand canal de la Méditerranée, où elle lui a jeté les deux piles d'un pont pour aller seigneurier l'Afrique, pour aller la civiliser. Une de ces deux piles, la Corse, nous appartient; l'autre, la Sardaigne, nous appartiendra dès que le gouvernement voudra bien l'échanger avec son roi contre une nouvelle Etrurie qu'il lui donnera sous les noms d'Ombrie, de Picénie, de Marsie ou de Sabinie. Ce pont établi entre la vieille Marseille et la vieille Carthage vous donnera le moyen de vous établir dans le beylik de Tunis, où vous achèterez de la terre, d'abord seulement grand comme le cuir d'un bœuf, qu'à l'exemple des habiles colonisateurs les Anglais, vous tirerez avec les dents, ou qu'ainsi que la belle rusée veuve de Sichée vous découperez en lanières, si vous n'aimez mieux acheter, près de Tunis, les ruines des boutiques de Carthage, qu'on vous vendra certes à bon marché. Vous ne manquerez pas de vous coudoyer bientôt avec le dey d'Alger, et à l'imitation de nos voisins les Anglais, vous le mettrez à la raison, c'est-à-dire vous le mettrez à la porte; vous tournerez successivement tout le littoral de cette troisième partie de l'ancien continent et vous mettrez

aussi tous ces ignorants, fainéants, insolents, barbares deys, beys, pachas, sangiacs, princes, vous les mettrez aussi tous à la porte. A vous Français l'Afrique comme récipient, comme émonctoire de vos trop pleins de population, surtout de vos trop pleins d'enfants-trouvés qui dans les vallons de jujubiers, d'oliviers, d'orangers suceront tous ces fruits, et aimeront ces pays comme le paradis des enfants. A vous Français, je le répète, l'Afrique, à vous peuples ailés, marins anglais, l'Asie, et si ce n'est assez, l'Amérique, et puissions-nous, contents chacun de notre partage, vivre en paix et ne plus faire battre les continents !

Chapitre XVI. — *Nos fautes maritimes.*

Le bosseman paraissait un peu fatigué. Monsieur, lui a dit le régent ou auteur, actuellement que la petite partie et la grande partie de la nation se sont réconciliées; actuellement qu'il n'y a plus de nobles; actuellement que la petite partie et la grande partie de la marine se sont aussi réconciliées; actuellement qu'il n'y a plus de marine militaire exclusive; actuellement que nous avons avoué la grande faute d'avoir séparé nos deux marines, ne pourrions-nous franchement avouer nos autres grandes fautes, et nous les rendre profitables, en dressant la longue, franche et authentique table de nos aveux, qui nous habituerait, nous Français qui en avons grand besoin, à reconnaître que nous sommes fail-

libles, que nous avons failli, et comment nous avons failli? — Monsieur, ce serait un beau chapitre, et ce ne serait pas un chapitre inutile.

Chapitre XVII. — *Nos fautes historiques.*

Nous avons aussi, monsieur le bosseman, nous écrivains, nous historiens, à dire notre *mea culpa* comme les autres; il ne sera pas long : nous avons jusqu'ici fait des histoires navales militaires, nous n'avons pas fait une histoire des divers états des gens de mer; nous avons fait une histoire comme ne le voulaient pas la raison, le bon sens, une histoire d'amiraux, de vice-amiraux, rarement de capitaines, et jamais de matelots, excepté qu'ils aient eu les bras ou la tête emportés d'une manière extraordinaire; au lieu de faire une histoire comme le voulaient l'équité, l'instruction du lecteur, les progrès de l'art et de la science navale, une histoire, a-t-il dit en terminant et en s'inclinant vers le bosseman, une histoire comme celle que nous venons de faire.

LA DÉCADE DU PLUS GRAND DANGER.

Décade xcv.

Quel est le plus grand danger que nous puissions courir? Ah! il ne s'agit pas ici des armées étran-

gères; la France à sa volonté se couvre et brille de plusieurs millions de baïonnettes. Ah! il ne s'agit pas non plus de la liberté; elle est en France l'immortelle raison nationale. Ah! il s'agit d'une passion générale, d'un désir immodéré, d'une faim universelle qu'on ne rassasie pas avec du pain. Les bons citoyens qui ont réfléchi m'entendent déjà. Il s'agit d'une faim de fortune, de richesse; d'une faim d'oisiveté, de repos et de renom qu'ont allumée dans le cœur des hommes ardents, ignorants des classes inférieures, les déclarations des droits, les nouveaux dogmes de l'égalité et le périlleux dogme de la souveraineté du peuple, et autres grandes vérités ou grands principes, sottement compris, insidieusement commentés, perfidement traduits par démolition journalière ou facultative du monde social.

Et ces nombreuses masses se levant, et la démolition du monde social commençant, qui défendra les hommes des hauts gradins, les hommes à l'intelligence toujours active, toujours dominée par les grandes pensées, les hommes dépositaires de la sagesse, de la raison et de la volonté des peuples, les représentants de la nation, les chefs du gouvernement, les officiers publics, qui les défendra contre les hommes des plus bas gradins, les hommes aux mains fortes, aux mains vides? qui?

Les hommes des gradins intermédiaires, c'est-à-dire, la bourgeoisie des villes et des campagnes, ce

vrai centre de la nation française, composé d'hommes qui là montent, qui ici descendent, qui, dans le sens le plus radical du mot peuple, forment alternativement dans le cours du temps les deux extrémités de la société.

Honorons donc comme vrai centre de la nation française cette bourgeoisie composée, dans les villes, d'habiles, de riches artisans et d'artistes, de fabricants, de marchands, de gens de finance, de gens d'église, de gens de loi, de gens de mer, de gens de guerre; composée, dans les campagnes, des propriétaires, des fermiers, de leurs nombreuses familles. Dans les villes elle est la force des magistrats; dans les campagnes elle est la mère nourricière des autres classes. Les viscères de la nation sont la bourgeoisie. Quelque absolu, quelque démocratique que soit le gouvernement, la bourgeoisie ne peut périr chez une nation; elle en est, je ne trouve pas de meilleure expression, elle en est la moelle, la vie.

LA DÉCADE DU GRAND CAPUCIN.

Décade XCVI.

Tous ceux qui demeurent ou qui ont demeuré à Saint-Flour connaissent le grand capucin, le consolateur des affligés. Ils savent que quelques années

avant la révolution il avait, en vertu d'un bref de Rome, changé d'institut et passé des petits aux grands capucins. Je dirai pour les autres que si, dans cette ville, ils rencontrent un homme en habit-veste de couleur tannée, chapeau clabaud, marchant toujours, marchant toujours droit devant lui, et toujours cependant ayant l'air de venir vers vous, en vous ouvrant les bras, c'est lui.

Un jour de cette année j'allai le visiter, moins pour me faire consoler que pour l'entendre consoler les autres. Je m'assis.

Il était entré un homme à peu près vêtu comme lui; mais il avait et il ne pouvait cacher l'air militaire : Mon révérend père, je suis ou j'étais gentilhomme. Depuis environ dix ans, la nation a par un décret supprimé la noblesse : est-ce que la nation peut supprimer la noblesse? Je ne crois pas que la nation ait ce droit. — Que voulez-vous, monsieur, elle a cru l'avoir. — En dix lignes supprimer un corps qui avait deux mille ans! — Ce corps était miné par le temps. — Erreur! le temps le corroborait plus qu'il l'affaiblissait; rien n'est aussi certain : il n'y a qu'à se rappeler les faits : et si vous voulez, sans sortir de notre siècle, reportez-vous à l'année 1716; des lettres du roi déclarent bien qu'un acte d'association de la noblesse était illégal, mais ces mêmes lettres déclarent aussi que la noblesse est la principale force du royaume. Vers le milieu du siècle, les hauts bourgeois, les étudiants en

droit, la belle jeunesse prennent incontestablement comme la noblesse le chapeau bordé et l'épée; mais cette usurpation, cette mode est une source de duels; elle tombe, et plusieurs années avant la révolution tous les chapeaux bordés et toutes les épées en même temps disparaissent. Que si la noblesse n'a plus ses distinctions extérieures, elle conserve, elle accroît ses autres, ses plus vraies distinctions. Les Rohan et les Bouillon conservent toujours héréditairement les honneurs de la cour, que par absence ou par fierté les Latrémoille laissent perdre. La noblesse s'était opposée, dans les temps de la régence, à ce que les princes légitimés fussent princes du sang, elle s'était plainte de ce qu'ils refusaient de croiser l'épée avec elle; plus tard, en 1770, les dames de la cour envers qui les princesses violaient les droits acquis et les usages longuement consacrés, quittent les danses, et fièrement se retirent avec un éclat qui retentit dans tous les salons de la France et de l'Europe. La noblesse entre toujours exclusivement avec croix et insignes dans les riches couvents des chapitres nobles d'hommes et de femmes. Toujours elle fait exclusivement élever ses fils au collége Mazarin, aux écoles militaires, et ses filles à Saint-Cyr et à la Noble famille de Lille. Elle est même toujours séparée par les impôts : capitation noble, vingtième noble; elle est séparée, j'entends lorsqu'elle en paye, car aurait-on osé lui demander le roturier subside de la taille?

Or, écoutez encore et voyez si je dois être, si je dois cesser d'être dans la douleur. Voyez s'il est vrai que le temps minait nos priviléges?

Etions-nous, ou n'étions-nous pas exempts du logement des gens de guerre?

Nos enfants, s'ils s'engageaient, étaient-ils ou n'étaient-ils pas distingués par un galon au collet? et tandis que les bourgeois payaient à la caisse militaire six, huit cents francs, pour rompre leur engagement, nos enfants n'avaient-ils pas le droit de se retirer en rendant le prix du leur?

Ce qui la distinguait encore, c'est que dans ses contestations elle ne pouvait être jugée que par ses pairs, par les juges du point d'honneur, et alors que vous étiez sur les places publiques ignominieusement fouettés par la main du bourreau, nous ne pouvions l'être que durant notre enfance, et que par la main du correcteur. Ce qui la distinguait mille fois plus que l'épée, c'est le privilége exclusif d'entrer dans les plus hautes, les plus brillantes places.

Un moment encore, mon révérend père, je me plais à vous donner une nouvelle preuve que le temps ne minait pas le corps de la noblesse. Huit années avant la révolution, le ministre de la guerre qui savait, si quelqu'un le savait, ce qui convenait à la guerre, fit rendre, ou plutôt rendit au nom du roi un édit qui exigeait à l'avenir la noblesse pour être officier dans les régiments. — Je me souviens de cet édit, et je me souviens qu'il excita si violem-

ment l'animosité de la haute bourgeoisie, cette perpétuelle élite des divers états, que ce fut une des causes les plus actives de la colère de la nation française. — Ah! que vous nommez bien la révolution la colère de la nation française; et comme cette loi révolutionnaire sur l'abolition de la noblesse a un ton irrité : « L'Assemblée nationale décrète que la noblesse héréditaire est abolie » ! Il n'y a pas cela, il y a : est pour toujours abolie. Oui, pour toujours! oui, à jamais! oui, sans espoir dans l'avenir! La nation décrète en même temps qu'il n'y aura plus de livrées, d'armoiries : est-elle en colère? Que le titre de messeigneurs, de monseigneur ne sera donné à aucun corps, à aucun individu : quelle irritation! quelle irritation!

Encore, si cette irritation ne s'enflammait pas de plus en plus, si ces lois ne devenaient de plus en plus terribles, mais écoutez : Peines contre les notaires qui, dans leurs nouveaux actes, rappelleraient des titres nobiliaires. Brûlement de l'immense dépôt des généalogies conservé aux Grands-Augustins de Paris. Brûlement général des généalogies existant dans les autres dépôts publics. Confiscation des parcs, maisons et jardins où les armoiries n'auraient pas été ratissées. Expulsion des nobles hors de Paris, et hors des places fortes. Enfin les nobles, que la loi appelle les ci-devant nobles, sont privés des droits de citoyen français; la première classe de la nation est refoulée au-dessous

de la dernière. Toutefois, voici qui est le pis : tout citoyen prendra le nom qu'il voudra, Montmorenci, Bauffremont, Turenne, Armagnac, tout cela est égal à ces enragées de lois, qui bientôt dénobilisent les villes, et veulent qu'ainsi que les bourgs et les villages, elles ne portent que le nom de commune, et voilà que depuis on dit la commune de Paris, la commune de Lyon, comme la commune de Tourgniac, la commune de Trioulou et de nos plus petits villages.

Du reste, mon révérend père, ce niveau passé sur les plus hautes proéminences sociales me fait maintenant trouver conséquent qu'on ait démoli les portes de notre promenade du rempart ou promenade de la noblesse, dont la jouissance exclusive nous appartenait et dont nous avions chacun la clef dans notre poche; car enfin, un lieu exclusif de promenade est une distinction, ou, si vous voulez, un attribut, un droit exclusif de la noblesse; mais du moins que, sans être exposés aux chansons dites patriotiques de tous les petits garnements qui viennent nous les corner aux oreilles, nous puissions comme autrefois nous rassembler dans nos salons, par familles, par parentés, où d'ailleurs nous admettions tous nos amis, nobles ou non.

Oui, mon père, mon très révérend père, à cette heure nous ne sommes rien; nous ne sommes plus nobles. On ne veut pas même que nous nous en

souvenions, ou plutôt qu'on s'en souvienne. Le croira-t-on? ces rusés d'avocats, qui au nom de la nation font les lois, ont abrogé, mis au néant les procès que les paroisses avaient faits à certains de nous pour leur prouver qu'ils devaient payer leur part d'impôt comme les autres, puisqu'ils n'étaient pas nobles; en sorte que, par les effets de la malveillance de leurs lois, nous sommes privés de l'indicible plaisir de pouvoir prouver qu'après l'abolition de la noblesse on croit devoir encore la poursuivre.

A cet égard, est-ce tout? non certes, les comités révolutionnaires, où il se fourrait aussi des avocats, craignant que les passes qu'ils nous donnaient lorsque nous étions en surveillance devinssent des titres, nous les ont fait rendre et les ont fait brûler.

C'est ce qui, avec la permission de nos quatre constitutions françaises qui commencent toutes par dire qu'il n'y a pas de nobles, me prouve qu'il y en a. Ce qui me le prouve encore, c'est que d'après les lois de l'an deux, une femme bourgeoise mariée à un noble ne pouvait pas plus demeurer à Paris qu'une femme noble, mais qu'elle le pouvait si elle avait, antérieurement à la loi, divorcé ou même seulement formé une demande en divorce. La jurisprudence de ce temps était conforme à celle d'avant la révolution, qui voulait que si une fille noble épousait un roturier elle fût roturière, parce que la femme suit toujours la condition de son mari, mais

que si elle devenait veuve elle redevînt noble, admirable métamorphose qui faisait que l'âge d'une femme était composé et d'années nobles et d'années roturières. Les romanciers qui ne tiennent guère compte de la loi sur l'abolition de la noblesse, qui presque toujours prennent leurs personnages parmi les marquis, les comtes ou au moins les gentilshommes, n'ont pas connu ces lois ou n'ont pas su en tirer parti.

Mon révérend père, dans votre savant entretien avec moi, je suis surtout consolé parce que vous ne me faites pas d'objections ou de fortes objections. Toutefois, je serais bien mieux consolé si vous me juriez sur votre saint froc qu'il n'y en a pas d'autres à faire! — Oh monsieur! je m'en garderai bien, je me parjurerais; mais d'abord, je puis vous dire que cette abolition de la noblesse n'est peut-être pas aussi désespérante si vous considérez combien il était autrefois facile d'être noble avec de l'argent, et il n'en fallait pas beaucoup pour être conseiller à une haute cour de finances; il était encore plus facile de l'être au présidial de Marseille, où on l'était sans argent. Monsieur l'abbé, disais-je à l'abbé de Gorze, j'aurais grande fantaisie d'être noble. Vous plairait-il de m'accorder des lettres de noblesse? — Oh! tu n'es qu'un paysan. — Sans doute, mais je suis parrain de votre valet de chambre. — Voilà qui est bon, sois noble. Que si je ne suis point parrain de valet de chambre, que si l'ano-

blissement m'est refusé, je vais me domicilier à Laveline, et au bout de quelques années je me trouve gentilhomme de Laveline. Il y a des descendants de pèlerins nobles par milliers, sans compter les milliers de descendants de la famille de la Pucelle. Je ne m'arrête pas là: tous les Parisiens, s'ils savaient ou voulaient faire valoir leurs titres, sont nobles avec titre de chevaliers aux éperons d'or. D'autres grandes villes pourraient aussi prouver leur noblesse. Eh! Monsieur, est-il rien de plus facile que d'être avocat? eh bien, dans certaines provinces tous les avocats bons ou mauvais sont nobles, ont droit aux nobles vocales, le, la, les, des, de, que mentionne l'ordonnance de Charles II, duc de Lorraine.

Je dis qu'il est facile quelquefois d'être noble; je dis même que quelquefois il est difficile de ne l'être pas. Je puis nommer les respectables bourgeois d'Issoudun, qui, craignant les inégalités nobiliaires parmi eux en même temps que la torpeur de leurs belles manufactures, eurent le courage de refuser l'anoblissement successif de leur corps de ville.

Je vous passerais un peu d'être inconsolable, continua le grand capucin, si aujourd'hui vous pouviez devant le chapitre de l'ordre le plus illustre du monde faire vos preuves, faire l'histoire nobiliaire de votre famille, faire briller vos seize quartiers; mais la catholique, l'apostolique, la romaine île de Malte vient de tomber au pouvoir de la hu-

guenote île d'Angleterre, pour longtemps encore la victorieuse maîtresse de toutes les autres îles.

Ah monsieur ! ah messire! poursuivit le grand capucin, que j'étais insensé! mon esprit à l'instant s'illumine, je ne me souvenais pas des nouvelles listes de notabilités, de petits, de grands notables, qui vous recréent, au dire des plus clairvoyants, des plus prévoyants et des plus fins, une grande, une petite nouvelle noblesse.—Père! père! vous le voyez, le monde ne peut se passer de noblesse, de jeune à défaut de vieille; aussi malgré la loi du 19 décembre 1791, le député veut-il allonger son nom de celui de sa ville ou de celui de son département. Toute la France sait par cœur les noms de Merlin de Douai, de Merlin de Thionville, de Levasseur de la Sarthe, de Legendre de Paris, de Bourdon de l'Oise, de Fouché de Nantes, de Bernard de Saintes, de Pérès de la Haute-Garonne, de Laurent de Marseille. Mais, vous diront ces gentilshommes sans-culottes, c'est pour nous distinguer de ceux qui portent notre nom. Eh! hypocrites, le débonnaire nom de votre patron ne vous suffit-il donc pas? Enfin, mon révérend père, et pour terminer ma visite, je maintiens que lorsqu'en France l'Assemblée Constituante abolit la noblesse, elle désanoblit la nation.—Monsieur, pensez plutôt qu'elle l'anoblit, car chez un peuple où seulement un petit nombre d'hommes sont nobles, ceux qui ne le sont pas sont ignobles. Du reste, monsieur, si, comme je le crois, vous

aimez votre patrie, soyez plutôt content qu'affligé de la suppression de la noblesse ; car je me rappelle fort bien que du temps de l'Assemblée Constituante on lui reprochait qu'elle s'interposait entre le roi et son peuple. — Mais comment entendez-vous, mon révérend père, que la noblesse s'interposât entre le roi et son peuple, puisque le roi faisait partie de la noblesse, puisque les princes ses frères se déclaraient avant tout gentilshommes, et que le roi se plaisait à dire qu'il s'honorait d'être le premier gentilhomme de son royaume? Ah! mon père, mon père! n'essayez donc pas de me consoler de n'être plus noble. Il y aura tantôt dix ans, que ni le jour ni la nuit, depuis le 19 juin 1790, mon cœur n'a cessé de souffrir. — Eh! monsieur, pourquoi ce long désespoir? Voyez plutôt au bout des temps à venir reparaître quelquefois les temps anciens. Les armes de la république ne peuvent-elles avoir du pire? Alors on vous donne un roi et une noblesse. Ne peuvent-elles être triomphantes? On vous donne encore un roi : le soldat général monte sur le trône, l'épée haute; il regarde autour de lui, il lui faut aussi une noblesse. Elle est toute trouvée, et c'est probablement l'ancienne noblesse française dont vous faites partie. Il n'y a donc pas là, ce me semble, de quoi se désespérer; nous aurons plus de nobles qu'auparavant; car plus d'exemptions d'impôts, plus de priviléges de naissance pour les places, plus de sévères agents de l'ancien domaine, plus de

gens intéressés à arrêter les usurpations, les accroissements illimités de la noblesse. On comptait autrefois cent mille nobles: eh bien! on en comptera en quelques années trois cent mille, bientôt quatre, bientôt cinq cent mille, et les choses iront de telle sorte qu'en peu de temps on ne saura plus qui est noble, on saura à peine qui ne l'est pas. Vous conviendrez, monsieur, que la noblesse n'est pas si bien morte, si profondément enterrée, qu'elle ne puisse ressusciter. — Mon révérend père, dit l'ancien gentilhomme, vos consolations me rendent inconsolable.

LA DÉCADE DES ÉMIGRÉS.

Décade XCVII.

Histoire des divers états! je veux que dans tous vos chapitres, dans ce chapitre surtout, vous soyez calme, impartiale, juste.

On était vers le milieu de l'année 1791, lorsque l'envie de passer le Rhin pour revenir à la tête des armées étrangères tuer la révolution, s'empara simultanément de presque toutes les familles nobles. Les hommes valides partent. Le rendez-vous est à Coblentz, à Dusseldorf et autres villes de la frontière allemande devenues bientôt de brillantes villes françaises, moitié chevaleresques, moi-

tié militaires, qui, si l'on peut parler ainsi, descendent des hauteurs riveraines du Rhin pour aller allonger les lignes de l'armée ennemie avant qu'elle se mesure avec nos armées. On sait que la fortune fut pour l'enthousiasme de la liberté. Aussitôt l'entrée du pays natal, de ce beau paradis terrestre de France, est à jamais interdite à ceux de ses enfants qui en étaient sortis la menace dans la bouche et les armes dans les mains.

Si, et c'est fort douteux, notre immense législation passe à la postérité, nos législateurs, du moins les conventionnels, seront accusés d'injustice et de cruauté pour avoir, contre le même délit, contre lequel leurs prédécesseurs avaient prononcé des peines légères, et contre lequel leurs successeurs n'en prononcèrent aucune, prononcé la peine de mort.

On veut savoir quel a été le nombre des émigrés; plusieurs le portent à cent cinquante mille. La liste imprimée en douze volumes in-8, cette liste que j'ai sous les yeux, ne les porte qu'à environ quatre-vingt mille. On veut savoir ce qu'ils étaient: il y avait environ quatre mille officiers, vingt-cinq mille nobles; et les gens de divers états, magistrats, prêtres et grand nombre de laboureurs que la hache des représentants en mission avait poussés hors de France formaient le reste. J'ai fini.

C'est au temps seul à cicatriser certaines blessures; en attendant, il ne faut guère les manier; il

ne faut absolument pas les manier, surtout quand elles sont fraîches, sanglantes.

LA DÉCADE DE MADAME RUDEL DE SERRES.

Décade XCVIII.

Toutes les fois qu'Armand revient de Rodez il en rapporte une charge d'histoires. Je vais ici écrire une des vingt, et peut-être, si je comptais bien, des trente qu'il nous a faites aujourd'hui.

Nous avons, a-t-il dit, à quelque distance de la ville, un monsieur Rudel, qu'on appelle monsieur Rudel de Serres, parce qu'il est né et qu'il demeure au village de Serres.

Dès que monsieur Rudel de Serres se crut vieux, il se crut malade; il se renferma dans sa maison et bientôt dans sa chambre. Ses infirmités augmentèrent, sa peur redoubla. Alors a commencé l'empire et la fortune de sa gouvernante, qui s'appelle Catherine.

Monsieur Rudel de Serres lui dit un matin d'aller chercher le notaire, qu'il voulait faire son testament. Monsieur, lui répondit-elle, vous n'en êtes pas, Dieu merci, encore là, il s'en faut de beaucoup. Donnez-moi seulement deux jours, et je me

charge de vous guérir. Monsieur Rudel de Serres les lui donna. Catherine partit.

Le village de Serres est à une égale distance de Rodez où est l'habile docteur Tissandié, dont les douces paroles, la douce éloquence, aident si puissamment aux effets de ses merveilleux remèdes, et d'Aubin, où est un autre excellent médecin, le docteur Murat, dont la renommée, répandue dans toutes les provinces voisines, attire un si grand nombre de malades que sa petite ville en est remplie, enrichie et même agrandie. Elle alla les consulter tous les deux : elle écouta bien, elle retint de même.

Monsieur, dit-elle à monsieur Rudel de Serres, l'avis des médecins est que vous n'êtes pas vieux, qu'il ne tient qu'à vous de vivre encore tout autant; mais qu'il faut faire le contraire de ce que vous avez fait.

Allons, monsieur, ouvrez vos grandes croisées! de l'air, de l'air! la nature n'a pas fait nos poumons pour respirer dans des appartements fermés, dans de grandes cages vitrées. Tirez votre lit de cette belle alcôve; les médecins disent que ces belles alcôves sont des étangs, des marais d'air.

Allons, monsieur, faites reporter au garde-meuble votre poêle! les médecins disent qu'il vous dévore la crème de l'air. Ils veulent que vous épargniez la moitié de votre bois; cette grande cheminée vous dévore le meilleur de votre sang. Réchauffez-vous

par de plus forts vêtements, ou plutôt par le travail.

Allons, monsieur, renoncez à vos fantaisies; l'eau de votre puits neuf est trop crue, votre vin est trop vieux.

Allons, monsieur, vous faites trop pétrir, trop cuire votre pain; autrefois vous ne le faisiez pas assez pétrir, assez cuire.

Allons, monsieur, ne faites pas comme un Parisien que j'ai servi, qui de tout le jour ne faisait qu'un repas, qui le faisait au moins de cinq ou six plats. Allons, monsieur, à dîner vous aurez la poule bouillie; à souper, le poulet à la broche, et pas davantage.

Allons, monsieur, il faut vous coucher. Ne faites pas comme mon ancien maître le Parisien; faites comme le veulent la nature et les médecins: veillez le jour, dormez la nuit.

Allons, monsieur, la nature n'a pas voulu des messieurs qui s'asseyent dans leurs fauteuils d'un bout de l'année à l'autre; allons, monsieur, levez-vous, sortez, marchez.

Allons, monsieur, la nature n'a pas voulu des messieurs qui se reposent d'un bout de l'année à l'autre. Allons, monsieur, de l'exercice; prenez une houe; aux champs! aux vignes! Digérez vos humeurs, vos rhumatismes par la peine, par la sueur; vous mangerez, vous dormirez, vous vivrez.

Monsieur Rudel de Serres obéit. Sa santé, ses

forces, ses couleurs lui revinrent; l'autorité de Catherine s'accrut tous les jours tant et tant qu'elle ne put plus s'accroître.

Mais il arriva une chose assez singulière, ou plutôt assez naturelle : tandis que monsieur Rudel de Serres recouvrait la santé à obéir, à travailler, Catherine perdait la sienne à commander et à ne rien faire. Elle prit trop d'embonpoint; sa taille fine épaissit, ses traits délicats grossirent. Les amants disparurent. Elle en fut bien aise, ou du moins elle s'en consola aisément. Elle fit remarquer à monsieur Rudel de Serres qu'elle se dévouait entièrement à lui. Monsieur Rudel de Serres l'entendit; il lui demanda si, à son âge, le mariage n'était pas dangereux. Catherine alla consulter; les médecins répondirent qu'avec de la prudence le mariage était bon à tous les âges. La semaine suivante, Catherine fut madame Rudel de Serres.

Ce mariage surprit la ville et encore plus le village; mais madame Rudel de Serres, par ses beaux habits, par son port noble, son air distingué, en imposa partout, et au bout de quelques jours on oublia Catherine.

Madame Rudel de Serres avait à Rodez une sœur aînée établie dans notre rue Neuve, qui, malgré son nom, n'en figure pas moins un J gothique. Dans notre rue Neuve, les filles sont fort jolies. La sœur de madame Rudel de Serres en avait trois qui étaient charmantes.

Voilà qu'un beau jour madame Rudel de Serres arrive; elle descend de cheval, monte chez ses nièces, et devant leur père et leur mère leur dit: Mesdemoiselles, vous avez fait dans cette rue la conquête de trois amants. On est venu me parler de mariage; mais les uns et les autres vous êtes encore trop jeunes. Que vos amants aillent, suivant leurs divers talents, se faire l'un médecin, l'autre chirurgien, l'autre apothicaire; qu'ils reviennent avec leurs lettres, et je consentirai alors à vous unir. Cela dit, elle remonte à cheval et repart.

La sœur de madame Rudel de Serres n'était pas non plus une sotte. Elle vit aussitôt une riche succession prête à entrer dans sa maison par trois diverses portes. Elle parla en conséquence à ses trois filles, et ses trois filles parlèrent en conséquence à leurs trois amants.

Dans notre rue Neuve nous sommes amoureux, tendres, soumis. Quelle que fût l'aversion des trois jeunes gens pour des états opposés à leurs goûts, ils obéirent. Ils partirent; ils sont presque en même temps revenus.

Les trois mariages se sont faits, et madame Rudel de Serres, toujours de plus en plus économe, a voulu que pour tous les trois il n'y eût qu'un seul contrat, une seule messe, un seul banquet, un seul bal où monsieur Rudel de Serres a dansé par l'ordonnance de ses trois gendres.

Avant mon départ, a continué Armand, les trois

jeunes gens sont tous venus me faire successivement leur visite, moins parce que je suis un peu parent de monsieur Rudel de Serres, que parce que j'ai demeuré quelques années à Paris, ce qui est, comme vous le savez, une espèce d'illustration. A qui ai-je l'honneur de parler? dis-je au premier qui se présenta en qualité de nouveau gendre de monsieur Rudel de Serres; est-ce au médecin, au chirurgien ou à l'apothicaire? Le jeune homme me répondit qu'il était médecin. Êtes-vous médecin de Paris ou de Montpellier? lui demandai-je. Le jeune homme me répondit qu'il était médecin de Toulouse. Les avocats de Toulouse sont fort connus, lui dis-je; mais il me semble que les médecins le sont moins. Mademoiselle Rose, me répondit le jeune homme, avait désiré que j'allasse dans cette ville où les mœurs sont moins exposées. Monsieur, lui dis-je, en tous lieux on se conduit bien, on se conduit mal; ah! que je suis fâché que vous n'ayez pas été à Paris, où tous les médecins, coiffés de jolies petites perruques à la Titus, sont tous jeunes ou tous rajeunis, tous de votre âge! et certes, je les aime mieux avec leur lorgnette, leur badine, leurs habits neufs, que s'ils revenaient m'effrayer, comme autrefois, avec leur voiture noire, leur livrée noire, leurs habits noirs, avec leurs mots savants et lugubres. Monsieur, me répondit le jeune homme, à Toulouse, à Bordeaux, à Lyon, dans toutes les grandes villes, il n'y a plus aujourd'hui que

des médecins de Paris. Mon professeur de médecine nous disait que maintenant les modes et les nouveaux usages nous en viennent dans le mois, quelquefois dans la semaine.

Mon professeur de médecine, ajouta le jeune homme d'un ton plus élevé, comme pour attirer davantage mon attention, nous disait aussi que c'était un préjugé des provinces méridionales de croire qu'on ne pouvait pas bien apprendre le droit à Montpellier et la médecine à Toulouse. Il soutenait, avec raison, que les principes étaient partout les mêmes, que partout il y avait des hommes plus ou moins propres à enseigner, des hommes plus ou moins propres à apprendre. J'élevais ses enfants, je demeurais chez lui, je suivais ses cours publics, qu'il finissait toujours, comme les professeurs de Paris, avant le terme, faute d'écoliers; et lorsqu'il avait fait comme eux constater authentiquement cette désertion, il commençait des cours particuliers auxquels il m'invitait avec amitié; il avait pour moi les bontés d'un père.

Voulez-vous, me dit-il dès le premier jour, faire la grande ou la petite médecine? être docteur, être médecin du beau monde ou simplement officier de santé, médecin de village? Ma réponse fut qu'il n'y avait dans la médecine rien de trop élevé pour le neveu de madame Rudel de Serres; et je lui fis part en riant de mes projets de mariage. En ce cas, me dit-il, vos cours seront de trois ans.

Mes cours finis, je revins, et m'empressai d'aller présenter à madame Rudel de Serres mes lettres de médecin. Elle les donna à lire à son mari, et, m'interrogeant ensuite devant lui, elle me demanda : Qu'avez-vous appris? A quoi je répondis que c'était d'abord l'hygiène, partie toute nouvelle de l'enseignement de la médecine. Eh! à quoi servira à monsieur Rudel de Serres, me demanda-t-elle, cette nouvelle partie de l'enseignement de la médecine? A rien, lui répondis-je, parce que dans l'art de conserver la santé vous donneriez des leçons aux médecins les plus habiles; mais, pour le reste du genre humain, elle est indispensable : c'est à elle à régler notre architecture, notre habillement, notre régime alimentaire, nos habitudes de vivre; il y a plus, c'est à elle à régler notre âme aussi bien que notre corps, à nous apprendre que nous mourons des affections violentes, que nous vivons des affections douces, et que si les apothicaires vendaient la sérénité de l'âme, à quelque prix qu'ils la vendissent, ils ne la vendraient jamais ce qu'elle vaut. Ici, à Serres, l'hygiène a opéré des miracles qui ont étonné la ville et la campagne; elle est destinée, dans les siècles futurs, à doubler la longévité, à améliorer, à renouveler l'espèce humaine.

Qu'avez-vous encore appris? me demanda madame Rudel de Serres, souvent impatiente de parler et parfois même d'écouter. Je parcourus les autres

parties de la médecine, la physiologie, l'anatomie; quand j'en fus à l'anatomie pathologique, elle me demanda encore: Eh! à quoi servira l'anatomie pathologique à monsieur Rudel de Serres? A savoir, quand il se plaindra, s'il a du mal, et, s'il a du mal, à savoir où il l'a; et en voici la preuve. Me servant alors de la méthode de percussion d'Avrenbugger, je frappai successivement sur divers points de la poitrine de monsieur Rudel de Serres, et, approchant l'oreille et écoutant attentivement, je m'écriai : Saine, bonne, excellente poitrine! tous les viscères en sont sains, bons, excellents. Usant ensuite de la méthode de Gall, je portai la pointe de mes doigts sur plus de cinquante nerfs ou muscles de la personne de monsieur Rudel de Serres, et en nommant chaque nerf ou chaque muscle, je demandais à chaque fois : Sentez-vous de la douleur? Non, non, aucune, aucune. Toutes les parties de votre corps, lui dis-je, sont donc dans un état parfaitement normal. Il fallait voir la joie, entendre les remercîments de monsieur et de madame Rudel de Serres.

A la nosologie, madame Rudel de Serres, à laquelle je dis que cette nouvelle science avait pour objet la classification des maladies par genres, espèces et familles, comme les végétaux de la botanique, m'objecta que les maladies se compliquent souvent les unes avec les autres, et de plus, que les caractères en étaient divers dans les divers individus, et dans le même individu dans les divers

âges; au lieu que les herbes, les légumes ne se compliquaient jamais d'autres herbes, d'autres légumes; et que d'ailleurs le persil, l'oseille, le chou, la carotte ont toujours les mêmes caractères. Je ne répliquai pas; il ne faut jamais avoir raison avec madame Rudel de Serres; aussi lui parlai-je fort sommairement d'une nosographie, ou système de maladies causées par les dérèglements du corps et de l'âme dans notre vie sociale actuelle, en un si grand nombre de points opposée à la nature et à la morale.

Lorsque j'en fus à la matière médicale, elle me demanda quels nouveaux remèdes j'apportais à monsieur Rudel de Serres. La médecine, répondis-je, tantôt suivant, tantôt précédant les sciences physiques, a découvert le spécifique de la gélatine pour les fièvres intermittentes, celui des frictions et de la poudre d'opium pour la faiblesse d'estomac, celui du charbon pour les ulcères, celui du tabac, du camphre, de la pommade oxygénée pour les maladies psoriques, autrement la gale.

Elle a découvert l'électricité, le galvanisme pour les maladies nerveuses.

Elle a pris des Circassiens, malgré les arrêts du parlement et les cris de toutes les perruques de la faculté, l'inoculation, qu'elle vient subitement d'abandonner pour la vaccine.

En donnant à l'univers la vaccine, ou, quand la langue médicale sera plus juste, la Jennérine, le docteur Jenner a donné à la France seule douze

millions d'hommes par siècle que lui enlevait la petite vérole. En conservant la vie, la vaccine conserve aussi la beauté; et voilà certes, je crois, pour le siècle futur, de quoi faire plus à son aise la guerre et l'amour.

Enfin, je terminai par la clinique. Je faisais un magnifique éloge des docteurs Dubois et Corvisart qui l'avaient introduite dans l'enseignement de la médecine, lorsque madame Rudel de Serres m'interrompit pour revenir à sa question ordinaire : Eh! à quoi servira la clinique à monsieur Rudel de Serres? me demanda-t-elle. A avoir un jeune médecin qui sera vieux par l'expérience, lui répondis-je. Autrefois, dans le commencement de l'exercice de notre art, nous étions exposés à prendre le chaud-mal pour la fièvre et la fièvre pour le chaud-mal, à porter longtemps dans notre cœur et dans notre mémoire le deuil des premiers malades, que nous craignions d'avoir, par notre inexpérience, traités mal, ou, comme dit grossièrement le peuple, tués. Aujourd'hui nous ne pouvons plus avoir les mêmes craintes, lorsque pendant plusieurs années, nous avons dans un vaste hospice suivi notre professeur de salle en salle, de lit en lit, observant les traits physionomiques de chaque maladie, ou, ce qui revient au même, la variété de ses phases caractéristiques.

Madame Rudel de Serres, continua le jeune médecin, bien qu'elle ait un esprit fin et juste, n'est

cependant qu'une bonne femme, et j'étais honteux que toute cette belle montre de mon savoir allât se perdre dans ses oreilles; mais le même jour, le même après-midi, sans me lever de dessus ma chaise, je trouvai à qui parler de médecine, ou plutôt qui m'en parla.

Il entra un curé des environs, qui savait fort nettement les éléments de cette science, que tous les curés devraient de même savoir. Nous ne fûmes pas longtemps vis-à-vis l'un de l'autre sans vouloir respectivement nous montrer ce que nous avions appris.

Monsieur, me dit-il, je trouve la langue de votre art mal faite; elle ne tardera pas à être refaite; car aujourd'hui l'on refait ou l'on est sur le point de refaire, et pour cause, la langue de toutes les sciences, de tous les arts.

Hygiène veut dire santé saine, et non l'art de conserver la santé;

Physiologie veut dire science de la nature, et non la description des diverses parties de l'homme considérées dans leur état de vie;

Anatomie veut dire dissection, sans dire de quoi;

Thérapeutique, auquel vous faites signifier matière médicale, remèdes, veut dire curation, guérison;

Et clinique, qui, dans votre langue, signifie observations faites auprès du lit des malades, veut dire de la nature du lit, qui appartient au lit.

En vérité, c'est se moquer de ceux qui savent le grec, et c'est encore plus, je crois, se moquer de ceux qui savent raisonner, que d'appeler la médecine proprement dite la médecine interne, par opposition à la chirurgie appelée médecine externe, d'appeler la clinique de la médecine la clinique interne, par opposition à la clinique de la chirurgie appelée clinique externe.

L'interminable nomenclature des maladies et des remèdes est encore plus mal faite. Sans doute les remèdes peuvent à toute force se passer d'une bonne langue; mais elle ne les rend pas plus mauvais et surtout plus difficiles à trouver et ensuite plus difficiles à classer.

Monsieur, continua ce bon curé, outre une meilleure langue, je désirerais un meilleur enseignement. Je voudrais que dans les cours on renonçât à perdre péniblement le temps à la dictée. Si les cahiers du professeur sont bons, il faut les imprimer; s'ils ne le sont pas, il ne faut pas les écrire. Une pareille proposition éprouverait cent réclamations. Vous le voyez bien; mais il y aurait mille réponses à faire, et vous le voyez bien encore.

Ni les cours de trois ans, comme ceux d'aujourd'hui, ni même les cours de cinq ans, comme ceux d'autrefois, ne me paraissent suffisants pour apprendre le plus important des arts; je voudrais que les études à l'école de médecine fussent de six ans; nous avons trop de médecins; aussi manquons-

nous de bons médecins. Comme j'en avais entendu dire autant à bien d'autres, et notamment à mon professeur, j'écoutais, j'approuvais ce bon curé.

Il continua : Aujourd'hui cependant, j'en conviens avec plaisir, les thèses de plusieurs élèves sont des traités partiels de médecine. Celles du docteur Alibert ont été publiées comme un excellent traité de fièvres ataxiques ou non réglées ; et ce n'est pas une des moins curieuses révolutions de notre âge que de voir les réponses des écoliers devenir la doctrine des maîtres.

Mais si aujourd'hui vous faites mieux pour les thèses, je doute que vous fassiez aussi bien qu'autrefois pour les banquets de réception. L'ancienne faculté de Paris a voulu toujours être en tout la première. Lorsqu'elle ferma ses portes, les grands traiteurs, les marchands de vins fins perdirent leur meilleure pratique. Les comptes de l'ancienne faculté de médecine sont tombés entre mes mains.

Des journaux de médecine, de chirurgie et de pharmacie, dont ce bon curé loua l'institution comme très propre à propager rapidement les observations et les découvertes, il passa aux mémoires de médecine et de chirurgie des armées. Il les trouvait fort bons, ce qui ne l'empêchait pas de rire un peu de leur titre trop militaire, campagne de... et par politesse et pour faire rire madame Rudel de Serres, j'en ris aussi un peu.

Il passa ensuite aux topographies médicales. Je

lui dis que j'avais fait celle de Rodez, et que lorsque je reprochais aux habitants d'avoir placé au midi leur hospice de malades, ils me répondaient qu'à Paris on l'avait placé au centre.

Après la médecine, les médecins eurent leur tour. Ce que c'est, dit ce bon curé, que des paradoxes bien écrits! ils sont répétés et se propagent comme axiomes. Dans un de ses élans littéraires, Rousseau s'est écrié : Envoyez-moi la médecine sans médecin. On aurait pu lui répondre : Elle vous tuerait. En effet, il faut que pour chaque malade le médecin modifie la médecine, fasse pour ainsi dire une médecine. Sidenham a écrit que la fièvre, au lieu d'être un mal, était un remède. Rien n'est plus vrai ; cependant laissez faire la fièvre périodique : quelquefois peut-être elle guérira ; mais quelquefois aussi elle dégénèrera et vous enverra avec ceux qui ont voulu la médecine sans médecin.

Monsieur le curé, lui dis-je, en tout je suis de votre avis. La doctrine de Brown est fondée en raison. Le malade est malade par trop ou trop peu de force, par défaut d'équilibre ; mais l'application de ce nouveau principe n'exige-t-il pas toute la sagacité et toute l'expérience du médecin ?

Sans doute la chimie animale est une grande découverte, qui fera peut-être dans la suite que Paracelse ne sera plus si fou ; toutefois, pour la mettre en usage, le meilleur médecin ne sera jamais trop bon.

Dans combien de cas Cullen, chef des solidistes, n'a-t-il point lui-même passé à l'opinion de Stoll, chef des humoristes; et dans combien d'autres Stoll n'a-t-il point passé à celle de Cullen? Sans doute, sans doute, me disait le bon curé.

Je m'estimais fort heureux d'être échappé au danger d'avoir une opinion différente de la sienne sur ces médecins étrangers, chefs d'école. Mon bonheur voulut que nous fussions encore constamment d'accord sur les médecins français; car ce bon curé ne cessait de m'encourager par ses signes de tête.

Chirac, médecin de l'autre siècle, dis-je, est entré dans celui-ci en purgeant toujours ses malades de deux jours l'un.

Hecquet, son contemporain, faisait saigner d'autant les siens. Chirac riait d'Hecquet, Hecquet riait de Chirac; les malades de l'un riaient des malades de l'autre.

Sylva est venu ensuite, qui faisait saigner moins, mais qui faisait beaucoup saigner.

Astruc, surtout célèbre par l'histoire de la maladie qui débarqua avec Christophe Colomb, et qui depuis ne s'est plus rembarquée, semble inutilement inviter ses successeurs à écrire l'histoire chronologique de l'art, à devenir à leur tour encore plus célèbres.

Sénac a fait la première bonne histoire d'une maladie, la première bonne nosographie.

Sauvage, la première classification méthodique des maladies.

Lieutaud, la première anatomie pathologique des divers âges.

Vicq-d'Azir, le premier bon traité d'anatomie comparée.

Hallé, le premier traité de l'importance de l'hygiène, le premier traité des phases des maladies, la première topographie médicale.

Dumas, la première analyse raisonnée des fonctions vitales.

Barthez a le premier parlé d'un principe vital; je voudrais bien cependant qu'il nous dît verbalement où il est; car nulle part ses ouvrages ne le disent.

Fizes, peut-être le plus grand praticien de son temps, a fait peut-être le plus mauvais livre de médecine. Un de ses confrères en rachetait partout les exemplaires comme indignes d'un médecin.

Bordeu, le bon, le naïf, l'aimable Bordeu, veut que le malade soit quelquefois son médecin, que le médecin tienne toujours compte de l'instinct du malade, qui est si souvent la volonté de la nature.

Roussel devait aimer bien les femmes; il les a si bien peintes!

Audri devait aussi aimer bien les enfants : que de machines! que d'inventions pour guérir leurs défauts corporels!

Tissot devait aussi aimer bien les gens de lettres

et le pauvre peuple; il leur donne de si bons avis! il n'en donne pas de moins bons aux jeunes gens.

Quand j'en ai été là, ce bon curé m'a dit : Monsieur, vous avez l'histoire ancienne toute fraîche dans votre mémoire; vous savez qu'en Égypte il y avait une statue d'Esculape si grande qu'on y montait dedans, et que sur chaque partie étaient écrits les divers remèdes pour les maux dont aux mêmes parties les hommes sont affligés; si en France il y en avait une pareille, quels traités de médecine du jour y écririez-vous? Je lui répondis :

Sur le crâne j'écrirais celui de Gall, qui dans les protubérances a logé les diverses passions, jusqu'à ce qu'un plus habile les en fasse déloger;

Sur le cerveau, celui de Pinel, le médecin des aliénés;

Sur un œil j'écrirais celui de Forlense, et celui de Wenzel sur l'autre;

Sur la gorge, j'écrirais celui de Fouquet;

Sur le cœur, j'écrirais celui de Corvisart;

Sur le poumon, j'écrirais celui de Portal;

Sur le foie, j'écrirais encore celui de Portal;

Sur les os, j'écrirais celui de Tarin;

Sur les muscles, j'écrirais celui de Gamelin;

Sur les nerfs, j'écrirais celui de Pomme;

Sur les veines, j'écrirais celui de Mascagni;

Et sur la peau, j'écrirais celui d'Alibert.

Monsieur, me dit ce bon curé, je suis de votre

avis; il n'y a aucun de ces noms qui ne soit déjà grand, et plusieurs continueront à grandir.

Monsieur le docteur, me dit encore ce bon curé, ce serait un service à rendre aux malades que de les engager à ne pas demander toujours leur guérison aux remèdes, aux tisanes, à des régimes tristes, mais à la demander plus souvent à leur patience, plus souvent encore à leur résignation, aux crises, à la volonté, à l'attente de la bonne et habile nature. Quel grand service à leur rendre que de les engager, quand ils le peuvent, et presque toujours ils le peuvent, à ne pas s'aliter, à ne pas, si je puis m'exprimer ainsi, coucher tête à tête avec l'effroi, à sortir, à se promener, à chanter, à vaquer toujours un peu à leurs affaires! Ils guériraient bien plus agréablement et bien plus vite. Sans doute, repris-je, et aujourd'hui nos vieillards, qui ont l'incurable maladie de l'âge, portent des cheveux blonds, des habits à la mode, vont, viennent, courent, dansent, font ou font semblant de faire l'amour, restent dans le monde, prennent part à son mouvement, vivent plus joyeusement, plus longtemps; aujourd'hui la face du monde en est moins triste.

Monsieur, ajouta ce bon curé, plus la civilisation fera des progrès, plus la médecine changera, et plus elle changera, plus elle deviendra nécessaire. Permettez-moi de vous le dire, la médecine a aussi ses âges de jeunesse, ses âges d'er-

reurs; elle est sortie des uns, et à cette heure elle sort des autres.

J'avais beaucoup à répliquer, je ne répliquai pas; bien m'en prit; car toutes les difficultés, que des jaloux m'avaient suscitées, furent levées dès ce jour même, et dans cette occasion je fus si heureux, que si ce bon curé était encore à venir, je crois que mon mariage serait encore à faire.

Le lendemain, a continué Armand, j'entendis en rentrant marcher précipitamment derrière moi. Je me retournai; je vis que c'était un jeune homme. Je me doutai que c'était un autre des nouveaux neveux de madame Rudel de Serres; je ne me trompai pas. Je me doutai que c'était le chirurgien; je ne me trompai pas non plus. Je me doutai encore qu'ainsi que tous les jeunes gens arrivant de leurs écoles, il n'aurait rien de plus pressé que de me parler et de ce qui lui était arrivé, et de ce que lui avaient appris ses professeurs. Je conjecturai encore juste. Monsieur, me dit-il après avoir reçu mes compliments de félicitation, vous savez sans doute à quelles conditions la main de la nièce de madame Rudel de Serres m'avait été promise. Je partis avec mon beau-frère le médecin, par lequel je fus d'abord obligé de me laisser régenter; car il me fit quelques avances, notre maison étant si complétement ruinée par la chute des assignats, que je n'emportai avec moi que les bénédictions de mon père et de ma mère.

Je vivais à Toulouse de la manière la plus chiche; bientôt je ne sus plus de quelle manière y vivre. La détresse m'avait forcé d'apprendre à me peigner et à me raser; il me sembla que je saurais aussi peigner et raser les autres. Je dis à mon beau-frère que j'avais envie de faire comme les étudiants en chirurgie mal accommodés des biens de la fortune, d'entrer chez un perruquier où je travaillerais le matin à la boutique, où l'après-midi, après avoir changé d'habit, je pourrais aller aux écoles de chirurgie. Mon beau-frère, qui était bien placé, à qui rien ne manquait, pâlit à cette proposition; il me dit qu'aussitôt que j'aurais touché la savonnette il n'y aurait plus de Louison.

Que faire? il ne me restait qu'à mourir de faim ou qu'à mourir d'amour. Heureusement il passa un régiment de dragons : je liai une si particulière connaissance avec le chirurgien-major qu'il m'emmena comme son aide à Paris. Je lui avais fait confidence de mes projets de mariage. Mon ami, me dit-il, quand nous fûmes arrivés, notre état ne convient ni à vous, ni à vos amours, mais comme vous n'êtes pas riche, je vous ferai entrer en qualité d'élève au grand hôpital du Val-de-Grâce. Vous pourrez continuer en même temps vos cours aux écoles publiques. Je ne vous cache pas d'ailleurs que la clinique chirurgicale de Paris, fondée par Desault, bien supérieure à la chirurgie militaire pratique, vous instruira dans toutes les parties de

l'art; elle vous offrira tous les cas. Le plus tôt que vous le pourrez vous suivrez aussi, comme tous les étudiants de médecine et de chirurgie, des cours de physique médicale, de chimie médicale et de botanique médicale.

Je n'eus garde de contredire ce brave chirurgien-major; je me laissai placer dans le plus bel hôpital de Paris, avec de bons appointements et une bonne table; je me laissai recommander, comme un sujet fort laborieux, fort studieux, comme un sujet de la plus grande espérance, comme un jeune Richerand, dont on parlait déjà beaucoup dans les écoles et dont sûrement vous allez entendre parler beaucoup plus encore dans le monde : il en fut de tout cela le mieux qu'il put.

Bientôt les chirurgiens et les jeunes aides devinrent si nombreux au Val-de-Grâce, qu'il s'y éleva une école de chirurgie, rivale de celle de la faculté de Paris. C'est là que la médecine militaire et la chirurgie militaire m'offrirent un nouvel aspect de l'art de guérir, toujours ingénieux, toujours nouveau, toujours leste, toujours heureux. Desgenettes, Percy et Larrey l'ont créée. Ils ont créé des ambulances volantes, une chirurgie volante; ils ont inventé de nouveaux mécanismes de brancard, servis par des compagnies de brancardiers; j'ajouterai qu'ils ont plusieurs fois opéré les blessés, sous le feu des batteries, déchirant leur linge à défaut de charpie, versant sur les blessures le baume de la

consolation, de l'espérance et de la gloire. Homère se représente les prières, marchant toujours à la suite de l'offense, et moi je me représente ces trois habiles, ces trois excellents hommes, marchant toujours à la suite des meurtres de la guerre. Leurs trois noms devraient être écrits en tête de tous les brevets de médecin et de chirurgien militaires.

Enfin au bout de trois ans, je me trouvai avoir fini mes cours, tout comme ceux qui avaient de l'argent; je revins docteur maître de deux écoles de chirurgie, docteur maître à double bonnet, et j'arrivai ici en meilleur point que j'en étais parti.

A peine j'avais eu le temps d'embrasser mes parents et de me reconnaître, que mon beau-frère me fit dire que j'allasse le voir, qu'il était retenu chez lui. Je lui fis répondre que j'étais retenu aussi chez moi, que le premier qui serait guéri irait voir l'autre. Nous nous rencontrâmes le jour même chez nos futures épouses. Il me parla de la gravité de son état; je lui parlai de la gravité du mien. Je suis docteur-médecin, me dit-il. Et moi, lui répondis-je, je suis docteur-chirurgien; vous ne me traiterez pas comme un officier de santé, comme un petit chirurgien faisant la petite chirurgie. Nous sommes aujourd'hui fils de la même faculté, de la même mère. Aujourd'hui nous sommes frères, et de plus, si vous ne le savez, vous saurez qu'à Paris, lorsque la médecine et la chirurgie se sont réunies, c'est la chirurgie qui, dans ses belles colonnades, ses belles

salles, ses belles écoles, a reçu la médecine, sortant toute enfumée, toute encrassée de ses noirs et gothiques bâtiments de la Bucherie. Mon beau-frère le médecin était, comme ses malades, obligé d'avaler des gorgées de potions amères qu'il leur ordonne; comme eux, il tournait, retournait les yeux et faisait la grimace, sans rien dire. Enfin il rompit le silence. Je désirais vous voir, me dit-il, autant pour votre intérêt que pour le mien. Je voulais vous prévenir que madame Rudel de Serres vous interrogerait ou vous ferait interroger, et qu'il nous importait qu'elle fût satisfaite, que vous fussiez bien prêt, afin que notre mariage ne fût pas retardé. Je vous entends, lui répondis-je, vous vouliez me faire subir un examen préparatoire. Aussitôt nous nous prîmes sur la partie de l'art qui nous était commune, sur l'anatomie. Ah! quels autres verres de médecine! et quelles grimaces encore! J'avais sur lui un incontestable avantage; j'avais suivi les cours de l'amphithéâtre de Paris, qui ne ressemble pas à celui de la tour du rempart de Toulouse, qui est au contraire spacieux, propre, revêtu de marbre noir, éclairé par les voûtes, qui est tous les jours approvisionné de cadavres frais, de sexe, d'âge et de maladie à souhait. En été, durant les grandes chaleurs, j'avais d'ailleurs eu la ressource des anatomies artificielles, admirables productions de l'art immortel de Lomonier et de Pinson, perfectionnées par Sue.

Nous passâmes enfin à la chirurgie, qu'on nomme aussi aujourd'hui médecine opératoire; ce qui fait espérer qu'on nommera aussi les chirurgiens médecins opérants, et que les médecins et les chirurgiens, déjà frères de fait, deviendront frères de nom. Je venais de donner la leçon à mon beau-frère sur ce qu'il savait; imaginez si je la lui donnai sur ce qu'il ne savait pas. Il voulait m'arrêter sottement sur les nouveaux secours à donner aux asphyxiés, sur la manière de placer les noyés tirés de l'eau, sur les cautérisations des morsures récentes des animaux hydrophobes; mais je fis aussitôt briller et successivement passer devant lui tous nos divers appareils de chirurgie, tous nos instruments, tels qu'ils sont rangés dans les armoires vitrées de nos écoles, après quoi je lui dis :

Mon cher frère et confrère, Winslow a considéré la machine humaine comme une divine horloge, dont il a décrit toutes les pièces.

Sabatier les a pour ainsi dire démontées, pour les ranger, les classer, les systématiser.

Bichat a montré la dépendance mutuelle de ce grand système et dans l'agencement de ses rouages et dans ses divers jeux.

Boyer est venu. Voyez, a-t-il dit, cette admirable, mais délicate machine. Il n'y a aucune de ses nombreuses pièces qui ne soit sujette à un dérangement, c'est-à-dire à une maladie. Il nous manquait un traité des maladies chirurgicales et

des opérations qui leur conviennent : il ne manque plus.

Et voilà maintenant tous les autres grands chirurgiens de ce siècle, tous ces glorieux confrères, actuellement les vôtres aussi bien que les miens; les voilà qui viennent opérer.

Un malheureux a reçu un violent coup à la tête; les purgatifs, les sangsues que la chirurgie, aujourd'hui ennemie de l'effusion, mais non de la transfusion du sang, emploie tous les ans, si l'on a bien compté, jusqu'à douze, quinze millions, n'ont pu prévenir l'épanchement. Nul espoir d'absorption. La nature refuse d'agir. Agissez et vite, vous dit Lamartinière, vous dit La Peyronie, qui a fondé l'Académie de chirurgie, en 1731, qui est un de ceux qui pour les jeunes gens ont mêlé l'or à la gloire, qui ont fondé des prix, qui enfin ont élevé la chirurgie au rang de la médecine. Agissez! agissez! vous disent-ils, prenez le trépan, ne craignez pas d'avancer le fer. Percez hardiment les meninges; par-delà est l'épanchement.

Autrefois on abaissait les cataractes. Petit, dont le nom est si mal fait pour ce grand opérateur, les extrait.

Si la pupille a péri, Demons et Maunoir en mettent une artificielle, et l'organe de la vue, pour être moitié de la main de la nature, moitié de la main de l'émailleur, n'en est guère moins beau, guère moins bon.

Pour opérer plus sûrement l'œil, Demons et Maunoir, avec le suc de belladone, le paralysent momentanément. C'est le premier pas que la chirurgie ait fait vers l'économie des souffrances, par l'insensibilité communiquée à la partie opérée; ce ne devrait pas être, et cependant c'est le seul.

Regardez encore une fois Petit, cet habile et excellent homme. Il incise une fistule lacrymale. Il est entouré de chirurgiens que la nouveauté de cette opération a attirés.

Fouber ajoute à cette invention, par son léger canal d'argent.

Toutes les fois que la chirurgie française fait l'opération la plus délicate, la plus difficile, elle emploie toujours la main de Dupuytren; voyez-le accourir au milieu de nombreux enfants éplorés; un vénérable père de famille a l'os de la mâchoire inférieure carié par un cancer. Les gens de l'art l'ont abandonné. En quelques traits de scie, Dupuytren emporte la partie de l'os attaquée : la guérison suit, toutes les larmes sont séchées.

Pelletan accourt encore plus vite; un homme pousse des hurlements; il a laissé engager un corps dans la trachée-artère. Tous ceux qui l'entourent s'écrient qu'il n'y a pas de remède. Un moment, s'écrie Pelletan : la trachée est habilement fendue; l'homme est sauvé.

Si la belle expression soulager l'humanité souffrante n'était pas aujourd'hui tellement usée qu'elle

est hors d'usage, elle serait surtout applicable à Daviel, qui a inventé le daviel, à Garengeot, qui a inventé la clef de Garengeot. Au moyen de ces deux nouveaux instruments, un chirurgien vous arrache si rapidement une dent que vous sentez à peine la douleur qui fuit.

Le Dran ampute presque aussi rapidement un bras dans l'articulation de l'épaule.

Il me semble entendre encore l'Europe applaudir à Félix, venant d'opérer Louis XIV pour une affection dont la cause n'est pas quelquefois locale et quelquefois vient des viscères supérieurs. Aujourd'hui, grâce aux procédés et aux instruments dus à Sabatier et à son élève Libes, les chirurgiens se jouent de cette opération.

Des diverses maladies que les hommes se sont données, en contrariant par leur manière de vivre la nature, les plus douloureuses sont peut-être les maladies des organes urinaires, et peut-être, des efforts que la chirurgie a faits pour guérir les diverses maladies, les plus ingénieux, les plus glorieux sont ceux qu'elle a faits pour guérir les maladies de ce genre. Elle n'a pas commencé d'aujourd'hui. Celse avait eu recours à la taille. Cette si hardie opération avait été oubliée jusques au quinzième siècle. Depuis, la lithotomie n'a cessé d'ajouter de grands à de plus grands progrès. Le frère Côme, de nos jours, s'est acquis un nom par sa main toujours heureuse, il faudrait sans doute dire tou-

jours habile, dans la taille latérale, qui avait succédé à la taille transversale et à la taille oblique. Enfin, la chimie et la physique se sont réunies à la chirurgie pour chercher des moyens moins sanglants et moins douloureux. Vauquelin, à la tête des chimistes, a cherché des dissolvants; mais comment porter ces dissolvants sur les concrétions pierreuses, sans les porter sur l'organe qui les renferme? Dumas et Prévot de Genève ont proposé des courants électriques, dirigés par des conducteurs; mais comment garantir l'organe des atteintes d'un fluide aussi actif? autre et plus grand inconvénient; ainsi la plus belle palme de la chirurgie est encore à cueillir.

Les maladies des voies urinaires, moins dangereuses, ne sont guère moins cruelles. Gloire à Bernard qui a inventé les sondes, à Daran qui a inventé les bougies.

Pour redresser les colonnes vertébrales, Levacher attache les bossus à une croix de fer, les bosses s'aplatissent. Venel les place sur un lit d'extension, les bosses s'aplatissent encore plus vite.

Tout le monde hésite à répondre quand on demande le nom du plus grand poëte, du plus grand orateur, du plus grand médecin du dix-huitième siècle; mais tout le monde, sans hésiter, répond Desault, quand on demande le nom du plus grand chirurgien. Les ligatures d'Ambroise Paré avaient, depuis deux cents ans, été abandonnées à cause de

leur difficulté; Desault les a rendues faciles. Sa mécanique chirurgicale est toujours la conséquence de la mécanique de la nature. S'il panse la fracture grave d'un membre, la fracture plus grave de la clavicule, on l'entoure; on admire l'habileté, le génie de ses appareils. L'admiration n'est pas moins grande quand on l'entend. Ses écoles particulières rendent désertes les écoles publiques. Si jamais nous avons une histoire de l'art où tous les grands maîtres soient majestueusement rangés l'un à côté de l'autre, Desault les surpassera de toute la tête.

Il y avait depuis longtemps une médecine légale; depuis le traité de Louis, il y a une chirurgie légale. La justice, pour voir dans les points les plus obscurs des procédures criminelles, au lieu d'un œil en aura maintenant deux.

J'abrége, monsieur, continua le jeune chirurgien, la narration de cette longue dispute avec mon beau-frère; la victoire fut constamment de mon côté, et la preuve, c'est que, tandis que sa future épouse, Rose, nous criait : C'est assez! en voilà assez! Louison criait à Rose : Laisse-les parler, laisse-les parler!

Du reste, ainsi que mon beau-frère m'en avait prévenu, quand j'allai faire ma visite à madame Rudel de Serres et lui exhiber mes lettres, elle appela la sage-femme du canton qui avait été aux cours d'accouchement de l'école nouvellement établie à Rodez; mais, au lieu de me laisser interroger

comme un benêt, je l'intimidai d'abord par les terribles et savants appareils de la nouvelle opération de la symphise; je lui donnai des instructions sur les accouchements ordinaires et extraordinaires. Elle ne pouvait en avoir de meilleures; car outre que j'avais vu opérer la bonne et habile madame La Chapelle, directrice du grand hospice de la Maternité, j'avais suivi les cours de Baudeloque et j'avais assisté aussi aux leçons de Dubois. Tout le monde connaît le Traité des accouchements de l'un et le nouveau forceps de l'autre. Madame Rudel de Serres fut si contente que, lorsque j'eus fini, elle se prit à me dire : On peut maintenant vous marier, et les enfants peuvent maintenant venir. Elle fixa le jour des noces. J'eus un bien grand plaisir d'aller porter cette nouvelle à Louison ; mais je crois que j'en eus presque un aussi grand d'aller la porter à mon beau-frère.

Que je vous parle maintenant, a continué l'intarissable Armand, du troisième gendre de madame Rudel de Serres. Ce jour-là même, vers le soir, entre chien et loup, en entendant frapper ou plutôt gratter doucement à la porte, je me crus sûr que c'était lui, et avant de lui ouvrir, j'avais envie de lui crier : Bonsoir, monsieur le pharmacien; mais j'attendis d'avoir ouvert pour lui faire ce salut. Monsieur, me répondit-il, on ne connaît pas ici les pharmaciens. Les gens francs de notre ville veulent continuer à appeler les choses et les hommes

par leur nom. Je suis tout simplement monsieur l'apothicaire. Toutefois, ajouta-t-il gaîment, comme ce nom d'apothicaire fait encore toujours un peu rire, je refusai par cela seul d'en prendre l'état. Quand Augustine, la plus jeune des nièces de madame Rudel de Serres, m'en fit la proposition, il fallut qu'elle m'assurât qu'elle était irrévocablement destinée à un apothicaire. Augustine a les yeux vifs et tendres. Ah! monsieur, qui a les yeux en même temps vifs et tendres? Elle a une petite bouche vermeille. Ah! monsieur, l'amour n'en a jamais fait d'aussi jolie! Ajoutez un teint de rose, un cou d'albâtre. Augustine pleura; elle me dit que je ne l'aimais pas, que d'ailleurs les apothicaires d'aujourd'hui n'étaient pas ceux d'autrefois, qu'ils n'administraient plus, qu'ils n'allaient plus en ville, qu'ils gagnaient maintenant assez d'argent sans sortir de chez eux, qu'ils étaient tous riches, que les rieurs étaient passés de leur côté. Elle me dit en outre que madame Rudel de Serres avait déposé cent pistoles pour celui des trois amants qui voudrait être apothicaire; enfin elle me parla de si bon sens et de si bon cœur que je me décidai à aller prendre les cent pistoles.

Peu de jours après, je me mis en route pour Montpellier. A peine arrivé, je n'aurais pas voulu changer d'état contre tout autre.

Je trouvai mes camarades les étudiants au collége de pharmacie, établis pêle-mêle au milieu des

étudiants en médecine et en chirurgie. Ils me paraissaient seulement distingués en ce qu'ils étaient mieux habillés, mieux nourris et surtout mieux façonnés. Je dis assez ingénument que j'avais eu d'abord quelque répugnance à prendre mon état. Les médecins et les chirurgiens me firent la politesse de bien se moquer de moi, et me dirent que, depuis la république, les trois branches de l'art de guérir étaient sur un pied d'égalité fraternelle, et qu'elles étaient d'ailleurs, comme la république, réunies en un faisceau un et indivisible. Ils me dirent que dans la chimie médicale, qui n'était que la pharmacie ou apothicairerie, les noms des Derosne, des Cadet de Gassicourt, des Cadet de Vaux, des Parmentier, des Deyeux, étaient connus dans l'Europe et dans le monde entier.

Véritablement dès que je fus entré aux écoles, j'appris que Derosne avait fait la première bonne analyse de l'opium, Parmentier et Deyeux la première bonne analyse du lait, que les pastilles d'ipécacuana étaient dues à Cadet de Gassicourt, qu'un grand nombre d'autres découvertes ou d'autres préparations étaient également dues à ces habiles pharmaciens et à leurs illustres confrères.

Je suivis les cours de la grande pharmacie, comme il appartenait au futur neveu de madame Rudel de Serres. A la classe d'histoire naturelle j'appris à distinguer non-seulement les diverses espèces de sauges, mais les diverses espèces d'ipécacuana, sur-

tout les diverses espèces de quinquina, dont les unes font grand bien, les autres ne font ni bien ni mal, les autres augmentent le mal; ainsi des autres remèdes. A celle de chimie, j'appris les pesées, les mixtions, les coctions les plus parfaites, et, mes cours finis, je soutins une thèse latine sur les pastilles de menthe poivrée, la pâte de guimauve et le sucre d'orge, sur l'*hydro-sulphuretum rubrum, oxidi stibii sulphurati*, autrefois le kermès minéral. Ensuite je descendis de dessus le pupitre, je ceignis le tablier, je pris le pilon et la spatule et manipulai *secundum artem*.

J'obtins mes lettres; je partis. J'allai tout droit en faire hommage à madame Rudel de Serres. Elle m'interrogea sur l'onguent de la mère; je lui répondis sur l'*unguentum fuscum*, qui est la même chose; mais le latin en impose toujours aux femmes. Je lui enseignai comment aujourd'hui on faisait du sucre ou avec des pommes ou avec du raisin, et comment Derosne dégraissait avec du charbon toute espèce de sucre; comment aujourd'hui avec de la chicorée brûlée on faisait du café, à faute d'autre; je lui enseignai mille petites recettes pour les cheveux, pour les dents, pour le teint; je devins son favori.

Elle m'acheta un ancien fonds d'apothicaire; j'en fis renouveler, repeindre les tablettes. Je plaçai dans le milieu, à la place de l'ancien grand pot de thériaque en faïence, le buste d'Hippocrate en beau

biscuit azuré, et sur le devant, de grandes pierres d'alun de roche, d'antimoine, de lapis lazzuli, de grands bocaux de sangsues et de petits poissons rouges. En même temps je me mis à parler la nouvelle langue chimique, ce qui fit d'abord croire à mon prédécesseur qu'il était sourd. Point de sel, point de vinaigre : du muriate de soude, de l'acide acéteux. Point d'alun, point d'antimoine : du sulfate d'alumine alumineux, du sulfure d'antimoine natif. Je remplissais ainsi les oreilles de tous les badauds, qui ne croyaient jamais payer assez les drogues les plus communes. J'eus la vogue. Mon mariage se fit, et la vogue a augmenté depuis qu'Augustine est montée sur son trône, depuis qu'elle tient le comptoir, adossée à une belle glace où toutes les jeunes garde-malades viennent se mirer, pendant qu'elle écrit leur compte.

Peut-être aurais-je à me plaindre de mes beaux-frères; mais je ne m'en plains pas. Le chirurgien est un jeune fat, qui parle fort poliment au médecin, et qui, derrière lui, en parle fort légèrement. En arrivant ici, il apporta une tête remplie des nouvelles idées révolutionnaires. Il voulait être en même temps médecin, chirurgien, apothicaire; mais notre tante, madame Rudel de Serres, rembarra fort bien sa vanité. Je ne puis permettre que vous exerciez ces trois professions, lui dit-elle, pas plus que je ne puis permettre que vous soyez le mari de mes trois nièces. Les prétentions de mon

beau-frère ont fait rire toute la rue Neuve, et la réponse de notre tante y est passée en proverbe. Quant au médecin, il est sage et grave; mais personne, jusqu'ici, n'a voulu essayer sa nouvelle science; et je crois qu'ainsi que le chirurgien il n'a pas encore gagné le montant de sa patente.

On dit que je ne suis pas bien avec mes beaux-frères; c'est pure méchanceté, car ils dînent et soupent fort souvent chez moi. Il en est de même de leurs femmes; il en sera de même de leurs enfants. Pour moi je ne vais chez eux que pour leur rendre leur visite du premier de l'an. Je n'ai besoin de personne; que monsieur et madame Rudel de Serres vivent ou meurent, je n'en mettrai, comme on dit vulgairement, ni plus ni moins cuire; mais je sens que mes beaux-frères ont grand besoin qu'ils meurent; et, ce qui est encore plus fâcheux, c'est que, par devoir de neveu autant que par état, ils sont obligés de les faire vivre.

LA DÉCADE DES EXAMENS.

Décade XCIX.

J'allais dîner à quelques lieues, chez un ami qui n'est pas riche. J'y allais à pied. C'était au temps pascal, où l'on prêchait fort et ferme dans toutes les églises. Je passai devant une dont la porte était

ouverte, et il en sortit ces paroles : Mes frères, examinez-vous, mes frères !

Plus loin j'entendis encore parler d'examen ; plus loin encore, et plus loin encore.

Je continuai à marcher à travers pays. J'entrai dans une belle plaine, dans un beau chemin. Mon imagination me transporta bientôt sur une chaire des églises de Paris, et je me mets, moi, à prêcher aussi à tue-tête, et comme le cordelier Menot, *ad omnes status*, aux divers états, et venant aux gens de lettres, je leurs dis : Mes frères, ou si ce mot vous déplaît, messieurs les auteurs, grand nombre de vos livres ont, en s'ouvrant, exhalé les poisons les plus subtils. Quel plaisir à vous de voir vos jolis petis romans bleus, verts, roses, timbrés de votre nom immortel, aller souiller par des taches indélébiles l'imagination des jeunes vierges, des jeunes mères de famille ! Quel plaisir dans votre cœur gonflé de vanité, d'orgueil ! Examinez-vous ! examinez-vous !

J'en aperçois qui sont encore plus heureux ; ils suivent de l'œil les brillants brandons lancés du haut de leurs pages sur les matières combustibles de la société. Les reflets des flammes qu'ils ont allumées éclairent la joie de leur figure.

Les classes pauvres sont animées contre les classes riches.

Les classes inférieures contre les classes bourgeoises.

Que vous êtes contents, heureux ! Examinez-vous! examinez-vous!

Les arcs-boutants de l'édifice national faiblissent, les hauts pouvoirs sont diffamés, vilipendés. Les jappeurs contre le gouvernement aboient; un auteur anglais dirait peut-être aboient vos phrases, vos colonnes. Que vous êtes heureux! quelle joie! Vos déclamations ont allumé les guerres internationales; les générations tombent sous la faux de la guerre; les guérets se couvrent de friches, d'épines; les bras manquent à l'agriculture; les pères, sur le seuil de leur porte, se tournent vers le chemin où ils ont vu partir leurs fils; les mères en pleurs leur tendent des bras qui demeurent vides. Faudrait-il alors croire à la joie de créatures humaines? En avez-vous ressenti? vous êtes-vous surpris à en ressentir? Examinez-vous! examinez-vous!

Le vieux temple est désert, les lampes sont éteintes, les livres de chant demeurent fermés; cet antique vaisseau qui autrefois ne pouvait contenir les générations, se vide, reste vide, et au loin le monde se remplit d'injustices, d'iniquités, de crimes. Le prêtre n'ose invoquer les Écritures, crainte des rires, des sarcasmes. Le titre de votre livre enorgueillit au contraire vos lecteurs qui le citent. Pourriez-vous ne pas frémir au spectacle de tant de biens perdus, au spectacle de tant de maux sortis de votre plume? Examinez-vous! examinez-vous! Et voilà que sans

s'examiner la conscience seule leur parle, leur montre les maux qu'ils ont faits, les menace, les poursuit.

Alors ils se demandent s'il est un être juste qui domine tout, qui puisse tout, qui ne puisse pas ne pas être juste, ne pas punir. Ils sont intéressés à ne pas se répondre, à ne pas réfléchir; ils ne se répondent pas, ils ne réfléchissent pas; ils arrêtent leur réflexion : ils sont intéressés à ce que l'âme ne soit pas immortelle, elle est mortelle; à ce qu'il n'y ait pas de Dieu, il n'y en a pas.

LA DÉCADE DES ONZE SOUPERS.

Décade c.

Robert a été chez son beau-père chercher le chapitre que voici.

Il n'est revenu que le douzième jour après son départ. Dès que nous l'avons aperçu, nous avons couru au-devant de lui, nous lui avons tenu l'étrier; nous l'avons amené au milieu de nous; il souriait; il était tout aise; et sans autre préliminaire il nous a dit : Mes chers amis, j'ai obtenu de mon beau-père le chapitre sur les finances que nous désirions tant, mais il m'a fallu demeurer chez lui onze jours, et, comme vous allez voir, a-t-il ajouté en riant,

y souper onze fois à la même place, à la même heure.

PREMIER SOUPER.

Mes chers amis, a continué Robert, n'est-ce pas un anachronisme et ne pourrai-je encore dire, n'est-ce pas une incivilité que de vouloir aujourd'hui faire aux gens du monde une leçon sur les finances? C'est bien ce que sentait mon beau-père à qui le soir de mon arrivée je demandai de nous les faire un peu connaître. Il me répondit que depuis environ vingt années, les cafés, les cabarets mêmes, familiarisés avec les notions de ce genre par le Compte-rendu de Necker ou par les journaux, discutaient sur les recettes et les dépenses publiques et sur le déficit ou la différence entre les unes et les autres. Toutefois comme mon beau-père se plaît beaucoup à parler de son métier, il se tourna vers mon jeune frère, garçon de quinze ou seize ans, qu'il a pris en grande amitié et qu'il veut maintenant élever comme son fils. Mon petit ami, lui dit-il, lorsque j'étais comme toi sur le point de prendre un état, mon père qui était un simple, mais habile musicien, se mit successivement à me jouer du violon, ensuite de la basse, ensuite du cor, ensuite de la clarinette, ensuite de la flûte, et il me parla ainsi : Philippe, lequel de ces instruments te plaît le plus? duquel veux-tu faire le tien? Je n'aimais pas trop la musique, et en ce moment j'osai enfin le lui avouer. Il me dit : Cepen-

dant je t'entends chanter volontiers les hymnes d'e-glise : veux-tu être prêtre? Je répondis que non. Mon petit ami Robert, fais comme moi, sois franc ; car je répondis non aussi aux autres questions sur d'autres états. Mon père était un peu impatienté. Ma mère lui apprit que j'aimais beaucoup à compter de l'argent, et ajouta que j'aurais peut-être envie d'être financier. Voudrais-tu être financier? me dit mon père. Il me semble, lui répondis-je, que je ne manquerais pas de goût pour cet état. Voudrais-tu aller travailler chez le receveur des tailles? J'y consentis; j'y allai le lendemain; j'y allai fort assi-dument. Le receveur se prit d'amitié pour moi, et au bout de quelques années, il me fit son caissier, aux appointements de quatre cents francs. Dans la suite son amitié devint plus grande, il me donna sa fille, et donna à sa fille sa charge. Alors, faisant dès ce moment partie, très petite partie, si l'on veut, du grand corps financier, je me mis à étudier les finances.

Mon ami, quand tu étudieras quelque chose, remonte toujours aux commencements. Je remon-tai, moi, à ceux des finances, et je vis qu'elles avaient toujours été en s'accroissant; je vis que dans aucun siècle on n'avait aboli d'ancien impôt, qu'à chaque siècle on en avait créé de nouveaux. Je vis que nos vieilles finances avaient toujours con-tinué à être, et de la même manière, féodales, con-fuses, partiales, oppressives.

Personne guère de tous ceux qui étions à table, excepté mon jeune frère et moi, n'écoutait; ce que voyant mon beau-père, il changea aussitôt de propos après s'être penché à l'oreille de mon frère et lui avoir dit : Mon petit ami, la suite à demain, à souper, à cette heure, à cette place.

DEUXIÈME SOUPER.

Le lendemain au soir, que nous étions, ou peu s'en faut, en famille, mon beau-père, s'adressant encore à mon frère, lui dit : Mon petit ami, si à l'avenir dans ta carrière tu vois de grands abus, de grands maux, dénonce-les à ceux qui peuvent y porter remède.

Dans un assez long mémoire, j'exposai au ministre que l'état de la finance recevait, ou plutôt percevait des autres états de la société cent cinquante millions; que cette énorme somme n'entrant pas dans le trésor, accroissait d'un tiers les impôts. Je lui donnai deux moyens pour réduire les frais de leur recouvrement à la moitié ou seulement au quart, comme il lui conviendrait le mieux. Je n'eus pas de réponse.

Alors je m'adressai au roi, *à lui-même*, ainsi que le portait la suscription de ma lettre. Je lui donnai respectueusement mon avis sur la réforme des trois grandes compagnies de financiers; je commençais par celle des fermiers-généraux; mais comme tu n'es venu que d'hier, il faut que je t'apprenne ce

qu'étaient et la compagnie des fermiers-généraux et les deux autres compagnies, hormis que cela t'ennuie. Cela ne peut ennuyer personne, dîmes-nous tous à mon beau-père. Mon jeune frère disait ou plutôt criait la même chose.

Les fermiers-généraux, continua mon beau-père, n'étaient, à proprement parler, que les cautions d'un pauvre diable, seul fermier-général de la vente exclusive du sel et du tabac, à qui ils donnaient trois mille francs par an pour prêter son nom à leurs actes. Le nombre de ces fermiers était ordinairement de quarante, et les parts de leurs gains étaient représentées par quarante sous divisés chacun en douze deniers, dont certains fermiers-généraux avaient quinze, dix-huit, et par conséquent certains autres seulement neuf ou six. Quelques années avant la révolution leurs gains avaient été enfin limités à trois ou quatre millions, produit de la moitié du prix des ventes de la ferme qui excédaient le prix du bail.

La seconde compagnie de financiers était chargée de la perception des droits sur les boissons, sur les cuirs, les papiers, l'orfévrerie; elle ne les affermait pas, elle les percevait sous le nom de régie des droits-réunis, laquelle, de diverses manières, en divers temps, mutilait, étouffait, tuait l'industrie. J'ai surtout en vue l'impôt sur la fabrique des cuirs dont le parlement de Grenoble avait, en 1765 et 1766, courageusement demandé l'abolition.

La troisième compagnie s'appelait la régie du domaine; mais elle régissait, outre les revenus du domaine, les impôts de l'enregistrement, du sceau, du marc d'or, qu'on appelait impôts domaniaux, parce qu'ils étaient incorporés au domaine.

Les financiers de ces deux dernières compagnies avaient aussi de grands émoluments, qui provenaient de même du tiers du produit des impôts élevés au-dessus d'une somme fixe.

Ces trois compagnies faisaient d'ailleurs à l'état des avances, qui montaient à quarante, cinquante, soixante millions.

Ceux qui prêtaient aux financiers de ces compagnies de l'argent pour payer leur quotité d'avances étaient appelés croupiers, et ils avaient part, comme il était juste, au dividende des gains, provenant des profits et des émoluments.

Sur ces dividendes étaient assignées aussi des pensions de belles dames, de riches dots de jeunes demoiselles.

Dans ma lettre au roi, je lui disais : Sire, les fermiers-généraux, à l'époque de la clôture de leurs comptes, prennent la liberté de vous envoyer, sur la distribution des restants en caisse, de grandes sommes d'or, dans des bourses de velours; vous avez la bonté de les recevoir. Il y aurait mieux à faire. Videz leurs mille poches dans la vôtre; videz-y aussi les cent mille poches de leurs ambulants, de leurs contrôleurs, de leurs inspecteurs, de leurs

receveurs, de leurs commis, de leurs agents. Purifiez l'air de cet immonde essaim d'insectes qui se jettent sur les travaux, les gains, la vie de votre bon peuple. Je dressais d'avance l'acte d'accusation de ces soixante hauts prêteurs de fonds; mais tandis que je ne concluais qu'à la suppression de leur ferme, le tribunal révolutionnaire, environ vingt ans après, conclut à la peine de mort, et les têtes de trente d'entre eux tombèrent le même jour.

Le roi ne me répondit pas; car ma lettre devait à peine être arrivée qu'il mourut. Louis XVI monta sur le trône.

Mon jeune ami, la suite à demain, à souper, à cette heure, à cette place.

TROISIÈME SOUPER.

Louis XVI avait quelques années de moins que moi. Je lui écrivis; je lui parlai encore plus franchement qu'à son prédécesseur. Dans ma simplicité, dans mon inexpérience, je croyais qu'il avait sous les yeux la lettre que j'avais déjà écrite. Et, par ma nouvelle lettre, j'ajoutai : Au fait, sire, vos tailles sont, quant à l'assiette, entre les mains des cours des aides et des élections, et, quant à la perception, entre les mains des receveurs des tailles en titre d'office.

Votre ministre des finances n'est donc qu'à moitié ministre des finances; il n'en administre pas les recettes, il n'en administre que les dépenses.

Le nouveau roi, comme vous devez croire, ne me répondit pas non plus, ni à cette lettre, ni à d'autres qui la suivirent, et Louis XVI me paraissait encore plus mort que Louis XV. C'est que mes projets ne parvenaient pas à ce bon prince, un des meilleurs rois qui aient régné, un des meilleurs hommes qui aient vécu, soit dit entre nous; car je suis fonctionnaire public et, en cette qualité, obligé, tous les ans, chaque vingt-un Janvier, d'aller, pour conserver mes appointements tels quels, jurer, comme les autres, haine à la royauté, et donner un coup de pied à sa statue. Mes projets tombèrent entre les mains d'ignorants et d'insouciants commis; ils ont demeuré quinze ou vingt ans dans les cartons. Enfin la révolution, qui a déplacé tant d'hommes et tant de choses, les avait jetés dans les magasins d'un épicier où, par le plus grand des hasards, je les ai trouvés avec une centaine d'autres. Je les lus, je les relus tous avec attention. Les plus anciens, qui ne remontaient pas au-delà du commencement du siècle, n'étaient guère que la vieille dîme royale de Vauban, tournée et retournée, mais toujours très reconnaissable. Ceux du milieu du siècle, époque à laquelle la doctrine des économistes s'était répandue, ne parlaient que d'un impôt unique, d'un impôt sur les terres, ou de deux impôts au plus, l'un sur les comestibles, l'autre sur les boissons. Ceux des temps postérieurs offraient une plus grande variété, surtout une plus

grande étendue de vues. J'en trouvai de fort utiles, j'en trouvai d'excellents, et je puis même t'assurer en toute vérité qu'il n'y a aucune des nouvelles institutions de nos finances, dont l'indispensable nécessité a hâté la révolution, qui n'ait été proposée dans ma collection de projets, et cela doit être; ces projets n'étaient que les rédactions écrites des divers chefs de la grande pétition verbale du dix-huitième siècle, relative à la perception des finances qui, depuis je ne sais combien de siècles, était retenue dans un désordre connu de toute l'Europe.

Mon ami, prends les financiers, même les plus vieux; défie-les d'inventer un plus mauvais système que celui qui nous régissait, ils ne le pourront. La révolution, toute-puissante, toute absolue, endoctrinée par Sulli, Colbert, Turgot, Necker, Clavière, et par les traités de Desmaretz, de Forbonnais, de Letrône, des économistes, des encyclopédistes, est venue enfin en décréter un nouveau. Égalité d'impôt! égalité d'impôt! a-t-elle dit. Mon ami, redouble d'attention, car je veux faire de toi un jeune savant, non pour parler, mais pour entendre ceux qui parlent.

La première contribution à asseoir doit être celle des fonds de terre. La nouvelle loi des finances l'a appelée contribution foncière. Elle a voulu que le territoire de chaque commune fût divisé en sections; que les divers propriétaires choisissent des commissaires chargés d'évaluer, en assemblée mu-

nicipale, contradictoirement avec chaque propriétaire intéressé, le revenu des diverses propriétés de chaque section; que, sur les états détaillés de toutes ces évaluations, appelés états de section, fussent faits les relevés du revenu des propriétés de chaque habitant ou matrices de rôle, et que sur ces matrices de rôle fussent formés les rôles ou états des parts contributives de tous les habitants. Mais entre les divers départements de la France, la répartition de la contribution totale est-elle juste? non; entre les diverses communes de chaque département? non; entre les divers habitants de chaque commune? non. Et cependant cette loi, telle quelle, est la moins imparfaite, c'est-à-dire la meilleure. Elle deviendra dans la suite encore meilleure, lorsque, par un cadastre général, ou par d'autres moyens d'une estimation générale des produits territoriaux, on sera parvenu à une exacte répartition, ou, comme dit un de mes projets manuscrits, à une *peréquation d'impôt*.

Naturellement la contribution foncière, ou des revenus des fonds de terre, a dû être suivie de la contribution mobiliaire ou des revenus non territoriaux, évalués d'après le prix présumé du loyer de l'habitation. Cette loi, quoiqu'elle soit aussi la meilleure, c'est-à-dire la moins imparfaite, est bien moins susceptible de perfection que la précédente, en ce que la matière imposable est moins ostensible. Cette loi est d'ailleurs fort ob-

scure, ou, en d'autres mots, fort mal écrite. Petit Robert, si tu veux apprendre à t'exprimer avec clarté et netteté, lis plusieurs de nos livres, ne lis pas plusieurs de nos lois.

Naturellement aussi la contribution mobiliaire a dû être suivie de la contribution industrielle ou de la loi des patentes. Quelle bonne, quelle excellente loi que celle qui, déclarant l'industrie libre, qui, voulant que chacun eût le droit d'exercer l'état qui lui convient, impose indistinctement les divers états suivant leurs gains présumés! Quelle bonne, quelle excellente loi que celle qui, pour l'examen de la capacité et de l'habileté à exercer les divers états, s'en rapporte à l'intérêt des particuliers, et surtout à la concurrence! De combien d'inventions, de perfections, de richesses, d'avantages ne doit-elle pas être la mère!

Si l'on voulait former une langue financière d'après de vraies analogies, il faudrait prier l'Académie de nous donner un adjectif dérivé du mot enregistrement. En attendant, je dirai que la contribution de l'enregistrement est aussi une bonne, une excellente loi, en ce qu'elle ne vous demande de l'argent que lorsque vous en avez, en ce qu'elle ne vous fait ouvrir la bourse que lorsqu'elle est pleine, que lorsque vous achetez, que lorsque vous succédez. Toutefois nos législateurs ne doivent pas perdre de vue que le trop est toujours le trop, qu'il faut prendre garde que, par un tarif trop

fiscal, les fonds de terre baissent, et que, lorsqu'il s'agit de succession, au lieu des héritiers ce soit l'état qui hérite.

L'Académie aurait, je crois, encore plus de peine à admettre comme français l'adjectif dérivé de timbre; aussi n'oserai-je insister. Je dirai donc que la contribution du timbre est aussi, par les mêmes raisons, bonne, excellente.

Telle est encore celle des amendes, qu'on pourrait nommer la contribution pécuniaire pénale.

Telle est celle des hypothèques, qu'on pourrait nommer la contribution hypothécaire.

Telle est celle des droits de greffe, qu'on pourrait nommer la contribution judiciaire.

Telle est celle de la garantie, qu'on pourrait nommer la contribution somptuaire de la marque d'or et d'argent.

Telle est celle de la poudre de chasse, qu'on pourrait nommer la contribution somptuaire de la poudre de chasse.

On pourrait dire aussi la contribution somptuaire du tabac, dont on a si mal à propos aboli l'ancien mode de vente exclusive, au grand préjudice du trésor, au plus grand préjudice de la santé.

Je voudrais bien aussi qu'on dît la contribution somptuaire de quelques autres objets, et qu'alors on pût supprimer la contribution des loteries : entendons-nous, qu'on pût supprimer les loteries.

Les loteries sont désastreuses pour les mœurs;

les droits de barrière le sont pour le commerce : cette contribution est encore à supprimer.

Il en est de même de celle qui est établie sur les voitures publiques.

Le commerce serait allégé par la suppression de ces deux contributions ; il le serait aussi par la réduction du taux des ports de lettres, qu'on pourrait nommer la contribution épistolaire.

La contribution du commerce étranger ou contribution des douanes, qu'il n'est guère possible de nommer autrement, a certaines dispositions qui me paraissent aujourd'hui mauvaises et qui avec le temps peuvent devenir bonnes, par la même raison que les meilleures dispositions qu'elle a aujourd'hui peuvent avec le temps devenir les plus mauvaises.

Mon jeune ami, la suite à demain, à souper, à cette heure, à cette place.

QUATRIÈME SOUPER.

Petit Robert, a continué mon beau-père, tu as quinze ou seize ans ; tu dois avoir au moins aussi bonne mémoire que moi, qui en ai cinquante de plus.

Voici deux états d'impositions ; tâche de les retenir.

Anciennes tailles, y compris les trois vingtièmes à l'époque de la révolution, cent soixante millions.

Nouvelle contribution foncière, y compris les

portes et fenêtres, deux cent trente millions.

Ancienne capitation, quarante millions.

Nouvelle contribution mobiliaire, quarante millions.

Ancien droit pour la réception des maîtres artisans et pour celle des marchands, produit inconnu.

Nouvelle contribution industrielle ou des patentes, vingt millions.

Ancien contrôle des actes, produit inconnu.

Nouvelle contribution de l'enregistrement, soixante-dix millions.

Ancien papier timbré, produit inconnu.

Nouvelle contribution du timbre, vingt millions.

Anciennes amendes, produit inconnu.

Nouvelle contribution pénale ou des amendes, deux millions.

Ancien droit des hypothèques, produit inconnu.

Nouvelle contribution hypothécaire, cinq millions.

Anciens droits des greffes, produit inconnu.

Nouvelle contribution judiciaire ou des greffes, cinq millions.

Ancienne marque d'or et d'argent, produit inconnu.

Nouvelle contribution somptuaire de la marque d'or et d'argent ou droit de garantie, un million.

Ancienne régie des poudres, huit cent mille francs.

Nouvelle contribution somptuaire de la poudre de chasse, cinq cent mille francs.

Ancienne régie du tabac, trente millions.

Nouvelle contribution somptuaire du tabac, huit millions.

Anciennes gabelles, soixante millions.

Produit des salines de l'état, dont le sel est aujourd'hui marchandise libre, sept millions.

Anciennes loteries royales, dix millions.

Nouvelle contribution des loteries nationales, dix millions.

Anciennes traites intérieures, produit inconnu.

Nouvelle contribution des barrières, vingt-cinq millions.

Anciennes messageries, un million.

Nouvelle contribution des voitures publiques, un million.

Anciennes postes, dix millions.

Nouvelle contribution épistolaire ou des ports de lettres, douze millions.

Anciennes traites foraines, produit inconnu.

Nouvelle contribution du commerce étranger ou des douanes, douze millions.

Si, à ces anciennes diverses impositions on ajoute les droits perçus par la ferme générale sur les douanes intérieures ou extérieures, les entrées de Paris, le domaine d'Occident, qui se portaient à soixante-dix millions;

Les droits réunis, sur les boissons, le cuir, le

papier, les cartes, qui se portaient à cinquante millions;

Les droits casuels et du marc d'or, qui se portaient à sept millions;

Les impositions des pays d'états, qui se portaient à vingt millions;

Les impositions mises en remplacement des corvées, qui se portaient à vingt millions;

Les décimes ou impositions du clergé, qui se portaient à dix millions;

Les revenus du domaine et impositions domaniales, qui se portaient à cinquante millions;

Et quelques autres revenus, que j'ai mentionnés et dont j'ai déclaré que les produits m'étaient inconnus, je trouve que les anciennes impositions étaient, années communes, de cinq cent cinquante millions.

Si, à ces nouvelles diverses contributions, on ajoute les revenus des forêts nationales, qui se portent à vingt-cinq millions, les revenus des domaines nationaux, qui se portent à dix millions, et quelques autres revenus, contributions ou produits moins importants, on aura pour les nouvelles contributions environ cinq cents millions.

D'après mes calculs, je crois que les contributions de la France, agrandie par la réunion des nouveaux départements, sont diminuées, depuis la révolution, années communes, du cinquième et peut-être du quart et qu'à la paix elles le seront de près de la moitié, si, comme l'annonçait le comité des finan-

ces du conseil des Cinq-Cents, les contributions pouvaient être réduites à quatre cents millions.

Mon jeune ami, la suite à demain, à souper, à cette heure, à cette place.

CINQUIÈME SOUPER.

Avant la révolution, il y avait trois grandes dépenses, celles de la guerre, de la marine et de la cour; il y en avait encore une plus grande, celle de la dette publique.

Depuis la révolution, comme tu vas le voir dans le tableau des finances de l'année dernière, 1799, la grande, la très grande dépense est celle de la guerre. Elle dessèche le trésor. Elle se porte à quatre cents millions.

Celle de la marine à cent cinquante millions.

Celle de l'intérieur à quarante millions.

Celle des finances à cinq millions.

Celle de la justice à neuf millions.

Celle de la police à deux millions.

Celle des relations extérieures à cinq millions.

Celle du Corps législatif à onze millions.

Celle du Directoire exécutif à trois millions.

Celle des rentes perpétuelles et viagères à soixante-douze millions.

Celle des pensions à douze millions.

Total sept cent neuf millions.

Mon jeune ami, la suite à demain, à souper, à cette heure, à cette place.

SIXIÈME SOUPER.

Il y avait autrefois un déficit, que certains ministres nous disaient être de vingt-quatre, de trente millions, et d'autres de cent, de cent quarante millions.

Il y en a aujourd'hui un, tantôt grand, tantôt plus grand, et tantôt encore plus grand.

Aujourd'hui que nous sommes plus expérimentés, plus habiles, nous ne payons pas le déficit; nous le portons à l'arriéré. Autrefois nous le payions; nous empruntions.

Mon petit ami Robert, il y a longtemps que nous empruntons.

Louis XIV, si guerrier, si magnifique, laissa, en 1715, à sa mort, deux milliards de dettes.

Quelques années après, pendant la régence de son neveu, il vint d'Ecosse un homme, nommé Law, qui promit de payer toute cette dette, fût-elle plus grande, avec un papier-monnaie hypothéqué sur les richesses du Mississipi. Les créanciers de l'état s'empressèrent d'échanger leurs contrats de créance contre ce papier qu'ils trouvèrent excellent: et tant que la mode de ce papier dura, personne jamais ne voulut l'échanger. Trois milliards de billets pouvaient à peine suffire. La mode passée, tout le monde courut porter ses billets à la caisse, reprendre son argent; la caisse était vide et, sous le nom de Law, l'état avait fait banqueroute.

Rien ne peut corriger les capitalistes de Paris de prêter leur argent à l'état, que rien ne peut corriger d'emprunter. En 1789, à l'époque de la révolution, la dette publique s'était élevée au moins à quatre milliards.

Jusqu'à ce que, en 1796, l'état eut fait perdre à ses créanciers les deux tiers de leurs créances et une partie du tiers restant, appelé tiers consolidé, les créanciers de l'état se vantèrent d'avoir fait la révolution.

Mon jeune ami, la suite à demain, à souper, à cette heure, à cette place.

SEPTIÈME SOUPER.

Petit Robert, mets ton argent sur le bord de la rivière; il sera très bien placé en grandes et belles prairies; mais ne le jette pas dans la rivière; ne prête pas à l'état; car, en tout temps et en tout lieu, les états ne s'acquittent que par des banqueroutes.

Je suis fort content de toi, mon jeune ami, a ajouté mon beau-père. Tu seras un excellent financier; tu n'as pas perdu un seul mot, un seul chiffre; continuellement tu as été attentif. En récompense, je vais achever de te raconter mon histoire.

Tu as vu que je ne gagnai pas grand'chose à envoyer des projets au gouvernement; il n'en a pas été de même dans la suite.

Après la chute de Robespierre, les hommes et

les choses sortirent de la torpeur, pour entrer dans une espèce de mouvement frénétique. Il n'y eut plus de commerce, plus de rapports sociaux, plus de mœurs nationales : tout devint agiotage. On agiota sur les marchandises, sur les denrées, sur les places, sur les fonctions, sur les réputations, sur l'esprit public, sur la stabilité du gouvernement. On agiota principalement sur le tiers consolidé des pauvres rentiers, sur les reconnaissances de l'emprunt forcé, des fournitures faites à l'état, sur les créances des fournisseurs, sur les créances de l'arriéré, enfin sur tous les genres d'effets publics; j'en excepte les assignats dont la valeur dépérissait de plus en plus, et dont les planches furent brisées par un décret qui deux ou trois ans plus tôt aurait à cette immense masse d'assignats conservé sa valeur monétaire.

Nous voilà sans doute, disions-nous, à tout jamais délivrés du papier-monnaie. Nous le disions, nous le répétions, que subitement il nous tombait sur la tête une pluie de deux milliards quatre cent millions de mandats territoriaux destinés, pour les bonnes gens, à racheter quarante-cinq milliards d'assignats. Ces mandats avaient un cours forcé, étaient armés de toutes les lois comminatoires. Cependant ils disparurent; le premier vent en balaya le perron du Palais-Royal et les autres perrons de Paris et de la France.

C'était surtout de la dépréciation des papiers-

monnaies que vint l'agiotage. J'en écrivis avec franchise au comité des finances. Mon mémoire lui disait que cette double fièvre faisait mourir le corps social; je ne reçus pas de réponse.

Mon jeune ami, la suite à demain, à souper, à cette heure, à cette place.

HUITIÈME SOUPER.

Je t'ai dit que je ne reçus pas de réponse du comité des finances; mais peu de temps après un membre de ce comité me consulta sur l'établissement d'une banque nationale ou caisse d'escompte et sur l'établissement d'une caisse d'amortissement. Fais comme moi, petit Robert; je n'en approuvais pas l'organisation. Il désirait que je l'approuvasse; je ne lui en dis pas moins mon avis.

Une banque ou caisse d'escompte, lui répondis-je, si elle est, comme avant la révolution, une association de capitalistes qui, ayant porté leur argent en commun dans une caisse, émettent, sur ce gage, des billets de caisse ou les donnent en paiement des effets de commerce qu'ils escomptent au taux légal, est fort bonne, en ce que la masse du numéraire en est augmentée; car la somme des billets émis est souvent d'une valeur dix fois plus grande que celle de l'argent déposé dans la caisse; en ce que l'action de la circulation du numéraire en est augmentée; car, quelle que soit la confiance qu'on ait dans les billets de caisse, on paie plus volontiers et plus vite

avec ces billets qu'avec de l'argent; mais, aussitôt que cette caisse devient une banque ou caisse nationale d'escompte, elle est frappée de mort par la peur que la toute-puissante et toute nécessiteuse main du gouvernement au premier moment de détresse la vide jusqu'au dernier écu.

Quant à une caisse d'amortissement, elle est bonne aussi de sa nature : avec les fonds que lui donne l'état elle en rachète les créances passives au cours de la place; par des opérations bien combinées, elle doit, dans un temps limité, acquitter toutes les dettes et rendre blanc le grand-livre; mais comme la toute-puissante et toute nécessiteuse main du gouvernement peut, au premier moment de détresse, la vider de même jusqu'au dernier écu, il faut que, par son essence, elle soit entièrement indépendante.

Enfin, mon ami, j'osai demander à ce représentant la place de receveur général de mon département; il l'obtint.

Mon jeune ami, la suite à demain, à souper, à cette heure, à cette place.

NEUVIÈME SOUPER.

Peu de temps après, le député dont je t'ai parlé hier se retira des affaires et alla demeurer dans le fond de sa province. Il n'a cependant cessé de s'occuper de l'administration des finances, et n'a cessé

de m'écrire; fais comme moi, j'ai toujours tout quitté pour lui répondre.

Il m'a demandé un jour pourquoi nos grands ministres n'avaient pas mille fois brisé cette vieille mauvaise machine des finances. Je lui répondis qu'il leur aurait fallu pouvoir briser le clergé, la noblesse ou, ce qui revient au même, leurs antiques priviléges; qu'il leur aurait surtout fallu pouvoir briser le parlement, qui avait la sanction de toutes les lois des finances, qui n'entendait rien en finances, qui voulait faire le capable, qui refusait d'enregistrer la création d'un impôt, qui refusait ensuite d'enregistrer la suppression du même impôt, qui, ainsi que toutes les oppositions, s'opposait et au bien et au mal que voulait faire le ministère.

Il me demanda encore s'il ne conviendrait pas d'exiger des fonctionnaires financiers un cautionnement en argent. Rien ne conviendrait moins, lui répondis-je; les anciens financiers, au moyen de leurs cautionnements qui ne s'élevaient guère qu'à cent vingt millions, s'étaient rendus inamovibles.

Dans une autre lettre, il me fit plusieurs questions auxquelles je fis la réponse suivante : Je conviens que les finances nationales coûtent beaucoup; mais bien que la machine soit immense, elle est simple : d'un coup d'œil on voit toutes les pièces, toutes les pièces inutiles.

Les percepteurs cantonnaux perçoivent les im-

positions directes ou fixes, les versent dans la caisse du receveur général du département, qui les verse dans la caisse de la trésorerie nationale.

Les receveurs du droit d'enregistrement, du timbre et de quelques autres impôts y réunis, les versent dans la caisse du receveur général du département; ils ont des inspecteurs par arrondissement, et un directeur par département qui correspond avec une direction générale.

Mon jeune ami, la suite à demain, à souper, à cette heure, à cette place.

DIXIÈME SOUPER.

Je fus encore obligé d'ajouter dans une nouvelle lettre : Quand on aura supprimé les droits de barrière, ce qui ne peut tarder, le nombre des autres employés des finances n'est plus d'aucune considération, car le receveur général du département est vraiment le receveur de toutes les recettes, en même temps qu'il est le payeur général de toutes les dépenses.

N'établissez pas d'autres places; vous n'aurez plus à en réformer : vous êtes parvenu à la plus grande simplicité.

Et, ajoutai-je, si vous voulez savoir aussi mon avis sur les autres gens de plume employés par l'état, je vous dirai qu'il me paraît bien difficile aussi d'en réduire le nombre. Soyez vrais du moins avec vous-même; vous avez fait, depuis la révolu-

tion, huit ou dix mille lois, qui, pour leur exécution, exigent un bien grand nombre d'agents. Voyez s'il ne serait pas plutôt possible de réduire le nombre de vos lois.

Il m'écrivit encore sur ce même sujet. Je lui répondis : Je ne nie cependant pas que dans certaines administrations il n'y eût quelques réformes à faire; mais, à Paris comme en province, ces réformes éprouveraient de bien fortes oppositions. Entrez à Paris dans l'hôtel d'un ministre, vous trouvez que les noms des chefs et sous-chefs sont les mêmes que ceux des députés au Corps législatif. En province les employés sont fils ou cousins des hauts magistrats ou des hauts administrateurs. Ensuite répondant à une autre partie de sa lettre, j'ajoutai : Je ne sais aucun moyen de rendre les employés des bureaux d'administration plus polis. Il faudrait toutefois que le public fût juste et n'exigeât pas d'hommes courbés sept ou huit heures de suite dans une atmosphère usée par le poêle et la respiration, la même heureuse disposition d'esprit que celle d'un de nos six cents représentants, allant, après dîner, du salon du restaurateur, à la comédie ou à l'Opéra. Je terminai ainsi : Votre carte topographique des corridors et des bureaux des administrations publiques, à placer à la porte d'entrée, ne serait d'aucune utilité. Elle ferait même rire, si les malheureux solliciteurs ou pétitionnaires pouvaient en avoir envie.

Mon jeune ami, la suite à demain, à souper, à cette heure, à cette place.

ONZIÈME SOUPER.

L'ancien représentant ne m'avait pas écrit depuis longtemps; enfin le mois dernier j'en reçus une autre lettre. Comment s'y prendre, me demandait-il, pour prévenir cette horrible dilapidation des finances, qui va nous ramener la monarchie? Dans les grandes agitations des états, il n'y a que révolution, contre-révolution, monarchie, république, république, monarchie. Représentant, lui répondis-je, on venait de m'apprendre qu'il avait été réélu : rien n'est plus vrai; un roi est tout prêt à nous venir du désordre des finances. Pour y ramener l'ordre, il vous faut rétablir la rigoureuse spécialité des dépenses. Il vous faut des cours des comptes siégeant dans le fond des départements, le plus loin possible des ministres : surtout et avant tout, il vous faut des comptes publics, imprimés par milliers et par millions, des comptes où les dépenses soient bien détaillées, car il n'y a rien de plus obscur que les blancs de tous les comptes.

Enfin, pour terminer, je te dirai, mon petit ami Robert, que si au commencement du siècle, la finance était peuplée de laquais et de gens du plus bas étage, qu'on appela papiers bleus de la couleur des billets de Law, elle l'était, à l'époque de la révolution, des hommes les plus élégants, les plus in-

struits; et aujourd'hui elle est de même en général bien composée. Je te dirai encore, mon petit ami Robert, qu'avec la recette du district j'ai marié deux filles, qu'avec la recette du département j'en ai marié quatre, que j'ai aussi bien établi mes fils, que je me suis toujours bien logé, bien nourri, bien vêtu, bien entretenu. Dans notre état le sort des apprentis et des garçons ne vaut guère mieux que dans les autres états; mais le sort des maîtres n'est pas le pire. Si dans la suite, quand tu y seras parvenu, tu en conviens franchement, tu feras comme moi; si au contraire tu te plains, tu cries, les poches, les mains et la bouche pleines, tu feras comme les autres.

J'ai fini, mon jeune ami; je suis fâché de ne pouvoir plus maintenant retenir ton frère.

LA DÉCADE DU BEAU PRÉCEPTEUR.

Décade CI.

Quelle année comptions-nous, il y a six ans? a demandé Gervais. Il a réfléchi un moment. Je crois que nous étions en 1794, ou si l'on veut en l'an II. Un soir de cette même année, a-t-il poursuivi, je vis arriver chez moi, aux approches de la nuit, un homme mort de peur, de froid et de faim. Je crus devoir

d'abord le rassurer en lui affirmant qu'il était chez moi en sûreté, et en lui montrant pendu au lit de ma mère le crucifix, ce signe d'amour et de confraternité universelle. Mais, s'écria-t-il, je ne crains rien; je ne crains ici que les loups qui m'ont suivi jusqu'à votre ferme. Je les ai vus, lui répondis-je; ce sont mes chiens de parc, d'ailleurs fort inoffensifs. Il s'approcha de plus en plus du feu, se déboutonna, et montra, sous une carmagnole grossière, une vieille veste brodée. Ce fut d'abord la vieille veste brodée qui me parla; ce fut ensuite la carmagnole. On prit toutes sortes de soins de lui, et, en attendant le souper, on lui offrit différents vins, des liqueurs, des conserves. Il trempa ses lèvres dans un verre, et bientôt me voilà son confident, presque son ami. Monsieur, me dit-il, vous désirez sans doute savoir qui vous avez ce soir chez vous? Je vais vous l'apprendre.

Je suis né dans le temps où la France était, je crois, le plus folle de Rousseau, et surtout de son Émile. Mon père avait sa bonne part de cette folie. Bien des personnes en profitèrent, entre autres la tutrice de ma jeune mère, qui aimait extraordinairement sa pupille. Elle entend parler de mon père, jeune avocat du roi, riche, maître de son sort et à marier; elle entend parler surtout de son enthousiasme pour l'éducation de Rousseau. Tout aussitôt elle en est encore plus enthousiaste; elle l'est au point qu'à son tour mon père entend parler d'elle

ainsi que de sa pupille, dont il s'empressa d'aller demander la main. Le mariage eut lieu.

Ma mère ne tarda pas à être enceinte. Dès que je fus né, il se présenta une foule de précepteurs, parmi lesquels mon père distingua un grand adolescent qui savait l'Émile par cœur, comme une leçon de classe. Monsieur, dit-il à mon père, après lui avoir récité d'un ton emphatique le passage relatif au gouverneur de l'enfant, je crois être, je suis cet homme. Il était bien jeune, mais le livre ne le trouvait pas trop jeune, il fut agréé. A peine avait-il mis le pied dans la maison qu'il se prit de dispute avec la servante qui voulait m'emmailloter, avec ma mère qui voulait avoir une nourrice. Il citait l'Émile. Mon père lui donna raison, mais ma mère fit appeler son oncle, capitaine de grenadiers, homme sévère, et qui ne souffrait pas la contradiction. Monsieur, dit-il à mon père, je me moque de la nouvelle philosophie; sachez que notre maison n'allaite pas depuis cinq cents ans. Alors mon gouverneur voulut au moins une jeune nourrice qui, ainsi que ma mère, vînt d'accoucher, car Rousseau demande avec raison une jeune nourrice pour l'enfant d'une jeune mère. Mon gouverneur tint bon sur le maillot. Le capitaine ne s'en mêla pas et mes langes furent flottants. Je fus mis dans un large et profond berceau, bien rembourré, où je me démenai impunément tant que je voulus. Point de lisières, de char à roulettes. Peu à peu, en

rampant sur les parquets tendus d'un tapis, ou sur les plates-bandes de gazon, j'appris à me relever, à marcher, à courir, à sauter.

Que je dise maintenant une observation que je fis dès que l'intelligence me vint. Je m'aperçus que tout le monde qui m'environnait s'occupait de moi, cherchait à me réjouir. Je me souviens entre autres des visages de carton que mettait en riant ma nourrice pour prévenir la peur que les enfants ont des masques, aussi bien que des détonations graduelles des armes à feu pour m'accoutumer aux plus éclatantes explosions.

J'eus sept ans; ma nourrice fut congédiée suivant que le portait le livre, toujours ouvert sur la cheminée, comme le rituel de ce qu'on devait faire ou faire faire. Je ne vis alors que le gouverneur. Il devint encore plus jovial; il ne m'enseignait que ce que j'avais envie d'apprendre; mais il me donnait successivement envie d'apprendre une infinité de choses utiles; j'apprenais en courant, en me promenant, en jouant. J'étais à la campagne, au milieu des arbres, des fleurs, des ruisseaux, des bœufs, des vaches, du laitage, des fruits. J'avais une jolie petite bêche, je labourais, je semais, je récoltais; quel beau paradis! Quel plus beau paradis quand, ayant essayé de différents arts mécaniques, je voulus tourner comme le roi, et ensuite forger comme le dauphin, plus près de mon âge!

Quatorze ans. Mon père, qui jusqu'alors avait

rigidement tenu la main à ce que mon éducation ne fût pas viciée par le plus léger contact, trouva bon que mon gouverneur vît d'autres gouverneurs, et que moi, je visse d'autres élèves. Aussi reçûmes-nous sans difficulté les visites d'un autre gouverneur qui n'avait guère plus de vingt-trois ou vingt-quatre ans, et qui n'en paraissait pas vingt, bien qu'il portât un habit marron, une petite perruque ronde, et qu'il se fît appeler monsieur Jean-Jacques. Du temps que nos deux gouverneurs étaient à conférer sur leurs méthodes et leurs succès, mon nouveau camarade et moi nous courûmes nous montrer ce que nous savions. Quant au jugement et à l'esprit, il me semblait que je n'étais pas inférieur; mais je ne pus me dissimuler que je l'étais à courir, à sauter, à lutter, à labourer, à forger, à menuiser, ainsi qu'à tous les exercices de force et d'adresse où les progrès sont visibles et incontestables.

Entre autres gouverneurs chez lesquels le mien m'amena, j'en vis un qui était en tout l'opposé de celui dont je viens de parler. Il avait plus de quarante ans, et il était attifé, propre, étiré comme un jeune élégant. Son élève lui ressemblait; c'était un petit monseigneur, tout plaqué de poudre, tout pommadé, tout musqué, habillé de satin bleu, galonné d'or depuis la tête jusqu'aux pieds. Je lui proposai d'aller courir, sauter, jouer; il feignit de ne pas m'entendre. Bientôt le salon se remplit de

monde. Alors il fut dans son élément; il fit cent jolies petites révérences, répondit avec grâce aux nombreuses questions que, pour plaire aux parents, on s'empressait de lui faire. Lorsque nous fûmes sortis, mon gouverneur remarqua en riant le beau caquet, le beau plumage de ce jeune perroquet.

Quinze ans! quinze ans! Quand donc aurai-je quinze ans? ne cessais-je de me dire. C'est que toutes les fois que je demandais à mon gouverneur pourquoi des clochers, des cloches, des églises? il me répondait pour honorer Dieu. — Qu'est-ce que Dieu? — Lorsque vous aurez quinze ans on vous le dira.

Véritablement au temps marqué pour Émile, mon gouverneur, s'étant levé et m'ayant fait lever de grand matin, m'emmena au sommet d'une montagne magnifiquement décorée de diverses cultures. Une large rivière bordée de beaux arbres coulait devant nous, comme dans le livre, et il va sans dire que bientôt, à l'extrémité d'un immense horizon, le soleil se leva étincelant, au milieu d'une irradiation de feux pourprés qui coloraient tout un côté du ciel. Pendant quelques moments mon gouverneur demeura les bras ouverts, ravi d'admiration. J'en fais autant; enfin nous nous asseyons l'un et l'autre, dans les mêmes attitudes que celles de la gravure. Mon gouverneur rompt le silence : « *Mon enfant, n'attendez de moi ni des discours savants, ni*

de profonds raisonnements... » Et il continua jusqu'à la fin la profession de foi du vicaire savoyard. Le lendemain, ayant rencontré près du presbytère un jeune avocat parent du curé, qu'il emmena dans notre parc, il répéta en sa présence l'espèce de représentation ou de scène de la veille. Voilà, dit-il, en me montrant et en se montrant lui-même, notre religion à nous deux. C'est, lui répondit l'avocat, la religion à la mode; mais en France, les modes, même en fait de religion, ne durent guère, et je ne vois dans la raison ni dans les mœurs la moindre racine à celle-là; car je ne connais pas de plus mauvais prêtre que ce vicaire savoyard; je ne connais pas même de plus mauvais logicien. Il veut faire entrer son élève dans le temple chrétien dont il commence par démolir les fondements et par jeter les pierres. Et quand veut-il l'y faire entrer? à l'âge de la plénitude de sa raison. Mais, lui dirais-je, nierez-vous donc, ou ne reconnaîtrez-vous pas les instincts, qui sont les fils invisibles, et cependant sensibles, par lesquels la main de Dieu conduit tous les êtres animés? Nierez-vous que l'homme en soit incomparablement le plus richement doté? Nierez-vous que par ses instincts l'homme soit forcé d'abord, comme les animaux, à sucer le seinde sa mère, ensuite à manger, ensuite à marcher, ensuite à obéir à la gamme, à la mesure, à chanter, à danser; ensuite à se faire la parole, à parler; à se faire la pensée, à penser; à se faire la raison, à rai-

sonner; à s'ouvrir ces trois nobles manifestations de l'existence et de l'action de son âme? Eh bien! l'instinct de l'amour du créateur, c'est-à-dire l'instinct de la religion, est encore plus sensible; le nierez-vous? Mais niez donc aussi toutes les religions qui, dans tous les temps, ont rempli toute la terre. Et vous, que voulez-vous que, jusques à quinze ans, devienne dans le jeune homme cet instinct, destiné comme tous les instincts sociaux à se communiquer?

Enfin j'ajouterai : Quant à moi, je pense que nos saints évangiles sont la sainte expression de l'instinct du juste et de l'injuste, sortie de la bouche de l'homme-Dieu, dont l'immense avenir respectera toujours plus et toujours expliquera moins les mystères de sa divine naissance, de sa divine vie, de sa divine mort, de sa divine nature qui demandent plutôt notre profonde adoration que l'admiration théâtrale, que l'emphase d'un prêtre rhéteur. Je crois les hommes qui ont vu Jésus-Christ, qui ont scellé de leur sang leur conviction, leur témoignage; j'ai foi à la foi des martyrs. Je crois un grand raisonneur qui découvre dans les antiques et authentiques livres d'un peuple ennemi du christianisme les preuves de cette religion plusieurs siècles avant qu'elle fût instituée; j'ai foi à la foi de Pascal; je crois cette grande Église de tous les divers peuples, cette grande Église de l'Europe, qui civilise le monde; j'ai foi à la foi de l'Église.

Oh! comme j'écoutais! Je ne perdais pas un mot. La profession de foi de l'avocat est depuis devenue la mienne.

J'avais dix-huit ans, ou bien près, et monsieur mon gouverneur, au lieu de me chercher une Sophie, s'en était clandestinement donnée une. C'était une grande jolie enfant, fille d'un métayer qui se garda bien de fermer les yeux. Un beau matin le voilà qui cueille un panier de fraises, et va à la ville le porter à mon père. Plus de gouverneur.

Mon père voulut achever lui-même mon éducation; alors enfin il vit combien celle de Rousseau était défectueuse, souvent impraticable. Je le vis bien mieux par ma propre expérience; car après m'avoir prudemment retenu quelque temps au milieu de ses nombreux neveux et des nombreux neveux de ma mère, mon père m'ayant envoyé à l'université, je me trouvai comme tombé dans un monde nouveau, monde toutefois où j'étais destiné à vivre.

Mes beaux camarades et moi nous nous étions d'abord épris d'une vive amitié mutuelle. Eh bien! nous fûmes bientôt obligés de nous séparer. Je me levais de grand matin, je me couchais de bonne heure : ils faisaient le contraire. J'aérais l'appartement : ils ne voulaient ouvrir ni portes ni fenêtres : ils tremblaient au plus petit vent, au plus petit courant d'air. J'aimais le gros pain bien cuit, le gros vin fait avec des raisins mûrs, la bonne viande, le bon bouillon, les légumes, le laitage, les

fruits surtout. Il leur fallait des ragoûts, des vins fins. Courir la campagne, sauter me plaisait avant tout; mais il me fallait comme eux marcher gravement, tenir la tête droite, crainte de déranger mes grandes boucles à la Montauciel.

Ces jeunes gens devaient tomber malades, et véritablement, comme hommes du beau monde, ils tombèrent malades. D'après mon éducation, je ne voulais autour d'eux ni peur, ni médecine, ni pharmacie, ni médecins, ni apothicaires; mais ce fut inutilement. En les servant, surtout en étant contrarié dans mon service, je tombai moi-même malade. J'étais résolu à guérir sans le secours de personne; mais ces jeunes gens rétablis, ragaillardis, s'emparèrent des abords de mon lit, et, par grande amitié, me traitèrent à leur manière. J'eus un médecin, un chirurgien, un apothicaire; toutefois, en peu de jours la santé que je m'étais antérieurement donnée aux champs reprit le dessus.

C'est maintenant surtout que l'éducation de Rousseau commence à avoir tort.

Mes camarades m'avaient enfin déterminé à voir la société, à aller dans les beaux cercles. Je ne connaissais aucun des mille petits usages, des mille petites lois qu'il faut connaître. J'étais là comme un villageois travesti; j'avançais, je reculais, j'essayais, je tâtonnais, je demandais, j'interrogeais, je faisais rire.

Ma véracité littérale et continue était encore

bien plus risible au milieu d'hommes qui vous disaient : Votre serviteur très humble, et qui n'auraient pas daigné vous toucher dans la main ; qui vous disaient : Disposez de tout ce qui est à moi, et qui ne vous auraient pas prêté un écu, et qui souvent étaient en même temps moitié faux, moitié vrais ; car ils auraient mille fois mieux aimé mourir que de forligner hors de l'honneur, hors du genre de probité dont le défaut fait pendre les voleurs. Alors dans ce premier temps me trompait qui voulait, et si je n'étais pas trompé toujours, c'est que toujours on ne le voulait pas. Mais peu à peu le monde me donna, en me la faisant payer, son indispensable éducation. J'appris à hurler avec les loups, et aujourd'hui je ne hurle pas moins bien qu'un autre.

Je sautai de mon université dans la maison paternelle où je revins un homme tout changé : en même temps que j'avais raccordé les connaissances des arts, les connaissances physiques, géométriques, les connaissances des langues que m'avait données mon gouverneur, j'y avais ajouté celles qui me manquaient. Je m'étais d'ailleurs entièrement débarrassé des chaînes philosophiques de ce roman d'Émile, livre très bon, très mauvais, très utile, très dangereux, rempli de vérités, rempli de doutes, admirablement systématisé, excepté dans la partie religieuse qui s'y trouve plaquée, incrustée et point fondue, admirablement raisonné, même dans les

plus notables erreurs, admirablement écrit à quelques fautes de langue et à quelques genevoisismes près. Rousseau parle plusieurs fois de postérité, mais je crois que le temps, dans son long cours à travers les siècles, posera sur ses rives les livres devenus inutiles. Or, l'éducation de l'Émile, fût-elle bonne, n'est pas destinée au cinq-centième, au millième des enfants.

Quant à moi personnellement, je rejetai le dénouement de l'Émile, et, au lieu de sa demoiselle de château, de sa Sophie, je fis choix d'une toute jeune personne, d'une petite aurore, bien plus fraîche, bien plus pudique. C'était la fille du métayer, dont je m'étais épris en même temps que mon gouverneur; mais elle m'avait à moi naïvement donné son cœur aussitôt que je lui avais offert le mien. Elle avait quatorze ans commencés; j'en avais dix-huit. Nous voilions nos feux : tandis que j'accueillais froidement les propositions d'alliance avec de jolies et riches personnes que m'indiquaient mes parents, Marguerite en faisait de son côté autant à l'égard des nombreux partis qui se présentaient. Enfin, et tout à coup, la Bastille et la monarchie s'écroulent. Alors, je parle hardiment à mon père et à ma mère; je leur dis que mon alliance avec Marguerite sera à nous tous un paratonnerre; je les persuade, et notre contrat est signé à la lueur du premier incendie des châteaux.

Les nombreux villageois, parents de mes jeunes

enfants, se sont entendus avec leurs amis pour me faire secrétaire de municipalité, officier municipal, greffier de justice de paix, juge de paix, et le mois dernier, un oncle maternel, un de ces comtes ou marquis représentants dont il y a tant à la Convention, me trouvant en sabre et en moustaches de juge de paix, m'a nommé un de ses délégués. Je suis à mon tour un petit représentant; mais au lieu d'avoir une voiture, ainsi que mes pareils, je vais à pied, comme si j'apprenais encore à être Émile.

Le lendemain au matin, après déjeuner, je me levai pour reconduire mon hôte. Je vous remercie, me dit-il, de votre généreuse hospitalité; si jamais vous avez besoin de moi, souvenez-vous de mon nom. Adieu, monsieur, adieu! et, après avoir passé la porte, il se mit à crier: A revoir, citoyen! à revoir! vive la république! vive la Montagne! Cela dit, il s'élance dans le chemin et je le vois encore courir comme quelqu'un qui a appris à marcher sans lisières.

LA DÉCADE DE L'ÉDUCATION COMMUNE.

Décade CII.

Qu'on me dise pourquoi les émanations de Genève se portent presque exclusivement sur la France. Le ministre des finances Clavière nous en était venu. Avant, le sanguinaire conventionnel Marat nous en était venu. Avant, le ministre principal Necker nous en était venu. Avant, le philosophe Rousseau nous en était venu aussi. Tous en étaient venus pour prendre leurs grades de célébrité. Et pour y parvenir, ils ont tous quatre agité ou régenté la France chacun à leur manière. Un seul vit encore; c'est Necker qui est aussi oublié, aussi mort que s'il ne vivait plus. Mais Rousseau vit dans ses ouvrages plus que pendant sa vie : il nous conseille, nous exhorte, nous commande. Rousseau n'avait pas su se faire des notions historiques justes, il était enthousiaste des anciens, surtout des Spartiates, les plus tyranniques oppresseurs de la terre. Il parle avec admiration de l'éducation commune des enfants de Lacédémone dans l'Émile, livre à la tribune de la Convention le premier des livres et pouvant les remplacer tous. Aussi dès que l'éducation fut à

l'ordre du jour, les passages de Rousseau retentirent aux hauts échos de la Montagne : il fut successivement question d'enlever aux parents leurs enfants, de les faire élever en commun aux frais de l'état, de s'emparer de leur âme, de leur cœur, de leurs pensées au profit de la république. Ces motions furent accueillies avec transport, furent claquées des pieds et des mains aux tribunes des Jacobins et de la Convention; elles effrayèrent longtemps la France, et les mères tinrent leurs enfants de plus en plus serrés dans leurs bras.

Je vous raconterai à ce sujet que dans ce temps, c'était en été, une femme d'une mise assez distinguée, tenant par la main trois petits enfants, deux garçons et une fille, passa devant ma maison. Elle était exténuée de fatigue, elle n'osait pas entrer; elle regardait si la porte ou la fenêtre s'ouvrait. Je courus lui proposer de venir se reposer. Je fis dresser la table, et je m'empressai de lui offrir, ainsi qu'à ses enfants, des œufs, du beurre, des merises. Monsieur, me dit-elle, je fuis, avec ces trois petits innocents, le couteau des nouveaux Hérodes. Je ne puis aller en Égypte; je vais dans les rochers du Vigan, où je suis née, les soustraire à ce que nos maîtres, nos rois d'aujourd'hui appellent l'éducation commune.

Cette femme avait surtout besoin qu'on lui restaurât le cœur. J'y parvins. Elle reprit le chemin de son pays, déchargée du poids d'un grand chagrin,

précédée de ses enfants qui sautaient, dansaient, chantaient dans la joie de s'en retourner.

Madame, lui dis-je, remarquez, je vous prie, que les trois premiers conventionnels, Lepelletier, Condorcet, Danton, qui ont proposé cette éducation commune, ont tous misérablement péri. Il faut, avec les femmes, différemment raisonner qu'avec les hommes. Véritablement Robespierre, que, si vous appelez les conventionnels les rois, j'appellerai le roi des rois, insiste sur cette éducation commune pour faire sa cour aux classes les plus inférieures, où est aujourd'hui descendu le pouvoir, mais il en voit mieux que personne l'impossibilité; je la vois aussi de même et vais de même vous la faire voir.

En France on ne compte pas moins de six ou huit millions d'enfants de cinq ans à seize. Leur nourriture et leur entretien à cent vingt francs chacun ferait par année une dépense d'un milliard. Je ne m'en chargerais pas à deux, et je ne vous conseillerais pas non plus de vous en charger. Or, vous saurez que les revenus publics ou impôts de la France ne s'élèvent guère qu'à cinq cents millions, levés avec assez de peine. On me dira: les assignats! Oui, sans doute, si leur émission possible n'était mesurée à la valeur des domaines nationaux à moitié consumés, et dont le reste peut à peine suffire aux frais de la guerre, aux charges, aux créances de l'état. On me dira peut-être aussi que les com-

missions de l'éducation publique ont proposé de faire travailler les enfants aux chemins, au labourage, aux arts mécaniques, aux ateliers publics, au service des hôpitaux, des malades; mais vous, madame, qui faites valoir vous-même vos terres, que donneriez-vous des services d'un ou de cent petits vauriens? Et d'ailleurs, où les loger? Lepelletier a proposé les grands châteaux : fort bien s'il y avait un grand château par commune, et si d'ailleurs dans toutes les communes un grand château pouvait suffire à tous les enfants.

Je conviens avec vous, madame, que nos représentants ont fait bien d'autres folies; eh bien, je suppose qu'ils fassent la plus folle, qu'ils fassent celle-là; voyez les enfants arrachés de leurs foyers, voyez la plaie sanglante de la Vendée déborder dans toute la France. Voyez sur tous les points, voyez les mères : les voyez-vous courir aux églises, aux clochers, les remplir de leurs gémissements, de leurs cris? A ce désespoir universel, tous les pères, c'est-à-dire tous les peuples en masse prennent les armes; les hommes, d'homme en homme, les villages, de village en village, les villes, de ville en ville se poussent, s'amoncellent de plus en plus vers la capitale, où ils environnent, serrent, pressent, étouffent la loi et les législateurs.

LA DÉCADE DU CHEVAL BLANC.

Décade CIII.

Deux fois Armand a prié qu'on le laissât parler, deux fois on n'en a tenu compte. Armand s'est tu; mais quand on est allé s'asseoir sous les tilleuls, il est allé s'asseoir à part avec un de ses amis, et la conversation a commencé entre eux avec une vivacité, un feu que nous avons remarqué. Plusieurs de nous se sont détachés successivement pour aller écouter; aucun n'est revenu. Enfin, nous avons tous entouré Armand, et en riant et par forme d'excuse nous lui avons proposé de recommencer, il a recommencé : Hier au matin, entre neuf et dix heures, je me trouvais à Rodez chez mon cousin le juré d'instruction publique, dont certains jours la chambre ne désemplit pas de maîtres ou d'élèves. Nous étions plusieurs de ses amis et moi, accoudés sur la fenêtre, à regarder, à causer. Tout à coup du haut de la rue où est située la maison de mon cousin, rue étroite comme plusieurs rues de la ville, nous voyons venir un grand cheval blanc, efflanqué, maigre, le vrai cheval de l'Apocalypse, duquel descend un jeune élégant de la rue Vivienne; il se débarrasse fort lestement d'un lourd vilain man-

teau loué, cela va sans dire, avec le cheval; il frappe à la porte d'entrée et bientôt à celle de la chambre. Tandis que mon cousin s'est avancé vers lui pour le recevoir, nous disions tout bas : Il est sans doute trop jeune pour vouloir être professeur, mais il est aussi trop âgé pour vouloir être écolier, excepté que ses études comme celles de bien d'autres aient été arrêtées par la tourmente révolutionnaire. Bientôt ce jeune homme prit place avec aisance et s'assit. Messieurs, dit-il, je suis inspecteur de l'instruction publique, et tout en faisant ma tournée générale, je recueille des documents sur les anciennes écoles des divers degrés pour voir quelles sont les pierres de l'ancien édifice qu'il serait possible de porter dans le nouveau. Ces derniers mots nous ont fait rire tous à la fois; il nous a compris et il a ri aussi.

Monsieur, a-t-il demandé en s'adressant à mon cousin, qui autrefois nommait les instituteurs, les institutrices? — Qu'on appelait les maîtres et les maîtresses d'école, lui a répondu l'ancien chevalier d'honneur du présidial. — Oui monsieur. — C'étaient, du moins à ma connaissance, dans les campagnes les curés et dans les villes les maires, excepté que ce fussent les maîtres des écoles établies par fondation, car alors c'étaient les chapitres ou les patrons successeurs des fondateurs. Monsieur, a continué le jeune inspecteur en se tournant toujours vers mon cousin le juré et en s'adressant exclu-

sivement à lui, je voudrais bien savoir comment étaient ici tenues vos écoles primaires. Monsieur, lui a répondu encore le vieux chevalier d'honneur, comment étaient tenues vos petites écoles de Paris? — Ma foi! monsieur, si je m'en souviens bien, c'étaient de longues salles, de longs bancs chargés de rangées de petits garçons dans les écoles des garçons, de longs bancs chargés de rangées de petites filles dans les écoles des filles et au bout une grande chaise à bras occupée par un maître, une maîtresse, le martinet dans la poche et la férule à la main. — Ici vous auriez vu la même chose, avec la différence que petits garçons et petites filles étaient pêle-mêle dans une seule école, que tantôt un maître enseignait garçons et filles, et tantôt une maîtresse filles et garçons.

Et quant à la méthode, a continué le chevalier d'honneur, elle ne peut à Paris être que celle de Rodez et à Rodez que celle de Paris. On ne changera pas, et quoi qu'on dise, on ne peut changer l'art d'apprendre à lire par l'analyse des mots en lettres et en syllabes. Partout les alphabets sont et ont dû être les mêmes. La prose de nos alphabets était le Pater et le Credo en latin et en français. Leur couverture représentait les quatre fins dernières de l'homme. L'enfer surtout effrayait l'enfant, et je suis persuadé que la couverture de l'alphabet a empêché plus d'un brave homme de se faire pendre.

Les maîtres des petites écoles n'enseignaient pas

à écrire chez vous, ils ne l'enseignaient pas non plus ici.

Ils avaient vers le commencement du siècle pour chaque élève, douze, quinze sous par mois, et vers le temps de la révolution, vingt-cinq, trente. Et chez vous à Paris? — Quarante sous, trois francs.

Les petites écoles des frères de la doctrine chrétienne et celles des sœurs des congrégations étaient les mêmes qu'au siècle dernier, c'est-à-dire qu'à leur institution, et si la révolution n'était venue les fermer elles auraient été encore longtemps les mêmes.

Pour le rang et la considération, les maîtres des petites écoles se croyaient les égaux des maîtres artisans.

Tout à coup le vieux chevalier d'honneur a éclaté de rire : Monsieur! monsieur, a-t-il dit au jeune inspecteur, je parie que dans vos harangues civiques vous dites que l'ancien gouvernement était ennemi des lumières ; eh bien! la déclaration de 1724 établit une école par paroisse, c'est-à-dire veut qu'il y ait quarante mille petites écoles en France.

Excepté chez les frères des écoles chrétiennes et chez les sœurs des congrégations, je viens de le dire, on n'enseignait pas l'écriture dans les petites écoles. Cet enseignement était souvent domestique; souvent les pères, les mères enseignaient leurs enfants aînés, qui à leur tour enseignaient leurs frères, leurs sœurs puînés. De là tant de mauvaises écritures. Toutefois il y avait ordinairement dans les villes un assez

grand nombre de maîtres, dont plusieurs tenaient pension, montraient en outre l'arithmétique, la grammaire française. Quand ils avaient chez eux plusieurs maîtres, leur école s'appelait école renforcée, et elle était sur le pied des petits colléges, où professaient le plus souvent des prêtres ou des clercs tonsurés ; alors parmi ces maîtres les prêtres avaient le premier rang. Les maîtres d'écriture n'étaient guère plus honorés que les magisters, mais il n'en était pas ainsi des maîtres de pension lorsqu'ils étaient riches. J'ajoute que plusieurs en ouvrant ou en fermant les yeux trouvaient d'ailleurs moyen de marier leurs grandes filles avec leurs plus grands écoliers. J'ai vu, lorsque j'étais tout petit garçon dont on ne se méfiait pas, des comédies ou des opéras plus plaisants et plus vrais que le Maître en droit.

Les maîtres d'écriture, lorsqu'ils allaient chez leurs élèves, prenaient trois francs par mois; c'était la moitié du prix des maîtres de musique; lorsqu'ils donnaient leçon chez eux, ils avaient, comme les maîtres de musique, différents prix.

Diable! Diable! a continué l'ancien chevalier d'honneur, je ne parlais pas de notre Dominique Cavasiés, ce bon gros petit homme, moins long que large, qui enseignait toute la ville à tenir la plume et qui lui-même ne savait pas la tenir, qui enseignait aux jeunes demoiselles la position du corps vis-à-vis la table et qui lui-même en avait une fort

mauvaise; mais son écriture était admirable par l'élégance des lettres, leur netteté, leur pureté. Il égalait, s'il ne surpassait les célèbres Jarry, Roland, Rossignol. En général, l'écriture a gagné, même durant ma vie, en ne faisant que secouer les ornements parasites du siècle dernier, en se rapprochant de la simplicité de l'imprimerie.

C'étaient nos anciennes écoles de premier et de second degré. — C'étaient aussi à peu près les nôtres : et vos colléges? — Et nos colléges étaient aussi à peu près les vôtres. La grande congrégation des jésuites avait donné à la France l'inestimable unité d'enseignement.

Chaque jour, à huit heures du matin, vous auriez vu accourir de tous les points de la ville vers le collége les jeunes garçons de neuf, dix ans à quinze, seize. Quelques minutes après, vous auriez vu s'ouvrir les six portes des basses classes. D'abord une courte prière suivie de la récitation des auteurs latins, français. Huit heures et demie, heure de la levée, de l'examen des devoirs, heure souvent terrible à laquelle l'homme à l'habit bleu, au bonnet blanc entrait dans les classes où il était appelé, à laquelle ne tardaient pas à se faire entendre les pleurs et les cris qui retentissaient dans toute la cour; aussi le peuple, dans son langage naïf, nommait-il la cloche du collége le *porte-cul*. Neuf heures : explication des grammaires, interrogations, traductions. Dix heures : la messe ; sortie.

Après midi, en hiver, les classes se rouvraient à deux heures, se fermaient à quatre heures et demie; en été, elles se rouvraient à deux heures et demie, se fermaient à cinq. Jusque-là c'étaient à peu près les colléges du dernier siècle, moins le grec que, depuis l'expulsion des jésuites, on négligeait dans la plupart des colléges, plus un peu de géographie française, d'histoire française, plus nos bons orateurs, nos bons poëtes. Les classes de logique, de physique et de théologie avaient des pupitres, sur lesquels montaient les répondants. Ces pupitres étaient placés devant la chaire du professeur, comme la tribune de nos assemblées législatives devant le fauteuil du président, et ils avaient à peu près cette forme. La philosophie d'Aristote, mêlée de cartésianisme, de malebranchisme; la physique d'Aristote mêlée de celle de Nollet et de Sigaud de Lafont; la théologie nécessairement celle des siècles derniers, mais, on s'en doute, mêlée de disputes sur la constitution *Unigenitus,* et autres constitutions que la constitution de 1791 a fait enfin taire, tel était l'objet du haut enseignement.

On se doute que dans nos trois cents colléges, où il fallait tous les jours aller se ranger à la messe, suivant le rang qu'on avait dans sa classe et dans le même ordre qu'on y était placé, il fallait aussi se confesser; il le fallait sous peine de voir paraître le terrible homme bleu au bonnet blanc. Voici la forme et le pli de l'attestation. L'écolier prenait un

petit carré de papier qu'il pliait en forme de capucin de cartes; il écrivait dans la pointe du capuce: *Ego*, au-dessous *Joannes Petrus Maurel mea deposui peccata pro mense januarii.* En outre, chaque premier du mois, procession, bannière et croix en tête.

Le bel âge paie aussi son tribut à la mort; tribut fort inférieur à celui des autres âges : sur six cents écoliers, un de nous à peine mourait tous les ans. J'ai vu que la bière, suivie du nombreux cortége du collége entier, s'en allait couverte d'un poêle de velours noir et de deux brillantes épées en sautoir, le confesseur en surplis marchant à côté, un cierge à la main.

Je n'ai pas vu, dans nos provinces, célébrer, comme à Paris, la fête de Saint-Charlemagne; mais on y célébrait celle de Sainte-Catherine, sans autre solennité d'ailleurs que la bonne chère de ce jour. On y célébrait encore celle du professeur par des discours latins ou français, terminés par l'offrande d'une belle pièce d'orfévrerie achetée à la suite d'une généreuse petite collecte.

Le jour où l'écolier ne va pas en classe est un jour de fête. Les vacances étaient une longue suite de jours de fêtes qui, pour les hautes classes, commençaient le premier août, pour les basses le quinze, et qui pour les unes et les autres finissaient à la Toussaint.

Les vacances étaient précédées des examens où

chaque écolier devait être prêt à expliquer et à réciter ses auteurs.

Les examens étaient suivis de la distribution des prix.

Nos professeurs, dont les deux chefs portaient le titre de Principal, de Préfet, avaient, suivant leur chaire, depuis huit cents jusqu'à douze cents francs, ils vivaient en commun. Leur tenue était propre et ils jouissaient d'une grande considération.

La porte de sortie de la physique donnait sur le grand chemin de Toulouse, de Montpellier, où l'on allait se faire graduer en droit, en médecine. Toutefois, dans cette province, la plupart des jeunes gens passaient en théologie.

Moins vieilles que les colléges, les universités avaient cependant bien plus vieilli, c'est qu'elles avaient éprouvé moins de changements; telles elles étaient à la révolution, telles elles étaient au siècle dernier, telles elles étaient aux siècles précédents, ce qui, suivant moi, n'était pas une preuve de leur antique perfection.

L'Assemblée Constituante qui avait témoigné quelque intérêt aux colléges, qui avait invité le roi à faire rentrer les écoliers dans leurs classes, fut sans pitié pour les universités des siècles passés, et un beau matin, sans autre compliment qu'un bref décret de quelques lignes, elle vous met régents, lecteurs, recteurs, princes, grands-maîtres, professeurs, agrégés, scribes, messagers, bedeaux,

appariteurs, massiers, portiers, à la porte. En peu de temps ces grandes cours où se promenaient quatre, cinq cents jeunes gens un peu au-dessus, un peu au-dessous de dix-huit ans, se couvrent d'herbe.

Restaient ces congrégations enseignantes d'hommes et de femmes, ces doctrinaires, ces oratoriens si populaires, ces frères des écoles chrétiennes encore plus populaires, ces sœurs de Saint-Vincent, de Sainte-Ursule, ces sœurs de l'union du travail; toutes ces congrégations et autres, telles que celles des Eudistes, des Mulotins, des Bonies, des Trouillardistes, des Dames noires, des Veterlottes, des Millepoises, et autres, et autres si petites qu'elles furent alors, pour ainsi dire, découvertes par la loi, disparurent en même temps que les écoles militaires de Paris, de La Flèche, de Brienne, de Sorèse, de Juilly, en même temps que le collége de France, les facultés de théologie, les facultés de droit; et bientôt aussi herbes, hautes herbes dans les cours.

Talleyrand, puissamment aidé par les travaux de l'abbé Desrenaudes et de Vicq-d'Azir, était monté à la tribune de l'Assemblée Constituante. Son système d'instruction publique est le plus beau et le meilleur qui soit jamais sorti de la pensée humaine. En France, on se contenta de l'admirer et on le laissa ensuite là. S'il eût été adopté, la France serait devenue la nation la plus savante, par conséquent

la plus puissante; s'il eût été traduit dans toutes les langues, les générations actuelles se seraient élevées d'un intervalle immense au-dessus des générations précédentes, et auraient, d'une impulsion rapide, élevé les générations futures. Ce système, qui est celui d'un professeur, d'un homme de lettres, d'un homme de loi, d'un homme d'église, d'un médecin, d'un homme d'état, d'un homme de guerre, embrasse toutes les parties de la société; il y fait pénétrer, et suivant les divers besoins, les divers germes de l'instruction; il prend l'enfant dans les bras de sa mère et ne le quitte que lorsqu'il est homme.

Les assemblées nationales s'occupèrent, ne cessèrent de s'occuper d'instruction, et chose singulière, en ces dix ans que la jeunesse resta dans la plus honteuse ignorance, il fut fait plus de lois sur les écoles que dans tous les huit siècles précédents.

En échange de l'ancien enseignement qu'avons-nous eu? Me nommerez-vous la belle et utile École Normale? je vous dirai que son existence a été bien courte.

Si ensuite vous me nommez les écoles centrales, je vous dirai qu'elles ne donnaient la main ni aux écoles inférieures ni aux écoles supérieures; qu'au milieu du système de l'instruction elles étaient isolées.

Vient maintenant le Prytanée, grand réfectoire de six ou sept cents jeunes gens, où se mangeait

tout l'immense revenu du riche collége de Louis-le-Grand.

Et enfin l'École polytechnique, à la vérité, l'ornement et la défense de la France, mais dont l'ancien nom simple et clair, l'École centrale des Travaux publics, a fait place à un autre si savant que pour l'entendre il faut le faire traduire.

A suivre chronologiquement l'histoire de l'institution de nos écoles, celle de Mars aurait dû précéder l'École polytechnique. Cette école, où il y avait environ trois mille élèves, trois mille fusils et pas une grammaire, s'ouvrit du temps de la terreur; elle fit peur encore après la terreur; on la ferma.

A tant se tut le bon chevalier.

LA DÉCADE DES ANCIENS DU PEUPLE.

Décade CIV.

J'étais allé voir mon grand ami, notre vieux maire; il n'était pas chez lui; un de ses valets de charrue m'a dit qu'il allait revenir. La grange était ouverte et j'y suis entré, je m'y suis promené, et ne sachant à quoi penser, je me suis souvenu de mon ancien métier de maître enseignant, en même temps que l'état déplorable où j'avais laissé l'instruction m'est revenu à l'esprit. Comment l'en

tirer ? je me suis fait plusieurs questions, et enfin ayant changé dans mon imagination cette grande grange carrée en rotonde du palais Bourbon, j'y ai élevé des banquettes circulaires, je les ai garnies de coussins bleus, j'y ai fait asseoir les cinq cents représentants, comme s'ils existaient encore, et j'ai dit : Représentants, c'est un ancien du peuple qui vient vous parler au nom des anciens du peuple. Représentants, attendrons-nous plus longtemps la loi sur l'éducation et sur l'instruction, car elles ne peuvent être séparées : l'une est la préparation de l'autre ; l'éducation est l'instruction de notre cœur ; l'instruction est l'éducation de notre esprit. La première, déjà échappée de vos mains, a passé dans celles de l'ancien clergé monacal, qui a été reçu dans les maisons riches ; la seconde est sur le point de vous échapper aussi. De toutes parts, autour de vous et dans toute la France, s'élèvent des pensions de jeunes garçons, de jeunes filles, où l'on vend la morale, la bonne, la mauvaise.

Représentants, soyez tant que vous le pourrez les maîtres de l'éducation, soyez les maîtres de l'instruction.

Les anciens du peuple ne vous demandent pas des écoles primaires savantes ; mais ils vous demandent qu'il y ait une école primaire par commune, où l'on enseigne, outre la lecture, outre l'écriture, le catéchisme religieux et civique, en même temps que

les premiers éléments de musique, le chant en chœur; la voix des enfants est touchante et monte vers le ciel; on y doit enseigner aussi la gymnastique.

La nécessité des écoles secondaires est malheureusement trop reconnue. Représentants, vous en établirez sans doute par département quatre, trois au moins; mais qu'au-dessus de la porte d'entrée soit écrit, sur un beau marbre noir, en belles grandes lettres d'or, *Collége;* qu'avait donc fait ce mot pour être proscrit? Représentants, les anciens du peuple ne vous demandent pas les vieux colléges presque entièrement latins; ils vous demandent de nouveaux colléges où l'on enseigne, avec la grammaire grecque, la grammaire latine, la grammaire française comparées, le dessin, l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle, la physique, la chimie, la métaphysique ou la science de l'entendement, la logique ou l'art de le diriger, la rhétorique ou la langue de la logique, lorsqu'elle parle la plus belle langue, les mathématiques ou la langue de la logique, lorsqu'elle parle la langue la plus précise.

Six écoles spéciales de droit, six écoles spéciales de médecine doivent être suffisantes. Représentants, les anciens du peuple vous prient de leur rendre le titre glorieux de faculté, de leur rendre les grades, les diplômes, les fourrures dont le sans-culotisme, l'ignorance barbare les avait dépouillées.

Les anciens du peuple laissent à votre sagesse de

peser les inconvénients et les avantages d'une grande université française, entièrement dans la main d'un recteur ou ministre spécial de l'instruction publique.

Représentants, vous pèserez aussi dans votre sagesse les projets d'établissements dans les grands colléges de chaires d'administration, de diplomatie, de commerce, d'économie domestique, d'agriculture, d'arts et métiers; car tout ce qui est soumis à des règles forme un système, et tout système peut être un objet d'enseignement.

Représentants, il ne serait peut-être pas au-dessous de votre haute dignité d'interdire les mauvaises méthodes et de proclamer les bonnes; d'ordonner que les classes fussent peintes de grandes tables chronologiques, tapissées de grandes cartes de deux mètres, mises en usage par l'abbé Boutillier; que les classes de mathématiques fussent peintes de figures de géométrie, que les classes d'agriculture fussent peintes de nouveaux instruments agricoles, que les classes d'arts mécaniques le fussent de nouveaux instruments inventés ou perfectionnés, que les noms de tous les hommes célèbres dans chaque art et dans chaque science couronnassent ces peintures.

Peut-être même faudrait-il qu'il y eût une histoire manuscrite de chaque collége, année par année, et que les noms des écoliers qui se seraient distingués y fussent écrits.

Représentants, l'enseignement mutuel, qu'à grand tort on appelle anglais ou lancastrien, car depuis longtemps l'abbé Gautier en a fait usage en France, est déjà établi dans la classe d'histoire des écoles centrales; vous l'établirez dans toutes les classes, dans toutes les écoles. Vous n'aurez pas à redouter les reproches que dans vingt ou trente ans on ferait à votre session, d'avoir négligé d'instruire la jeunesse par la plus ingénieuse, la plus simple, la meilleure méthode [1].

Quand mon oncle, ancien professeur, maître des conférences dans un collége des doctrinaires, eut fini, a dit Robert, il se tourna vers sa gauche où je me trouvais, et ajouta en riant : Président des Cinq-Cents, réponds? Moi, depuis longtemps je préparais ma réponse : Le conseil des Cinq-Cents convertit la pétition en projet de loi et déclare qu'il y a urgence : le conseil des Anciens adopte. Le Directoire exécutif mande et ordonne aux corps

(1) Un des nombreux projets que feu le ministre de l'intérieur, Letourneux, n'eut pas le temps d'exécuter, fut celui d'établir dans tous les degrés d'instruction l'enseignement mutuel. La méthode de l'enseignement ordinaire lui semblait la culture à la bêche, et celle de l'enseignement mutuel la culture à la charrue. Ce sage et vigilant ministre appelé au pouvoir dans des temps orageux n'a pas été connu; on peut même dire qu'il a été méconnu. S'il y a un peu de bonheur dans les renommées, il y a quelquefois aussi beaucoup de malheur.

Une mort inattendue a enlevé, il y a déjà plusieurs années, monsieur Letourneux à la patrie. Cet ouvrage devait lui être dédié, il ne le sera jamais à d'autres.

administratifs et judiciaires, que la présente loi ils fassent exécuter suivant sa forme et sa teneur.

LA DÉCADE DE MADAME BENOIT.

Décade cv.

Le garde des sceaux Champion de Cicé, lorsqu'il était évêque de Rodez, entreprit de changer l'accent de cette ville. Il donna les chaires du collége à des professeurs de Paris; cela n'eut pas grand succès, parce que dans les classes on lit beaucoup, on entend beaucoup de latin. Mais il fit venir aussi de Paris des maîtresses d'école, et cela réussit mieux. La plus distinguée était madame Benoît. J'ai été élevé par elle.

C'est Armand qui parle.

Elle disait quelquefois en riant, et par manière de gausserie : Lorsque je partis de Paris, je ne savais trop jusqu'où j'irais. A Moulins, l'accent commença un peu à s'altérer; à Clermont, il s'altéra davantage; à Saint-Flour, davantage; je n'osai passer Rodez, crainte de pis.

Elle disait, elle répétait encore souvent : C'est moi qui vous ai appris ici à ouvrir la bouche quand vous parlez; ne vous aurais-je appris que cela, vous devriez bénir ma venue.

Il n'y avait, disait-elle, d'autre moyen de purger le midi de la France de son mauvais accent, que de mettre, comme à Rodez, dans toutes les écoles d'enfants, des maîtres et des maîtresses de Paris.

Elle voulait que, pour l'entretien de ces écoles, on établît un impôt, qu'on paierait gaîment et avec plaisir sous le nom de taille de l'accent.

Madame Benoît s'intéressait aux succès de ses anciens écoliers. Plusieurs jeunes avocats, qui avaient été à son école, venaient lui lire leurs plaidoyers dont elle corrigeait souvent les locutions du pays.

Mais où madame Benoît avait-elle appris que, dans notre siècle, la langue française avait une allure plus légère, plus leste qu'au siècle dernier? que les expressions en étaient souvent plus nobles et toujours plus justes? que la construction en était plus régulière, plus claire? Je ne sais, mais j'ai recueilli ces mots de sa bouche.

Cependant les enfants de Rodez devenaient tous les jours de plus en plus enfants de Paris; mais, au grand dépit, à la grande colère de madame Benoît, quelques années après les jurons révolutionnaires sont entrés partout; ils ont pénétré à travers les livres, souillé les journaux et les affiches; et alors les langues des diverses professions, des divers états qui depuis nombre d'années s'étaient épurées, anoblies, se sont corrompues toutes, pour ainsi dire, simultanément, toutes à la fois, et chose re-

marquable, désastreuse! elles se sont corrompues sans exception même de celle des gens de lettres, qui parfois s'est changée en une espèce de jargon moitié français, moitié tudesque, moitié prosaïque, moitié poétique. Les imprudents novateurs ne voient-ils pas dans l'histoire littéraire que la barbarie de la langue fait périr les ouvrages, que la pureté les conserve? ne voient-ils pas qui ne doit pas périr, qui doit périr?

LA DÉCADE DE L'AVOCAT BEC.

Décade CVI.

Taisez-vous! silence! a dit Robert chez qui nous dînions; taisez-vous! silence! a-t-il répété; ce qui de nouveau nous a fait rire. Hier, ici déjeunait l'avocat Bec; il parla de plusieurs différentes choses; il parla d'une que vous auriez bien écoutée. Vous allez voir si moi-même je l'ai bien écoutée. Il s'agissait de la police; il en parcourut les commencements, les progrès, et enfin il ajouta:

Autrefois, avant la révolution, chaque état avait sa police, et que d'états! lisez à cet égard le Droit de marc d'or; tous y sont; je n'en excepte pas les amirautés, j'en excepte les officialités et les juges d'attribution ecclésiastique. Ils avaient d'ailleurs aussi leur police claustrale.

Si chaque état avait sa police, chaque ville n'avait pas à tous égards la sienne. Elles étaient, les unes sous la juridiction municipale, les autres sous la juridiction des commissaires de police qui exerçaient leur autorité en concurrence avec les divers anciens magistrats qu'il serait trop long de rappeler. Il faut cependant que je vous parle du lieutenant de robe courte de Paris : il avait deux lieutenants, un guidon ou porte-étendard, un procureur du roi, un greffier, un commissaire des guerres, un contrôleur des guerres, un huissier, un brigadier et soixante archers, dépensant tous ensemble presque autant qu'un beau régiment de cavalerie. Ah ! ne soyez pas étonnés; autrefois le gouvernement était, dirai-je si complaisant, dirai-je si bon, dirai-je si faible qu'il accroissait, mais que, de peur des employés, il n'osait jamais diminuer le nombre des emplois ?

Je passe à la police des campagnes qui, les jours de dimanche, les seuls jours où elle se montrait, se trouvait dans les mains des juges seigneuriaux ou des chefs des municipalités, maires, syndics, collecteurs, marguilliers, notaires ou autres.

Sachez aussi que dans l'ancien régime la police était faite et par les hommes et aussi par les choses : les quatre grands, gros, forts et épouvantables châteaux de France, la Bastille, Pierre-Encize, Brescou, le donjon de Nantes, flanqués de plusieurs autres châteaux disséminés au loin inspiraient la crainte

et maintenaient l'ordre établi. Les plus hasardeux avaient peur que de la fenêtre d'un ministre soupçonneux fût décochée une lettre de cachet qui les atteignît, qui les jetât dans les profondeurs d'un de ces châteaux. On se taisait, on ne disait rien, ou l'on pensait tout bas, ce qui revenait au même. Mais qu'on ne s'y trompe pas, ces forts châteaux n'étaient pas les seules prisons d'état : au besoin on enfermait les suspects du temps dans certains cloîtres; je citerai celui des cordeliers de Neuville en Riez; je citerai même les maisons des frères des écoles chrétiennes de Marseille. D'ailleurs je n'omettrai pas Saint-Lazare; mais j'omettrai bien d'autres maisons où la porte s'ouvrait aussi par ordre supérieur. Elle s'ouvrait aussi de même encore dans les couvents de femmes, et j'aurais bien à faire de nommer celles où les douces nonnettes devenaient geôlières.

Au quatorze juillet, lorsque la Bastille tomba, les autres châteaux, malgré leurs grilles, leurs verrous, s'ouvrirent; tous les ressorts de l'ancienne police se trouvèrent détendus. Heureusement les nouvelles lois municipales et les nouvelles lois rurales vinrent remettre le bon ordre sur tout le territoire français. Les quarante mille municipalités et les gardes nationales des quarante mille communes veillèrent, en même temps que les juges de paix, les administrations de district, de département, exercèrent la grande police.

L'Assemblée constituante, dans sa déclaration des droits de l'homme, avait bien voulu, en d'autres mots, que la résistance à l'oppression fût le plus saint des devoirs, mais elle ne voulut pas qu'on abusât de ce principe; car aussitôt qu'on tenta d'en abuser et que le tambour des insurgés approcha du sanctuaire de la représentation, la loi martiale fut proposée, discutée, décrétée, et peu de temps après par les commandants de la force armée de Paris, exécutée : loi martiale, loi policielle, bonne, mauvaise, suivant les hommes qui l'exécutent, suivant les hommes contre qui elle est exécutée.

L'Assemblée constituante s'attribua d'abord comme toutes les assemblées, la police de ses séances; bientôt elle s'attribua aussi la police du royaume. Mais où sont tombés les mystérieux papiers de son comité de recherches? Ils devraient être, et sans doute ils sont aux archives nationales, cet immense palais de l'histoire qu'elle avait élevé.

L'Assemblée législative ne se donna des lois de police que pour achever de démolir le trône et pour en disperser les derniers décombres : qu'on lise ses lois des onze et douze août 1792.

Ce ne fut pas une police inerte que celle de l'assemblée qui lui succéda. Grand Dieu! quelle police que celle de ses deux comités qui faisaient trembler tous les Français de leur temps, qui vous saisissaient un suspect caché dans les vallées des

Pyrénées, des Alpes, dans les forêts de la Normandie, de la Bretagne, de l'Anjou ou de la Guienne ! La justice correctionnelle de ces deux comités était celle de Dracon, et quelle était celle de Dracon? Diogène Laërce, *in Solone,* vous le dit; il vous dit que c'était la hache.

Quel temps ! Quel temps ! je l'aurai toujours présent : il me semble que c'était hier encore qu'on nous forçait de mettre sur la porte de chaque maison le nom, la profession, l'âge de chaque personne qui l'habitait. Jamais papier chargé d'autant de mensonges, et depuis combien peu de jours ou peu d'heures n'est-on plus obligé de porter une carte de sûreté pour circuler la nuit dans les rues des grandes villes !

Encore ce matin qui n'est pas vieux, mon voisin, dont la maison est proche de celle d'un bon étranger, non pas anglais, mais seulement allemand ou suédois, depuis assez longtemps habitant d'Aurillac, est venu me prier d'être le sixième signataire d'une attestation en sa faveur.

Mais je n'entends pas que la police révolutionnaire soit quitte avec moi à si bon marché. Comment pourrais-je ne point parler de celle des comités de surveillance des villes et des campagnes, de celle des visites domiciliaires, de celle de la terreur avec ses hors la loi, ses coups de guillotine? Elle fut renforcée à de grandes époques par le cri funèbre : Citoyens, la patrie est en danger!

En ce temps il y eut trève de crimes et de délits, non pas que les hommes fussent meilleurs, mais les mauvais penchants avaient pris une autre direction, ou peut-être la hache toujours suspendue, toujours fumante, effrayait universellement tous les hommes.

De ce temps encore où la populace était la maîtresse du peuple, date la loi sur le recensement des gens sans aveu. J'ai souvent ouï dire que les événements de ce monde étaient un jeu. Mais pour Dieu, qu'ici on me montre le dessous des cartes.

Dans la suite, après le neuf thermidor, en 1795, la peur prit, ou pour parler plus historiquement, reprit la Convention; elle se fit une loi de sauvegarde qu'elle appela modestement loi de grande police. Les lois des passeports, qui avaient été si variables, portèrent aussi, en 1794, le pompeux nom de lois de grande police.

La Convention se fit encore une autre loi qui ordonne le désarmement des terroristes. Quand cette loi arriva dans mon département, il ne s'en trouva pas un seul: tous avaient mis leurs moustaches dans la poche, retourné leur carmagnole fourrée de peau d'agneau. Ce monde est un théâtre, nous sommes des acteurs: depuis dix ans cela est vrai, trop vrai.

Lorsque sous l'Assemblée constituante on forma les ministères, la police fut une des divisions du ministère de l'Intérieur; mais une loi de l'année

1796 créa un ministre de la police générale de la république.

L'avenir a moins de secrets pour l'homme qui réfléchit; il lui révèle que, dans les temps qui suivront, les journaux et les brochures vont si souvent rendre si orageuse la face de la société, surtout celle des villes, que dans tous les états du monde le ministère de la police sera le plus important; ce sera le ministère des tempêtes.

LA DÉCADE DES LIVRES.

Décade CVII.

A Paris, le titre d'auteur n'est pas plus difficile à porter que celui de médecin ou d'avocat. Tel jeune étudiant qui a fait un petit vaudeville, obtient une jolie et riche personne. Qui veut avoir une haute chaire dans l'enseignement doit, cela va sans dire, se présenter avec ses livres sous l'aisselle. Voulez-vous seulement être placé dans les finances ou les douanes? vous n'êtes pas mal reçu en vous donnant le titre d'homme de lettres. De là ce grand nombre d'auteurs. On en compte à peu près deux mille cinq cents à Paris, et autant en province; en tout, cinq mille. On compte mal; il y en a davantage. Tout professeur veut faire imprimer ses

cahiers sous le titre de Nouvel abrégé, de Nouveau traité, de Nouvelle méthode, de Nouvelle grammaire, de Nouvelle rhétorique, de Nouvelle géographie, de Nouvelle histoire, de Nouvelle philosophie, de Nouvelle arithmétique, de Nouveau cours de mathématiques. D'où aujourd'hui ne sort-il point des livres? Où aujourd'hui n'y a-t-il pas un auteur?

On ne comptait, et il n'y avait à Paris que vingt-quatre imprimeurs; aujourd'hui on y en compte deux cents.

Il n'y avait que deux cents, il y a aujourd'hui deux mille libraires. Proportion gardée, il y en a autant dans les autres villes, sans compter ces libraires pédons qui, dans les campagnes, colportent de chaumière en chaumière les livres et les gravures les plus immorales, les plus obscènes, sous les yeux ouverts ou fermés des préfets, des maires, et de la gendarmerie si clairvoyante pour les conscrits.

Les anciennes célèbres imprimeries et librairies de Lyon, de Troyes, de Rouen, d'Avignon sont, ou sont censées changées à Paris.

Dans un rapport au Corps législatif on a porté le nombre des livres des seules bibliothèques nationales à dix millions.

Si nous en mettons dix fois autant pour les bibliothèques particulières, ce serait cent millions de livres. Par une progression naturelle, au siècle

prochain, ce devrait être deux cents millions; au siècle suivant quatre cents millions; au siècle suivant huit cents millions. Oui, ce serait huit cents millions, et dans la suite la France serait ensevelie sous l'encre et le papier, si des deux mains, celle de l'auteur ou celle de l'épicier, celle de l'épicier n'était au moins aussi active.

Jusques au Quatorze Juillet, il y eut une autre main qui était encore bien active; c'était la main qui tenait les ciseaux de la censure. Nul livre qui ne fût terminé par le laissez-passer ou le laissez-lire du censeur en cette forme : J'ai lu par ordre de monseigneur le chancelier ou le garde des sceaux... Le censeur répondait au clergé de la foi du livre, il répondait au gouvernement des principes de l'auteur.

La littérature ainsi liée et garrottée en France allait clandestinement demander le secours des presses allemandes, suisses, surtout hollandaises. Aussi, quand des ballots de livres nous arrivaient des pays étrangers, il fallait qu'ils fussent déballés et visités à la chambre syndicale. L'édit de 1728, qui a été jusqu'à la révolution la loi de la librairie, établit sur les livres imprimés hors de France la plus rigoureuse des censures.

Enfin une troisième main qui, de son côté, tant qu'elle peut, sinon tant qu'elle veut, déchire, tue les livres, c'est celle du censeur journaliste. Heureusement pour l'auteur, le public, depuis quelque

temps, les yeux attentivement fixés sur les crises qui menacent l'état, lit moins exactement qu'autrefois le compte-rendu des livres. Cependant le sort d'un ouvrage, surtout d'un ouvrage qui paraît, qui n'est pas encore hautement soutenu par l'opinion publique, tient souvent à la plume bénévole ou maligne du journaliste. Je suppose Jean de La Fontaine sortant de sa gothique maison de Château-Thierry, et venant porter son livre de fables au censeur journaliste qui est Marie-François Arouet de Voltaire, qui n'en veut conserver que cinquante ou soixante; voilà l'immortel chef-d'œuvre du genre tombant en poussière.

LA DÉCADE DES SAVANTS.

Décade CVIII.

Je ris, je ne puis m'empêcher de rire toutes les fois que je me rappelle les deux savants français dansant, dans une salle du Louvre, devant la moqueuse cour de la reine Christine la danse pyrrhique si variée par les antiques sauts et les burlesques postures des jeunes Lacédémoniens. Les tableaux du temps de ces deux savants nous ont conservé leur crasseux chapeau ou toque, couvrant leurs cheveux huileux et gras, leur habit noir sur le-

quel s'étendait, à plus d'un demi-pied, leur fraise ou collet découpé à dents de loup, que par-devant attachait un cordon à glands.

Mais leurs successeurs, sous Louis XV, Le Bovier de Fontenelle, La Condamine, le comte de Buffon, Lerond d'Alembert, le maire de Paris Bailli, le marquis de Condorcet, Rolland de la Platière, le comte de Caylus, le garde des médailles Boze, l'abbé Barthélemy étaient, comme leurs ouvrages, brillamment habillés, habillés, si je puis m'exprimer ainsi, de l'habit des gens du monde, à l'usage desquels ils avaient mis les sciences les plus inaccessibles. Ceux qui ont vécu dans ces derniers temps sont morts du temps de la terreur, de la mort des hommes illustres.

LA DÉCADE DES GENS DE LETTRES.

Décade CIX.

Au siècle passé l'état des gens de lettres était souvent le dernier; il est aujourd'hui le premier. Alors ils recevaient pour ainsi dire le pain de charité des hommes riches au bas bout de leur table, et encore, au commencement de notre siècle, ils tiraient gloire d'aller manger et se faire tutoyer chez les grands seigneurs, du moins chez les prin-

ces qu'ils flattaient en plus ou moins beaux vers; mais un demi-siècle après, hissés sur des livres enflés de tirades déclamatoires contre les temples et les trônes, ils s'élèvent sur les épaules des peuples : leur stature devient colossale; leurs noms remplissent le monde; et, si ce n'est sur l'almanach royal, ces noms sont toujours les premiers. Les rois eux-mêmes, pour obtenir quelque page philosophique à leur éloge, entrent en longue et fréquente correspondance avec eux, deviennent et leurs protecteurs et leurs protégés, les flattent et en sont flattés, les pensionnent magnifiquement, les font riches, les font les législateurs de leurs royaumes, les précepteurs de leurs enfants, leur érigent pour ainsi dire des statues et des autels.

Mais il n'en était pas ainsi en France : la révolution trouva les gens de lettres dans la plus étroite médiocrité; et dans ces derniers temps, quelques-uns des plus illustres reçurent un secours pécuniaire donné par l'Etat, tandis que les variations du gouvernement en portaient quelques autres sur les marches du trône, ensuite sur les trônes des comités, ensuite sur les trônes plus élevés du Directoire.

LA DÉCADE DES JOURNAUX LITTÉRAIRES.

Décade CX.

Rien ne pouvait aujourd'hui faire taire, au pré clos de la Dômerie, le hargneux neveu du doux oncle Gervais. Nous lui disions : Mais peu importe, pour prévenir le retour de la terreur, ce qui est aujourd'hui le grand objet de l'attention publique, peu importe que les journaux littéraires, comme vous le croyez, aient précédé les journaux politiques! Enfin est entré Armand qui vous l'a bien chronologiquement, bien archéologiquement rembarré. Monsieur le neveu, lui a-t-il dit, ce qui a fait sourire son respectable oncle, sachez que les journaux politiques, ou, si vous voulez, historiques appartiennent au moyen-âge, à la France du XVe, du XVIe siècle et des siècles suivants, tandis que les journaux littéraires français sont tout au plus du milieu du siècle dernier. Si votre érudition va plus loin, dites-le et surtout prouvez-le. Le neveu ne disait rien; Armand a assez doctement poursuivi l'histoire de ce genre de journaux.

Le Mercure, a-t-il dit, vers le milieu du siècle dernier, ouvre la série; il se continue pendant celui-ci, et de nos jours, comme le Rhin, il se perd dans les sables.

Vers le milieu de ce même siècle dernier, le Journal des savants vient pour la partie littéraire disputer l'attention publique au Mercure. Denis de Sallo l'avait entrepris, et, au commencement de notre siècle, Cousin le ranima et le continua. Comme son prédécesseur, il donnait le titre des ouvrages avec son jugement qu'il appelait, ainsi que les autres journalistes, le jugement du public. D'autres continuateurs plus ou moins habiles l'ont plus ou moins heureusement conduit jusqu'à la révolution.

Un peu avant le dix-huitième siècle, un Gascon affamé de gloire et de célébrité, comme grand nombre de gens de lettres, Gascons ou non, publia un autre journal sous le nom de Nouvelles de la république des lettres. Je n'appellerai pas ses pyrrhoniennes dissertations, ingénieuses, syllogistiques, parce qu'elles attaquent la religion qui est le génie, qui est la raison.

Mais je louangerai volontiers les Mémoires de Trévoux ; ils ont bien mérité des sciences et des arts, ils n'ont pas moins mérité de la société.

Leclerc, votre Bibliothèque universelle et historique est comme une grande et longue audience donnée aux nombreux auteurs, qui durant quarante, cinquante ans, se sont présentés à votre tribunal. Votre sévérité ne fut jamais que le goût dans la bouche d'un homme franc et droit.

Monsieur le neveu, ce mot-là nous a encore fait

rire, je ne me rappelle pas trop l'histoire du Journal littéraire de Sallengre. Dites-moi, si je me trompe, s'il n'a pas commencé en 1713 et fini en 1736; s'il n'est pas agréablement écrit. Si ses jugements ne sont pas impartiaux, bons, dites-le.

Parmi les journaux littéraires dont la mémoire doit rester, je citerai encore celui de Basnage, l'Histoire des ouvrages des savants. Le voulez-vous?

Celui de Camusat, la Bibliothèque française ou histoire littéraire de la France. Le voulez-vous?

Celui de Desfontaines, le Nouvelliste du Parnasse. Le voulez-vous? mais Voltaire ne le veut pas.

Celui de Fréron, l'Année littéraire. Le voulez-vous? Oui, vous le voulez hautement, vous ne craignez pas d'aller à la postérité dans quelque nouvelle scène de l'Ecossaise.

On cherche l'auteur de Manon et le chevalier des Grieux, dans le Pour et le contre de l'abbé Prévôt; on le trouve dans plusieurs pages de cet ouvrage périodique dont le titre annonce le désir d'être juste, et dont la justice rappelle le vertueux Tiberge.

Monsieur le neveu, voici le Journal étranger qui vous est porté et par ce même aimable abbé Prévôt, et par le commentateur Arnaud, et par le moral Toussaint, et par le traducteur Suard. C'est un grand plaisir que celui de juger, un plus grand que celui de juger les juges. Pour moi, je signe aveuglément ici et vous conseille de signer de même leurs arrêts; car au diable si je connais et si

vous connaissez rien à ces ouvrages allemands, anglais, suédois, italiens, espagnols et deux pages d'et cætera, deux pages au moins, tant ces ouvrages sont nombreux !

Linguet! Linguet! si ce n'est pour vos opinions, du moins pour votre manière piquante de les présenter, venez recevoir la couronne des journalistes littéraires, vos Annales dureront dans les années des siècles futurs.

Mais, monsieur le neveu, n'y aurait-il pas ici, à votre avis, un accessit à donner? Cherchez parmi les auteurs de journaux littéraires celui que vous en jugez le plus digne. La Décade philosophique ne se présente-t-elle pas à vos suffrages, à votre reconnaissance? La belle, douce, spirituelle figure de son auteur qui semble peinte à toutes ses pages ne vient-elle pas s'offrir à vous? Si Ginguené ne doit avoir que l'accessit, mettez du moins *proximè accessit;* car s'il est couronné, son journal couronne dignement aussi les journaux littéraires du siècle. Monsieur le neveu, vous hochez la tête; vous n'êtes pas de mon avis. Vos jeunes amis que je vois autour de vous ne le sont pas non plus. Ce qui m'annonce que la jeunesse ne l'est pas non plus. Serions-nous donc menacés d'une nouvelle invasion des Goths, des Hérules et des Huns? Ah! qu'à ce prix le présent n'ait point d'avenir!

LA DÉCADE DES JOURNALISTES LITTÉRAIRES.

Décade CXI.

Si je faisais un journal littéraire, je ne m'embarrasserais pas plus de l'histoire bataille que l'histoire bataille s'embarrasse de moi; je n'en dirais rien, mais j'honorerais l'histoire des divers Etats comme elle m'a honoré; elle m'a donné un chapitre, je lui en donnerais un autre, et si elle le méritait je parlerais d'elle aussi poliment qu'elle a parlé de moi. J'en parlerais et elle me le rendrait.

Autrefois les journalistes littéraires primaient les journalistes politiques. L'apprentissage de ceux-là commençait à se faire dans les journaux de ceux-ci. Toute la gloire, toute la réputation, toute la fortune était pour les uns, peu de gloire, sinon peu de fortune pour les autres.

Au quatorze juillet la subversion qui s'était faite dans les rangs de la société se fait dans les rangs des journalistes. Les premiers n'ont pas été les derniers, mais ils sont les derniers lus.

C'est vous, journalistes littéraires, à qui la nation a confié la garde de sa plus grande gloire, la garde de ses livres, de sa littérature. Vous aurez à vous

montrer continuellement armés de la poétique, de la férule de Boileau, de la poétique, du fouet de La Harpe.

LA DÉCADE DES JOURNAUX POLITIQUES.

Décade CXII.

Gervais avait l'air pensif, méditatif, nous avons été à lui comme s'il nous appelait; nous l'avons entouré comme s'il nous avait dit qu'il voulait nous parler. Il nous a parlé.

Quand je considère le mouvement universel de ce monde, je me plais souvent à distinguer celui qu'il reçoit des journaux; et, à mon ordinaire, pour bien voir ce qui est, pour le voir par les différences, je rétrograde vers ce qui a été; je rétrograde plus ou moins: quelquefois je vais jusques au commencement du siècle. Je me rappelle nos anciens journaux politiques de ce temps, la Gazette de France, dont le privilége fut exclusif jusques au quatorze juillet, jour de l'explosion de la liberté de penser, d'écrire et d'imprimer qui changea pendant quelque temps la France en un vaste atelier de typographie.

Ce jour-là et ceux qui le suivirent, les pamphlets comme les fusées des grandes fêtes sillonnèrent, illuminèrent l'horizon de toutes parts; plusieurs

attirèrent l'attention publique, se succédèrent rapidement, se succédèrent chaque jour, devinrent des journaux qu'on s'arrache, qu'on lit, qu'on lit avant tout. La nation parle, ne cesse de parler une nouvelle langue, la langue politique; dès ce moment elle a sur son état passé, présent et futur de nouvelles idées. Les anciennes institutions sont ébranlées, extirpées, bientôt replantées. Bientôt les journaux, dans leur mouvement de plus en plus subversif, entraînent d'abord la volonté de Paris, bientôt la volonté de la nation, bientôt la volonté de ses représentants, bientôt le trône, bientôt la justice, bientôt la vertu, et nous livrent sans défense aux terroristes; car ils étaient eux-mêmes sous l'impression de la terreur.

Après le neuf thermidor les journaux furent généralement modérés; ils chantaient en chœur la clémence, le retour de la liberté et du bon ordre. Mais cela ne pouvait durer. Le journal est par essence, par besoin, malicieux, malin. Certes le Directoire ne faisait pas des merveilles. En eût-il fait, les journaux étaient là pour dénaturer au profit de leur parti toutes ses mesures, tous ses actes, toutes ses intentions. Je veux remarquer ici un grand principe, peut-être de nos jours le plus grand principe de notre mal moral, de notre mobilité : le journal vit à peu près des mêmes éléments que le théâtre tragique; souvent à son insu il pousse au désordre, et lorsque le désordre est venu il a une

riche moisson de souffrances, de plaintes, de critiques. Voilà le danger des journaux : et quand on considère que ces journaux, bien que d'opinions opposées, peuvent se rapprocher, se concilier, s'entendre, on n'en est pas plus tranquille. On l'est encore moins quand on pense qu'en même temps ils dépendent d'une association pécuniaire qui, suivant la hausse ou la baisse des opinions des gens riches, donne impérieusement son mot d'ordre commercial. Mais ici, et surtout ici, le remède suit le mal. Ce sont les journaux qui forment la courageuse voix de la société opprimée, même de l'homme isolé et opprimé; c'est par leur télégraphique voix que se propagent avec la rapidité de la lumière les bons exemples, les inventions, le bien, toute espèce de bien; les journaux varient d'ailleurs agréablement la vie des peuples modernes.

Je ne nommerai pas les journaux qui ont tenu depuis dix ans le sceptre ou les sceptres des opinions; je n'en nommerai aucun, j'aurai la paix avec les autres. Ils n'ont pas d'ailleurs besoin de nos livres pour se recommander au public. Leurs collections passeront à la postérité comme collections historiques; et qu'ils le sachent bien, comme collections d'histoire des divers états qu'ils font quotidiennement par la force des choses.

LA DÉCADE DES JOURNALISTES POLITIQUES.

Décade CXIII.

Si Robert prend une vache menaçante, l'arrête et la fixe par ses cornes, il est Robert le fort; si d'autres fois il se laisse aller à son caractère impétueux, à sa vivacité, il est Robert le diable. Aujourd'hui il était Robert le fort. Nous nous trouvions dans sa petite salle; nous voulions sortir, il nous retenait l'un et l'autre sur nos chaises par le pan de l'habit. Vous venez de m'écouter assez longtemps, nous a-t-il dit; bon gré mal gré, vous m'écouterez encore. Je rêve quelquefois tout endormi, mais plus souvent, comme aujourd'hui, je rêve tout éveillé.

Je rêvais ce matin, ou, si vous voulez, j'étais dans les espaces imaginaires, je m'étais fait journaliste, journaliste politique s'entend; mais une voix, depuis le commencement du siècle, me poursuivait; elle ne cessait de me répéter : J'ai à moi seule depuis soixante-dix ans le privilége exclusif des journaux politiques. Et qui es-tu? lui demandais-je. — Je suis, ne vous déplaise, la Gazette de France. J'enrageais, j'enrageais tous les jours da-

vantage. Quatorze juillet! quel tapage! il semble que la terre et le ciel se choquent; il se fait tout à coup un bouleversement universel. Liberté! liberté! criaient des milliers de voix. Liberté! m'écriai-je aussi, salut, ô liberté d'écrire, de faire, d'imprimer! J'écris, je fais, j'imprime un journal politique; fort bien! mais je veux être honnête homme, ne pas troubler le gouvernement, quand il est dans la bonne voie : on ne me lit pas. Je veux réformer, et toutefois en réformant être toujours honnête homme : les autres réformateurs m'injurient pour prétendre être comme eux réformateur, mais réformateur d'une autre manière. Je suis en divers sens houspillé, en divers sens tiraillé. Ici on m'offre de l'or, plus loin on me menace du bâton, et plus loin, quand je veux défendre la vieille et ruineuse monarchie, on me crie à la lanterne! à la lanterne!

Dix août: quel plus grand tapage encore! On fait descendre le roi de son trône; le trône est brisé; il n'y a plus ni monarque ni monarchie.

Dès ce jour je change d'encre et de plume; dès ce jour je me résous à défendre les principes; je les défends jusqu'au dix-huit fructidor; mais voilà qu'une loi, dans ce beau temps de liberté républicaine, proscrit une partie des journaux et déporte à Sinamari une partie des journalistes; j'en suis. Comme je sais qu'en révolution et qu'en France surtout rien ne dure, je me mets le long des savanes qui bordent l'Oyapok à composer d'autres

articles de journal. Dans le Directoire, il y avait des opprimés et des oppresseurs : je défends les uns, j'attaque les autres; et de plus, en me promenant sur un doux gazon de velours vert rehaussé de fleurs américaines, je fais de beaux articles pour les déjeuners à théière, pour les déjeuners de Paris, des grandes villes. Tout à coup je vois venir à moi d'un côté un crocodile, un boa, de l'autre un terrible serpent noir. Mon illusion est telle que je m'agite comme en sursaut, et que je me prends fortement aux deux traverses latérales de mon lit qui demeurent empreintes de mes ongles : quel plaisir alors de se reconnaître à l'instant, de se retrouver sur son chevet! Je continue encore à être journaliste politique, simple rédacteur d'articles, dont chacun m'est payé cinquante, soixante, quatre-vingts francs. Je ne tarde pas à avoir dispute avec le directeur; il me traite si mal qu'il me prend alors envie de l'être moi-même. Je le suis; je veux faire quelques observations au ministre des finances; il y répond avec son timbre rouge dont il frappe mes feuilles à raison d'un sou chacune, c'est-à-dire qu'il me répond par la loi du timbre des journaux.

Viennent les trois consuls; vient le premier consul, qui met la main sur la moitié des journaux, qui menace de la mettre sur tous. Comme ordinairement il m'arrive du pis, je vois que la main du premier consul est tombée sur moi. Je me console, je me dis : On ne peut donc maintenant

qu'être content de tout ce qui se fait, et cela m'est impossible. Veux-je attendre un meilleur temps, celui où la constitution anglaise aura, malgré les douaniers, débarqué en France? alors, si j'en vaux la peine, je serai invité, gorgé, courtisé, flatté par les ministres, je ne pourrai non plus dire la vérité; et si je me tiens chez moi, je renonce à la dinde truffée, à l'obtention des places pour les miens. Je serai donc de l'opposition; mais je ne le serai qu'en partie; parce que dans ce qui se fait il n'y a ordinairement de mal qu'en partie. Ah! me voilà en butte à toutes les factions. Je suis sur le point de jeter, je jette ma plume. J'avais écrit sur la paix, sur la guerre; sans le vouloir j'avais fait du mal, beaucoup de mal. Je vois que pour être heureux il ne faut pas être journaliste, ou qu'il faut être journaliste sans remords, sans conscience, sans principes, journaliste comme il n'y en a pas.

LA DÉCADE DU PETIT PAPIER.

Décade CXIV.

Je marchais vite, je courais, j'étais à Paris, nous a dit un ancien doctrinaire de Mende; je rencontrai dans le passage du Saumon le secrétaire faiseur d'un conventionnel du comité d'instruction publique qui

marchait vite, qui courait encore plus que moi; il ne me voyait pas. Je l'arrêtai, et le prenant familièrement sous le bras comme autrefois, lorsque l'un et l'autre nous étions doctrinaires : Mon père, lui dis-je, il paraît que vous êtes fort affairé; allons déjeuner au café voisin; nous verrons qui des deux l'est davantage. Le secrétaire me suivit; nous entrons; nous nous asseyons à un coin. Il tira de sa poche un dossier. Je vais au comité, me dit-il, porter mon projet de rapport sur l'établissement d'un institut. Bon! lui dis-je, lisez un peu, il m'échappera peut-être quelque observation dont vous pourrez vous faire honneur auprès de votre représentant. Après lui avoir juré de garder le secret, il lut ce qui suit : « L'Institut national appartient à toute la république. » — J'aimerais autant est, mais appartient est bon. Je suppose, mon père, qu'ici la rédaction n'est pas de vous; quand elle le sera, avertissez-moi, afin, ajoutai-je en riant, que je trouve tout bon, ou que je vous donne mon avis avec plus de révérence. — « Il est destiné, 1°... — 1° n'est pas de vous, mon père, je me souviens de vous avoir ouï dire dans votre classe que les adverbes ordinaux *primo, secundo, tertio,* dans un morceau d'apparat étaient inélégants; ce fut votre propre expression. — « ... Les travaux qui auront pour objet la gloire de la république. » — La gloire de la république? C'est vouloir peut-être vous donner un peu trop d'importance. Réflexions faites,

je me rétracte — « L'Institut est composé... » — Attendez que je fasse le calcul que ne fait pas votre loi : il est composé de trois cent douze membres résidents ou non résidents, ou associés étrangers. C'est trop de plus des trois quarts. — « Il est divisé en trois classes : Première classe, sciences mathématiques et physiques, arts mécaniques... » — Ah ! je vois ici enfin pour la première fois les ateliers qui vêtent, qui nourrissent l'homme; les voilà enfin dans le temple des sciences où ils devraient avoir la première place, si elle n'était due à l'agriculture qui fait aussi partie de cette même classe sous le nom d'économie rurale. Oh ! temps présents bien supérieurs aux temps anciens! Oh! première classe de l'Institut bien supérieure aux académies des sciences qui vous avaient précédée! — « Deuxième classe, sciences morales et politiques. » — Bonne, très bonne classe, mon père. — « Troisième classe, littérature et beaux-arts. » — Mon père, mon père, quel amalgame! Certes j'aime autant qu'un autre les belles formes de la peinture, de la sculpture, de la gravure; la pittoresque déclamation du théâtre; les belles grandes ariettes d'OEdipe; les élégants et gracieux pas de deux de l'Opéra; mais ne les rapprochez pas des odes sacrées de Rousseau, de la religieuse, tonnante éloquence de Bossuet et des augustes chaires de Fléchier et de Massillon. Ouvrez une quatrième classe pour les beaux-arts.

Quoi! mon père, continuai-je, pas une ligne d'o-

raison funèbre à ces trois académies du siècle dernier que la révolution a d'un mot sans autre façon congédiées, en retenant leurs biens qu'elle a déclarés propriété nationale! Je loue d'ailleurs vos prix, vos quatre séances publiques. Je loue vos jetons frappés en écus neufs. Je loue le projet de votre bel habit à palmes brodées.

Mais où sont les trente, les quarante académies des provinces, ces trente, ces quarante pépinières où tant d'arbustes étaient destinés à devenir arbres, hauts arbres? Vous me répondrez que votre institut appartient à toute la France et que vous commencez par là; je vous répondrai qu'il n'a qu'une salle, ou du moins qu'un foyer, et que vous auriez pu par des dénominations polies vous relier ces académies.

Nous étions sortis; nous avions, cela va sans dire, vivement disputé à qui paierait. Le secrétaire me prit à son tour familièrement sous le bras. Mais avant de nous quitter, dites-moi comment l'Institut est quatre fois trop nombreux. Parce que, lui répondis-je, vous serez obligé pour le remplir d'y mettre grand nombre d'hommes médiocres, qui feront crier les hommes moins médiocres que vous n'y aurez pas admis. Placez à votre porte la mesure et la taille des hommes grands qui seuls doivent y entrer.

Le secrétaire me dit : Ecrivez-moi tout cela sur un petit papier; je l'attacherai avec une épingle. Lorsque le rapport fut fait, la loi décrétée, j'allai

voir le secrétaire. Ah! lui dis-je, j'ai lu votre loi du trois brumaire; j'y ai vu tout l'Institut rangé; mon petit papier s'est perdu.

LA DÉCADE DE L'ESPRIT DE PARTI.

Décade CXV.

La maison de Mende, incontestablement la mieux située pour recevoir grand nombre de visites, nous a dit aujourd'hui Gervais, vous le savez, c'est la mienne. Monsieur Latour, ancien lieutenant du roi, vint me voir un beau matin, il y a environ un an, plutôt plus que moins; il s'établit entre lui et moi l'entretien suivant. Bonjour, monsieur! De huit à neuf heures, on est sûr de vous trouver chez vous, lisant. — Et de neuf à dix, de me trouver déjeunant. Vous déjeunerez ici. — Peut-être. Quel est ce livre que vous lisez? — C'est l'histoire des dissensions civiles. — Ah! Ah! — Voyez comme ces malheureux Grecs ont disparu dans le sang et dans les cendres. Il en a été de même des Romains; et, dans les temps modernes, les Guelfes et les Gibelins n'ont-ils pas ouvert la tombe de l'Italie? L'Angleterre et la France n'ont-elles pas manqué de périr par les mains des Yorcks et des Lancastres, des Bourguignons et des Armagnacs? Réunissons-

nous contre les méchants! — Oui. — Contre les factieux! — Oui. — Rallions-nous à un centre ! — Oui. — Autour du gouvernement actuel ! — Oh ! certes, non! périsse le gouvernement actuel! — Mais, avec le gouvernement actuel, la république pourrait aussi périr. — Soit. — Mais avec la république, la France pourrait aussi périr. — Soit. — Mais avec la France vous pourriez aussi périr. — Eh bien ! s'il le faut, je périrai ! Je périrai, criait-il, d'une voix éclatante, qui, à mon grand étonnement, s'est tout à coup éteinte.

C'est que, par l'autre extrémité de la chambre, entrait Martineau, avoué, que je ne voyais pas, mais que monsieur Latour voyait. Dès qu'il l'a aperçu, il a caché, sous sa redingote, le collet noir de son habit, a pris sa canne à pomme d'or, son castor à trois cornes, et s'est sauvé. Mon ami ! m'a dit Martineau, expliquez-moi, je vous prie, pourquoi cet homme vient-il si souvent chez vous? Vous ne savez donc pas que c'est un royaliste, un Clichien? — Je le sais; mais c'est mon parent. — Votre parent ! — Oui; sa grand'mère et ma grand'mère étaient sœurs. — Bah ! je me suis défait de cent parents aussi proches. Chassez-moi cet homme. — Vous déjeunerez ici. — Je ne puis manger ni boire. — Qu'avez-vous donc? — J'ai une colère, une rage contre ces royalistes, ces Clichiens de directeurs, qui ne prennent aucune mesure populaire, qui n'ont pas encore montré une seule fois la guillotine. Ils se conten-

tent de déporter quelques douzaines de contre-révolutionnaires pour les envoyer dans un pays qu'on dit plus beau et plus fertile que la France. Est-ce d'un gouvernement républicain? — Le Directoire a beaucoup de ménagements à garder avec ce grand nombre de partis qui divisent la France. Il n'y a que la modération qui puisse nous empêcher de périr. —La modération, morbleu! la modération avec les Clichiens! Ah! périssons! périssons! s'est écrié l'ancien jacobin, en me tournant les talons et en poussant la porte sur moi, qui tâchais de le retenir.

On le voit, les hommes de parti se peignent eux-mêmes; ils n'ont ni parents ni patrie.

Ils n'ont pas même d'amis.

Un ancien chanoine et un ancien administrateur de district se trouvaient chez un de leurs amis communs. Celui-ci leur dit : Qu'est devenue votre intimité d'autrefois? Vous étiez deux têtes dans un bonnet. — Je n'ai jamais eu ma tête dans un bonnet carré, répondit l'administrateur.—Ni moi dans un bonnet rouge, répliqua le chanoine.

Dans le temps de la grande terreur, je me promenais, seul, sous les ormes des Tuileries. J'étais triste, agité. Dominique, autrefois petit voyer, vient à moi. Quel chagrin avez-vous? me dit-il; que vous est-il donc arrivé? Ah! lui répondis-je, que de sang! que de larmes! que de deuil! Je suis en fureur contre ces nouvelles tables de proscription que viennent de dresser nos décemvirs. Et

moi aussi, me répliqua Dominique, je suis en fureur contre ces tables! Je les voudrais dix fois plus grandes!

Il manque à notre belle langue française bien des expressions que l'analogie indique. Je suis fâché que l'Académie n'admette pas fille ou femme de parti.

La petite Valbelle a ses quinze ans; elle sort de sa pension; elle est royaliste. Le jeune Saint-Robert n'a pas encore ses dix-sept ans; il a terminé les cours de l'école centrale; il est républicain. Ces deux enfants s'aiment avec transport. Ils rient de la différence des opinions. La jeune Valbelle attache son fichu avec un petit nœud tricolor. Le jeune Saint-Robert porte une jolie cravate verte.

L'âge relâchera les tendres liens qui les unissent; il resserrera, au contraire, les liens qui les attachent à des partis différents.

Mais pourquoi donc aimez-vous tant Eustache? disait une mère à sa fille. — Ah! maman, lui répondit celle-ci, il aime tant un roi!

Longtemps mademoiselle de Hauteroche a été inabordable. Aujourd'hui, elle permet qu'on s'approche de son oreille pour lui donner de bonnes nouvelles; mademoiselle de Hauteroche a perdu quelque chose de sa réputation; mais elle a gagné beaucoup de monde à son parti.

Un de nos cinq monarques du Directoire prétend que les beaux-arts sont naturellement royalistes;

il peut en être quelque chose. Le mois dernier, au faubourg Saint-Germain, une réunion d'artistes et d'amateurs distingués exécutaient une pièce de musique. Le chef d'orchestre s'arrête subitement. Messieurs, s'écrie-t-il, quelqu'un a haussé le ton ; il faut que ce soit un républicain ; et tout le monde de rire.

Grand-Jean, à qui je racontais cette petite anecdote au coin de mon feu, la connaissait. Il prétendit que le chef d'orchestre dit : Messieurs! messieurs! arrêtez-vous! nous ne sommes pas du tout d'accord ; il faut qu'il y ait ici quelque républicain. Cette version vaut l'autre.

Monsieur Tapefort, organiste d'une grande église d'une grande ville, dans l'ancien régime, répondait au *Domine salvum fac regem*, en ton majeur, grand dièse, avec tous les cromornes, toutes les trompettes, toutes les bombardes de son orgue. Après le Dix août, il était de mauvaise humeur ; il répondit au nouveau *Domine salvum fac* en ton mineur, avec tous les jeux les plus aigres de son instrument. Monsieur Tapefort fut mis hors de l'église.

Monsieur Tapinois n'est jamais sorti de la sienne ; il a toujours joué des variations.

Un homme est excessivement sceptique ; vous voulez le rendre excessivement crédule ; la chose est excessivement difficile, n'est-ce pas ? Vous vous trompez ; elle est excessivement facile ; vous n'avez qu'à le rendre homme de parti.

L'ancien procureur fiscal du marquis de Château-Vert attend qu'un beau matin la féodalité, dont on a brûlé tous les parchemins, renaîtra de ses cendres comme le phénix. Du reste, dit-il tout bas, on peut être tranquille ; monsieur le marquis est généreux ; il donnera les arrérages des droits honorifiques.

Le fiscal est donc un vieux imbécile qui radote au lieu de raisonner ? Non, c'est au contraire un homme fin, même rusé ; mais il est homme de parti.

Quelle nombreuse famille de partis que celle du formulaire ! quelle autre nombreuse famille de partis que celle des économistes, des encyclopédistes, que celle des gluckistes ! Pour nommer tous ces partis il faudrait reprendre haleine ; il faudrait la reprendre plusieurs fois pour nommer la nombreuse famille des partis révolutionnaires.

Pendant le fort de la guerre civile des départements de l'Ouest j'étais dans une petite ville au fond du Dauphiné, où, par intervalles, l'on dit et l'on crut que les Vendéens avaient pris Paris et proclamé sur la place des Victoires le roi de France et de Navarre. C'est que la petite ville était et est encore habitée par des hommes de parti.

Si j'étais chef de parti, je voudrais donc éprouver le degré de dévouement de mes gens par leur degré de crédulité.

Je voudrais aussi faire la contre-épreuve et les

éprouver par le degré d'incrédulité. Celui à qui mille témoins feraient le récit d'un événement défavorable et qui refuserait de le croire aurait grande part à ma confiance; mais celui qui le verrait et qui ne le croirait pas l'aurait tout entière.

Tout ce qui se fait dans son parti, un homme de parti l'approuve; tout ce qui se fait dans l'autre parti, il le désapprouve.

Monsieur Lépine, maire, fort de corps et d'âme, blâme hautement dans tous les partis tout ce qui est blâmable. Monsieur Minet, caissier de la recette, au contraire, qui a une santé délicate et un esprit doux, loue hautement dans tous les partis ce qui est louable.

Tous les partis injurient monsieur Lépine; tous les partis laissent tranquillement passer monsieur Minet.

Ni l'un ni l'autre ne sont hommes de parti.

Il me semble que des deux monsieur Lépine est meilleur citoyen. J'aimerais mieux être monsieur Lépine.

J'entre dans une société; j'avance un principe, qui me paraît bon. Je suis critiqué, insulté; on me traite d'esclave de la vieille monarchie : *homo ad servitutem natus*. Je sors; je vais dans une autre société; j'avance encore en mêmes termes le même principe. Je suis critiqué, insulté. On me traite d'anarchiste, de vieux jacobin. J'ai parlé devant des hommes de parti.

Horace ne trouve pas bons les vers de Virgile. Horace est homme de parti.

Hors nous et notre parti, nul n'aura de l'esprit, pas même Virgile.

Les hommes de parti se montrent dans de bien plus petites choses.

Ils se montrent même dans le choix de leur marchand. Toute la rue du Bac à Paris connaît cette boutique ruinée par l'inscription de son enseigne. Jusqu'au dix août, elle était restée telle quelle; on y lisait : *Fabrique royale de bougies;* au dix août, le marchand, au lieu d'effacer simplement le mot royale, voulut y substituer le mot de *républicaine.* Les républicains se moquèrent de lui; les royalistes l'abandonnèrent. Toute sa bougie lui resta.

Il y a des marchands qui ont effacé franchement avec de bon vernis noir le mot de royal ou royale; mais d'autres se sont contentés de passer par-dessus un léger enduit qui tomberait à la première heure de la contre-révolution. Dans cette classe, il est aussi un grand nombre d'hommes de parti; sur mille que j'en connais, je n'en citerai que deux.

Vers le treize vendémiaire, je demeurais à Paris rue Saint-Martin, en face d'une belle maison où étaient établis un mercier et un épicier. Je ne tardai pas à connaître leur opinion. Les boutiques étaient séparées par un gros pilier où le colleur venait plusieurs fois par jour poser des placards. Le mercier qui était conventionnel, s'empressait aussitôt d'aller

arracher les adresses des sectionnaires. L'épicier, qui était sectionnaire, en faisait autant des adresses des conventionnels. A quelque heure du jour qu'on passât devant le gros pilier, le gros pilier était nu.

Eh! mes bons et pacifiques marchands, qu'avez-vous besoin d'aller vous jeter dans les partis? Passe encore si vous étiez gens de plume, employés, fonctionnaires, car il s'agirait alors de votre état, de votre fortune.

Vous vous trompez, ce n'est point César, c'est Pompée qui est vainqueur à Pharsale. Vite! Césarion, Régulus, Antoine et consorts, vite! quittez vos places, vos fonctions, n'importe vos talents, vos services, vos vertus : vite! point de délai! point de raison! c'est de par les hommes de parti. Vite! quittez vos places, vos fonctions, la république triomphe, nous allons être gouvernés par Pompée et par Crassus.

Ruf, vous êtes un voleur, s'il y en a, mais vous avez parlé contre César, vous avez parlé pour Pompée. On vous donne la pourpre de la questure. Vite! asseyez-vous sur la chaise curule.

Que vous êtes heureux, Doublet! vous avez parlé un peu contre César, un peu contre Pompée, un peu pour César, un peu pour Pompée. Vous avez trouvé des témoins qui ont amicalement oublié une partie de ce que vous avez dit, amicalement amplifié l'autre. Aujourd'hui après la victoire, on vous célèbre, on vous fête, comme un homme de parti.

Vous étiez receveur d'arrondissement, vous êtes receveur de département.

La roue des révolutions, comme celle de la fortune, tourne de nos jours bien vite. Elle élève ceux qui sont bas, abaisse ceux qui sont hauts.

Tenez toujours à un parti, ne cesse de me dire à l'oreille mon excellent ami Montchrétien, ancien conseiller et maintenant riche acquéreur de domaines nationaux.

Encore hier, mon ami me répétait ses exhortations. Mais vous savez bien, lui dis-je, que je veux tenir à un parti, à celui de la raison. Bah! me répondit-il en me riant au nez, est-ce que la raison a jamais eu de parti?

Le tribun Roussel a chez lui une jeune nièce qu'on dit un peu coquette. Un jour il la surprit avec un sous-lieutenant de dragons, en tête-à-tête, et il n'en fit pas autrement semblant. Hier, on lui rapporta qu'elle avait répondu à la lettre d'un ancien garde-du-corps; il ne veut plus la voir. Que m'importe, dit-il, que ce soit en tout bien et tout honneur, je ne consentirai jamais qu'elle épouse un homme de parti. Oh! que je hais les hommes de parti!

La semaine dernière un homme de lettres alla se présenter chez un directeur de journal. Monsieur, lui dit-il, en terminant sa harangue, comptez que je ne serai jamais partial, jamais homme de parti. Serviteur, lui répondit le journaliste, vous me feriez perdre tous mes abonnés.

Mon ami Montchrétien convenait un jour que dans certaines occasions l'homme de parti était moins honnête que celui qui n'était d'aucun parti. Donc, lui dis-je, dans certaines occasions, l'homme de parti n'est pas honnête. Inutilement il eut recours aux subtilités, aux ruses de sa dialectique. Nous luttâmes longtemps. Je le serrai ; il sortit de mes mains un peu étourdi, un peu froissé.

Le conseil général d'un des départements du nord fait continuer une grande route inutile, commencée par des administrateurs dont le parti a aujourd'hui le dessus, et fait interrompre les travaux d'un pont indispensable commencé par une administration dont le parti a aujourd'hui le dessous.

Il y a des mouchards de parti ; il y a des mouches de parti. Les mouches de parti sont les mouches du coche. Tant que le coche va bien, elles s'agitent, suent, crient aux chevaux, aux conducteurs. A les entendre, elles ont tous les soins, toute la peine. Mais le coche verse-t-il, les mouches s'envolent et changent de coche.

Bien des gens, à force de passer d'un parti dans un autre, ont fini par y laisser les houseaux : d'autres, au contraire, sont revenus avec du foin dans les bottes.

Le besoin de pain, le besoin d'honneurs, font souvent les hommes de parti.

Il faut ajouter aussi le besoin d'une opinion.

Belair, maître à danser, a une supériorité de raison qui lui donne un grand ascendant sur Painbœuf, maître de musique. Tous les matins Painbœuf va chez Belair demander ce qu'il doit penser et dire. Sa tête, une fois montée, demeure réglée pour vingt-quatre heures.

Peu d'hommes de parti la veille de la bataille; beaucoup d'hommes de parti le lendemain.

J'ai vu dans les départements de l'Ouest, où la victoire passait tantôt dans un camp, tantôt dans un autre, grand nombre de tartares un jour crier: vive le roi! un autre: vive la république!

Aristote était impartial; il est aujourd'hui administrateur, il est homme de parti.

Aristippe n'était pas homme de parti; il n'est plus administrateur, il n'est plus impartial.

On le voit; c'est quelquefois l'intérêt qui fait les hommes de parti.

N'avez-vous point vu sur l'étalage du petit Dunkerque des tabatières à portrait, où une figure regardée d'un côté paraît belle, et regardée de l'autre paraît affreuse: c'est la même tête regardée par les hommes des deux partis.

Une tapisserie représente la figure d'un personnage en place. Tous les partisans du personnage le regardent à l'endroit; tous ses ennemis à l'envers.

Aux élections populaires, la figure du candidat est comme celle de l'homme en place.

Un honnête homme, homme de parti, voudrait

bien que la machine du monde tournât sans encombre; mais il voudrait que ce fût une main de son parti qui tînt la manivelle.

Proculus aime ardemment sa patrie; il adresse pour elle des vœux au ciel; mais il craint que les hommes du parti opposé la rendent heureuse.

L'esprit public est mort; les hommes de parti l'ont tué.

Ce n'est pas en vain que les constitutions ont garanti la tolérance des divers cultes: c'est en vain qu'elles ont garanti la tolérance des opinions.

La musique n'est pas plus royaliste que républicaine. Elle est ce qu'on veut; elle souffle également les passions de tous les partis.

En traversant dernièrement l'école centrale, j'entendis deux jeunes écoliers qui chantaient la chanson du jour contre les royalistes et les Clichiens. Un vénérable professeur leur fit signe de venir à lui. Mes enfants, leur dit-il, vous qui êtes si gentils, comment pouvez-vous chanter une si vilaine chanson? Une chanson de massacre et de carnage convient-elle à votre âge encore si tendre? vos jeunes bouches semblent fumer de sang. Les deux écoliers se retirèrent honteux et en silence.

Hier au matin une affaire m'amena dans une maison où je trouvai une noble dame qui enseignait à son fils la chanson du Réveil du peuple. Monsieur, dis-je au petit garçon, vous qui, encore si jeune, savez déjà tant de choses, dites-moi com-

ment la justice punit-elle ceux qui commettent des homicides? Comment les nomme-t-elle? Le jeune garçon fit les deux réponses. La mère rougit deux fois.

On chante par esprit de parti; on danse de même.

La farandole est une danse de parti.

Je voudrais que Milon nous dessinât le ballet des hommes de parti. Il pourrait y mettre facilement les pirouettes, les balancés, les jetés-battus, les entrechats.

Je voudrais aussi qu'un de nos aimables auteurs du Vaudeville nous donnât *les hommes de parti,* qu'on y vît figurer Dominique en carmagnole et Clichi en écharpe blanche.

Je l'avouerai volontiers, j'ai fait un petit poëme sur les hommes de parti. Je passe l'économie ou le plan. Après l'invocation vient la description de la salle d'assemblée des hommes de parti. La chaire où siége le président est toute chargée de fioles où chaque adepte est obligé d'enfermer sa raison. Les noms d'un très grand nombre d'hommes de divers états et de toutes les femmes du bel air étiquettent une immense quantité de fioles. Vous diriez de ces pyramides de petites bouteilles qu'on voit chez les riches liquoristes.

Je m'étais endormi ces jours derniers sur un chapitre d'Hésiode qui parle du Tartare : je rêvais que le grand fleuve du Léthé venait arroser, par mille diverses ramifications, toutes nos villes, tous

nos villages. Partout l'abondance et le bonheur étaient revenus; partout les hommes, les femmes, les jeunes, les vieux puisaient à l'envi dans le fleuve l'oubli du passé, et buvaient pinte et pot à la santé de la France.

LA DÉCADE DU JEUNE ALBERT.

Décade CXVI.

Tout le monde pleure le jeune Albert; il languissait depuis plusieurs mois; il est mort aujourd'hui; il n'avait pas vingt-sept ans. L'étude l'a tué. Ce matin, avant le jour, il étudiait encore avec la lampe qui éclaire maintenant son cercueil.

Les parents, les amis du jeune Albert semblaient prévoir son malheureux sort. Albert, lui disaient-ils, vous étudiez trop; vous n'y tiendrez pas longtemps. Mais pourquoi donc toujours étudier? Ah! répondait-il, pour faire comme les autres; pour devenir savant dans plusieurs sciences, pour avoir plusieurs chaires, plusieurs traitements, pour avoir le bel habit brodé de l'Institut, les quinze cents francs de jetons qui sont dans les poches, pour avoir une cuisinière, un cabriolet et enfin une oraison funèbre avec une tombe de marbre au Père-Lachaise.

Ce pauvre jeune Albert, dévoré d'une ambition qu'il ne se mettait pas en peine de cacher, voulait peut-être que sa mémoire ne fût pas moins riche que l'Encyclopédie. Il s'était d'abord jeté dans les mathématiques avec une telle ardeur qu'il en avait perdu le boire, le manger et le dormir. Il faut, disait-il, que je commence par en savoir autant que les grands mathématiciens de notre siècle, et ensuite que je les passe. Après avoir longtemps médité la théorie des fonctions analytiques de La Grange, il les laissa en disant : Jamais l'algèbre n'a parlé ni sans doute ne parlera de langue plus parfaite. Il prit, médita, et, par la même raison, laissa de même la géométrie de Bossut.

Monsieur, lui dit un jour, en assez nombreuse compagnie, un homme âgé, vos mathématiques infinitésimales ou transcendantes, n'importe le nom, sont les hochets des savants à barbe grise. Des hochets ! lui répondit le jeune Albert ; ah ! quels hochets ! ils ont mené Euler à sa mécanique ; d'Alembert à sa nouvelle doctrine sur les mouvements, sur les solides et les fluides, sur les probabilités ; Monge à sa géométrie descriptive, théorie éternelle des arts, qui depuis ne quittent plus le chemin le plus direct, le plus court, le bon chemin.

Albert, fatigué d'avoir parcouru les vastes régions de la science, désespérant d'aller plus loin, essaya d'attacher son nom à la réforme du nouveau système métrique. C'est, répétait-il souvent,

une idée bien philosophique d'avoir donné à la mesure linéaire la dimension de la dix-millionième partie de l'arc du méridien terrestre, compris entre l'équateur et le pôle, d'avoir donné le carré de cette dimension à la mesure de surface et le cube à celle de capacité; d'avoir distillé le liquide le plus commun, l'eau de la mer, contenu dans cette mesure de capacité et d'en avoir fait la mesure de pondération : et cependant le public rejette avec aigreur cette bienfaisante unité de poids et mesures. Mais, ajoutait-il, qu'on ne s'y trompe pas, le public n'en rejette que la langue grecque, pour lui barbare. Le jeune Albert, imperturbable dans ses idées, partit pour Paris avec une nouvelle nomenclature de mots, tous français, tous populaires, avec les réduplicatifs et les diminutifs duodécimaux. Il se présenta à l'Institut; son accent, son habit du Gévaudan, son arithmétique duodécimale et plus encore ses noms bourgeois, une moitié, un tiers, un quart, un douzième d'aune, d'arpent, de pinte, de livre firent rire la grave commission devant qui on l'avait renvoyé. La réponse était claire; il remit dans le portefeuille son projet de réforme du système des noms des poids et mesures, et il n'en tira pas son autre projet de réforme du système monétaire, dont les noms étaient franc d'or, franc d'argent, franc de cuivre, dont la division était encore duodécimale.

Albert avait visité l'Observatoire de Paris. Quand il fut de retour, il ne parlait que de la grandeur

et de la perfection des instruments qu'il y avait vus, du télescope de trente pieds avec lequel la lune était de la grandeur d'une meule de moulin. Il se mit à lire et il lut avec admiration l'Histoire de l'astronomie par Bailli, immolé, disait-il, entre le Champ-de-Mars et la Seine, par la faction de l'ignorance et de la barbarie. Il prit du goût pour l'astronomie, et s'appliqua à entendre les traités les plus difficiles. On rapporte qu'un jour, tenant entre les mains la mécanique céleste de Laplace, qu'il appelait tantôt la vraie, tantôt l'unique, tantôt l'immortelle carte du firmament, il se mit tout à coup à rire avec de grands éclats. Il était seul; on courut à lui : Non, non, dit-il à ceux qui l'entouraient et dont il devinait la pensée, mes études ne m'ont pas troublé la raison; je ne suis pas plus fou que vous. Je ris de quelques philosophes de nos jours, qui ne se croient pas certains des causes finales. Albert enviait la gloire d'Herschel, de Piazzi, d'Olbers qui avaient écrit en si grosses lettres leur nom, chacun sur leur planette; et, en pointant sa lunette contre notre ciel de Mende, il s'écriait : N'en restera-t-il pas quelqu'une pour moi! Son cabinet était orné des portraits gravés de plusieurs grands astronomes, entre autres de celui de Lalande, qui avait donné un catalogue de neuf mille étoiles; de celui de Lacaille qui avait groupé les étoiles de l'hémisphère austral en diverses constellations figurant des formes d'in-

struments de physique, d'astronomie et de divers arts; de ceux de Méchain, de Delambre, qui avaient remesuré l'arc du méridien de Paris, et de celui de Le Gentil, qui pendant douze années avait attendu dans une île de l'Afrique le passage de Vénus sur le soleil. Quelqu'un lui demanda, en faisant allusion à nos savants qui ont si bien déterminé la figure de la terre, quelle était la main qui avait aplati le globe aux deux pôles? Ma foi ! répondit-il, je crois qu'il est plus sûr de vous dire qu'il y en a plusieurs que de vous dire laquelle.

Tout ce jour on n'a parlé et on ne parlera que d'Albert. Demain on en parlera moins; après-demain on n'en parlera plus. Ainsi va notre monde aplati aux deux pôles. Ce malheureux jeune homme, a-t-on dit, avait fait acheter à Paris une collection de machines de physique. Dans quelques jours elles doivent arriver à son adresse. Il les attendait avec impatience. Il en parlait continuellement, car continuellement il parlait de physique. Il disait de cette science ce qu'aux grands accroissements de chacune des autres on dit depuis plusieurs siècles, on dira sans doute dans tous les siècles, que la science est née de nos jours.

Il se plaisait surtout à nommer Franklin qui, au moyen de quelques fils de métal, avait, comme un machiniste de l'Opéra, maîtrisé le tonnerre; Montgolfier qui, en raréfiant l'air dans un ballon, était monté aux cieux; et Garnerin qui, du haut des

cieux, suspendu à son parachute, était descendu tranquillement sur la terre.

Le fluide électrique, le fluide magnétique, le fluide galvanique étaient suivant lui le même fluide. Il se plaisait à dire que Coulomb, celui qui les avait le plus attentivement examinés, avait donné le système de leurs lois, jusques ici le plus plausible.

Sans doute, disait-il encore, les progrès de la catoptrique et de l'optique ont produit les magiques apparitions de la fantasmagorie et les merveilleuses illusions du panorama; mais, ajoutait-il, que toutes ces découvertes de la physique sont petites auprès de celle du condensateur ou de la machine à vapeur, qui maintenant remplit de ses effets notre univers! L'Angleterre voulait seule faire le commerce du monde, elle voulait seule en fournir tous les objets fabriqués. Elle avait assez de matières, assez de vaisseaux; elle manquait de bras : elle n'en manque plus. La machine à vapeur lui donne, calcul fait, une addition de forces de trois millions d'hommes. Notre Papin avait, au XVIIe siècle, remarqué la force incommensurable de la vapeur de l'eau, qui agit de la même manière que la poudre, mais qui agit d'une manière permanente, et il avait conjecturé que c'était la plus grande force artificielle qu'on pût ajouter aux forces humaines. Deux fabricants anglais, Newcomen et Cawley l'introduisent en grand et triomphalement dans leur fabri-

que ; Watt perfectionne, simplifie cette découverte. Ces quatre noms vivront à jamais unis.

Il arrive souvent que la branche d'une science, lorsqu'elle est trop chargée, trop riche, se détache et devient elle seule une nouvelle science. La chimie, suivant ce que me disait un jour le pauvre Albert, s'était, sous le nom d'alchimie, depuis plus de cinq cents ans détachée de la physique. Mais je m'interromps : pourquoi le récit de la vie de mon jeune ami n'est-il qu'une espèce de cours ou de table des sciences? Ah! c'est qu'il ne vivait guère que pour elles, et qu'il est mort pour elles.

Albert voulait essayer aussi d'entrer à l'Institut par la porte de la chimie, et je suis sûr qu'on trouvera dans ses papiers un projet de réforme de la nouvelle langue de cette science. Bon jeune homme, qui ne voyait pas que cet autre projet serait accueilli comme celui de la réforme de la nouvelle langue des poids et mesures; ses parties auraient encore été ses juges. Albert reprochait d'abord à la nouvelle langue d'être ingrate, d'avoir effacé les noms de ceux qui, par leurs inventions, avaient étendu la science. Il lui reprochait ensuite d'être sans nécessité ridiculement grecque ou latine. Cette langue est à refaire, disait-il, et il l'avait refaite d'après les excellents principes de logique et d'analyse d'après lesquels elle avait été faite; seulement, afin de la rendre éminemment propre à toutes les chances de découverte, il l'avait formée de mots

de la langue usuelle. Du reste, me disait-il, ce n'est pas, comme l'ont proclamé nos fabricants de phrases, la nouvelle langue qui a fait faire à la chimie ses nouveaux progrès. Cette langue, dont Guyton-Morveau avait fait habilement partager la co-paternité aux chefs de la science, n'est que de l'année 1787, et les plus grandes découvertes sont antérieures. Albert célébrait les découvertes de la chimie avec les connaissances d'un savant et l'enthousiasme d'un poëte. Les anciens, disait-il, avaient sept planètes; ils croyaient qu'il ne pouvait y en avoir un plus grand nombre. Ils avaient sept métaux; ils croyaient aussi que la nature n'avait pas voulu en faire un plus grand nombre que celui des planètes. Aujourd'hui nous nous sommes permis d'avoir un plus grand nombre de planètes; et, quant aux métaux, en 1789, à la mémorable époque de la révolution, nous en avions dix-sept, dont quatre découverts récemment par Chaptal. Ensuite Klaproth découvrit le dix-huitième, l'urane; en 1795, Grégor découvre le dix-neuvième, le titane; en 1797, Vauquelin découvre le vingtième, le chrôme; en 1798, Klaproth découvre le vingt-unième, le tellure. Albert ne pouvait cesser de parler, et l'on ne pouvait cesser de l'entendre parler de la décomposition de l'eau, due à Lavoisier, de la décomposition de l'air, de cette nouvelle chimie pneumatique, due à Priestley, Cavendish et Lavoisier, de la nouvelle chimie du règne animal, due à Four-

croy, de la nouvelle chimie du règne végétal, due à Vauquelin, de la nouvelle chimie des arts, due à Berthollet et à Chaptal. Aujourd'hui, s'écriait-il, la chimie, en décomposant, crée, fait. En décomposant les métaux avec de l'acide vitriolique, la chimie fait du vitriol; en décomposant le bois, Vauquelin et Fourcroy font du vinaigre; en décomposant le charbon, Lebon fait de l'air inflammable qu'on verse, qu'on brûle dans les lampes comme l'huile; en décomposant la carotte, Achard fait du sucre; en décomposant le sel marin, Leblanc fait de la soude. En recomposant avec d'autres substances décomposées, la chimie imite aussi la puissance créatrice. Avec de l'eau et de l'acide carbonique, Bergman fait des eaux minérales; avec de l'argile épurée, de l'huile de vitriol et du sel de Duobus, Chaptal fait de l'alun; avec un peu de sel, d'oxyde de manganèse, d'huile de vitriol et un peu d'eau mis en expansion par l'action du feu, Guyton-Morveau fait de l'air salubre, désinfecte l'air, met fin aux épidémies, et devient le bienfaiteur du genre humain. Mais enfin, lui dis-je, à quoi donc la chimie doit-elle ses derniers progrès? Mon ami, me répondit-il, c'est beaucoup à la méthode de peser avec une rigoureuse exactitude les substances avant et après l'analyse, beaucoup à la méthode de noter les faits, tous les faits, même les plus petits faits, beaucoup plus à la méthode de ne ranger les faits, de ne classer les faits que par enchaînements, par

déductions, beaucoup plus à la méthode de ne raisonner que sur les faits, et quand les faits manquent, de ne plus raisonner, ou, ce qui revient au même, de toujours bien raisonner, de ne plus mal raisonner, à ces méthodes de Lavoisier, qui ont rendu la chimie française la chimie générale, la chimie du monde.

Dans ce même entretien, le jeune Albert, venant à parler de l'histoire naturelle, me dit : Pour moi, Buffon est le grand naturaliste, le très grand écrivain, et Daubenton le bon écrivain, l'excellent naturaliste. Le jeune Albert et moi ne pûmes nous accorder sur leur rang, ou du moins sur la distance de leur rang. Il avait aussi de grandes prétentions en histoire naturelle; moi, sans prétendre comme lui m'asseoir à l'Institut aux fauteuils des naturalistes, j'avais aussi les miennes. Malgré ses prières, ses instances, je m'obstinais à voir dans le livre de Buffon la nature avec toutes ses formes, toutes ses couleurs, tout son mouvement, toute sa vie. Cependant Albert était si bon que je lui accordais volontiers que la postérité y ferait quelques changements; je lui accordais encore plus volontiers qu'elle ferait de plus nombreux changements au livre de Bernardin de Saint-Pierre, livre plein de bonhomie, de grâce, d'originalité, livre antique, fait par un homme qui vit au milieu de nous, livre qui dans la suite dégagé, arrondi par une main pieuse et filiale, sera le livre de tous les âges; et alors

nos opinions et nos cœurs se réconciliaient entièrement. Enfin, je l'entendais louer, et je louais avec lui la nouvelle minéralogie de Bergman, où les métaux sont classés d'après leurs caractères chimiques et d'après leurs caractères extérieurs, la nouvelle cristallographie, ou la nouvelle géométrie des cristaux d'Haüy, la nouvelle botanique sexuelle de Linnée, la nouvelle ycthiologie linnéenne de Lacépède, la nouvelle zoologie anatomique de Daubenton, l'admirable anatomie zoologique comparée de Cuvier, et sa plus admirable zoologie lithologique.

O Albert! si dans les régions que vient de vous ouvrir votre dernier soupir, votre âme, libre des organes grossiers de cette vie, ne peut que purement s'exprimer, que justement raisonner, que se faire des méthodes logiques, si vous ne parlez maintenant, si on ne vous parle qu'une langue parfaite, si vous ne faites, si vous n'entendez faire que des raisonnements parfaits, si, comme il n'y a pas de doute, vous vous souvenez de votre vie passée, si vous vous souvenez des mauvais raisonnements et des mauvais raisonneurs, ô que vous êtes heureux! et du moins, à cet égard, il nous est permis de connaître votre bonheur.

LA DÉCADE DES NOMS EN BRONZE.

Décade CXVII.

Nous avons rencontré sur la porte de la ville mon beau-frère, il était seul; il gesticulait vivement de la tête et des bras. A qui en avez-vous, lui avons-nous dit; sûrement vous avez été contrarié. Oui et même beaucoup, nous a-t-il répondu. Jamais, non jamais, on n'a vu un plus sot officier municipal que celui auquel je parlai hier au soir, ni un plus sot représentant que celui auquel j'ai parlé ce matin.

Hier au soir, j'allai tout exprès chez l'officier municipal. Vous voulez démolir les Cordeliers, lui dis-je, gardez-vous-en bien; il faut les conserver; il faut en faire un monument glorieux pour cette ville, pour notre province, pour la France. Je sais qu'il n'y reste plus que les quatre murailles; eh bien! il faut les reblanchir; il faut y inscrire en grandes lettres les noms des hommes célèbres de notre temps; en faire un Panthéon français avec une chapelle pour les hommes célèbres de notre province. Vous serez imités par la France, par l'Europe. Quelle gloire pour Mende et pour ses officiers municipaux! Voici, a continué mon beau-frère, de quelle manière

je fus accueilli. Les cordeliers, me dit l'officier municipal, doivent donc être rétablis? — Je ne dis pas cela; je ne parle pas de cela; je parle d'élever un grand, beau et éternel monument. — Les cordeliers doivent donc être rétablis? répéta l'officier municipal. — Non certes; il n'y aura plus de cordeliers en France. — Oh! s'il ne doit plus y avoir de cordeliers, leurs églises aussi bien que leurs couvents sont à jeter à bas. Ce fut toute la réponse que je pus en tirer. Il en était si content qu'il me quitta pour aller à la municipalité la répéter à ses collègues.

Cependant l'idée d'un Panthéon français, autre que l'ossuaire de Sainte-Geneviève, me tourmentait avant de me coucher. Après m'être couché, toute cette nuit elle m'a tourné et retourné dans mon lit. Je savais qu'il y avait à l'auberge un de nos représentants et qu'il devait incessamment repartir pour Paris. Ce matin, j'ai été d'assez bonne heure voir s'il était jour chez lui. Je l'ai trouvé levé. Représentant, lui ai-je dit, il ne tient qu'à vous d'illustrer votre nom. D'illustrer mon nom? m'a-t-il répondu en se grattant l'oreille, cela me paraît bien difficile. Je lui ai exposé mon projet, qui, à la tribune nationale, devait devenir le sien. Je voulais qu'il proposât au Corps législatif de revêtir les murs de Sainte-Geneviève des noms en bronze des hommes illustres des divers états. Chaque siècle, lui ai-je dit, aurait à l'avenir dans ce vaste temple sa

glorieuse table; à la fin de chaque siècle, le Corps législatif en dicterait les noms; vous seriez le fondateur du Panthéon français, et, à ce titre, votre nom y serait le premier. Entendez maintenant, je vous prie, la réponse de notre représentant : Mon ami, je vois que vous avez bon cœur et que vous aimez les gens de mérite; mais croyez-m'en : aujourd'hui il nous faut tous, et les jeunes gens comme les autres, renoncer à ces anciennes frivolités révolutionnaires. J'ai été indigné; je m'en suis enfui, bien qu'à la porte de son appartement il se soit efforcé de me retenir en m'invitant à déjeuner et qu'il se soit mis ensuite à la fenêtre pour me réitérer son invitation. Si j'avais été le représentant, a dit Armand à mon beau-frère, je vous aurais fait une réponse bien différente; je vous aurais dit qu'à l'égard des gens de lettres, les difficultés deviendraient si grandes qu'il faudrait renoncer à ce projet. Mais, lui a répliqué vivement mon beau-frère, vous entendez sans doute qu'en tout l'opinion fût juge; et alors vous penseriez qu'en littérature elle prononce ses jugements d'une manière moins haute et moins distincte; moi, je ne puis le penser. Voyons; mais ici autre et plus grande difficulté: par quelle connaissance littéraire faut-il commencer? Ah! sans doute par l'entendement : toutes les connaissances n'en viennent-elles pas? Commençons donc par l'entendement.

De même que jusques à Colomb, a continué mon

beau-frère, le Nouveau-Monde était resté un monde imaginaire, de même, jusques à nous, la métaphysique ou science des facultés de l'âme était restée une science imaginaire. L'Angleterre a la gloire d'avoir produit celui qui de nos jours les a découvertes. Condillac est ensuite venu, qui les a systématisées. Laromiguière a rectifié ou plutôt changé ce système. L'homme de Condillac ne sent que par le sentiment de la sensation ; l'homme de Laromiguière sent et par le sentiment de la sensation, et par le sentiment de l'activité de son esprit, et par le sentiment de préférence, le sentiment de rapport, et par le sentiment de sa conscience, le sentiment moral. L'homme de Laromiguière est l'homme de l'intelligence divine, et le système de Laromiguière, comme les éléments qui le constituent, demeure immuable, éternel. J'écrirai le nom de Condillac; j'écrirai le nom de Laromiguière. Mais j'entends déjà de nombreuses réclamations; je vois autour de moi élever en l'air, agiter de grands, de petits livres. Je demande ce qu'ils ont ajouté à la science : et j'interroge, non l'opinion de coterie, non l'opinion de parti, j'interroge l'opinion nationale.

Que de grands, que de petits livres encore sur la grammaire générale, et qu'il y en a peu à mentionner ! Desbrosses découvre que l'homme ne s'est pas arbitrairement donné la parole, que Dieu n'a voulu conformer son organe vocal que pour un petit nombre de sons qu'il pût facilement retenir et dont

il pût varier les modifications à l'infini. Dumarsais découvre que, dans toutes les régions de la terre, les éléments de la parole, les parties de l'oraison, sont toujours les mêmes, et il conclut que les éléments de la parole décomposent les éléments de la pensée, que l'analyse de la pensée est la parole. Condillac découvre que la parole est une méthode analytique, une méthode d'invention, qu'elle avait été précédée par la méthode du langage des signes ou le langage d'action. Vanin et ensuite l'abbé de l'Epée donnent aux muets ce langage que leur avait donné la nature; et on ne s'obstine plus à leur rendre un organe dont ils sont irrévocablement privés. J'écris les noms de Desbrosses, de Dumarsais, de Condillac, de Vanin, de l'Epée : j'écris aussi le nom de Coulon, inventeur de la nouvelle tachygraphie ou du nouvel art d'abréger les signes : enfin, j'écris le nom de l'inventeur de l'art de les transmettre de distance en distance avec la rapidité du son ou de la lumière, de Chappe, inventeur du télégraphe.

Admirable dans l'art de penser, admirable dans l'art de parler, Condillac n'est pas moins admirable dans l'art de raisonner. Sa logique est toute à lui, nos autres logiques n'avaient été guère que la traduction, la paraphrase ou l'abrégé de celle d'Aristote. Condillac n'a rien daigné y prendre. Les formes archilogistiques, les délices des colléges, en même temps que leur gymnastique verbale, les di-

lemmes, les entimèmes, les syllogismes lui ont paru vains et ridicules. L'art de raisonner, suivant lui, n'est que l'identité entre le connu et l'inconnu démontrée par une succession de propositions, toujours diverses, toujours identiques; et suivant lui encore, cette succession n'est qu'une langue bien faite, parfaite; mais, il faut tout dire, cette belle logique de Condillac a appris à en désirer une plus belle, où la première proposition d'un chapitre renfermerait la dernière, où le premier chapitre renfermerait le dernier, où l'analyse de description ne serait pas à la place de l'analyse de déduction, de l'analyse de raisonnement. Telles sont les observations sévères déduites du système de Laromiguière qui, marchant sur les pas de Condillac, en marque plus fortement les empreintes lorsqu'ils sont dans la bonne direction, et lorsqu'ils n'y sont pas s'en écarte, en écarte le lecteur, marche, le fait marcher en avant. J'écris encore le nom de Condillac. J'écris encore le nom de Laromiguière, que je serais tenté d'écrire sous le nom de Condillac II; car c'est à notre siècle qu'il appartiendrait d'établir, dans chaque nouvelle science ou dans chaque science rendue nouvelle, des dynasties littéraires.

L'art de raisonner, quand il est véritablement cet art, mène à la connaissance de Dieu, à la religion. Aussi Condillac et Laromiguière étaient-ils très religieux, et leurs ouvrages, pour qui ne sait y lire que ce qu'il y a, sont-ils très religieux; aussi

Pascal, Newton, Leibnitz ont dû être et ont-ils été les hommes les plus religieux. Dans le spectacle de l'existence universelle, ils ont surtout aperçu les rapports des hommes et de Dieu, et plusieurs de leurs chapitres ont dû être et ont été des chapitres géométriques de morale religieuse, de vraie théologie ou connaissance de Dieu, science auguste, sacrée, mais que, dans ces derniers temps, des scolastiques avaient déconsidérée jusqu'à la rendre ridicule.

Dans le spectacle de l'existence sociale, Montesquieu, apercevant les rapports de l'homme avec les diverses sociétés, et des diverses sociétés avec les divers climats, en a déduit les diverses législations qui ont dû régir les divers peuples. Pour qui a passé ce bel âge de l'imagination où le style est tout, le livre de l'Esprit des lois n'est pas à tous égards parfait. Plusieurs parties pourraient en être mieux dessinées. Souvent il contient ce qu'il ne devrait pas contenir, et plus souvent ce qu'il devrait contenir, il ne le contient pas. Quelquefois les affections de l'auteur se montrent. Quelquefois la physionomie des faits en est altérée. Quelquefois les faits sont ignorés. Jamais cependant je ne pose l'Esprit des lois, sans me dire : Puisque cet homme qui renferme dans sa pensée les pensées de tous les siècles, puisque l'aigle de notre âge, et sans doute de tous les âges, puisque le plus grand des écrivains n'a pu faire un livre parfait, aucun livre n'est donc

parfait, ne sera donc parfait? Souvent Rousseau approche, égale Montesquieu; mais Rousseau s'est bien gardé de vouloir approcher, égaler Montesquieu, en prenant, si je puis m'exprimer ainsi, son même port, sa même attitude. Il s'en est habilement différencié et peut-être s'en est-il éloigné par calcul. Tandis que Montesquieu a considéré le fait, Rousseau a considéré le droit. L'un a dit que ce qui était devait être comme conséquence naturelle des choses; l'autre a dit que cette conséquence des choses était une conséquence forcée. L'un a parlé comme un citoyen riche, heureux; l'autre comme un citoyen pauvre, aigri. Dans le Contrat social, livre si bien raisonné dans certaines parties, dans d'autres si mal raisonné, si précipitamment écrit et, qu'on me passe l'expression, si mal pétri, si mal cuit, les erreurs ne sont pas dangereuses; elles s'y montrent ce qu'elles sont. Mais lorsqu'elles en sont extraites et lancées dans les cercles ou les places publiques, sous la forme isolée de maximes de droit et de justice, elles deviennent des flèches, quelquefois incendiaires et toujours venimeuses. Rousseau a cru que l'homme de la nature devait être éternellement l'homme des premiers âges : pour nous ramener à la nature, il a voulu nous ramener aux lois des premiers âges; mais l'homme du dix-huitième siècle est aussi l'homme de la nature. Il est ce que sa nature a voulu qu'il fût au dix-huitième siècle. Il est, sous le bon plaisir de Rousseau, un homme

plus parfait que celui des âges passés, moins parfait que celui des âges futurs. L'opinion accuse Siéyes d'avoir cru que l'homme de la France, où la population est si serrée, pouvait être l'homme de l'Amérique anglaise, où la population est si éparse, d'en avoir importé la législation, de l'avoir systématisée sans modifications, sans concessions. Peut-être la postérité adoptera ou saura s'approprier ces systèmes. J'écris le nom de Montesquieu, de Rousseau. Peut-être la postérité écrira le nom de Siéyes.

Sans trop prendre sur moi, je puis, ce me semble, fixer l'époque depuis laquelle nous nous occupons beaucoup moins de lettres ; c'est celle où les livres de Montesquieu et de Rousseau parurent. Il se fit alors une révolution dans l'attention publique, par conséquent dans la littérature ; tel écrivain qui aurait été romancier, rhéteur ou poëte, devint législateur, administrateur de l'Etat. L'économie législative amena l'économie administrative, qui seule remplit bientôt toutes les nouvelles brochures. Mais elle parla une langue embarrassée, mal faite, une espèce d'argot ; elle en devint ridicule. Comme cependant elle naturalisa en France deux grands principes, la liberté d'industrie, la liberté de commerce, l'opinion, la reconnaissance me dictent et j'écris les noms de Quesnay, de Beaudeau, de Mirabeau *l'ami des hommes,* de Letrône.

Ce qui manquait surtout à l'économie administrative c'était la science des faits. D'abord on re-

cueillit, on constata le petit nombre de ceux qu'on avait. Ensuite de l'existence de ceux qui étaient constatés on conclut l'existence de ceux qui ne l'étaient pas; on dit: Il y a tant de mariages, il y a donc tant de naissances; il y a tant de morts, il y a donc tant de population; il y a tant de population, il y a donc tant de consommation. L'arithmétique politique, née en France de la plume des intendants, a été perfectionnée par Messence et Pommelles : j'écris leurs noms.

Peu à peu l'on acquit des notions, toujours de plus en plus précises, sur la surface territoriale, le nombre des habitants, les produits agricoles, les produits commerciaux, les forces de terre, les forces de mer, les revenus publics; et la science des dénombrements, connue sous le nom allemand de statistique, s'étant complétée de documents positifs dans toutes les parties, a rendu moins commun l'usage de l'arithmétique politique. Dans son volumineux dictionnaire, Expilly avait bien renfermé une statistique de la France; mais Peuchet est le premier qui sous ce titre ait donné un ouvrage bien ordonné, un ouvrage élémentaire et classique. J'écrirai le nom d'Expilly, le nom de Peuchet.

Notre siècle, qui a donné une si grande importance, ou ce qui revient au même une si grande application à ces trois nouvelles sciences, a été traité de siècle frivole, parce qu'il a laissé, dit-on, languir la culture d'une science dans les anciens temps si

florissante, de la philologie : est-ce qu'on ne compterait parmi les philologues ni ce Bayle, qui a fait une si épaisse compilation du pour et du contre, du oui et du non, ni ce spirituel auteur de l'histoire des oracles, ce Fontenelle, qui le premier a rendu les sciences accessibles au beau monde, avant lui si ignorant? L'opinion prononce et j'écris avec moins de plaisir un de ces noms et avec plus de plaisir l'autre.

J'entends l'opinion prononcer avec un égal plaisir les noms de Mabillon, de Montfaucon, de Lebeuf, de Millin, qui ont découvert, qui ont conservé tant de monuments nationaux, qui ont enrichi, qui ont illustré la science des antiquités. J'écris avec un égal plaisir ces noms.

Il y avait autrefois une science, qui semblait être patrimoniale à l'ordre des bénédictins : c'était la chronologie. Avant que la révolution fut venue éteindre, ou du moins déplacer la lampe de ces laborieux savants, allumée depuis plus de douze siècles, dom Maur, comparant les diverses ères des divers peuples, avait entrepris de lier les faits à une seule grande chaîne, qui d'un bout tiendrait au premier jour du monde et de l'autre s'étendrait jusqu'à nous; il fut surpris par la mort. Dom Clémencet et dom Durand entreprirent la continuation; ils furent surpris par la mort. Dom Clément a terminé ce beau monument, élevé comme un si grand nombre de nos grands édifices, sous la direction de plusieurs

architectes. L'opinion nomme encore avec un égal plaisir ces savants, et j'écris encore avec un égal plaisir leurs vénérables noms.

S'il est vrai que la chronologie et la géographie soient les deux yeux de l'histoire, on peut dire qu'en France l'histoire y voit moins bien d'un œil que de l'autre. Les étrangers nous reprochent, avec quelque raison, de ne guère bien savoir la géographie; c'est que nous ne l'aimons guère, et nous ne l'aimons guère parce que dans cette partie des sciences littéraires nous n'avons pas la même supériorité que dans les autres. Nos géographies ne valent pas mieux que celles des autres nations. La géographie est difficile à bien écrire, sans doute; mais je ne puis convenir que, de sa nature, elle soit monotone comme dans nos livres. Géographe! dites-moi, si vous voulez, passé telle latitude plus de cannes à sucre, passé telle autre latitude plus d'orangers, plus d'oliviers, plus de vignes, mais ne me dites pas à chaque contrée qu'elle produit du vin, du blé, des fruits *et tout ce qui est agréable et utile à la vie*. Soyez varié comme la nature que vous peignez, promenez-moi agréablement de site en site; car, s'il faut encore vous suivre dans vos arides régions, dans vos sentiers, depuis si longtemps battus et rebattus, je vous quitte et vous dis adieu. La géographie a cependant plusieurs noms, qui ne sont pas sans illustration; l'opinion veut que j'écrive et j'écris

les noms de Danville, de Buache et de Mentelle.

Trois hommes ont successivement tenu le burin de l'histoire, Rollin, Montesquieu, Voltaire. C'est à son heureuse abondance, à sa simplicité pleine d'art, à son antique bonhomie, que Rollin doit le prodigieux succès de ses volumineuses compositions. Montesquieu doit au contraire à sa concision l'immortalité de son petit livre; en quelques pages il vous fait connaître l'esprit de l'ancienne ville de Rome, lorsque, dans son étroite enceinte, elle osa concevoir le projet de conquérir le monde. Voltaire, simple comme Rollin, judicieux comme Montesquieu, court, vole, faisant sans cesse briller aux yeux du lecteur les ciseaux avec lesquels il élague les faits, les réflexions inutiles. L'opinion prononce d'abord les noms de Rollin, de Montesquieu et ensuite le nom de Voltaire, à qui elle reproche d'avoir écrit l'histoire avec un esprit de parti, qui n'est pas toujours le parti de la vérité et de la morale. Que Siéyes n'a-t-il du temps de ces trois historiens publié son fameux catéchisme! On peut de ce petit livre déduire toute la théorie de la vraie histoire: « Qu'est-ce que le tiers-état? Rien. Que doit-il être? Tout. » Il semble ici que Siéyes fasse ces deux demandes pour que la raison fasse enfin ces deux réponses d'où ne peut que naître une vraie histoire nationale.

Les mémoires biographiques forment la partie la plus curieuse de l'histoire. C'est qu'ils en forment

la partie la plus véridique ou du moins la plus naïve, quelquefois la plus malicieuse, quelquefois la plus spirituelle, quelquefois même la plus importante. Ai-je bien entendu les noms de Saint-Simon, de madame de Caylus, de madame de Staal que prononce l'opinion? Et cependant on me disait encore hier que nous n'avions pas de mémoires biographiques.

Aujourd'hui les classes riches, bien élevées, vouent tous leurs moments de loisir à la littérature, à la politique; et c'est dans l'intime commerce de deux amis, dans leurs confidences écrites, que se trouveront souvent les feuillets de l'histoire les plus piquants; mais toutes les correspondances épistolaires n'ont pas été et ne peuvent encore avoir été publiées : ici l'opinion est obligée de laisser beaucoup de noms à écrire.

Les Francais croient tous pouvoir faire des romans; cependant cette partie de la littérature est ou la plus difficile ou une des plus difficiles : c'est que tout le monde y est juge, juge sévère. Aussi l'opinion n'a guère distingué que Gil Blas de Le Sage, dont les premiers chapitres, si plaisants, si parfaits, sont suivis de chapitres remplis de tragédies ou du fracas des anciens romans; Manon Lescaut de Prévôt, d'une facture toujours également tendre; les Contes moraux de Marmontel, d'une facture toujours également légère; les romans et les contes de Voltaire, dont elle arrache plusieurs

chapitres, qu'il avait écrits pour ses impies courtisans, qu'il n'avait pas écrits pour la vertu, c'est-à-dire pour la postérité; enfin la Nouvelle Héloïse de Rousseau, dont elle arrache aussi quelques chapitres qui appartiennent à la philosophie, à la théologie, à la géographie, à l'histoire ancienne. Quelquefois l'opinion classe les Lettres persanes parmi les livres de politique; mais lorsqu'elle les classe parmi les romans, elle les met en tête. Il faut cependant tout dire: elle en effacerait de même quelques lignes, si, dans son Esprit des lois, Montesquieu, assis sur le trône de la raison, ne les avait effacées lui-même. J'écris ces noms et en très gros caractères.

Je crois qu'aujourd'hui, lorsqu'on est hors de la classe de rhétorique, on ne conteste guère que l'ancienne division de l'art d'écrire, le genre délibératif, le genre démonstratif, le genre judiciaire, soit incomplète, fausse et barbare.

Bien des personnes veulent toujours l'ancien titre d'éloge, donné aux histoires biographiques du haut style. Il me semble, quant à moi, qu'on lirait plus volontiers, sous un titre moins louangeur, moins académique, les vies et non les éloges de Marc-Aurèle, de Fénélon, de La Fontaine, de Fontenelle. Je n'en écris pas moins cependant les noms de Thomas, de La Harpe, de Chamfort, de Garat que l'opinion prononce d'une voix toujours également éclatante.

S'il tenait à moi, je changerais aussi le titre de panégyriques des saints; il pourrait être meilleur.

Mais le panégyrique de saint Augustin, où le haut clergé est solennellement accusé de ne plus être l'exemple de l'Eglise, ne saurait être ni plus courageux ni meilleur. J'écris le nom de l'abbé Maury. L'opinion, qui avait applaudi à ses panégyriques de saint Louis et de saint Vincent, applaudit et malignement sourit à celui de saint Augustin.

Silence! silence! il me semble entendre ici notre saint Jean Chrysostôme, bouche de fer, prononcer, devant la nation, l'oraison funèbre de Louis XV, dénoncer les vices de l'ancienne cour, qui est devenue la nouvelle. L'opinion s'indigne, applaudit. J'écris le nom du courageux évêque de Beauvais.

L'opinion frémit et applaudit : c'est l'abbé Poule, qui prêche son beau sermon de l'aumône. La sensibilité de son cœur a répandu la pitié, la persuasion sur sa bouche. Il ne parle plus dans un temple; il est, ses auditeurs sont dans une prison, remplie de malheureux, de fers, d'infection, de souffrances. J'écris le nom de l'abbé Poule.

J'écris les noms de l'éloquent avocat Gerbier, de l'éloquent avocat Linguet. L'opinion se souviendra toujours des plaidoyers de l'un, qui si souvent dirigeaient la justice du parlement; les plaidoyers de l'autre sont imprimés et l'opinion les entend encore. J'écris aussi et, suivant la série des temps, les glorieux noms de l'avocat Desèze et de l'avocat Chauveau-Lagarde. L'opinion, aujourd'hui qu'elle est

libre, ne cesse de les répéter. Elle était dans les fers, elle était obligée d'étouffer ses cris, lorsque Desèze, assisté du respectable Malesherbes, défendait, devant la Convention, le monarque dont le front ne portait plus que l'empreinte ou les cicatrices de la couronne, lorsque Chauveau-Lagarde s'efforçait de faire tomber des mains du tribunal révolutionnaire la sentence de mort de la reine de France jetée dans un cachot, dont les verrous, forgés par le destin, ne pouvaient plus être brisés par une puissance humaine.

J'écris aussi les noms de Mirabeau, de Vergniaud, de Danton. Aujourd'hui ces orateurs de la tribune nationale ne maîtrisent plus l'opinion, et aujourd'hui leur gloire a diminué; mais leur célébrité est toujours la même.

Notre libraire me fit acheter, sur sa parole, un petit traité de l'opinion, dont l'auteur disait : J'ai vu le temps, moi, qui ne suis pas né d'aujourd'hui ni d'hier, qu'on était fou des vers, qu'on savait par cœur la Henriade, qu'on tirait l'épée pour prouver que la France avait, que la France n'avait pas un poëme épique. Maintenant on se bat pour toute autre chose; on n'aime plus, on ne lit plus même les vers. Je n'allai pas plus loin, je fermai le livre et je ne l'ai plus rouvert. Non! il n'est pas vrai qu'on n'aime plus les vers, il est plutôt vrai qu'on n'a jamais autant aimé les beaux vers. Je m'adresse aux gens de bonne foi, et plus particulièrement à ceux

de qui l'instruction est dans toutes les parties complète ; je leur demande :

Si l'opinion n'a pas ajouté de nouvelles fleurs à la couronne de Voltaire, pour avoir célébré dans ses harmonieux et religieux chants ce bon roi Henri IV qui changea un peuple de fanatiques théologiens, s'entr'égorgeant, en un peuple de frères, de fils, dont il fut en même temps le vainqueur, le roi et le père?

Si, au milieu du carnage de l'Europe, cette mélodieuse lyre d'or, que Lebrun a reçue des mains de Rousseau, cesse de se faire entendre?

Si, aux nouveaux opéras, dont les nouvelles coupes de vers ont encore resserré l'union de la poésie et de la musique, l'opinion n'applaudit pas, de ses mille mains, Favart, Panard, Collé, Marmontel et Sédaine?

Si les chansons de Lattaignant, de Radet, de Piis, de Desfontaines ne sont pas dans toutes les bouches?

Si la raison sociale qui, sous le nom gracieux de pudeur, a marqué la ligne où dans les poésies érotiques devait s'arrêter l'imagination et la verve des poëtes, après avoir si glorieusement accueilli Gresset et Bernard, n'a pas souvent et peut-être trop souvent pardonné à Piron, à Parny?

Si les lices des poëtes épigrammatiques, satiriques, de Rousseau, de Lebrun, de Baour-Lormian ont manqué de spectateurs?

Si, tandis qu'autrefois on faisait entendre le cri

exclusif : La Fontaine! La Fontaine! et qu'alors il eût mieux valu faire une mauvaise action qu'une mauvaise, ou même une bonne fable, si maintenant nous n'avons pas bordé, encadré toutes les fables de Lamothe, de Florian, si nous n'avons pas gravé, enluminé toutes leurs bêtes?

Si à la fin du siècle nous aimons moins Chaulieu et Lafare, qu'on les aimait au commencement; si, dans les poésies légères, les poésies fugitives, dans ce genre de poésie, si éminemment français, Voltaire n'a point par nous été nommé le plus grand poëte du siècle?

Si, quand le fils du grand Racine voulut publier son poëme sur la Religion, il ne trouva pas la France effrayée du seul nom de poëme didactique, et si aujourd'hui la France, qui a demandé avec tant d'instances à Saint-Lambert son poëme des quatre Saisons, à Esmenard son poëme de la Navigation, n'a pas demandé avec de plus grandes instances à Delille son poëme des Jardins, son poëme de l'Homme des champs, son poëme de l'Imagination, si elle ne lui en demande pas, ne lui en redemande pas encore d'autres?

Si notre France, enthousiaste des traductions poétiques de Delille, n'a pas proclamé deux Virgiles?

Si tous nous n'avons pas lu et relu, si tous nous ne lisons, ne relisons, n'étudions, n'enseignons les poétiques de Marmontel, de La Harpe, de Ginguené,

les jugements littéraires de Dussault, de Daunou, du vieux Suard, du jeune Auger?

J'écris donc, avec les plus beaux caractères, ces beaux noms que l'opinion me dicte par la bouche des gens de tous les âges.

Mon ami, a dit Robert à mon beau-frère, vous avez fini; c'est bien. Mais à vous entendre parler de l'opinion publique, comme seule dispensatrice des honneurs et des rangs littéraires, il semble que vous n'ayez jamais été à Paris, vous qui en venez. Il en serait bien sûrement de votre Panthéon français comme des trois classes de l'Institut. Demandez à ceux qui y sont entrés, ou plutôt à ceux qui n'ont pu y entrer, par quelles voies on y va, par quelles portes on y entre.

LA DÉCADE DES COMÉDIENS AMBULANTS.

Décade CXVIII.

Heureusement je ne suis pas juré, a dit Gervais; mon ami l'accusateur public aurait sur moi, j'en conviens, une trop grande influence. Je crois vraies toutes ses paroles; je crois vraie, d'un bout à l'autre, son histoire, qu'il a racontée aujourd'hui en ma présence à notre accusateur public de Mende. Écoutez-la de sa bouche; vous ne serez pas fâchés de l'entendre.

Je fuyais à travers pays la persécution de la Montagne : où aller, où me cacher? Les haillons et la suie du ramoneur m'auraient assez bien travesti; mais j'étais si peu ingambe, si maladroit, qu'à faire ce métier je me croyais sûr de me casser le cou; autant valait me le laisser couper. Le métier de raccommodeur de faïence et de soufflets me paraissait facile; mais encore fallait-il l'avoir appris. Le métier de fondeur de cuillers était tout appris; mais encore fallait-il avoir des moules. J'imaginai de me faire directeur de comédiens; pour cela, il fallait aussi avoir des comédiens : voici comment je m'en procurai.

J'allai dans les chemins détournés, aux passages des bacs; je recrutai trois ou quatre jeunes réquisitionnaires, qui me recrutèrent trois ou quatre demoiselles de bonne volonté. J'y joignis, pour en faire des souffleurs, des afficheurs, des commissionnaires, un couple de porteurs de contrainte, qui n'avaient plus que faire de leur état, depuis qu'avec les nouveaux assignats, tout le monde payait les contributions avant le terme, et je formai une troupe sous le nom de troupe révolutionnaire des *hommes libres*.

Toutes ces bonnes gens ne connaissaient ni Molière, ni Corneille, ni Racine, ni Régnard, ni Destouches, ni Crébillon, ni Voltaire. Mais je comptais et je devais compter que les femmes, et surtout la misère, amèneraient les disputes et les querelles,

que je répéterais sur un théâtre, approprié à mes acteurs et à mes auditeurs. Cela ne manqua pas; alors c'était à voir et à entendre qu'une moitié de mes acteurs des provinces du midi, parlant un mauvais français pour se faire entendre des acteurs des provinces du nord, et ceux-ci parlant un mauvais provençal pour se faire entendre des acteurs des provinces du midi. Les deux langues, dans la volubilité des injures, étaient estropiées de mille manières. Ce qui ajoutait encore au plaisant, c'était un homme, moitié chauve, moitié grisonnant, c'était moi, en robe de chambre de toile des Indes, gravement assis, la plume à la main, écrivant ces différentes scènes, en notant les traits les plus comiques ou les plus bizarres, combinant tout cela, en faisant de petites comédies que, par les mêmes acteurs, je faisais jouer le soir, à la chandelle, dans le fond d'un ouvroir ou d'une grande boutique, à la porte de laquelle mes deux porteurs de contrainte, un gros nerf de bœuf à la main, avaient de la peine à contenir la foule, qui voulait entrer, coûte que coûte, tant on entendait rire ceux qui étaient au dedans!

Nous étions dans le Labourt; déjà nous avions parcouru, avec un succès toujours croissant, Tartas, Dax, Orthez, Lescar, Navarreins, Saint-Palais. Nous arrivâmes à Mauléon. Nous n'allâmes pas plus loin. Nous représentions dans la grange du garde-magasin. Notre théâtre avait été construit à

la hâte sur des tonneaux. Au milieu d'une des meilleures scènes, un des acteurs pousse un peu trop violemment une actrice qui, en reculant, engage sa jambe entre le joint de deux planches, et y laisse tomber le soulier. Les spectateurs applaudissent, l'actrice applique un soufflet à l'acteur, l'acteur réplique, les spectateurs applaudissent encore plus fort. Mais la scène passe au tragique; l'amant de l'actrice veut la venger. Les acteurs, les actrices se partagent; un furieux combat commence, où de prime abord deux acteurs sont jetés au nez des spectateurs. C'étaient des spectateurs gascons. La querelle descend au parterre; on crie, on frappe; les lumières s'éteignent; la garde accourt. Personne de toute la grange ne voulait, moins que moi, avoir quelque chose à démêler avec l'autorité publique. J'avais signé, comme tous les fonctionnaires de mon département, que, le trente-un mai, la Convention n'était pas libre. La Convention m'avait mis hors la loi. Je n'avais qu'à me sauver au plus vite, c'est le parti que je pris. J'avais d'ailleurs dans mes poches la caisse de la direction, consistant en cinquante ou soixante francs de petits assignats, et en huit ou dix francs de gros sous.

Je tournai le dos à la France, je veux dire à la guillotine. Je courus jusqu'à Saint-Jean-de-Luz, où je me crus en pays étranger, parce que le hasard voulut en ce moment que l'auberge où j'entrai fût pleine de villageois espagnols des environs:

j'achevai de me rassurer en voyant à table un homme à peu près de mon âge et deux jeunes gens qui déjeunaient tous avec tant de gaîté que je me plaçai à une table près de la leur; j'allais boire le premier coup et je portais le verre à mes lèvres, lorsque l'homme âgé me tendit le sien en me disant : Seigneur! à la santé du directeur *des hommes libres* de Mauléon! Je pris le bon parti. A sa santé! répondis-je. Un moment après, il me tendit encore son verre. A la santé de notre directeur! Je pris encore le bon parti. Tope! lui répondis-je; à sa santé! Aussitôt l'homme âgé et ses deux camarades me firent asseoir au milieu de leur table, et ils me dirent qu'ils étaient une fraction d'une troupe qui venait de se dissoudre, qu'ils entendaient eux en former une, qu'il leur manquait un directeur qui fût en même temps père noble dans les comédies, tyran dans les tragédies, et qui, dans les opéras, pût tenir en même temps la partition et la basse; qu'ils me connaissaient mieux que je les connaissais; que j'étais leur homme; qu'ils manquaient d'ailleurs de fonds, que j'en avais, et que j'étais encore leur homme, et leur homme nécessaire. L'homme âgé ajouta qu'il aurait bientôt le moyen de se faire enregistrer, et de nous faire enregistrer tous à Toulouse, à Lyon, à Paris, au bureau des acteurs à placer, où il était sûr de se faire porter, et de nous faire porter tous à la colonne des grands talents. Pendant le temps qu'il parlait, un des deux

jeunes gens avait été chercher deux jeunes et lestes demoiselles, qui me furent présentées comme actrices et cantatrices. Je voulus leur prendre la main en qualité de directeur; elles cachèrent aussitôt leurs mains et leurs bras sous leur schall. Je fus surpris. Seigneur directeur, me dit en riant l'homme âgé, nous avons tous la gale; mais il y a déjà quelques jours que nous avons eu recours à la pommade citrine, et notre purification ne peut être éloignée.

L'homme âgé était un ancien sergent du régiment du roi, sachant dessiner, danser, sachant la musique, jouant du violon admirablement. Il se nommait Martin. A force de talents et de courage, il était devenu colonel; mais, faute d'un peu de Montagne dans le cœur ou dans la bouche, il avait été destitué.

Nous jouions les petits, les grands opéras, les comédies, les tragédies et généralement toutes les pièces où il ne fallait pas plus de cinq acteurs.

Quand c'était la comédie, le colonel Martin était l'orchestre; quand c'était l'opéra, c'était moi. Cependant assez ordinairement le colonel Martin, après avoir chanté son ariette, s'élançait à l'orchestre, prenait la partition et le violon, et ranimait le spectacle. Quelquefois même il chantait de l'orchestre son ariette; mais toujours avec les formes les plus polies. Le respectable public, disait-il en se tournant vers les spectateurs, a trop d'esprit

pour ne pas vouloir supposer un moment que je joue mon rôle en haut quoique je le chante en bas. Quelquefois même il chantait une partie ou toute l'ariette de bravoure pour les jeunes acteurs ou les jeunes actrices qui étaient sur le théâtre, et qui se contentaient alors de jouer la pantomime; il va sans dire qu'il en demandait encore la permission au respectable public.

Ce public, tel quel, payait tantôt vingt sous, dix sous aux premières et aux secondes places, tantôt trente sous, quinze sous, suivant la richesse ou la grandeur des villes.

Enfin, après le neuf thermidor, le temps s'adoucit graduellement; le peuple souverain put de nouveau élire ses représentants et ses magistrats. A la première assemblée électorale de mon département, je fus élu accusateur public; j'en fus aussitôt informé par un ami qui avait toujours connu mes diverses résidences. Je pris la poste, et bientôt je montai sur un nouveau théâtre, où plusieurs de mes auditeurs, au lieu de payer pour m'entendre parler, auraient payé volontiers pour qu'il me plût de me taire.

Depuis, pendant les séances où les jurés délibèrent, mes confrères, lorsque nous sommes tous revêtus de nos longues robes de soie noire, nos chapeaux à grands panaches sur la tête, se plaisent à me faire parler de mon ancienne direction.

Nous aurions bien voulu vous voir, me disent-

ils quelquefois, vous promenant de ville en ville, de province en province, avec vos acteurs et vos actrices. Où receviez-vous le public? car le public qui vient écouter Racine et Piccini n'entre ni dans les boutiques, ni dans les granges. Quelquefois je ne réponds rien, et je les laisse rire; quelquefois au contraire, il me prend envie d'ajouter à leur bonne humeur, et alors je leur réponds : Il faut donc que je vous donne encore aujourd'hui une représentation; vous voulez me voir encore en scène dans quelque ville lointaine; mais, avant tout, voyez-moi y arriver.

Ma troupe et moi sommes en marche. Nous allons à pied, s'il nous plaît. Nous suivons les grandes routes, et nous nous arrêtons quand nous trouvons une ville, pas trop grande, de crainte qu'on se moque de nous; pas trop petite, de crainte que le jeu ne puisse payer la chandelle. J'examine s'il y a beaucoup de maisons neuves, s'il y a beaucoup de cordonniers et peu de savetiers; s'il y a beaucoup d'artisans, de luxe; s'il y a du mouvement, du commerce; surtout s'il y a de la gaîté, si l'on chante, si l'on a le cœur à la danse. J'interroge, en gardant l'incognito, les gens de l'auberge, principalement les perruquiers. Je me décide à dételer. C'est d'ailleurs, ou le temps de la foire, ou l'époque des élections. Je vais faire ma visite au maire, et immédiatement après je fais poser les affiches, moitié imprimées, moitié manuscrites.

Cependant le colonel Martin, son violon caché sous l'habit, assisté d'un acteur et d'une actrice, va chez les divers acquéreurs d'édifices nationaux, demandant à louer, pour une ou plusieurs semaines, une grande salle et une petite pièce attenant. Ils en essaient la résonnance avec la déclamation, le chant, les instruments, et toujours mécontents et toujours trouvant des salles sourdes, ils conviennent à trois, quatre, cinq francs par représentation.

Je puis cependant vous dire que nous avons plusieurs fois rencontré des coupes de salles voûtées, où toutes les lois de l'acoustique avaient été observées au su ou à l'insu de l'architecte. Nous avons joué entre autres dans une salle capitulaire d'augustins où les voix des acteurs, toujours nettes, toujours mélodieuses, enchantaient acteurs et auditeurs; mais il n'y avait pas de pièces attenant, et nous fûmes obligés d'établir le foyer dans le caveau d'où les salpêtriers avaient extrait, par le trou par lequel nous y descendions, les pauvres bons augustins qu'on y avait déposés depuis je ne sais combien d'années ou de siècles. L'atmosphère y était si cadavéreuse que, plusieurs jours après avoir quitté cette ville, acteurs et actrices, nous sentions tous encore l'augustin mort.

Lorsque nous représentions dans un ancien couvent de religieuses, les mauvais plaisants ne manquaient guère aux entr'actes de contrefaire la voix

des tourières. Qui demandez-vous? Mère Saint-Jérôme, on vous attend au grand parloir! Sœur Angélique, vite, au petit parloir!

Quelquefois nous apprenions que nous étions dans une ancienne salle de pénitents, lorsque nous entendions le parterre mettre les pénitents en scène: A tant le bourdon! A tant le bâton! Adjugé! monsieur Doucin bâtonnier! Quelques bouches à moustache chantaient le *Miserere*, mais alors le colonel Martin et moi entonnions la Marseillaise, et, comme de raison, la musique du jour prenant le dessus faisait cesser l'impiété du terrorisme et l'imitation des farces ecclésiastiques de Chaumette à la cathédrale de Paris.

Si nous nous trouvions dans un ancien auditoire, nous entendions continuellement crier : Huissier, faites faire silence! Silence, messieurs! Serment d'expert à recevoir ; cause privilégiée, entre un tel et un tel; la cour ordonne que dans le délai de huit jours les parties seront entendues en propre. Un moment! Un mot, monsieur le président! Le jugement tiendra; huissier, battez l'audience!

Souvent, a continué l'accusateur public, on se plaît à me faire d'autres questions : Vos acteurs, vos actrices prenaient-ils des engagements écrits? —Jamais.— Quels étaient leurs appointements par an? — Ils étaient payés par représentation. — Combien avaient-ils? — Quarante sous, trois francs, quatre francs.—Comment les autres jours faisaient-

ils pour vivre? — Ils empruntaient. — Comment faisaient-ils pour payer? — Ils partaient. Du reste, ajoutai-je, et ajouterai-je ici, autrefois les comédiens ambulants allaient même dans les villes du troisième ordre. Maintenant, les villes du troisième ordre et même quelques-unes du quatrième, ont des troupes sédentaires, et bientôt les malheureux comédiens ambulants, réduits aux petites villes et aux villages, auront grand'peine à vivre en hiver, et mourront de faim en été.

On me demande quelquefois encore si mes deux actrices étaient jolies; et moi de répondre: Oui, très jolies; vous les auriez trouvées telles, et, ce qui vaut mieux, vous les auriez, comme le public, trouvées bonnes actrices, et pour l'argent, bonnes du reste.

L'une ne savait ni lire ni écrire; c'était une jeune servante de basse-cour, qui avait été séduite et qui n'osait retourner dans son village. Elle avait une mémoire prodigieuse, une délicatesse d'oreille et une flexibilité de gosier merveilleuses.

L'autre était une postulante maltaise que sa famille, noble et pauvre, voulait pousser hors du monde, et qui était près d'y rentrer, en passant par-dessus les murailles du couvent, lorsque la révolution vint lui en ouvrir toutes les portes. C'était la maîtresse de sa camarade qui, en quelques instants, savait mieux ce qu'elle venait d'apprendre que celle qui le lui avait appris.

Ces deux jeunes personnes se disaient les épouses des deux jeunes acteurs, et vraiment toutes les apparences y étaient.

Vous vous tromperiez, disais-je encore à mes collègues, si vous croyiez que ces quatre acteurs ou ces quatre malheureux cabotins, pour les nommer comme dans le monde on les nomme, étaient, dans la comédie et la tragédie, sans naturel et sans intelligence: toutefois ils jouaient en général mal; ils le savaient et ils le voulaient. Je dirai même que, suivant la plus ou moins grande population des villes, ils rendaient leur jeu mauvais ou plus mauvais.

Le colonel Martin, qui avait tant de courage, soit en face de l'ennemi, soit en face de son pupitre, en manquait devant le public. C'était un des meilleurs musiciens, et un des plus médiocres, ou même, puisqu'il ne nous entend pas, un des plus mauvais acteurs.

Quant à moi, je ne me jugerai pas.

Monsieur, dit alors quelqu'un à l'accusateur public, il est une question que vos intimes amis pourraient seuls vous faire; mais je voudrais bien, a-t-il ajouté en riant, qu'il fût possible qu'ils vous la fissent ici. Je crois vous entendre, a répondu l'accusateur public; jamais, non jamais je n'ai été sifflé.

Dans ce temps on aurait pu siffler à volonté ou Alexandre, ou Annibal, ou César, ou Charlemagne, mais non Beaurepaire, Agricole Viala, Marat et Le-

pelletier. On jouait l'Offrande à la liberté, la Révolution de Cyrène, Guillaume Tell, Horatius Coclès, Toute la Grèce, le Siége de Thionville, le Siége de Toulon, les Dragons et les Bénédictines, les Capucins aux frontières, la Fête de l'égalité. Vouloir improuver, vouloir ne pas applaudir, c'était vouloir aller à la mort par le chemin le plus court. Bon temps à certains égards que celui-là, presque aussi bon que celui des mystères où l'on n'aurait osé siffler un acteur, de crainte de le confondre avec le saint qu'il représentait! Cependant acteurs et actrices étaient, au fond de l'âme, tous royalistes; c'est qu'il ne leur était guère plus permis de porter la pourpre des empereurs et des rois, de remplir leur bouche des vers sonores de Corneille, de Racine ou de Voltaire; c'est que les applaudissements n'étaient jamais pour eux, mais bien pour leurs rôles.

Martin en voulait en outre aux doubles et triples croches qui hérissaient l'assourdissante musique des opéras révolutionnaires. Quand il se trouvait au milieu des prairies ou des forêts, il ne pouvait se défendre de chanter tout le bel opéra de Richard Cœur-de-Lion. S'il eût été entendu, homme vivant n'eût pu le sauver. La fameuse ariette, *O Richard*, eût fait monter sur l'échafaud le père de Robespierre.

LA DÉCADE DES COMÉDIENS SÉDENTAIRES.

Décade CXIX.

Mon ami l'accusateur public, après avoir déjeuné, a dit encore Gervais, est parti aujourd'hui à neuf heures du matin; il retourne dans son département, d'où il était venu pour une affaire qu'il a enfin terminée. Un bel-esprit, qui avait désiré de l'entendre, l'a remplacé à dîner. Aisément je crois, nous a-t-il dit, que ce magistrat ait été directeur de comédiens puisque moi, qui vous parle, qui tiens à toutes les bonnes maisons de mon pays, j'ai longtemps joué la comédie et longtemps voulu me faire comédien. Si vous avez quelque envie de savoir ce qui me portait à l'être, ce qui m'en a empêché, vous allez être satisfaits.

Depuis je ne sais combien de siècles, mes aïeux possèdent douze cents arpents des meilleurs pâturages du Cantal qui, avant la révolution, nous rendaient six mille francs de rente, et qui aujourd'hui nous en rendent dix mille, sans que nous ayons fait d'autres frais d'amélioration que d'avoir changé de fermiers. Lorsque j'eus vingt-six ou vingt-sept ans, mon père me dit que notre famille n'ayant jamais eu guère d'autre état que celui de se perpé-

tuer, de père en fils aîné ou en fille ainée, j'allasse chercher une épouse, qui me plût et qui lui donnât de beaux petits-enfants. J'allai de village en village, de ville en ville, jusqu'à Paris, où, dans une maison, je fis la connaissance d'un jeune acteur de mon âge qui venait de remplir sa bourse au milieu des décombres de Lyon. Cette ville reprenait peu à peu l'envie de rire. J'aime à déclamer, à entendre déclamer les beaux vers. Nous fîmes connaissance et même, je crois, amitié le jour même.

Cet acteur, qui était attaché à un des théâtres secondaires de la capitale, me dit : Plus j'y pense, plus je me persuade que vous devriez être des nôtres. Votre frère puîné mangera le revenu des pâtures de vos montagnes tout aussi bien que vous, se mariera tout aussi bien que vous ; votre père sera content, votre frère plus content ; et pour votre partage vous aurez la richesse, le bonheur, la gloire, et moi j'aurai donné un bon acteur de plus à la France. Il parlait suivant mes goûts : je trouvai ce langage sensé.

Malheureusement ou heureusement, comme il vous plaira, j'avais quelquefois occasion d'aller voir au rez-de-chaussée de l'hôtel où j'étais logé une vieille dame, chez qui venait une jeune personne de seize ou dix-sept ans. Elle était fille d'un procureur du roi aux eaux et forêts, qui s'était tué en voulant s'échapper par les fenêtres de sa chambre où entraient les agents du comité révolutionnaire ; ses

deux frères, obligés par la loi de la réquisition de prendre les armes, avaient péri aux frontières. Elle restait seule de sa famille; et, bien qu'elle fût sans fortune et sans autre ressource que ses ouvrages de broderie et les secours de son amie, elle mettait sa main à un haut prix. Ses grâces, ses vertus, ses malheurs avaient gagné mon cœur; un soir que nous étions seuls, je lui dis que j'avais lieu de croire que mon père donnerait son consentement à notre mariage. Cela se peut, me répondit-elle, mais le mien vous manquera. Je suis, ajouta-t-elle, la fille d'un magistrat; je ne serai jamais la femme d'un comédien. Écoutez-moi, lui dis-je. Écoutez-moi plutôt, me dit-elle : changez, car je ne changerai pas. Et après ces mots, elle s'obstina à garder le silence.

Honorine me plaisait beaucoup; mais alors la comédie ne me plaisait guère moins. J'allai demander conseil à mon ami l'acteur, qui s'habille en montagnard de nos montagnes, en prend l'accent et les formes, et m'accompagne chez la dame du rez-de-chaussée. Honorine, voyant un bon jeune homme de mon pays, bien sûre qu'elle sera soutenue, se met à recommencer ses sorties contre la comédie et les comédiens. L'acteur, tantôt d'approuver Honorine, tantôt de m'improuver. Mais, lui dis-je, quel état voulez-vous que je prenne? Le petit collet est-il ce qu'il était autrefois? L'épée est devenue le sabre; la robe a perdu son antique lus-

tre; la finance est dédorée et la médecine n'a plus ses fourrures. Les états libéraux périssent ou languissent : celui de comédien est le seul qui vive d'un nouvel éclat.

Mon ami, mon cher ami, continuai-je, il y a maintenant cent théâtres en France, dix à Paris, vingt dans les grandes villes, soixante-dix dans les moyennes.

Il y a trois mille acteurs ou actrices à qui le public fait douze millions de revenu, et pour qui travaillent quatre cents auteurs dramatiques et cinquante musiciens compositeurs.

Vous avez vu, ajoutai-je, leurs nouvelles salles rondes, si bien faites pour la voix, si bien faites pour la vue, si gracieusement peintes, si magiquement décorées par les optiques de Ciceri, si magiquement éclairées par les lumières de Quinquet, auquel les hommes devraient dresser une statue d'argent et les femmes une statue d'or. Sans doute, en ce moment, mon ami, nous ne pouvons être nulle part aussi bien qu'ici; mais enfin, supposons que nous n'y sommes pas, supposons que c'est l'heure du spectacle, que nous allons aux Français. Nous arrivons, nous entrons; la salle est pleine; l'affiche avait annoncé une pièce nouvelle, un début. Tout à coup la mélodieuse symphonie, qui semble exécutée par Apollon et ses neuf sœurs représentés sur le rideau, cesse. Le rideau se lève et découvre un grand salon, un salon de Paris,

quand il le faut, ou quand il le faut aussi, et suivant le lieu de la scène, un salon de Saint-Flour, ou même de Mauriac ou de Chaudes-Aigues. Un acteur s'avance d'un air assuré : c'est un spirituel valet; et si vous vouliez vous prêter à une illusion encore plus grande, je vous dirais, c'est moi. Ne m'interrompez point, je vous prie, laissez-moi être un instant heureux dans un très court rêve. A peine j'ai parlé, qu'il part une triple décharge d'applaudissements. Toutes les mains de ce parterre souverain couronné de ce grand lustre étincelant, toutes les mains diamantées, toutes les blanches mains de ces loges circulaires qui l'entourent, sont en mouvement. Toutes les mains, tous les yeux m'applaudissent. Je me sens animé, transporté; je suis enlevé au troisième, au quatrième ciel. Je continue; d'autres acteurs paraissent; les applaudissements recommencent; on nous compare, suivant nos divers rôles, à nos divers prédécesseurs. On se penche à l'oreille. On se dit en quoi nous les égalons, en quoi nous les surpassons. Oh! s'écria le faux Auvergnas ou l'acteur, vous me croyez bien de mon pays, parce que j'en arrive. N'ai-je pas entendu plusieurs fois dire à ceux qui sont venus chez vous ou à ceux chez qui vous m'avez mené, que l'art de la scène rétrogradait, parce qu'on n'avait pas conservé les bonnes traditions, ou parce que les bonnes traditions qu'on avait conservées étaient négligées. Oui, mon ami, lui dis-je, je ne le nie pas, vous

avez entendu chez moi, comme vous avez entendu ailleurs, bien des gens qui parlent de ce qu'ils ne savent pas et de ce qu'ils devraient cependant savoir. Retenez bien ceci et vous aurez une idée plus juste des progrès de l'art.

On regarde Baron, lui dis-je, comme le premier acteur naturel; il joua pendant les quarante dernières années du dernier siècle, et ensuite après vingt ans de retraite dans celui-ci, il remonte encore dix ans sur le théâtre, et comme son ami et son bienfaiteur Molière, il expire presque au bruit des applaudissements.

Depuis, le Théâtre-Français a toujours eu un grand acteur et souvent il en a eu plusieurs à la fois. Lorsque Baron descendait du théâtre, Dufresne y montait. La Noue lui succéda. Le Kain, Préville, Larive ont été presque contemporains. Notre Molé a joué avec eux, et notre Talma les a suivis de près.

Tous ces grands peintres des passions les ont peintes d'une manière vraie, et toutefois chacun d'une manière différente. Baron, Préville, Molé, du même personnage de la même comédie, ont fait sortir chacun un personnage différent, et cependant chaque personnage était le véritable. Le Brutus de Le Kain, de Larive, de Talma, n'est pas le même Brutus. Ce sont trois Brutus, tous les trois terribles, tragiques, tous les trois vrais; et aujourd'hui, parce que l'on a noté les poses, les gestes, les in-

tonations, la prosodie de tous nos grands acteurs, on croit avoir les archives complètes de l'art, le système complet des règles auxquelles il faudra à l'avenir se conformer; mais, s'il venait un autre, deux autres, trois autres grands acteurs, ce serait encore une autre, deux autres, trois autres excellentes et cependant nouvelles manières de peindre sur le théâtre. On me demande souvent si un acteur peut réunir ces diverses et excellentes manières et s'en faire une plus excellente? Je réponds toujours qu'il ne le peut; car où notre Talma commencerait à être Le Kain ou Larive, il cesserait d'être grand acteur.

Il en est de même des grandes actrices, qui ne doivent et ne peuvent se ressembler dans leur amour ni dans leur haine, deux passions avec lesquelles les fibres du cœur des femmes semblent tissues et qui leur rendent pour ainsi dire infuse la science de la scène tragique, ce qui explique pourquoi il y a beaucoup plus de grandes actrices que de grands acteurs; car lorsqu'on a nommé la Lecouvreur, la Gaussin, la Dumesnil, la Duclos, la Clairon, la Sainval, la Vestris, la Raucourt, on n'a pas nommé toutes nos grandes reines qui ont régné ou qui règnent; ce qui explique aussi pourquoi dans la comédie, où l'empire de ces deux passions est bien moins sensible, nous ne comptons que deux bonnes comédiennes, la Contat, qui joue depuis bien des années, qui jouera bien des années encore, et la jeune Mars, qui, ainsi

qu'un nouvel astre, semble sortir des eaux, avec une fraîcheur et un éclat, qui charment la ville et la cour, pour me servir de l'ancienne expression, dont il n'y a plus aujourd'hui que la moitié de vrai. Non, mon ami, ajoutai-je, l'art ne rétrograde point, parce qu'on a négligé de copier le jeu des bons acteurs; il ne rétrograde même d'aucune manière : il avance.

Eh! si l'on veut être juste, ne doit-on pas voir combien la critique l'a fait avancer! Les acteurs ont appris ce qu'on devait leur demander, et de son côté le public a appris à ne pas demander davantage. Et ce qu'il y a de singulier, c'est que cette excellente critique théâtrale est surtout due à l'ancienne université de Paris. A l'ancienne université de Paris? Oui, à l'ancienne université de Paris, je ne m'en dédis pas.

Il y a cinq, six ans, plus ou moins, qu'un vieux régent du collége Mazarin, n'ayant plus ni classe ni écoliers, prit son fouet, sa lorgnette et alla s'établir aux loges des grands théâtres, où se dressant comme sur son tribunal, il s'érige en magistrat, en justicier sévère : il n'est aucun acteur, quels que soient ses talents, ses succès, aucune actrice, quelles que soient sa beauté, sa jeunesse, qui ne se trouve sous les longues branches de son fouet. Il appelle du fond de leur tombeau les acteurs morts, les fait remonter sur le théâtre, les remet en scène et les comparant ensuite avec beaucoup de malice aux acteurs du jour, il ôte de dessus la tête de ceux-ci

les couronnes, pour les poser sur la tête de ceux-là. Quelquefois il fait le contraire, car il a, comme de raison, parmi les acteurs vivants des favoris et des favorites. Cet homme, imaginant encore d'allonger de trois ou quatre doigts le bas d'un journal célèbre, écrit dans cette étroite lisière ses jugements sur le mérite des pièces, sur la manière dont elles sont jouées; et le lendemain nul acteur, nulle actrice n'ose porter qu'en tremblant les yeux sur le redoutable feuilleton. Alors le faux Auvergnas ou l'acteur, irrité et sur le point d'oublier son rôle, me parla du vieux régent avec dédain, avec indignation. J'en conviendrai, lui dis-je, il est quelquefois partial, injuste, dur, méchant, cruel; mais il n'en est pas moins vrai que c'est son feuilleton qui a le plus grandi les acteurs; le feuilleton se trouve sur toutes les toilettes, sur tous les déjeuners d'acajou et de porcelaine. Le beau monde laisse volontiers les colonnes du journal où sont suspendus les orages de la politique, les menaces de guerre, pour courir voir dans les articles du feuilleton, toujours piquant, toujours varié, toujours neuf, les débuts d'un jeune Colin, les premiers pas d'une jeune danseuse. En un mot, c'est dans le feuilleton que la France et l'Europe viennent régulièrement assister aux représentations théâtrales de notre capitale.

Mais si l'art de représenter les pièces ne rétrograde pas, me dit le faux Auvergnas ou l'acteur, convenez du moins que l'art de les faire rétrograde.

Il parlait d'un ton lent et lourd, parfaitement approprié à son personnage. Entendez-vous, lui répondis-je vivement, que nous ne faisons pas les comédies aussi bien que Molière? Certes si quelqu'un vous conteste cela, ce ne sera pas moi. Cependant je crois que nous allons toujours en nous rapprochant de ce grand comique, et je lui nommai Regnard, Dancourt, Dufresni, Le Sage, Destouches, Boissy, Gresset, Piron, Beaumarchais, Andrieux, Fabre d'Eglantine, Collin d'Harleville, Picard; et je lui nommai leurs meilleures pièces, le Joueur, le Chevalier à la mode, la Réconciliation normande, Turcaret, le Glorieux, l'Homme du jour, le Méchant, la Métromanie, le Barbier de Séville, les Etourdis, le Philinte de Molière, le Vieux Célibataire, la Petite Ville.

Demeurez d'ailleurs d'accord, ajoutai-je, que notre comédie est plus morale que celle du temps de Molière. Comparez les valets des deux siècles et vous verrez que les nôtres ne sont plus aussi insolents, aussi gourmands, surtout aussi fripons. Figaro, qui, je crois, vaut le moins de tous les valets de notre nouvelle scène, vaut encore mieux que Scapin. Comparez les filles; vous verrez qu'elles sont plus obéissantes. Comparez les fils; vous verrez qu'ils sont plus respectueux, que la vieillesse, la majesté paternelle n'est plus tournée en dérision, qu'il n'y a plus de Chrysales, de Gérontes. Je dirai même qu'il n'y a plus de Georges Dandin, de Sganarelles,

que la foi conjugale, la première des bases sur laquelle porte la société, n'est plus aussi ouvertement outragée. Molière! Molière! me disait en souriant le faux Auvergnas ou l'acteur. Eh bien! lui répondis-je, puisque vous me forcez à vous faire connaître toute ma pensée, je vous dirai que si notre comédie n'est pas aussi plaisante que du temps de Molière, elle est quelquefois mieux nouée et toujours mieux dénouée; et je parcourus rapidement l'intrigue des comédies de Molière, de ses contemporains, et l'intrigue des comédies de notre siècle.

Cette fois Honorine, à qui je m'adressais bien plus souvent qu'à mon ami, parut se rendre à mes raisons. Mais dans la tragédie, dans toutes les parties de la tragédie, se prit-elle à dire, ne sommes-nous pas inférieurs? Belle Honorine, lui répondis-je, si vous voulez être juste, vous devez convenir que Voltaire réunit l'élévation des sentiments de Corneille, le langage passionné de Racine et la terreur tragique de Crébillon. Ah! me répondit-elle, il n'y a que Corneille qui puisse être Corneille, que Racine qui puisse être Racine, et souvent aussi Crébillon demeure seul Crébillon. Il n'y a aussi, lui répondis-je, que Voltaire qui puisse être Voltaire. Voltaire a fait avancer l'art. Dans Alzire et dans Mahomet, il a rendu notre tragédie philosophique; il l'a rendue antique dans Œdipe et Mérope, et dans Zaïre et Tancrède il l'a rendue nationale. Crébillon a fait école: les tragédies de Hamlet, d'Othello, du

roi Lear de Ducis, quoique prises de l'anglais, n'en sont pas moins de cette école. Voltaire a fait aussi école, il a fait plusieurs écoles. Charles IX de Chénier, Marius à Minturnes d'Arnault, Agamemnon de Lemercier sont de l'école sévère de Mérope. De l'école de Tancrède sont sortis le Siége de Calais de Dubelloi et les Templiers de Raynouard. Mademoiselle, dit alors d'un air goguenard le faux Auvergnas ou l'acteur, dût mon ami enrager contre moi, je vous apprendrai que ce matin, rue de Louvois, il a été fort mal mené par un de ses amis. Je vais vous rapporter mot pour mot leur conversation : Quoi! lui a dit son ami, vous soutiendriez cette barbare innovation? vous applaudiriez au drame, ce malheureux genre, né au siècle de Charles IX, repoussé au siècle de Louis XIV, de nos jours rappelé à la vie par La Chaussée, traité avec dédain par nos plus grands maîtres, qui lui ont même reproché jusqu'à son nom devenu l'opprobre de la littérature? Eh! que croyez-vous, a ajouté le faux Auvergnas ou l'acteur, que votre amant répondait? Il ne répondait rien. Oui, dis-je, la vérité est que je ne répondais rien; car c'est ainsi qu'il faut faire avec les gens d'un certain état et d'une certaine province, qui parlent toujours, qui jamais n'écoutent : mon ami est professeur de belles-lettres et originaire du Languedoc. C'est un excellent, un des meilleurs critiques, mais quelquefois j'appelle de ses jugements; et, dans ce moment, Honorine, j'en appelle

à votre belle raison, entièrement exempte des préjugés littéraires. Ne pensez-vous pas que le drame ancien ou moderne, accueilli ou rejeté, honoré ou dédaigné, n'en est pas moins dans la nature? L'histoire des chefs des nations a, par l'imbécillité des écrivains, jusqu'ici absorbé l'histoire des nations; nous savons tout ce qu'ont fait ou dit les rois, et souvent la tragédie leur fait faire ou dire tout le contraire. Aussi l'homme instruit est-il alors, malgré lui, chassé du théâtre, où il ne trouve plus ni vérité, ni illusion, ni plaisir. Dans le drame au contraire, pourvu que l'auteur ne soit pas sorti des vraisemblances, les faits portés sur la scène doivent être ou avoir été vrais, tant sont nombreuses les chances de la fortune dans la nombreuse classe du commun. D'ailleurs, bien qu'au jour présent les trônes ne soient plus aussi hauts, le spectateur se fait plus facilement héros de drame que héros de tragédie; aussi les drames font beaucoup plus de bien à la morale publique. Restent les inconvénients de la facilité du genre; il est si difficile de faire rire, si facile de faire pleurer, que c'est par la grande porte du drame que tant de sans-culottes illettrés ont fait irruption dans la république des lettres : voilà le mal; mais n'est-il pas amplement compensé? Le Préjugé à la mode de La Chaussée, le Père de famille de Diderot, l'Habitant de la Guadeloupe de Mercier, l'Eugénie de Beaumarchais, la Mélanie de La Harpe, que de bien n'ont-ils pas fait!

Honorine, encore cette fois, paraissait être de mon avis. Mademoiselle, lui dit le faux Auvergnas ou l'acteur, comme de raison, grand ennemi du drame et intérieurement fort irrité contre moi, je n'accorde pas, il s'en faut bien, que le professeur de la rue de Louvois ait tort et que le drame doive prendre rang dans notre littérature; mais quand je l'accorderais, s'ensuivrait-il que votre amant, qui dans ce moment triomphe de votre approbation, doive être comédien? Et d'ailleurs le permettriez-vous, mademoiselle, son père le permettrait-il? Mon père, répondis-je, est un excellent père, qui désire la fortune de ses enfants. Il est de la Haute-Auvergne; il aime l'argent, à plus forte raison l'or. Il a bien dix mille francs de rente; mais il a plus de vingt personnes à nourrir. J'ai mon aïeul, mon bisaïeul et des oncles et des tantes de trois générations; la maison est pleine, car dans nos montagnes nous ne faisons pas, comme dans la rue Saint-Honoré ou Saint-Denis, nous n'envoyons pas nos vieux parents à la maison de Montrouge ou de Sainte-Périne, pour aller ensuite les visiter avec nos enfants, qui leur portent des gâteaux et des brioches. Quand mon bon père me verrait quinze, vingt mille francs d'appointements, il ne serait pas si fâché contre mon état; il est, je vous dis, de la Haute-Auvergne, et s'il voyait encore que j'ai en outre mes représentations à bénéfice et mes congés ou mes voyages dans les grandes villes, qui

doublent cette somme, il trouverait mon état beau. Il ne le trouverait pas moins beau, s'il voyait aussi suivant mon emploi les valets, les pères, les amoureux, les confidents, les rois, les empereurs des provinces venir me faire leur cour ou à Paris ou même chez eux quand je serais en tournée. Et si, comme vous, Honorine, ou même, comme vous, mon ami, mon père me disait : Mais avec tout cela le public ne vous regardera que comme un comédien, je lui répondrais : Eh bien ! ce public, qui considère si peu les comédiens, n'en est lui-même guère plus considéré. Les comédiens lui donnent rendez-vous chez eux à six heures du soir; il s'y rend plus tôt que plus tard et souvent attend même longtemps à la porte. Les comédiens lui disent : Vous paierez au Théâtre-Français deux francs vingt centimes pour les places du parterre, six francs soixante centimes pour les places des premières loges. Vous paierez à l'Opéra trois francs soixante centimes pour les places du parterre et dix francs pour les places des premières loges; il paie argent comptant et sans marchander. Les comédiens lui disent : Vous auriez envie de voir telle pièce; nous avons envie de jouer telle autre. Et le public ne dit rien, car à la comédie il est toujours auditeur. Que si mon père craignait, comme vous ou surtout comme Honorine, pour ma poitrine, pour ma santé, je lui dirais que nous n'avons que trois représentations, trois répétitions

par semaine, et en outre quelques études dans la belle allée de Longchamp ou dans notre bel appartement devant une belle glace; je lui dirais que chaque vers que nous récitons sur le théâtre nous est payé au moins un écu de cent sous. Et les sifflets! et les sifflets, malheureux! s'écria, du ton le plus vrai, le plus comique, le faux Auvergnas ou l'acteur, imitant la voix de mon père : moi le maire de ma commune, si l'on me montrait mon fils aîné percé, transpercé, sifflé, persiflé, par les badauds de Paris, ce serait pour mourir. Honorine riait et applaudissait de toutes ses forces. Je répondis au faux Auvergnas ou à l'acteur : Mon père, je vous prie de m'en croire, il n'y a que les acteurs pauvres qu'on siffle. Un acteur comme moi sait fort bien acheter, dans les moments difficiles, trois ou quatre douzaines d'applaudisseurs, qui, de leurs grandes mains, vous applaudissent, en même temps que du revers ils menacent les vents et conjurent les orages. Eh! la prison! s'écria encore le faux Auvergnas ou l'acteur; la prison, malheureux, comme si tu n'avais pu payer une lettre de change! Mon père, répondis-je encore, la porte du Fort-l'Évêque où furent tenus sous les verrous, je ne le nie pas, Lekain, Molé et la Clairon, est aujourd'hui murée. Aujourd'hui les comédiens ne sont plus sous la juridiction du premier domestique du roi, c'est-à-dire du premier gentilhomme de la chambre, mais sous la juridiction du magistrat ordinaire, comme tous les citoyens. Fort

bien, dit alors le faux Auvergnas ou l'acteur, en faisant toujours parler mon père, mais si mademoiselle veut vous accorder sa main, qui vous mariera? Quand vous aurez des enfants, qui les baptisera? Quand vous serez mort, qui vous enterrera? Mon père, répondis-je encore, actuellement le clergé est plus débonnaire. Il n'a pas d'ailleurs beaucoup d'argent. Il marie, baptise et enterre tous ceux qui se présentent. Et si la belle Honorine veut combler mes plus ardents vœux et venir avec moi à l'autel, le prêtre nous bénira avec un rituel d'une nouvelle édition.

Personne, mieux qu'un acteur, ne sait entrer ou sortir à propos. Le faux Auvergnas ou l'acteur, à qui l'amitié pour moi était revenue, sortit. Dès que Honorine se vit seule avec moi, elle me dit : Je crois que vous avez persuadé ou perverti ce pauvre garçon ; mais quant à moi, je suis toujours de mon village ; il n'y a pas de paysan, qui eût voulu épouser la Clairon ; il n'y a pas de paysanne qui voulût épouser Molé.

J'allai encore consulter mon ami l'acteur. Il me dit : Honorine est comme toutes les jeunes filles qui n'aiment pas les comédiens, mais qui aiment la comédie. Nous l'amènerons à votre début ; elle sera entraînée par le public à applaudir. Je n'en doutai pas. Je ne doutai pas non plus qu'il en fût de même de mon père. Je l'attendais d'un jour à l'autre. Un matin, avant déjeuner, je le vis entrer.

Il avait à la main une belle canne à pomme d'or, dont il m'appliqua seulement deux coups sur les épaules, parce qu'au second coup elle se rompit. Tous les pères de Mauriac, quand ils sont irrités, châtient ainsi; et qui voudrait en mettre un en scène, serait obligé de lui donner une canne. Comment, coquin, me dit mon père, tu veux être le premier comédien de ta race? Ah! sans doute c'est cette belle demoiselle, dont tu as, dit-on, fait la connaissance, qui t'a mis dans la tête ces folies. Honorine? lui répondis-je, elle m'a toujours dissuadé de l'état de comédien. Mon père ne ment jamais; il a élevé ses enfants à ne mentir jamais. Il se fit conduire chez Honorine. Il fut charmé de sa beauté, surtout de ses habits qui annonçaient la plus grande détresse. Il la prit par la main, comme sa belle-fille, l'emmena dans sa voiture et, à notre arrivée dans le pays, nous fûmes mariés. Vous le voyez; il est certaines opinions à l'usage d'une partie du monde, qui ne seront de longtemps à l'usage de l'autre.

LA DÉCADE DES OPÉRAS.

Décade cxx.

Armand avait fait une absence; il avait été à Rodez : Armand, lui avons-nous dit à son retour,

vous avez manqué votre fortune. A nos deux dernières réunions, on n'a parlé que de comédie et de comédiens ; vous aimez tant à en parler ; vous en auriez parlé autant qu'il vous aurait plu. Oh ! nous a-t-il répondu, à Rodez, je n'ai entendu parler que d'opéra, et là j'en ai parlé autant qu'il m'a plu : j'aime mieux l'un que l'autre. Il faut savoir qu'Armand est bien le plus mauvais musicien, qui soit en France, en Angleterre et sans doute même en Écosse et en Irlande. De plus, comme tous les mauvais musiciens et tous les gens qui savent mal une science ou un art, il se croit fort habile. Il a trouvé à Rodez une troupe de musiciens ambulants qui jouent l'opéra ; il a fait une connaissance particulière avec le directeur de l'orchestre, appelé Garcin. Tous les jours, il ne cesse maintenant de nommer Garcin, de citer Garcin, de louanger Garcin. Cependant ce soir il nous a dit qu'il n'avait pas été peu surpris de s'apercevoir que Garcin ne savait pas l'histoire de nos divers opéras et qu'il la lui avait apprise. On ne peut qu'être bon avec Armand, il est lui-même si bon : Nous ne la savons pas non plus, nous voudrions bien la savoir aussi, lui ai-je dit. Alors Robert, qui n'aime guère la musique et redoute surtout d'en entendre parler, a fait mine de se lever, en me disant : Vous en aurez votre part et la mienne. Robert, lui a dit Armand, je vous écoute souvent sur des matières qui ne me plaisent guère ; vous me devez même

d'hier deux grandes heures d'ennui. Payez-m'en une, et restez sur votre chaise. Robert est resté, et Armand a aussitôt commencé.

Au dernier siècle, a-t-il dit, on croyait que les personnages qui chantaient le moins dans le monde, les rois et les héros, devaient seuls chanter sur le théâtre. On croyait qu'ils y devaient toujours chanter, et qu'il aurait été ridicule qu'ils eussent tantôt parlé, tantôt chanté. On croyait qu'il n'y avait que l'Académie royale, l'Opéra, qui dût avoir le droit de chanter en public, et on lui en avait accordé le privilége. Dieu nous préserve de priviléges, même en musique!

Vers le temps de la Régence, quelques auteurs imaginèrent de mettre sur le théâtre lyrique des gens de tous les états, de les faire tantôt parler, tantôt chanter; ils donnèrent à la foire Saint-Germain de petites pièces mêlées de prose et d'ariettes. Aussitôt l'Opéra signifie, par le ministère d'un huissier, au théâtre de la Foire d'avoir à se taire. Le théâtre de la Foire se tut; le privilége de l'Opéra était clair: il défendait aux autres théâtres de chanter sans la permission de l'Opéra; mais, comme ils pouvaient jouer des instruments, le théâtre de la Foire, par le conseil de son avocat ou plutôt de son procureur, trouva le moyen d'éluder la défense; car, dès que l'acteur avait cessé de parler et qu'il était sur le point de chanter, on élevait sur la scène un grand tableau où étaient écrits en grands carac-

tères les vers qu'il était défendu à l'acteur de chanter. Ce vers étaient toujours sur des airs très connus ; l'orchestre les jouait, et le public, au parterre et aux loges, les chantait en chœur général. L'acteur reprenait la prose de son rôle, s'arrêtait aux vers ; un autre tableau était alors encore haussé ; le public chantait encore. On aurait dit d'une grande récréation de pensionnaires ou quelquefois même d'une grande volière. Enfin, l'Opéra consentit à pactiser avec l'Opéra de la Foire ; il lui permit, moyennant une forte rétribution sur sa recette, de chanter ; enfin, l'opéra-comique put naître et naquit.

Dans les premiers jours de son enfance, cet opéra fut comique de plus d'une manière ; car, quels que fussent les talents de Lesage et des autres auteurs, un mélange d'airs de vaudeville, de brunettes, de tendresses bachiques, de pont-neufs devait être fort bizarre. Mais bientôt après, l'art parvint à mettre en musique dramatique la comédie aussi bien que l'opéra héroïque, qu'on appelait la tragédie en musique et qui dès ce moment prit le superbe nom de grand opéra, de même que la comédie en musique prit celui d'opéra-comique.

Plusieurs musiciens s'essayèrent dans ce nouveau genre. Philidor, qui vient de mourir en Angleterre, fut le premier qui s'y distingua ; plusieurs morceaux d'ensemble de son Savetier et les deux ariettes : *Chantant à pleine gorge* ; *Oui, je suis doc-*

teur en médecine de son Maréchal ferrant, se tirent entièrement de la vieille musique ; c'étaient comme les sons précurseurs de la musique lointaine de Naples, qui s'approchait de nous.

Je veux du bien au poëte Anseaume, auteur du Peintre amoureux de son modèle, d'avoir été lui-même assez amoureux de son opéra, pour l'envoyer en manuscrit par la poste dans le pays de la musique. Il va sans dire que dans ce temps il fut obligé de lui faire passer les Alpes. Il l'adressa au compositeur napolitain Duni. Duni le lui renvoya par la poste avec une partition, qui fut exécutée aux acclamations de tous ceux qui purent déboucher leurs oreilles, remplies de la vieille musique. A cet opéra, Duni fit succéder celui des Deux Chasseurs, celui de la Fée Urgèle, celui de la Clochette. Duni est le premier qui ait fait entendre en France de bonne musique dramatique. Gloire à Duni ! Vive le nom de Duni ! Les opéras de Duni sont suivis de ceux de Monsigni. Quelle musique que celle du Déserteur, de Félix ! Ensuite, Dezèdes nous fit entendre Blaise et Babet, Alexis et Justine; Grétry, le Sylvain, l'Epreuve villageoise : quelle musique ! quelle si excellente musique ! Il ne faut pas être savant, il ne faut que ne pas être sourd, pour en être ravi. Monsigni, Dezèdes, Grétry nous avaient enchantés par leurs duos, leurs trios, leurs romances; Dalayrac vint nous enchanter par ses romances, ses duos, ses trios ; et, au couchant de ces

grands compositeurs, maintenant Méhul vient à son tour nous enchanter d'une autre manière, mais d'une manière continuellement mélodieuse.

Pendant que l'Opéra-Comique ouvrait à notre musique des régions toutes nouvelles, que faisait le grand Opéra, l'ancien Opéra? il se tenait dans ses anciennes régions; il avait beau mettre sur ses affiches nouvel opéra, opéra nouveau : ses opéras étaient toujours les mêmes. Colasse ressemblait à Lulli, Campra à Colasse, Mouret à Campra, Rameau à Mouret. Les contemporains de Rameau le félicitaient cependant de nous avoir éveillés de l'assoupissement où depuis plus d'un demi-siècle nous avait jetés la musique de Lulli; mais Rameau, dans la préface de ses Indes galantes, niait qu'il nous eût éveillés; il disait au contraire qu'il *avait tâché d'imiter le beau tour du chant du grand Lulli.*

Rameau avait raison; ce furent les sifflets de Rousseau qui nous éveillèrent.

Rousseau donna son Devin du village; l'ouverture, la première ariette et quelques autres morceaux étaient de la musique d'au-delà des Alpes, mais le reste de la musique était d'en-deçà.

Les nombreux partisans de l'ancien grand Opéra disaient que Rousseau qui avait tant critiqué, tant sifflé notre grand Opéra, n'y avait guère plus innové que Rameau. Ils disaient qu'il fallait en conclure que, puisque notre opéra ne pouvait être perfectionné, il était parfait.

Ils le disaient quand Gluck entrait dans la salle avec son Alceste. Toute la salle du grand Opéra retentit de nouveaux sons, de nouveaux accords; c'est qu'Alceste était vraiment un opéra nouveau. Presqu'en même temps Piccini arrive; Gluck et Piccini nous donnent chacun une Iphigénie. Elles sont toutes deux belles, toutes deux ravissantes; l'une l'est de mélodie, surtout d'harmonie; l'autre d'harmonie, surtout de mélodie. On a dit et nous avons laissé dire que c'était à Gluck que notre langue devait le rhythme musical le plus nerveux; mais je prie tous ceux qui ne voudront juger que d'après leurs oreilles, d'écouter le duo d'Énée et d'Iarbe de la Didon de Piccini. Qu'ils se demandent ensuite dans quel morceau de Gluck notre langue a pris un rhythme plus nerveux?

Ces deux célèbres musiciens, dont la renommée partageait toute la France de leur temps, pour ou contre la gloire desquels on se disputait, on se battait à tous les spectacles, seraient demeurés élevés au plus haut point de gloire, si, dans les belles plaines de l'ancienne Campanie, il ne fût né l'Orphée du monde moderne. Sacchini vint donner à Paris l'opéra d'OEdipe à Colonne qui fut regardé, qui est regardé et qui peut-être sera regardé comme le modèle, la règle, le canon, le maximum du beau musical.

Jamais on n'a tant joué, chanté; jamais on n'a fait tant de musique que quelques années avant notre terrible révolution.

Vers ce temps, il s'ouvrit à Paris, avec le plus grand succès, un théâtre italien où tous les acteurs étaient Italiens, où l'on ne représentait que des opéras italiens.

Vers ce même temps encore, il s'ouvrit ou plutôt il se rouvrit un théâtre éminemment français, le théâtre du Vaudeville, qui n'était guère que l'ancien théâtre de la foire Saint-Germain.

Les bons bourgeois de Paris qui s'ennuyaient des grandes tragédies et qui avaient obtenu le drame, s'ennuyant aussi du grand Opéra, obtinrent aussi vers ce même temps le mélodrame. De nos cinq genres de musique dramatique, c'est le plus jeune.

Robert! a continué Armand, vous voudriez que je m'arrêtasse là; je m'en garderai bien. Vous seriez trop content de pouvoir aller vous vanter que vous m'avez appris les noms des acteurs qui, par la perfection de leur chant et de leur jeu, ont tant contribué à nous faire changer de musique, chose dont nous avions le plus besoin, suivant les hommes du jour.

Quel plaisir vous auriez, vous Robert, à me dire à moi Armand : Clairval et Trial à l'Opéra-Comique ne chantent plus; car quelque bon chanteur qu'on soit ou qu'on ait été, on ne chante que tant qu'on vit; mais le souvenir de ces deux agréables acteurs qui ont donné leurs noms à leurs rôles se conservera longtemps.

Caillot, cet excellent villageois d'opéra, aurait bien mérité aussi de donner son nom à ses rôles. Il a aussi cessé de chanter, du moins sur le théâtre; car il vit et sans doute vivra encore longtemps.

Martin fait aujourd'hui la gloire et les délices de l'Opéra-Comique : il a été chercher son merveilleux gosier en Italie.

Elleviou, son camarade et son rival, chante sans doute aussi bien qu'Apollon, et, s'il faut en juger par les antiques statues de ce Dieu, il est aussi beau.

La Colombe, qu'on aurait dû appeler la fauvette;

La Saint-Huberti, dont la voix si éclatante rappelait sans cesse le mélodieux hôte des bois, ont cessé de chanter sur les théâtres.

La Scio, la Rollandeau ont succédé à leurs talents et à leurs rôles.

Quand au grand Opéra Laïs, une lyre à la main, chante la musique de Grétry, c'est Anacréon, et c'est sans doute une plus belle voix. Laïs porte la couronne de son art.

Nous étions autrefois en Europe les premiers par le théâtre comique, le théâtre tragique, et les derniers par nos théâtres lyriques; nous sommes aujourd'hui les premiers par tous nos divers théâtres.

LA DÉCADE DES BALLETS.

Décade CXXI.

Robert avait été la dernière fois si longuement poursuivi par les dissertations musicales d'Armand, qu'il la lui gardait bonne. Armand, lui a-t-il dit ce matin aussitôt qu'il a paru, l'opéra ambulant, qui était à Rodez, a quitté cette ville. Il passa avant-hier à Saint-Flour; je vis Garcin; je lui demandai s'il vous connaissait. Il me répondit qu'il vous connaissait, à telles enseignes que, pour vous faire plaisir et vous donner à parler, il avait cru devoir feindre de ne pas savoir l'histoire de nos théâtres lyriques. Croiriez-vous, me dit-il en se servant à votre égard de cette même expression dont vous vous étiez servi en parlant de lui, croiriez-vous que dans l'histoire du grand Opéra, il a omis celle des ballets qu'il n'a pas seulement nommés? il est du reste, ajouta-t-il en continuant à parler de vous, comme tous les gens de son pays qui aiment assez la musique et fort peu la danse. A Rodez, il n'y a eu pendant longtemps d'autre maître que le geôlier des prisons, ancien sergent d'infanterie, qui faisait payer ses leçons trois francs par mois; à

Rodez, un grand nombre de demoiselles ne dansent qu'une fois en leur vie, le jour de leurs noces, et les autres ne dansent de toute l'année que les dimanches du carnaval. Je vis bien, a continué Robert, qu'il me fallait demander à Garcin l'histoire de la danse, de même qu'il lui avait fallu vous demander à vous l'histoire de la musique; et, comme introduction, je lui dis : Monsieur, que préférez-vous pour la couleur des vins? Voulez-vous que je fasse porter du vin blanc des Cevennes, ou du vin rouge du Vivarais? Monsieur, me répondit-il en bon musicien, j'aime l'un et l'autre. Je le plaçai entre deux bouteilles, et à peine en eut-il bu quelques lampées qu'il se mit en devoir de commencer.

Au théâtre, dit-il, nous avons trois manières de mettre en scène les passions, ou par la déclamation, ou par le chant, ou par la danse pantomime.

Depuis l'invention des ballets, depuis quatre ou cinq cents ans, je ne me souviens pas si, suivant le père Ménestrier, je dis assez ou trop, on avait voulu que la danse pantomime ne peignît qu'avec le seul mouvement des pieds. De nos jours, Noverre voulut qu'elle peignît avec toute la personne du danseur; il voulut qu'elle peignît avec l'attitude, avec le geste, avec le regard. Il ôta aux danseurs et aux danseuses leurs paniers, leurs tonnelets et leurs masques, et il habilla les dieux comme des dieux, les déesses comme des déesses, les sylvains et les

nymphes comme des sylvains et des nymphes, les bergers, les bergères, les villageois, les villageoises, comme des bergers, des bergères, des villageois, des villageoises. Partout, particulièrement à l'Opéra, il est fort difficile d'avoir raison. La réforme des costumes éprouva de longues oppositions; celle de la danse de plus longues; mais le maître des ballets Noverre était animé de l'irrésistible zèle des réformateurs. Vous entendez figurer les passions, dit-il, et vous n'entendez pas vous départir de la symétrie de vos danses : cependant les mouvements des passions ne sont pas symétriques; gardez vos dessins compassés pour les ballets des noces ou des fêtes; mais qu'Hippolyte, Télémaque, Phèdre, Calypso, n'expriment pas le désordre de leur cœur, l'agitation de leur âme, dans la régulière chorégraphie d'un menuet ou d'une gavote. A la longue, la voix de la raison se fait pourtant écouter, même à l'Opéra, et la danse dramatique, ainsi réformée, fut près de la perfection. Elle en sera plus près encore quand elle suivra les autres conseils de Noverre, quand, par les danses des entr'actes ou de la fin des opéras, elle liera les différents actes de la pièce ou les récapitulera. Il faut rendre justice à Noverre, il n'a pas tenu à lui que ce ne fût pas la tâche de ses successeurs.

Monsieur, dit ensuite Garcin qui ne s'était pas épargné le vin, ni le blanc ni le rouge, quels noms pensez-vous qui soient les plus connus, ceux des

grands auteurs, ou peut-être ceux des grands acteurs? je veux aller au diable si ce ne sont ceux des grands danseurs. Les noms de Marcel, de Vestris, de Duport, de la Guimard, de la Camargo, de la Saulnier, de Clotilde, volent, et sont parfaitement bien prononcés d'un pôle à l'autre.

En voici la raison : la salle du grand Opéra est peuplée d'étrangers de toutes les nations, qui là sont aussi fous que nous, surtout lorsqu'à la fin de la pièce le théâtre se pare de bosquets fleuris sous lesquels voltigent des essaims de jeunes danseurs en habits courts et serrés, de jeunes danseuses en pantalons de satin, en robes de mousseline, que l'agitation de la danse tient toujours au-dessus du genou. Alors c'est dans toute la vaste salle un silence comme lorsqu'autrefois le chancelier d'Aguesseau parlait au parlement, ou, comme il y a quelques mois, au conseil des Cinq-Cents, le rapporteur du comité diplomatique venait proposer les grandes mesures dans les crises de l'Etat; peut-être même je ne dis pas assez. Une fois en ma vie j'eus le courage de détourner ma vue pour la porter sur les spectateurs. Je ne pus découvrir une seule paire d'yeux, qui, dans ce moment, ne fussent sur la scène. Que les jeunes gens des deux sexes s'interrogent au sortir des ballets, ils conviendront que leur imagination et leurs sens en ont été trop émus; cependant lorsqu'ils seront devenus époux, épouses, pères, mères, ils continueront à y aller, ils y amèneront leurs enfants,

Je n'étais pas peu surpris d'entendre, dans un cabaret de Saint-Flour, sortir des propos aussi édifiants du fond de deux grandes bouteilles; le musicien ambulant continua.

Les jeunes gens qui à Paris suivent les spectacles portent dans leurs provinces les pas, les entrechats, les pirouettes de l'Opéra. Plusieurs y portent même quelque chose de la légèreté, du liant, de la souplesse, de la grâce qui les ont frappés. Ils ont imité; ils sont imités; cela propage le goût de la danse et tire un peu d'argent de la bourse des parents, qui veulent comme les jeunes amants, les jeunes époux, que les jeunes filles, les jeunes femmes chantent bien, dansent bien, au hasard de ce qui peut en arriver.

Enfin Robert, après avoir dit, sous le nom de Garcin tout ce qu'il lui a plu, a terminé. Vous me demanderez si Armand lui a répondu : oui, il lui a répondu; il lui a répondu ceci : Robert, pour parler avec connaissance d'une chose seulement pendant un quart d'heure, il faut quelquefois l'avoir étudiée un an, quelquefois dix. Dans l'histoire de l'Opéra, je le sais, je n'ai point parlé de la danse; j'avais de bonnes raisons; vous, mon ami, qui auriez dû savoir que Noverre n'avait fait que mettre à exécution les conseils de réforme donnés par Cahusac, ou du moins qui ne l'avez pas dit, vous en aviez de meilleures.

LA DÉCADE DE L'APAISEUR.

Décade CXXII.

Robert! a dit aujourd'hui Armand à Robert, vous ne savez pas! Garcin est encore repassé. Il retournait en toute hâte à Rodez se faire payer cinq cents francs qu'il avait prêtés à son hôte. Il en avait, disait-il, égaré le billet. Mais au diable! si musicien de théâtre a jamais eu de sa vie cinq cents francs, encore moins cinq cents francs à prêter; je n'ai cependant fait semblant de rien, et de tout ce qu'il a voulu me conter, j'en ai cru autant qu'il m'a été possible.

Il m'a parlé ensuite de vous comme d'un fort brave homme qui faisait boire de fort bon vin aux musiciens, mais qui n'avait pas sur la musique les notions les plus communes. Cela n'est peut-être pas vrai : voyons un peu, allons, répondez moi. La figure sévère, irritée de Robert est devenue plus sévère, plus irritée, et la figure d'Armand plus joviale, plus plaisante. C'était à voir que ces deux figures, l'une vis-à-vis de l'autre. Mon cher Robert, a continué Armand, dites-moi, je vous prie, quels sont, outre la musique dramatique dont je vous ai sans doute assez parlé, les autres genres de musique? Quoi! vous ne sauriez pas qu'il y a en-

core la musique d'église, la musique de chambre, la musique instrumentale?

La musique d'église est morte à la Révolution; oui, mon cher Robert, elle est morte, à mon grand regret plus qu'au vôtre; elle est enterrée sous les ruines de nos cathédrales. Elle était autrefois celle qu'on entendait le plus souvent, celle qui était la plus riche. Notre bonne mère l'église était la mère nourricière de l'art; dans ses maîtrises, elle n'entretenait pas moins de quatre mille musiciens de tout âge. Les savantes et majestueuses compositions de Gossec, de l'abbé Rose, de Lesueur, restent sous clef.

La musique de chambre proprement dite a péri aussi, mais de langueur. Les cantates, les cantatilles où Bernier et Clerembaut s'étaient fait un nom, sont devenues surannées. On a raison de ne vouloir chanter dans les concerts que la meilleure musique, les meilleurs morceaux des opéras; on a raison, trois fois raison de ne vouloir y entendre que le dieu du chant descendu des mélodieuses Pyrénées sous le nom, les habits et la figure de Garat.

Grâce à Cambini, à Davaux, à Haydn, grâce à Pleyel, la musique instrumentale se soutient. Grétry, dans ses Mémoires, la traite un peu de haut en bas : il me semble qu'elle n'est pas si basse. Il n'est pas très commun, même parmi les bons compositeurs, de faire gracieusement dialoguer trois, quatre

instruments. Les trios et les quatuors ont leurs difficultés, et par conséquent leur mérite.

Les musiciens exécutants sont, à certains égards, les acteurs de la musique instrumentale. Viotti, Mestrino, Rodes, Boucher, se sont fait un nom en Europe par leurs talents sur le violon ; Duport, Janson, Lamare, par leurs talents sur la basse ; Miroir, Séjean, Couperin, par leurs talents sur l'orgue ; Clementi, Tapray, par leurs talents sur le clavecin, aujourd'hui si perfectionné sous le nom de forte-piano, et qui sera toujours loin de ce qu'il doit être, jusqu'à ce qu'il soit un petit orgue harmonieux, susceptible de la tenue des sons.

Armand ne finissait pas ; Robert enrageait. Mon cher ami, lui a dit Armand, ai-je bien ou mal entendu ? mais oui, j'ai bien entendu. Vous venez de me demander si à l'avenir la musique française déclinera ou ne déclinera pas. Voici mon avis, qui bien sûrement ne sera pas en contradiction avec le vôtre.

Quand je pense qu'il n'y a plus en France qu'une seule école de musique, le Conservatoire de Paris, je crains que la musique décline ; quand je pense qu'il y a tant de théâtres chantants, j'espère qu'elle ne déclinera pas. Quand je pense aux grands vices de l'organisation du Conservatoire, je crains que la musique décline ; quand je pense qu'ils sont si grands qu'ils ne peuvent qu'être bientôt corrigés, je pense qu'elle ne déclinera pas. Quand je pense

aux nombreux partisans de la musique arithmétique et mathématique, de la théorie de la basse fondamentale et de la génération des sons, des traités d'harmonie de Rameau et de d'Alembert, je crains que la musique décline; quand je pense que les meilleurs maîtres du Conservatoire ont rejeté ces traités pour adopter les méthodes italiennes, j'espère qu'elle ne déclinera pas. Quand je pense aux nombreux amis de l'harmonie bruyante de la musique des trompettes, je crains qu'elle décline; quand je pense aux plus nombreux amis de la mélodie et du chant pur, j'espère qu'elle ne déclinera pas. Quand je pense que les nouveaux départements de la Hollande méridionale et les départements de la France septentrionale sont frères, je crains que la musique décline; quand je pense que la République française et la République cisalpine sont sœurs, j'espère que la musique ne déclinera pas, qu'elle fera au contraire de nouveaux progrès, que ce bel art deviendra de plus en plus parfait, *Rinforzando! Rinforzando!* a crié Armand dans les oreilles de Robert.

Robert a quelquefois la réplique dure. Armand, qui l'avait provoquée, la craignait. Nous étions au jardin; je les ai pris l'un et l'autre sous le bras, et les ai amenés au salon.

Dans la Flandre, il y a un officier public qu'on nomme *l'apaiseur;* il est chargé d'apaiser les querelles par de bonnes paroles, par de sages re-

montrances. Ici, nous n'avons pas besoin d'apaiseur, car à cet égard le déjeuner joue un si fréquent et si bon rôle, qu'il en tient à peu près lieu. Nous nous sommes mis à table. Lorsque nous nous sommes levés, Robert était prêt à chanter, et Armand à l'embrasser.

LA DÉCADE DES PARIS COMPARÉS.

Décade CXXIII.

Un soir de ces grands froids qui descendent du haut de notre Margeride, veille de l'Épiphanie, qu'à table nous avions crié : le tyran boit! et chanté à pleine gorge : Le bon tyran Dagobert mettait sa culotte à l'envers; non pas que ce fût l'année de la terreur, mais nous voulions la rappeler par un côté plaisant et rire pour le temps que nous n'avions pas ri, quelqu'un se prit à dire : C'est assez boire, parlons, parlons. Mais de quoi parler? — Du zodiaque de Denderah? de l'obélisque de Louqsor? —Qui diable les a vus? qui diable les verra? — Du retour de Bonaparte? — C'est déjà vieux. — De la Constitution de l'an VIII ou de la Bonapartie? — Ah! parlons plutôt d'autres choses, parlons plutôt de Paris.

Monsieur Gervais, me dit-on, nous vous avons vu si souvent partir pour cette grande ville, si souvent en revenir, et elle a si souvent changé, qu'il n'est

guère personne qui puisse aussi bien que vous nous faire connaître les Paris du temps passé et le Paris du temps présent. Vous croyez que je me fis prier; vous vous trompez. Je commençai; et, puisque maintenant vous désirez que je recommence, je vais recommencer.

LES DÉPARTS COMPARÉS.

Je me souviens qu'autrefois à Mende, lorsque nous partions pour Paris, il fallait nous confesser, faire notre testament; depuis il a fallu simplement faire son testament. Aujourd'hui, depuis que nous n'achetons plus un mauvais petit cheval qui n'a ni plus ni moins de force que celle qu'il lui faut pour se faire vendre quelques écus à Paris ou se faire traîner à l'écorcherie, ce qui est plus ordinaire; depuis que le grand chemin vient jusqu'à Mende, qu'il y a de petites voitures qui vont à Clermont joindre les grandes voitures, on n'a plus peur du voyage. Les demoiselles, au lieu de pleurer, prient papa de se souvenir de leur chapeau, de leur capote.

LES ROUTES COMPARÉES.

Quel plaisir de partir! quel plus grand plaisir d'être parti, de voir Saint-Flour qu'on n'avait pas vu, Clermont, Moulins, Nevers dont on avait si souvent entendu parler! Toutes les routes de ces villes sont les mêmes que celles d'autrefois; mais alors elles étaient réparées, empierrées, roulantes.

Aujourd'hui elles sont boueuses, inégales, dépavées, enfin ruinées, détruites par les continuels et désordonnés mouvements de la révolution.

Je n'omettrai pas qu'on voyait avant l'année 1789 les routes battues par la maréchaussée. Aujourd'hui, c'est la gendarmerie. Ces dernières années, on voyait des escouades de fantassins portés sur les impériales des diligences, leur giberne garnie de cartouches, prêts à faire feu sur les voleurs qui arrêtaient à force ouverte les voitures chargées des fonds publics.

LES BARRIÈRES COMPARÉES.

J'avais lu que, depuis les dernières guerres de la Fronde, Paris avait été démantelé. Cependant, lorsque je fus sur le point d'y entrer, je le vis tout entouré de murailles avec ses portes flanquées de tours, les unes rondes, les autres carrées. Je témoignai ma surprise. Oh! me dit quelqu'un, ce sont les fortifications de la ferme; et aujourd'hui surtout elles ne sont pas tout-à-fait inutiles. Effectivement, notre voiture fut arrêtée, un moment après, par les commis; la voiture ne portait rien qui fût sujet aux droits; elle passa, et nous voilà enfin à Paris. Aujourd'hui mêmes barrières, mais perceptions bien différentes.

LES ENCEINTES COMPARÉES.

Plusieurs paisibles bourgeois de cette ville ne

savent pas que leur vieux mur où appuient leur alcôve, la grande cheminée de leur cuisine, a été autrefois le rempart de Paris qu'ont échellé ou assailli d'abord les Goths, puis les Normands, puis les Anglais, puis enfin les soldats de Henri IV; car la grandeur de Paris, au contraire de celle de Rome moderne, a toujours été en s'accroissant. Lorsque je partis pour la première fois de Paris, je le laissai renfermé dans les boulevards de Louis XIV. A mon retour en 1780, je le trouvai renfermé dans une nouvelle enceinte de six lieues de tour, ouverte de distance en distance par les larges portes de l'architecte Ledoux qui laissent entrer des grandes routes rayonnant au loin, et allant, après avoir traversé la France, l'Europe, se terminer aux extrémités du monde civilisé.

LES QUAIS, LES PONTS COMPARÉS.

Une des premières choses que l'étranger arrivant à Paris admire, ce sont les quais qui encaissent le beau fleuve de la Seine. Il y en avait en 1750, vingt-quatre, en 1780, vingt-six, en 1799, vingt-neuf. L'homme instruit, en parcourant de l'œil ces diverses masses de pierres, tient compte de leurs inclinaisons comparées.

Dans mon premier voyage, il y avait treize ponts; à mon second, même nombre; à mon troisième, un pont de plus, le pont Louis XVI. Je crois qu'il en

faut encore d'autres, on les bâtira; car, au moyen des péages pour soixante, quatre-vingts, quatre-vingt-dix-neuf ans, les particuliers ou les compagnies les construisent. A chaque siècle, même à chaque demi-siècle, il y aura de nouveaux ponts et toujours de plus beaux ponts.

LES NOMS DES RUES COMPARÉS.

Avant la révolution, les rues, comme les familles, avaient assez fidèlement gardé leurs noms; mais la révolution est venue qui pour la plupart les a débaptisées, en sorte que les vieux Parisiens, après une longue absence, revenant de voyage, ont souvent besoin d'en demander le nom ni plus ni moins que moi à mon arrivée. Ils se souviennent aussi d'avoir vu dans leur première jeunesse les maisons distinguées par les enseignes, dont quelques-unes remontaient à plusieurs siècles. On disait: Je demeure à l'Enseigne du chat qui pêche, à l'enseigne de la Barbe-d'Or. On dit aujourd'hui : Je demeure tel numéro.

LES RUES COMPARÉES.

Je montai aux tours de Notre-Dame; je vis à mes pieds le superbe Paris, divisé, sillonné par ses grandes, ses petites rues.

Combien y avait-il de rues en 1750? Un peu moins de onze cents.

Combien en 1780? Un peu plus de onze cents.

Combien en 1799? Environ douze cents.

Pour le nouveau Paris la large circulation du commerce, de la richesse, de la population, les larges voies de l'air, du soleil, de la lumière, les larges rues de cinquante, soixante pieds, bordées de beaux magasins aux brillantes et variées devantures, aux balcons dorés; pour le nouveau Paris l'agilité, la santé, la gaîté.

LES ACCIDENTS COMPARÉS.

Et les malheurs, les spectacles des hommes écrasés, tués, estropiés, pour le vieux Paris. Ses vieux quartiers seraient tout rouges de sang, si les pluies ne les avaient pas lavés. Y a-t-il là quelqu'un qui m'explique comment le peuple qui se dit souverain se laisse si souvent et si insolemment et si paisiblement écraser par un homme qui a quelques sacs d'argent à mettre à des chevaux fringants et à des roues bien ferrées. Je parle surtout des accidents causés par les beaux chars; ceux des charrettes sont bien moins fréquents. Ils n'ont pas d'ailleurs comme les autres quelque chose qui outrage la dignité de l'homme. Lorsque j'arrivai pour la première fois à Paris, on criait contre la multiplicité et la rapidité des voitures; on crie encore, tant l'homme est inconséquent dans ses cris dont l'objet, aussitôt qu'il le veut, peut cesser. Je ne prêche pas l'insurrection,

le désordre, je prêche l'humanité, la justice. Il ne faut pas longtemps réfléchir pour voir que dans les grandes villes surtout les voitures devraient toujours aller au pas.

LES MAISONS COMPARÉES.

Quant au nombre des maisons, il y en avait suivant certains calculs :

En 1750, vingt-six mille;

En 1780, vingt-sept mille;

En 1799, vingt-huit mille;

Je ne comparerai que les maisons bâties durant ce siècle, et me garderai de remonter jusqu'aux plus anciennes; celles du faubourg Saint-Germain sont presque toutes des hôtels de la forme la plus noble; et comme si elles n'existaient pas, on en voit dans les autres parties de la ville de la forme la plus ignoble, la plus insalubre, c'est-à-dire toutes noires, toutes étroites, toutes enfumées. Je sais bien ce que l'avarice et l'ignorance peuvent dire à cet égard.

Depuis la révolution, on ne bâtit guère; on démolit plus souvent.

LES ÉDIFICES COMPARÉS.

On ne démolit pas seulement les maisons, on démolit aussi les édifices, surtout les édifices religieux. On avait prié, chanté, enterré dans plusieurs grands espaces carrés où maintenant on jure, on

se querelle, on se bat; il y a de belles places; il y avait des églises. On démolit encore aussi quelques édifices civils : le fort château de la Bastille qui pesait, pour ainsi dire, sur la France, sur l'Europe, vient d'être jeté à bas, brouetté, dispersé en pierres ou en poussière; le petit châtelet a de même disparu, s'est de même évanoui sous nos yeux. Paris s'est rajeuni. Donnez-lui quelques années de paix, ce sera une ville neuve, née d'une ville vieille, hideuse.

LES MARCHÉS COMPARÉS.

Depuis cinquante ans, il s'est ouvert à Paris au moins vingt nouveaux marchés les uns moins spacieux, les autres plus spacieux, à la mesure des édifices, des monuments religieux, ou plus petits ou plus grands qu'ils recouvrent. Je ne parlerai que du plus célèbre, celui des Saints-Innocents. Les morts en ont été enlevés et portés dans les souterrains de Montrouge, où leurs ossements sont symétriquement et puérilement rangés en festons, en zigzags et autres dessins bizarres. Sur cette place qui a été dessinée en grand carré, nettoyée, nivelée, pavée, appropriée, la corne d'abondance verse maintenant chaque matin, en longs sillons verts, rouges, bleus, toutes sortes de légumes, toutes sortes de fruits.

LES QUARTIERS COMPARÉS.

Horace dit que les livres ont leur destin; ils ne

devraient pas l'avoir, si les hommes savaient penser par eux-mêmes. Les quartiers de Paris ont aussi leur destin; ils ne devraient pas non plus l'avoir, si le grand essaim de la population parisienne n'était par la voix de la mode appelé tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Mon bisaïeul, à cause de la cherté des loyers, avait été obligé de déloger du Marais et du faubourg Saint-Antoine. Mon aïeul par la même raison fut chassé du faubourg Saint-Germain. Mon grand'père avait de la peine à se loger au populeux quartier de l'Université, et mon père, fixé pour ainsi dire par un grand procès à Paris, se plaignait principalement des forts loyers des environs du Palais. Depuis la révolution, Paris a passé la rivière. Le gouvernement n'a pas encore suivi, mais il suivra; car bien des fois le gouvernement fait comme le grand nombre le force à faire, car bien des fois ce n'est pas le petit nombre, c'est le grand nombre, ce n'est pas le gouvernement, ce sont les gouvernés qui gouvernent.

LES POPULATIONS COMPARÉES.

Pour moi, je crois, avec le fermier général Lavoisier et avec les savants du bureau des Longitudes, qu'on ne doit compter que six cent mille âmes dans la capitale, à quoi il faut ajouter tout au plus un septième d'étrangers, en tout sept cent mille.

D'après les états laissés par le commissaire de

police Aubert, les naissances, en 1720, étaient de dix-huit mille ; ce qui, en les multipliant par trente, supposerait une population de cinq cent quarante mille habitants domiciliés.

D'après ces mêmes états d'Aubert, au fameux hiver de 1709, la moitié de ceux qui moururent à Paris moururent à l'Hôtel-Dieu ou à l'hôpital de Saint-Louis.

Il mourut, pendant le mois de décembre 1709, trois mille cinquante-une personnes, dont onze cent cinquante à l'Hôtel-Dieu et cinq cent quatre-vingt-dix à Saint-Louis.

Pendant le mois de janvier 1710, trois mille deux cent cinquante-quatre, dont douze cent quatre-vingt-un à l'Hôtel-Dieu et quatre cent cinquante-quatre à Saint-Louis.

Pendant le mois de février suivant, deux mille neuf cent trente-trois, dont onze cent vingt-un à l'Hôtel-Dieu et trois cent quatre-vingt-quinze à Saint-Louis.

Aubert porte le nombre des morts, en 1720, à vingt mille trois cent soixante-onze.

Aujourd'hui il meurt annuellement, à Paris, les uns disent vingt-deux mille, les autres vingt-trois mille personnes ; ce qui fait à peu près trois personnes par heure. A Mende il ne meurt guère que trois personnes par semaine.

Ici, quand nous avons rendu le dernier soupir, nous sommes exposés dans nos salons, dans nos

chambres. A Paris, les morts sont exposés à l'entrée de la maison. Cet usage s'arrête aux limites de l'Auvergne.

Que de gens à Mende meurent, qui n'ont jamais été en voiture! A Paris, les plus malheureux vont en leur vie au moins deux fois en voiture : la première lorsqu'ils se marient, la deuxième lorsqu'on les enterre.

Dans nos cimetières, quand nous enterrons les hommes, nous les couvrons de terre et nous nous en allons. A Paris, les familles font placer sur les tombes une croix, peinte en noir, portant, en lettres blanches, le nom, le prénom, le pays et l'âge du défunt. Grand nombre de parents et d'amis viennent y pleurer certains jours de l'année; et alors ces croix portent toutes à la fois des couronnes de fleurs. A Paris, tout, je vous assure, n'est pas à blâmer. C'est seulement à Paris que j'ai vu la fête des cimetières.

LES CONSOMMATIONS COMPARÉES.

Je me souviens quelquefois d'un commissaire du village de Chanac qui, au temps de la disette du maximum, vint au district, en gros habit de paysan, demander des subsistances. Toutes les fois que, dans sa harangue, il répétait : Ah! si vous saviez ce que c'est que la grande bouche de Chanac, les administrateurs qui siégeaient au milieu de la ville de Mende riaient, ou du moins avaient bien de la

peine à retenir le rire. Ils auraient eu bien plus de peine s'ils eussent été administrateurs à Paris, s'ils eussent eu à fournir à ses consommations annuelles. C'est la bouche de cette ville, qui est vraiment la grande bouche.

Elle mange soixante-dix mille bœufs ;

Elle mange vingt mille vaches ;

Elle mange cent vingt mille veaux ;

Elle mange trois cent cinquante mille moutons ;

Elle mange trente-cinq mille porcs ;

Elle mange huit cent mille carpes ;

Elle mange trente mille brochets ;

Elle mange cinquante mille anguilles ;

Elle mange quatre-vingt mille écrevisses ;

Elle mange quatre-vingt millions d'œufs ;

Elle mange trois millions de livres de beurre.

On sent qu'il lui faut aussi un peu de pain ; elle en mange deux cents millions de livres.

On sent aussi qu'elle ne peut manger sans boire ; elle boit quatre-vingt millions de pintes de vin, de cidre, de bière ou d'eau-de-vie.

Le nombre des morts surpasse, à Paris, le nombre des naissances. Je le crois bien, les aliments y sont altérés, corrompus.

Un Parisien venait de perdre son fils ; il maudissait les médecins. Ce ne sont pas les médecins qui ont tué votre fils, lui dis-je, ce sont les marchands de comestibles.

Les boulangers avaient regretté à son pain quel-

ques grains de sel. Ils n'y avaient employé que de la levure de bière au lieu de la levure de pâte, d'une nature bien plus homogène; ils l'avaient pétri avec de l'eau des puits voisins des fosses d'aisance.

Vous reculez devant l'odeur de cette viande, de ce poisson décomposé, décoloré. Eh bien ! le cuisinier, avec ses pincées de poivre, ses feuilles de laurier, son couteau merveilleux, sa poêle, ses fourneaux, en avait cent fois fait manger de semblable à votre fils.

La villageoise à la figure douce, bonne, pleine de candeur, ne lui avait vendu que du lait perfidement allongé.

La fruitière ne lui avait vendu que des fruits prématurés.

Le jardinier que du jardinage entassé, mûri, blanchi artificiellement.

L'épicier que des marchandises humectées, engraissées dans ses magasins souterrains.

Le marchand de vin que du vin composé dans sa cave; c'est surtout la main avare du marchand de vin qui a poussé votre fils dans la fosse.

Les marchands de vin de Paris sont, de tous les marchands de vivres, les plus homicides, les plus meurtriers. Plusieurs, derrière leur treille de fer peinte et dorée, assassinent les gens, comme les malfaiteurs les assassinent derrière une haie. A Paris, il y a, je ne le nie pas, des marchands de vin

qui sont honnêtes ; eh bien ! même de ceux-là, je dirai toujours, comme dans les rues de notre ville de Mende, après neuf heures du soir : gare l'eau !

LES BESOINS COMPARÉS.

Que de besoins à Paris ! Paris est la ville des besoins.

Les maîtres d'écriture ont eu, il y a quelques quatre-vingts ans, le singulier besoin de se faire eux aussi académiciens. Ils ont obtenu des lettres-patentes, et du moins on ne peut reprocher à ces académiciens de ne pas savoir écrire.

Les académiciens de l'Académie Française ont eu besoin de s'incorporer la puissance et l'illustration. Ils ont fourré parmi eux des grands seigneurs, des ducs, des princes, quand il y en avait. Maintenant ils y fourrent des députés notables, des ministres tant qu'ils en trouvent. Les académiciens grands seigneurs ou gens en place sont comme dans une bibliothèque les volumes-boîtes.

Guillot est arrivé en gamaches de son village ; il amène son frère, et son frère amène son cousin. La tête de Guillot est pleine de verve poétique ; il a chanté, à l'égal de Virgile, la paix que les princes ont donnée à leurs peuples. Son frère a porté l'empereur de Russie sur un cheval superbe, et le cheval superbe sur un grand bloc de rocher, et le grand bloc de rocher sur une grande place. Son cousin,

en méditant sur les chutes et les rigoles d'eau de ses pâtures, a trouvé le moyen de niveler le cours du Rhône et le cours du Rhin. Ils arrivent tous les trois dans la grande ville, la distributrice des renommées et des récompenses. Personne ne les connaît, ils ne connaissent personne; comment pourront-ils arriver aux secrétaires d'état, aux ministres? comment pourront-ils faire connaître leurs vers, leurs dessins, leurs plans? La Correspondance générale et gratuite pour les sciences et les arts leur aurait ouvert gracieusement les deux battants de sa porte; elle les eût accueillis, et les voilà dans peu connus de l'Europe, riches de gloire et d'or. Qu'est devenu cet établissement que j'ai vu avant la révolution? qu'est-il devenu depuis? Les besoins l'avaient fait naître, les besoins auraient dû le conserver.

A Paris, la journée est souvent longue, et en hiver beaucoup plus qu'en été. Vous avez besoin de l'accourcir; vous aimez les nouvelles politiques, entrez chez le gazetier, il vous donnera pour un sou, pour deux sous, une, deux feuilles à lire. Vous qui aimez les lettres, pour vous aussi la journée est longue si vous n'avez pas à qui parler, ou plutôt qui vous parle; entrez dans ce cabinet de lecture, vous pourrez, pour vos quatre sous, lire pendant tout un jour les ouvrages qui viennent de paraître. Il y avait en 1780 un assez petit nombre de gazetiers; il y avait trois cabinets littéraires; nous avons

aujourd'hui plus de cent cabinets de gazetiers dont la plupart sont en même temps des cabinets littéraires.

On ne peut toujours lire; Apollon lui-même a quelquefois besoin de détendre son arc. Qu'on me suive; voyez ce châssis garni de nombreuses caricatures les plus folles, les plus bouffonnes; eh bien! Apollon est là obligé de détendre son arc.

Mais quoi! rien ne vous plaît; vous avez besoin d'autres passe-temps; voulez-vous que nous sortions de la ville? Ces nouveaux admirables cours, ces nouveaux admirables boulevards ne vous charment-ils pas? Que vous faudrait-il donc?

Où va cette foule de peuple? aux guinguettes. Avant la révolution, elle allait à Vincennes voir la course des chevaux. Depuis dix ans, la révolution a fait tant aller, venir, courir le peuple qu'il n'a plus besoin de voir des courses.

Il n'a guère plus besoin des jeux de paume. Je ne connais aujourd'hui à Paris que deux jeux de courte paume et un seul jeu de longue paume; c'est celui des Champs-Élysées qui a absorbé celui de la demi-lune Saint-Antoine. Le faubourg Saint-Antoine, pendant la révolution, a eu d'autres besoins.

Dites si vous avez besoin d'entendre de bonne musique? Aujourd'hui, à l'heure même où je vous parle, le grand salon de la rue Grenelle retentit de solos, de trios, de chœurs d'instruments et de voix.

Vous paierez six francs comme au concert spirituel ou autres anciens concerts de Philidor.

Il est tard; la nuit tombe; j'entends de loin le sabbat qu'on fait au bal du Grand-Opéra. Vous avez besoin de danser, prenez un domino; de rire, de causer, de vous distraire, asseyez-vous, causez, riez.

Je vous parlais d'aller au bal de l'Opéra; mais il pleut à torrents; vous auriez besoin d'une brouette au prix de dix-huit sous, ou d'une chaise à porteurs au prix de trente sous; il n'y a plus de brouettes, de chaises à porteurs; depuis que les hommes sont égaux, ils ne se portent plus les uns les autres.

Sept heures. Ce sont les tambours de la retraite que j'entends; j'ai besoin d'y voir pour marcher dans les rues; les nouveaux réverbères éclairent d'une lumière vive, inconnue jusqu'à ce jour, d'une lumière reflétée avec force sur les pavés et les passants.

Neuf, dix heures. A cette heure je faisais à Mende ma partie, et j'aurais besoin, comme on dit, d'un petit bouillon de cartes. Cent maisons de jeux m'invitent à venir perdre mon argent.

Je n'ai jamais pu comprendre qu'au siècle dernier Paris, qui avait à payer ses carrousels, ses entrées d'ambassadeurs, ses grandes fêtes de cour, et, comme aujourd'hui, ses diamants, ses belles étoffes de Lyon, ses points et ses dentelles de Flandre, qui avait des cartes et des billards comme aujourd'hui,

ait au siècle dernier essayé des monts-de-piété, et n'en ait pas eu besoin. Paris en a maintenant, depuis la fin de ce siècle, et sans doute en aura jusqu'à la fin des siècles.

Paris a toujours besoin de meilleur vin; mais il ne lui manque plus de bonne eau; maintenant l'eau de Paris, élevée par les pompes de Chaillot, filtrée, clarifiée est très belle à voir, très bonne à boire. Vive, vive à jamais les deux frères Périer!

En buvant de l'eau meilleure, nous devons par conséquent manger aussi de meilleur pain. On chauffe l'eau, on la mêle à la farine, on pétrit par principes. Paris avait besoin d'école de boulangerie, il en a.

J'ai le besoin de dire que les arts mécaniques à Paris sont, par leur élégance, presque toujours les beaux-arts; c'est vrai, surtout depuis que les Parisiens ont une grande école gratuite de dessin, fondée en 1767 par Louis XV.

Il y avait autrefois, il n'y a plus aujourd'hui, vis-à-vis Saint-Côme, le magasin des plantes étrangères établi par arrêt du conseil. On en avait autrefois grand besoin; le besoin en est toujours le même.

Un jour que Paris était boueux et dégouttant d'eau, je reçus, par une commodité, trente différentes lettres à remettre, toutes également pressantes. Il me fallut prendre la peine de parcourir plusieurs fois Paris. J'avais besoin de m'occuper de

mes affaires; l'envie souvent me prit de jeter ces lettres au feu ou dans la rivière : les mouvements de ma conscience retinrent ceux de ma colère. Le bon, l'excellent Chamousset m'aurait-il alors entendu? C'est à lui que nous devons la petite-poste, ses boîtes, ses distributions pour la modique rétribution de deux sous par lettre dans l'intérieur de Paris, et de trois sous dans la banlieue.

Les grandes villes, comme les grands corps vivants, ont besoin d'émonctoires. J'ai vu l'immense plan manuscrit des égouts de Paris. C'est admirable que le réseau de tuyaux et de canaux par lesquels la vaste capitale transpire.

Les incendies sont dangereux, surtout dans la riche rue Saint-Denis. Le feu avait pris à un magasin d'épiceries rempli d'huiles et d'esprits; tout le magasin fut brûlé, et le quartier courut risque de l'être. On avait besoin d'eau; on ne pouvait en avoir qu'une voie après l'autre. Le hasard voulut que, quelques années après, le même magasin prît encore feu : en quelques instants l'incendie fut éteint. Sartine était à la police; il avait établi ses admirables équipages des pompes.

Dans les monotones et oiseuses journées de Paris, on ne peut que gagner des maladies d'ennui, de vapeurs, des maladies imaginaires; on a besoin de curations imaginaires. L'ancien magnétisme, avec ses attouchements, né depuis trois siècles, ressuscité depuis vingt ans par Mesmer, était mort aux

bruyantes années de la révolution. Maintenant qu'on recommence à être calme, désœuvré, et qu'on a besoin qu'il renaisse, il renaît.

Il tombe à Paris et des pluies d'eau et des pluies de boues. On avait besoin, depuis Jules-César, de cuir imperméable; aujourd'hui on en a; d'étoffes imperméables, aujourd'hui on en a.

Votre cheminée a-t-elle besoin d'être ramonée, ne vous faites faute d'un ramoneur; il ne vous en coûtera au rez-de-chaussée que huit sous, au premier que six sous, au second et au troisième que cinq sous, au quatrième et au-dessus que quatre sous. Arrêt du conseil du 19 mai 1781, qui autorise l'établissement d'une compagnie de ramonage.

L'homme le plus débonnaire, le plus pacifique n'est pas à l'abri des altercations; les altercations engendrent souvent les disputes, les disputes souvent les défis. On a grand besoin de maîtres d'armes pour tuer par prime, seconde, pour se défendre par tierce, quarte. On a surtout besoin de juges du point d'honneur qui prouvent à l'offensé que l'offense est toute petite; à l'agresseur que l'offense est toute grande; on a besoin qu'ils moyennent une satisfaction où personne n'a tort, où tout le monde est content. Où sont donc aujourd'hui les juges du point d'honneur?

Mais lorsque la dispute est dans la rue, on a recours à la force publique. En 1780, on avait besoin de cinquante corps-de-garde; maintenant il

n'en faut pas moins de quatre-vingts, s'il n'en faut pas davantage.

Je regarde les cinquante-deux anciens curés de Paris comme cinquante-deux anges à ailes de lin blanc et pur comme leur âme. Plusieurs, pendant la révolution, se sont envolés vers le ciel. Les mœurs publiques et le bonheur public ont grand besoin de la réinstallation des autres.

Ames pieuses, hommes vertueux, vous saurez qu'il y avait autrefois à Paris de vastes maisons où se trouvaient de grandes quantités de laine cardée, de filasse peignée, déposées pour ceux qui avaient besoin de vendre du travail et pour ceux qui avaient besoin d'en acheter. Les paternelles mains des bons curés étaient souvent les médiatrices.

Si la douleur d'avoir perdu ses proches avait autrefois besoin de longues manifestations par des couleurs lugubres, le commerce des drapiers avait encore plus besoin que le temps des deuils fût réduit. Par ordonnance de 1716, Louis XV les réduisit à la moitié en attendant réduction nouvelle.

On a grand besoin, surtout à Paris, de monnaies, surtout de monnaies d'or. Jamais on n'en a frappé autant, et si vite; c'est que chaque nouvelle puissance veut détruire le visage de la précédente. Visage de Louis XIV, visage de Louis XV, visage de Louis XVI, roi de France et de Navarre, visage de Louis XVI, roi des Français, visage de la république française, visage du premier consul : que

de visages n'avons-nous pas vus ! Et combien n'avons-nous pas eu besoin du balancier du vieux Abel !

LES HOTELS GARNIS COMPARÉS.

Dans les rues de Mende tout le monde vous regarde, vous salue, vous dit bonjour. Dans les rues de Paris, on ne daigne faire attention à personne. Si quelquefois on vous parle, ce n'est que pour vous dire : Place !

Il n'en est pas de même à l'hôtel où vous descendez; maître, maîtresse, enfants, domestiques, portiers, tous écoutent attentivement vos paroles, examinent minutieusement vos habits, votre équipage. Beaucoup de ces hôtels ont appartenu à de grands seigneurs dont ils continuent à porter le nom; d'autres, et en bien plus grand nombre, portent le nom de provinces ou de villes; ce qui ne laisse pas d'attirer beaucoup de personnes qui en sont natives. A la fin de l'année de la terreur, j'ai remarqué dans ces hôtels, comme dans presque toutes les maisons de Paris, des scellés brisés, apposés sur les armoires. On vous donne à manger, dans ces hôtels, quelquefois à un prix très modéré, mais quelquefois à un prix exorbitant. Le prix commun du loyer est de trois francs par nuit; ces prix descendent à quinze, vingt sous.

Jusqu'à une heure après minuit, la porte n'a pas

plus de repos que celle d'un médecin en temps d'épidémie; sans cesse vous entendez les coups de marteau, le bruit aigre du loquet tiré par le fil d'archal, et celui de la porte qui s'ouvre et se referme presque en même temps. Jugez comme l'on doit reposer au milieu de ces cloisons de sapin qui rendent l'hôtel retentissant comme un instrument de musique!

Dans les loges de portiers, qui ne sont pas plus grandes que nos huches à pain, comment peut vivre et croître toute une famille, dont chacun n'a guère plus de place que celle qu'il occupera dans la bière, où le même air, trente fois respiré, trente fois expiré, est desséché par un poêle de tôle très ardent? Lorsque vous êtes obligé d'entrer dans ces loges, hâtez-vous d'en sortir promptement, de crainte d'y être suffoqué ou asphyxié; ne contestez pas; terminez au plus vite.

En vérité ces pauvres portiers sont bien malheureux, pensez-vous. Eh bien! sachez qu'ils ne changeraient pas de sort avec nos fermiers; sachez que tous les matins ils ont leur café et souvent leur chocolat et, quant au dîner et quant au souper, n'en soyez pas plus en peine.

Entre les trois hôtels garnis où j'ai successivement descendu, à cinquante ans de distance, je n'ai pas aperçu de différence bien grande. Les choses qui ne peuvent être que les mêmes sont toujours à peu près les mêmes.

LES TRAITEURS COMPARÉS.

Vous êtes rasé, peigné, habillé; vous vous hâtez de sortir; vous vous promenez la tête haute dans les rues. Au bout de quelques heures la faim vient. Vous tirez votre montre et vous voyez qu'il est temps de dîner; vous entrez dans un salon d'or et de glace. A côté de la porte, sur un trône paré de fleurs, de fruits et de sucreries, est une jeune femme qui vous salue d'un sourire et d'une légère inclination de tête. Vous avancez: autour de trente tables, couvertes de beau linge, voltigent plusieurs jeunes gens coiffés en cheveux, vêtus d'une manière leste, le tablier blanc flottant sur la hanche. Vous êtes chez un traiteur. Vous prenez place, et souvent vous vous asseyez entre un ancien évêque et comte, et un ancien maréchal des camps qui, dépouillés de leur habit et de leur fortune par la révolution, jetés maintenant dans la foule, viennent en redingote brune dîner modestement à votre taux de quarante ou cinquante sous. Si au contraire, votre taux est de cinq ou six francs, vous vous trouvez avec des représentants, quelquefois même avec des orateurs célèbres, des foudres d'éloquence, qui descendus de la tribune demandent à boire, à manger, comptent leur dîner tout comme vous.

La première fois que j'entrai dans un de ces salons, bien plus beau que celui de notre évêché, un

des garçons, me riant au nez de mon air de nouveau débarqué, me présenta cependant d'une manière polie une carte où, sur différentes colonnes, était imprimé le nom de toutes sortes de soupes, de potages, de bouillis, de hors-d'œuvre, d'entrées, de rôtis, d'entremets, de fruits, de confitures, de vins, de liqueurs. Après avoir bien examiné les prix correspondants, je demandai un potage au riz, un morceau de bœuf, une tranche de veau, une demi-bouteille de vin. Ma demande fut aussitôt, et à très haute voix transmise en ces termes au chef de cuisine : Un riz, un bœuf, un veau, une demi-bouteille de vin. Telle est la grammaire des garçons traiteurs de Paris; vous ne serez pas fâchés que je vous dise un mot de leurs talents.

Lorsqu'après s'être chargé la mémoire de vingt demandes différentes, un garçon traiteur les a répétées exactement à la cuisine, lorsqu'il est parvenu à emporter sans vaciller les divers plats qui lui ont été livrés, faisant avec ses bras et ses mains quatre ou cinq étages, il faut qu'il les remette, sans le moindre quiproquo, chacun à son adresse, et qu'à la première vue, il reconnaisse l'homme au bœuf à la sauce, l'homme au bœuf sans sauce, l'homme à la purée, l'homme au vole-au-vent, l'homme aux biftecks, l'homme à la gibelotte, l'homme à la poire, l'homme aux mendiants, l'homme au fromage, l'homme au petit pot, l'homme au petit verre; il faut que, dans les ressources de sa rhétorique, il

trouve le moyen d'excuser les fautes volontaires ou involontaires de la cuisine, surtout les retards, et qu'aux ventres affamés il donne des oreilles ; il faut que lorsque vous présentez votre offrande à l'autel dont j'ai parlé, il additionne tout de suite dans sa tête le prix des plats de votre dîner, et qu'il crie, pendant votre station : Quarante-cinq sous, cinquante sous à recevoir ! S'il remplit toutes ces conditions, il est alors vraiment digne d'être reçu au nombre des espiègles, calculateurs, physionomistes garçons traiteurs de Paris.

Ordinairement on laisse tomber un gros sou de cloche dans un tronc de fer-blanc, placé auprès de la jeune maîtresse. Ce tronc est pour les garçons, car, en entendant le son du lourd métal, ils crient à une seule voix ou en chœur : Merci.

Dès les deux heures après midi les garçons traiteurs se tiennent prêts ; mais le grand concours de dîneurs n'a lieu que de trois à quatre. Alors les crochets au-dessus des tables se garnissent de chapeaux qui forment autour de la salle une ceinture noire ou litre funèbre, comme une espèce de deuil de cette innombrable quantité d'animaux immolés à l'impitoyable faim.

Chez les traiteurs, les prix des repas varient comme les fortunes. Ici, l'on dîne pour douze, vingt-quatre, quarante-huit sous ; là pour douze, vingt-quatre, quarante-huit francs. Comment, dans un repas, peut-on consommer quarante-huit francs,

ou comment peut-on ne consommer que douze sous? Très facilement on peut à son dîner manger quarante-huit francs, au moyen des huîtres de Cancale, des truffes, des champignons muscats, des turbots, des brochets, de la venaison, de la volaille des départements éloignés, des vins fins, des liqueurs des îles. Très facilement on peut aussi dîner pour douze sous, par la raison qu'on dîne pour huit, même pour six. Je n'ai pas trouvé de différence entre les anciens et les nouveaux hôtels, je n'en ai pas trouvé non plus entre les anciens et les nouveaux traiteurs. J'ai seulement à dire qu'on les appelle aujourd'hui restaurateurs ; il y a quelques personnes à qui il échappe de dire restaurants, mot qui n'exprime guère qu'un bon consommé, un pressis de viande. Je crois inutile d'ajouter que les prix sont à peu près les mêmes, ou assez légèrement accrus.

LES CAFÉS COMPARÉS.

Sortant d'un salon échauffé par les poêles, la respiration, les exhalaisons des mets, vous êtes saisi dans la rue par une atmosphère froide et humide, ou, suivant la saison, vous êtes abattu par une chaleur excessive. Où aller? A peine vous avez fait quelques pas que, sur le châssis d'un rez-de-chaussée, vous lisez: *Café à la crème, thé, punch, rhum*. Vous vous dites alors, tout content : Oh ! je sais maintenant que faire du reste de ma journée. Je demeurerai au café jusqu'à l'heure du spectacle.

A Paris, lorsque vous entrez dans un café, vous diriez d'un réfectoire de moines mis en pénitence; vous diriez que, de même qu'à l'entrée des musées on dépose sa canne, son parapluie, à l'entrée des cafés on dépose aussi sa langue. Vous n'entendez que ces mots : Garçon ! absynthe, andaye, curaçao, kirchwaser! Tout le monde est courbé sur des jeux d'échecs, de dames, ou de domino, ou sur des journaux, enchaînés comme les livres au quatorzième siècle. Qui a rendu ainsi les cafés de Paris muets? Je me souviens qu'un ancien habitué, à qui je fis cette question, me répondit tout bas, et en s'enfuyant, que c'est depuis que les cafés ont tant d'oreilles, qu'ils n'ont plus de langues.

Les cafés offrent des décorations de stuc, de fraîches peintures et de feuillages dorés; aujourd'hui les moins beaux égalent les plus beaux d'autrefois. Les noms du café de la Régence et du café Procope sont liés à l'histoire littéraire; et à notre révolution, les noms des cafés de Foy, de Valois.

LES TEMPS COMPARÉS.

Au milieu du siècle les rues de Paris étaient retentissantes de voitures armoriées, chargées devant et derrière de beaux laquais.

On ne rencontrait qu'habits de livrée, habits brodés, galonnés, chapeaux bordés, épées, talons rouges, plumets blancs.

On ne rencontrait que manteaux courts, petits collets, habits noirs, cheveux étalés.

Dans ce temps il n'y avait que des gens de qualité, de condition, de distinction.

Il n'y avait que des gens riches, que des gens de finances.

Il n'y avait que des gens d'église, des gens de robe.

Quelques années après, vers la fin de 1793 ou le commencement de l'an deux, que Paris avait changé! Il était hérissé de piques.

Toutes les places étaient retentissantes de la fabrication des armes; on ne voyait partout que des cuviers de salpêtre.

On ne rencontrait que des bonnets rouges, que de gros souliers, que des sabots, que des carmagnoles.

On ne rencontrait que des sabres, que des moustaches.

C'était le temps des comités de surveillance, des comités révolutionnaires;

Le temps des jacobins, des sans-culottes.

Le tribunal révolutionnaire était en permanence; la bouche de l'accusateur public toujours remplie de conclusions à la peine capitale et la hache toujours fumante.

Sur toutes les fenêtres flottait le drapeau aux trois couleurs; sur toutes les portes des édifices publics étaient des inscriptions en grosses lettres

noires, rouges, FRATERNITÉ OU LA MORT, DOMAINE NATIONAL.

Il n'y avait plus de fête de sainte Geneviève; les reliques de la patronne de Paris avaient été brûlées sur la place de Grève.

Il n'y avait plus que la fête de Marat.

Dans les rues on faisait des banquets civiques; mais toute la population de Paris était réduite à la ration de quelques onces de mauvais pain.

On avait tué les chiens, les chats, les oiseaux.

On avait semé en blé tous les jardins; celui des Tuileries était planté en pommes de terre.

L'or ne paraissait plus.

A la soirée on lisait le bulletin des armées, les relations des victoires; on faisait de la charpie.

La loi du vingt-deux prairial fut publiée; on ne respira plus à Paris qu'une vapeur de sang : je m'éloignai.

En 1800, l'ancien Paris s'est remontré çà et là. Les Tuileries ont rallumé toutes leurs fenêtres; tous les appartements sont de nouveau habités. L'ancien gouvernement, le Directoire avait expiré au Luxembourg. Le gouvernement consulaire renaît rempli d'avenir et trône au milieu d'un monde nouveau aux belles soirées des Tuileries.

LES HEURES COMPARÉES.

De peur que mon petit cousin Marcel ne voulût,

ainsi que tous les jeunes gens, outrer les nouvelles modes, je me suis bien gardé de lui dire quelles étaient aujourd'hui à Paris les heures des repas. La bourgeoisie, au défaut de la noblesse, les a fixées comme il suit :

De dix à onze heures le déjeuner.

De quatre à cinq et même à six le dîner, du moins dans les grands salons du gouvernement.

De onze heures à minuit les collations d'été, les ambigus d'hiver.

Les heures de visites ont lieu indéfiniment après midi entre les repas.

LES USAGES COMPARÉS.

Un provincial se vantait un jour à moi d'avoir porté de Paris dans sa ville natale, les billets de part des mariages, des baptêmes, des enterrements. Il me dit qu'il les avait fidèlement copiés, et me les lut.

Billet de part de mariage.

Monsieur, madame..... ont l'honneur de vous faire part du mariage de monsieur... leur fils, avec mademoiselle... de mademoiselle... leur fille, avec monsieur...

Billet de part de naissance.

Monsieur... a l'honneur de vous faire part de

l'heureuse délivrance de madame... son épouse, qui est accouchée d'un fils. La mère et l'enfant se portent bien.

Billet de part d'enterrement.

Monsieur..., madame..., monsieur..., mademoiselle... ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse de monsieur..., leur père, fils, frère, oncle et neveu... Un *De profundis.*

Avant la révolution le papier était semé de grandes et belles larmes noires. Maintenant on se contente d'une vignette figurant un génie éteignant son flambeau.

Vous recevez parfois des billets plus gais, des billets d'invitation. Il s'agit d'un grand dîner, où votre nom, comme celui de tous les convives, est écrit sur chaque couvert.

Outre les visites de premier de l'an, vous faites aussi des visites des jours de fêtes de naissance. Ces jours-là on voit les nombreux petits garçons aller embrasser leurs grands parents. Ces jours sont parfois très dispendieux.

Ceux qui ont cinq ou six francs à mettre à la gravure de cartes de visite portant leur nom ne s'en font faute, surtout lorsque le mari veut à cet égard faire le galant et le magnifique avec sa femme.

Dans ces soirées les jardins de Paris éclatent de feux d'artifice.

Il y a aussi d'autres devoirs de société, entre

autres les félicitations de nominations aux dignités, aux grandes places. Mais les portes des hôtels ne s'ouvrent alors guère qu'aux voitures et pas à toutes.

LES BRUITS COMPARÉS.

Quand j'arrivai à Paris le bruit des cloches dans certains quartiers était continuel et dans certains jours il l'était dans tous les quartiers. Jusqu'à la révolution je n'y ai pas vu de différence à mes divers voyages. J'ai autrefois assez longtemps habité les quartiers des monastères, et à la longue je distinguai les nombreuses petites cloches qui sonnaient les dîners, les soupers, des cloches qui sonnaient les offices. Au milieu de cette universelle sonnerie la majestueuse cathédrale faisait entendre tous les jours la musique de ses bourdons, de ses orgues, de ses symphonies ; à ces heures tous les jours la voix de la religion semblait celle de ce grand édifice rempli d'instruments, de lutrins et de chanteurs. Dans tous mes voyages après la révolution silence là, silence dans les autres temples; partout lumières éteintes, moines et prêtres en fuite. Mais enfin la tolérance thermidorienne permit de rallumer les lampes des églises et de chanter les louanges de Dieu à petit bruit; elle dure encore.

L'histoire des bruits comparés de Paris doit aussi, à peine d'omission, mentionner les au-

ciens quais, les anciennes halles, les anciens marchés. Dans tous ces lieux le bruit est encore toujours le même.

Le bruit des tambours aux casernes des gardes françaises et des gardes suisses était sans doute grand; mais combien est plus grand celui des cent et quelquefois des cent-cinquante tambours de la garnison joint à celui des quatre cents tambours de la garde nationale !

Maintenant il y a un assez grand bruit de fiacres, même de voitures bourgeoises, même de voitures du gouvernement, ou ministérielles, ou consulaires; mais quelle différence avec les nombreuses voitures de l'ancien régime qui nuit et jour broyaient le pavé de Paris !

On a beau dire que le commerce diminue, je crois que le bruit en est toujours à peu près le même.

Je crois aussi que le nombre des orgues de Barbarie ou des autres instruments de musique ambulants, soit diurnes soit nocturnes, est toujours encore à peu près le même.

LES PARISIENS COMPARÉS.

Dans un beau salon de Mende, le lendemain de mon arrivée, quelques jeunes élégants attendaient, pour s'en aller, que dans la relation de mon dernier voyage, j'eusse fait un certain chapitre. Je le tenais

tout prêt sur le bout de la langue, mais je voulais me jouer un peu de leur impatience. Enfin après d'assez longues transitions je dis en enflant le gosier et d'un ton presque emphatique :

L'histoire nous offre des leçons d'une redoutable et d'une éternelle vérité. Tout passe, tout cesse, tout périt; et les mots eux-mêmes, comme les choses, sont sujets à cette antique loi de la mort. Comme elles, ils ont une durée inégale; et tandis que certains se perpétuent plus que les langues auxquelles ils appartiennent, certains ne vivent que quelques instants. Tels sont, surtout, ceux qui servent à exprimer nos ridicules et nos travers. Il en est pourtant un que j'excepte. Depuis tantôt cent cinquante ans, plus ou moins, on nomme les jeunes gens qui ont de la figure et des grâces, mais qui s'en prévalent trop ouvertement, des petits-maîtres.

J'ai cru, il y a quelques années, que nous n'en aurions plus. Véritablement la révolution a manqué d'en faire perdre la race. Dans les proclamations, dans les solennels dénombrements de ses ennemis, elle les appela *muscadins* et sous ce nom elle proscrivit leur mise, leur langage, leurs formes, leur teint, leur figure. Robespierre ayant mis les plus élégants et les plus jeunes dans les rangs des volontaires, et sous la baguette des sergents, l'année de la terreur les fit entièrement disparaître. Mais dès que les bonnets rouges et la guillotine eurent, à leur tour, disparu, les petits-maîtres se montrè-

rent en plus grand nombre et plus bruyants qu'auparavant. Ainsi, dans nos campagnes, l'on voit les pies et les oisillons, rassemblés par troupes, redoubler de babil et de bruit après l'orage.

Si la révolution voulut tuer les petits-maîtres, ceux-ci le lui rendirent bien. Leur haine contre elle leur donna, de temps à autre, de la bravoure, et j'ai vu à Paris leurs modes devenir à certaines époques une espèce de costume, et même un signe de ralliement militaire. Un instant aguerris dans leurs parades contre le faubourg Saint-Antoine, ils sont rentrés dans leurs habitudes pacifiques; mais malheureusement pour eux, depuis que la révolution a vidé les anciens salons, les traditions ont été interrompues. J'en atteste les personnes qui ont vu autrefois Paris : quelle différence entre les petits-maîtres d'alors et ceux d'aujourd'hui! Alors, l'espèce était d'ailleurs illustrée par les jeunes ducs, les jeunes colonels, les jeunes seigneurs, inimitables dans leur ton léger et dans leur sémillante étourderie; mais aujourd'hui je n'ai guère vu à Paris que de jeunes commis marchands, de jeunes employés de bureaux, des fils de nouveaux riches portant les lunettes à tempe, la large cravate, l'habit carré, la petite canne vendéenne à pomme d'argent appelée à la Charrette, enfin le costume de petit-maître du jour. Je vous assure, et je ne suis pas le seul de mon avis, qu'à présent dans les provinces nos petits-maîtres valent ceux de Paris ou,

si vous voulez, les petits-maîtres de Paris ne valent pas mieux que les nôtres.

LES PARISIENNES COMPARÉES.

Dans ce même salon, les dames me prièrent de leur parler des Parisiennes; je ne pus leur refuser. Voici à peu près ce que je leur dis.

Marie est grande, fraîche; les proportions de sa taille sont un peu massives. Marie, décontenancée à danser, à chanter, à ne rien faire, a de la grâce à travailler. Son cœur est libre; elle attend pour aimer que ses parents lui aient nommé un époux. Marie est dans sa vingtième année; elle a toute l'innocence d'un enfant. Mesdames, ce n'est point là, vous le voyez bien, la Parisienne; c'est la villageoise de nos provinces.

Mariette est belle, et a le teint conservé; elle danse et chante volontiers un jour de fête; elle a dix-sept, dix-huit ans, et toute son innocence; mais elle est sur le point de se choisir un amant, dont elle veut faire son époux, pour n'aimer que lui toute la vie. Ce n'est point là non plus la Parisienne; c'est la jeune fille des petites villes de nos provinces.

Adélaïde est une jeune fleur; elle en porte sur ses deux joues arrondies la fraîcheur et l'éclat. La délicatesse naturelle de son teint est augmentée par des soins continuels et par tous les secours de

l'art. Sa taille de nymphe est toujours drapée avec modestie, quelquefois avec légèreté. Son cœur est encore occupé par l'amitié, mais il commence à s'entr'ouvir à un sentiment plus tendre; et dans les rangs des jeunes gens où doit se trouver son époux, elle cherche en secret le Théodore ou l'Adolphe de ses jolis livres. Adélaïde a quinze, seize ans, et toute son innocence. Ce n'est pas là non plus la Parisienne; c'est la jeune demoiselle de nos villes de province.

Alors tout le beau salon s'écria : Mais peu nous importe de voir ce que n'est pas la Parisienne, nous voudrions voir ce qu'elle est. Maintenant, répondis-je, vous le verrez mieux. Écoutez.

Toutes les Parisiennes sont jolies; toutes le sont; ou elles naissent telles, ou elles le deviennent. A Paris, point de laides femmes avec l'inimitable grâce de leur mise; point de laides femmes avec leur doux son de voix, leur doux sourire, avec leur affabilité, leur aménité. Point de laides femmes avec les douces affections de leur cœur et de leur âme. Je le demande, qui s'empresse plus vite de secourir les infortunés? qui est plus patient auprès du malade?

Notre siècle, si juste, si éclairé, a voulu, en vérité je ne sais pourquoi, leur contester les qualités conjugales. Pour moi, j'ai toujours trouvé heureux, mille fois heureux l'homme qu'elles nomment leur époux; je les ai vues concentrer en lui toutes leurs affections; je les ai vues chercher dans leurs ajus-

tements ceux qui lui plaisaient le plus, et parmi leurs enfants, caresser de préférence ceux qui retraçaient le plus sensiblement son portrait. Je les ai vues s'effrayer de ses moindres maux, et souffrir plus que lui des travaux et des peines attachées à son état. Je les ai vues économiser ses gains et sa fortune, comme le prix de ses sueurs, et le moyen de lui en épargner de nouvelles. Je les ai vues, attentives à ses soucis, à ses anxiétés, écarter de lui les épines, ou calmer ses douleurs par les tendres expressions de la sensibilité.

J'aurais continué; j'avais bon courage, mais dans ce moment, je vis le beau salon fort irrité; je vis que, pour plaire aux jolies personnes des provinces, il fallait dire un peu de mal de leurs plus dangereuses rivales. Mesdames, repris-je alors, j'écrivais cela sur mes tablettes, au sortir d'une soirée, où sans doute mes yeux avaient été trop fascinés; mais tout à coup le diable Asmodée, ce diable boiteux qui va si vite, qui épie par-dessus les toits, descendit par ma cheminée, vint se camper vis-à-vis de moi, me fit d'horribles grimaces, me pinça, m'arracha la plume, effaça, égratigna mes tablettes. Par l'enfer! me dit-il, tu oublies que tu parles des Parisiennes élevées dans les alcôves des gens de cour, ou sortant du débordement de l'an deux, des Parisiennes du dix-huitième siècle. Oh! prends ma plume, écris et sans réplique : Lorsqu'à Paris, dans les riches maisons, il naît une femme, l'orgueil, l'en-

vie, la colère, la paresse et les autres péchés capitaux, comme les anciennes méchantes fées, accourent, et lui font chacun leur don. Nourrie de bonbon et de caquet, la jeune fille grandit bien vite dans sa niche de coton ou de soie. Elle commence d'abord par maîtriser ses petits frères, ses petites sœurs; vient ensuite l'âge où elle se met à caqueter avec sa famille; elle arrive à l'âge nubile; elle y est arrivée. Pour attirer les soupirants, elle ne néglige aucun des vieux tours qu'elle tient de sa mère et de sa grand' mère. La voilà au milieu des jeunes prétendants, elle joue l'innocence, la candeur, la simplicité. C'est une tendre colombe entourée de ramereaux au beau plumage, au bec de rose. Ah! laissez-la faire; elle ne choisira pas le mieux tourné, le plus spirituel, mais bien le plus riche, le plus doux, le plus benêt. Enfin elle va à l'autel, et lorsqu'elle jure fidélité à l'hymen, c'est en souriant, c'est comme le royaliste, lorsqu'il prête serment à la république.

Dès le premier jour des noces, la maison où est reçue la Parisienne devient sa maison à elle. Seule elle y commande; à elle seule on s'adresse. Madame veut ceci, madame ne veut pas cela. L'appartement de madame, la soirée de madame, les domestiques de madame, les enfants de madame.

La provinciale veut de longues amours; elle veut filer un roman de deux, de trois, quelquefois de quatre volumes. La Parisienne, plus impatiente,

veut souvent que son roman, ainsi que les livres hébreux, commence par la dernière page.

C'est ainsi qu'elle commence son roman dans les bureaux, dans les cabinets des gens en place où la justice, l'intérêt public sont immolés au vice.

Un homme disait un jour : Je suis fondé; j'ai bon droit; mais je crains les révérences. Cet homme connaissait bien Paris et les Parisiennes.

Sans doute les Parisiennes sont éminemment femmes de salon; mais elles sont encore plus éminemment femmes d'intrigue.

Le même jour, souvent à la même heure, elles se trouvent dans les antichambres, dans les lycées, dans les académies, dans les spectacles; elles se trouvent partout, mettent tout en mouvement, tout en rumeur; par amusement, par inconstance, ou par caprice, elles agitent ou plutôt elles tracassent tout.

Dans tous les lieux où est la Parisienne, il n'y a jamais qu'un principal personnage, et c'est elle.

Par instinct, elle est ennemie de la république : car elle sent que si la république s'établissait jamais dans les mœurs nationales, on s'occuperait des affaires de l'état, et qu'on ne s'occuperait plus d'elle.

Et d'ailleurs si jamais la république s'établissait dans les mœurs, pourrait-il y avoir des Parisiennes?

Apprenez quelle est à Paris la journée ordinaire

d'une jeune femme. Bien assurée qu'il est une heure après midi, elle fait ouvrir ses volets, tirer les rideaux de son alcôve, et se lève; à deux heures, elle déjeune, à six elle dîne, à sept le spectacle, à dix le cercle, à minuit le thé, à deux, trois heures du matin la fin du jour. On dort si l'on peut; on dort, si l'on a été trouvée la plus jolie, si l'on n'a pas été trahie, sacrifiée, si l'on n'a pas perdu au jeu tout son argent et tous ses bijoux.

Du reste, je suis un bon diable, et je conviens qu'à certains égards, les Parisiennes sont excusables. Ne faut-il pas obéir à la mode? A qui obéiraient-elles donc?

A leurs mères? souvent leurs mères sont leurs complaisantes.

A leurs maris? dans leurs désordres, souvent leurs maris sont leurs complices.

Un soir, il nous vint en enfer une grande nouvelle. C'était durant ces bonnes dernières années. On nous dit que les Françaises, les Parisiennes en tête, voulaient demander le renouvellement des lois de Lycurgue; aisément nous le crûmes; car déjà plusieurs s'habillaient de gaze.

Pour ceux qui ne sont pas leurs époux, les Parisiennes sont ce que nous étions avant notre révolte; pour ceux qui sont leurs époux, elles sont ce que nous avons été depuis.

Je me tus. Les dames sourirent; quant aux hommes, quelques-uns prirent la défense des Pari-

siennes; mais le plus grand nombre, les jeunes pères de famille surtout, furent de l'avis du diable.

LES SOIRÉES COMPARÉES.

A un de nos derniers concerts, nous avions encore les instruments à la main, je fus interpellé d'une manière assez embarrassante pour moi, qui n'aime guère à contredire. Demandez à la basse, dit, en se tournant vers moi, un violon qui disputait avec un autre violon, s'il n'est pas vrai que nos sociétés ou cercles ressemblent assez aux sociétés ou cercles de Paris. Oui, répondis-je. Ici, comme à Paris, des tapis de pieds, des flambeaux de bouillotte, des rangées de fauteuils ou de chaises à droite et à gauche de la cheminée, des causeurs, des joueurs, des femmes, qui, en entrant et en sortant, sont embrassées par la maîtresse de la maison, enfin des thés de minuit, que les nouveaux riches appellent des réveillons.

Peu d'instants après, un de mes amis vint me prendre d'un autre bout de salon et me conduisit au milieu d'un groupe dont il s'était détaché. N'est-ce pas, me dit-il, qu'il y a beaucoup de différence entre les sociétés ou cercles de Paris, et les sociétés ou cercles de province? Beaucoup, lui répondis-je. A Paris, les sociétés se réunissent après dîner vers les sept heures du soir, ici avant souper vers les cinq heures; là, elles sont composées de personnes

qui se connaissent à peine, ici de parents, d'alliés, d'amis, de confrères; là, les égards, la considération pour la fortune, pour le pouvoir et même quelquefois pour la méchanceté; ici les égards, la considération pour l'âge, le rang et la bonne renommée; là, les mots plaisants sont plaisants dans toutes les bouches, ici les saillies ne sont point remarquées dans celle d'un homme très jeune, d'un homme obscur, d'un homme pauvre; là, on sourit, ici l'on rit; là, l'accent est monotone et la conversation un peu sourde, ici l'accent est musical et la conversation bruyante et sonore; là, on parle fort légèrement de Dieu et avec révérence des gens en place, ici l'on parle fort légèrement des gens en place et avec révérence de Dieu; là, on propose, on examine, on doute, ici on tranche, on juge, on décide; là, avant tout, l'autorité de la logique ou de la plaisanterie, ici, avant tout, l'autorité ou paternelle ou magistrale; là, on discute, ici l'on dispute; là, les petites passions ont des masques épais bien solidement attachés, ici les petites passions ont des masques de papier qui se déchirent aux premiers mouvements d'une discussion ou d'une dispute tant soit peu vive.

Telle est, ce me semble, à Paris et dans les provinces, la société des classes moyennes. J'ajouterai maintenant quelques observations sur la société des classes inférieures et sur celle des hautes classes.

Il faut convenir que depuis la révolution le petit peuple de nos villes a acquis dans les clubs, avec des notions fausses et nuisibles, quelques notions utiles, quelque teinture d'administration, de gouvernement, même d'histoire, même de géographie, même de politique. Dans ses réunions du dimanche au cabaret, où quelquefois il porte les vieux journaux de la semaine, il bat les armées ennemies, fait des conquêtes, et, pour me servir de son expression, découronne les rois, dont il met les royaumes en républiques, divisées en départements. Mais quelle différence pour l'instruction entre nos tavernes et les guinguettes de Paris, remplies d'un peuple qui lit les brochures, qui assez souvent en parle la langue, qui a suivi les séances de l'Assemblée constituante, des Jacobins et de la Convention, qui va aux spectacles, qui fréquente les musées, qui a tous les jours des rapports avec les hommes les plus éclairés de tous les états! quelle différence, non-seulement pour les lumières, mais encore pour la politesse et pour les formes! Du reste, là et ici, même fierté, même goût d'égalité, d'indépendance, même familiarité avec les noms des dépositaires du pouvoir, du suprême pouvoir. A Paris et ici, ici et à Paris, le peuple dit Pierre, Jacques, Paul, Merlin, Barras, Treilhard, sans autre qualification.

Quant à la société des hautes classes, il n'y en a point ici et il ne peut y en avoir. A Paris, au con-

traire, il y en a de deux espèces : l'ancienne et la nouvelle. L'ancienne se tient, de même qu'autrefois, au faubourg Saint-Germain, où la plupart des anciens grands seigneurs sont rentrés dans leurs hôtels. Là, vous entendriez les mots de roturier, de bourgeois, de paysan, de gentilhomme, de comte, de chevalier, tout comme autrefois dans la Gazette de France : mais ce n'est jamais que portes closes et après avoir fait sortir les domestiques, car si le souvenir de la terreur passe, il n'est pas entièrement passé. Les personnages inscrits sur l'ancien almanach de la cour, qui restent et qui sont en France, se souviennent trop de combien peu il s'en est fallu qu'ils aient suivi, les mains attachées derrière le dos, le chemin arrosé du sang de leurs amis et de leurs proches. D'ailleurs leurs enfants ont pris du nouveau régime plus que l'habit uni, les bottines et la coiffure sans poudre : ils savent ce que leurs pères et leurs mères ne peuvent se persuader, qu'il ne peut plus y avoir en France que des hommes égaux ; ils vont même dans la société des hauts fonctionnaires, s'y tiennent fort bien à leur place, et ils ne sont pas, je vous assure, ni les moins souples, ni les moins adroits courtisans des rois du jour.

LA DÉCADE DU TOMBEAU DE PARIS.

Décade CXXIV.

Armand en voyant aujourd'hui entrer Gervais lui a dit, au lieu de bonjour, comment vous portez-vous? et Tivoli? et Tivoli? Vous oubliâtes à la dernière décade de nous en parler. Et Tivoli? a répondu Gervais, Tivoli, déjà si beau de votre temps, est encore aujourd'hui plus beau. Si vous voulez vous faire une idée de ces nouveaux jardins, de ce palais d'or, de cristal et de fleurs, de ces allées illuminées, de ces arbres de toutes les couleurs, de ces guirlandes de lampions, de ces festons de lampions, de ces roses de lampions, de ces lumières des dessins les plus variés, éclairant des rangées de vases d'albâtre, de longues lignes d'arbustes fleuris, des bosquets, des massifs, des boulingrins, des berceaux, qui mènent à des salles étincelantes de perles et de diamants, où les plus jolies femmes de Paris viennent se disputer les regards et l'admiration, où au milieu de milliers d'Aurores ne se montre jamais un Titon, où une série de tableaux mouvants vous offre ce que la danse a de plus gracieux, l'art des voltigeurs de plus hardi, la physique de plus étonnant, la musique de plus tendre, la pyrotechnie de plus brillant, oubliez ce que

vous avez vu, relisez plutôt les mille et un contes des Arabes. Retracez-vous leurs plus merveilleuses féeries, car à Tivoli, la baguette des arts n'est pas moins puissante que celle des magiciens.

Toutefois, oserai-je le dire, dans les moments les plus animés de ces brillantes fêtes, lorsque tous les sens étaient enivrés de plaisir et de volupté, il m'arrivait souvent de soupirer après nos douces soirées de famille. D'autres fois mon imagination, par un bizarre caprice, se plaisait à me montrer l'inévitable destinée de ceux qui m'entouraient: après avoir longtemps considéré un groupe de jeunes femmes, dont le printemps était à peine commencé, après avoir contemplé la fraîcheur de leur teint, leur bouche sur laquelle semblaient fleurir les roses, le doux éclat de leurs yeux, les formes élégantes de leur taille, tout à coup je les voyais fanées, ridées, vêtues des couleurs de la vieillesse, seules au coin de leur cheminée, pliées en deux sous le poids de l'âge; ces beaux jeunes gens, empressés autour d'elles, qui, en se mirant dans les glaces se croyaient la beauté des anges en même temps que leur immortalité, je les voyais vieillir ou périr de mille diverses manières. Je voyais aussi mon propre lit de mort que venaient d'abandonner mes amis, ma famille, d'où s'approchait le charpentier chargé d'un cercueil. Je voyais ma fosse s'ouvrir et s'entourer d'hommes de tous les âges, qu'avait attirés ce lugubre spectacle. Ce contraste,

ce présent, ce futur mêlés ensemble, s'emparaient de mon âme et tempéraient par la mélancolie les mouvements immodérés de la joie générale, lorsqu'elle commençait à se communiquer jusqu'à moi et à déplacer mon âme de la situation calme où j'aime à la tenir. Mais bientôt mes sens étaient reconquis par la diversité des spectacles qui passaient successivement sous mes yeux. La joie générale, devenue plus grande, devenait plus expansive; alors ma pensée, reprenant sa capricieuse indépendance, s'élançait à travers les feux d'artifice, les fusées, les applaudissements, et allait planer sur la noire enceinte de Paris qui se montrait au-delà. Je me représentais l'existence de cette superbe ville, sujette comme la mienne à la vieillesse, aux rides, à la mort. Je me représentais Paris, comme moi tombé en poussière.

Quoi! cette ville populeuse qui avait envahi les campagnes, dont les foyers obscurcissaient l'air et réchauffaient l'atmosphère, pour laquelle on semait, on moissonnait cent lieues au loin, où dans le même jour naissaient tant d'hommes, mouraient tant d'hommes, où se donnaient rendez-vous les marchands et les voyageurs des diverses parties du monde, où venaient habiter les hommes célèbres de toutes les nations, où, nuit et jour, un peuple innombrable frappait les métaux, façonnait le bois, l'ivoire, ouvrait la laine, la soie, la voilà effacée de dessus la terre, la voilà couverte de friches et de forêts.

Mais comment le palais Bourbon est-il tombé en ruines ?

Mais comment les Tuileries sont-elles tombées en ruines ?

Comment la représentation nationale, la royauté, ces deux grandes roues de la machine de l'état, ont-elles cessé de tourner dans leur orbite?

De minces feuillets de livres, de plus minces feuilles de papier appelées journaux, au moyen de mots grecs, de noms de partis que personne n'entendait, allumèrent les passions et la stupide haine contre tout ce qui avait été, contre tout ce qui était. Et alors l'amour-propre, l'égoïsme, qui n'est que l'amour-propre, divisèrent tout, brisèrent tout. Le bruit de nos dissensions civiles attira l'étranger. La belle France, enviée depuis plus de dix mille ans, fut combattue se combattant elle-même; et lorsqu'ainsi que les hommes dénués de sens, elle n'eut plus de volonté, lorsque dans les transports de ses haines, de ses fureurs, elle frappait indistinctement autour d'elle, elle fut elle-même frappée, renversée, et sa tête gît ici couverte de pierres.

LA DÉCADE DES ADIEUX.

Décade cxxv.

Gervais craint les grands froids des montagnes; il est sur le point de redescendre dans les vallons

de Mende. Robert va marier sa sœur à Saint-Flour. Armand a maintenant ici une maison belle et solide; il veut aller à Rodez vendre la sienne.

Nous devions faire la décade de nos mutuels adieux. Gervais s'y est aujourd'hui opposé; il nous a dit : L'année, ce matin, a commencé. C'est le premier jour du dix-neuvième siècle; faisons plutôt la décade des deux siècles dont l'un prend congé de l'autre; ce n'est vraiment pas aisé, vraiment ce ne l'est pas. Toutefois essayons.

Minuit sonne. Le dix-huitièmo siècle finit, le dix-neuvième siècle commence; ne le voyez-vous pas accourir avec sa figure enfantine, rayonnante d'espérance et de plaisir, baiser la vénérable face de son père? Ecoutons-les comme s'ils parlaient. Il me semble entendre le dix-huitième siècle : O mon fils ! à l'instant où tu es je cesse d'être. O mon fils! tu vas être le maître des temps. Je te remets le grand livre de l'histoire.

Tu choisiras entre les deux manières de l'écrire : la vieille qu'ont apportée les vieux siècles, et la nouvelle que nous apportent la philosophie, l'analyse et surtout la logique. La vieille est toute brillante; elle est toute étincelante de sa couronne de lances, de baïonnettes, toute retentissante du bruit des armes. La nouvelle est toute simple, et ordinairement toute pacifique; on y entend surtout le bruit du travail. Mais sache que toutes, absolument toutes les parties de la société se trouvent

nécessairement dans celle-ci, au lieu qu'elles ne se sont jamais trouvées dans celle-là. Entends-tu bien, mon fils? quoi qu'on fasse, quoi qu'on dise, dans quelque gouvernement que ce soit, que ce puisse être, les hommes seront toujours disposés pyramidalement les uns au-dessus des autres. La vieille histoire n'a jamais fait connaître, et ne fera sans doute jamais connaître que les sommités de la pyramide. La nouvelle histoire au contraire en fait connaître et les sommités et les bases; elle commence par les bases. Sa manière analytique rend naturellement, c'est-à-dire forcément la narration complète. Aussi la vieille histoire que j'ai reçue du siècle précédent, si on la compare à celle que tu reçois, est-elle aux trois quarts et plus en blanc, bien qu'ellé soit beaucoup plus longue; ah! c'est qu'elle n'est pas analytique.

O mon fils! que l'hypocrisie, la jalousie, l'envie, l'ignorance, la mauvaise foi, l'intrigue, les coalitions ne puissent t'arracher cette histoire que je te remets! Que les autres histoires des peuples lui soient à jamais pareilles! et qu'elles forment alors comme une immense, une interminable rangée de mondes successifs, chacun avec sa vraie face, son vrai mouvement, sa vraie vie, tels qu'ils sont devant l'Eternel pour qui tous les temps passés, futurs, sont toujours présents. O mon fils, mon cher fils! on t'arracherait cette histoire que les siècles futurs la reproduiraient; on l'arracherait aux siècles futurs,

que les siècles suivants la reproduiraient encore.

L'histoire des divers états est l'histoire nécessaire : à jamais elle sera le besoin des nations.

Mais, ô mon fils, mon cher fils ! je serais privé de la gloire de l'avoir produite, et tu le serais de celle de l'avoir transmise aux siècles qui te suivront.

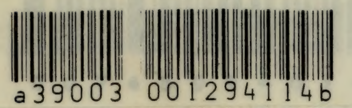
O mon fils ! ne la transmets, qu'elle ne soit jamais transmise qu'à des intervalles séculaires ; et si, avant ce temps, quelque imprudent essaie de prendre la plume, que son œuvre, comme ces fruits prématurés, sans couleur, sans saveur et sans goût, tombe et soit foulée aux pieds des passants.

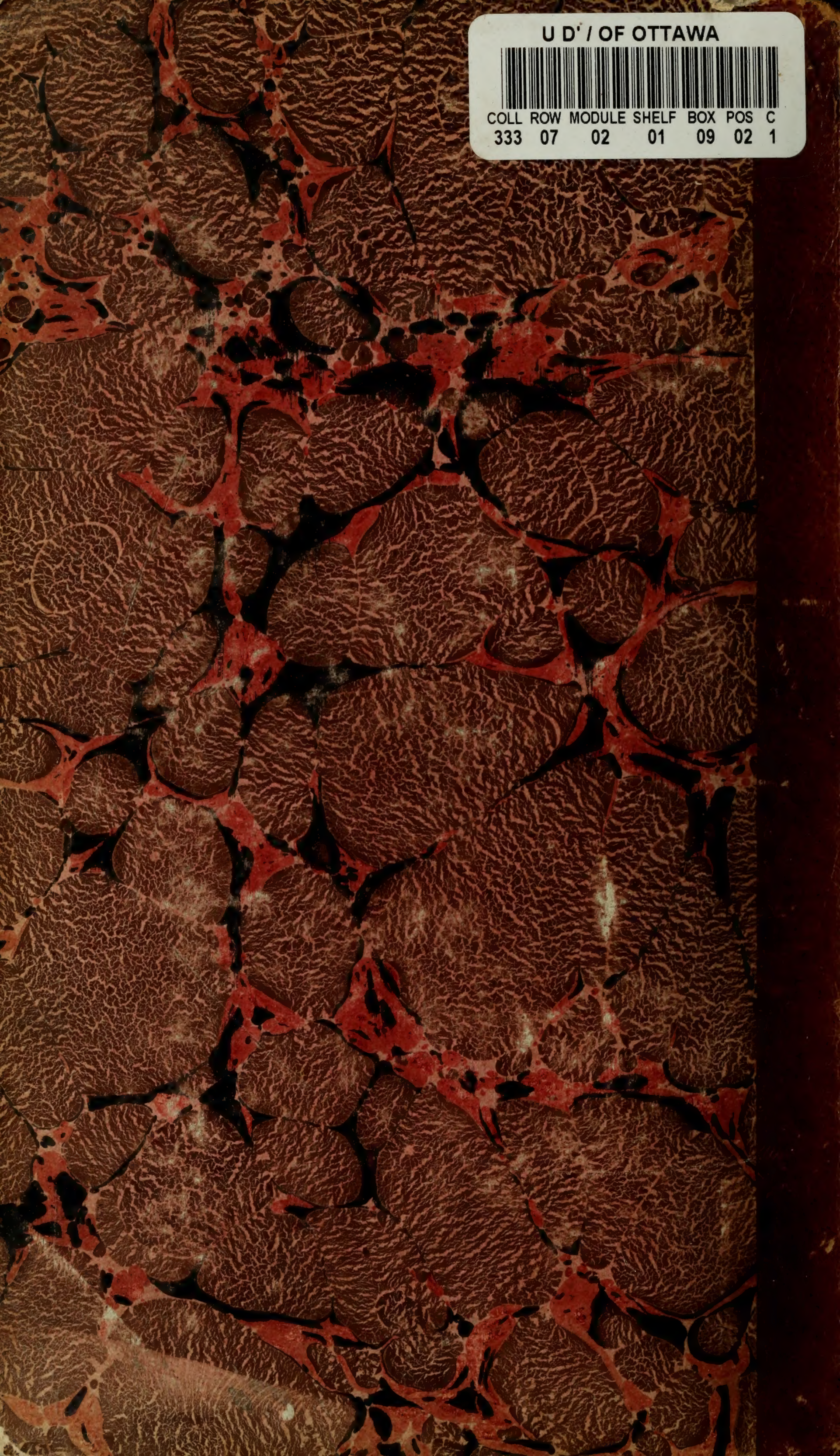
FIN DU DIXIÈME ET DERNIER VOLUME

DE L'HISTOIRE DES FRANÇAIS DES DIVERS ÉTATS,

OU HISTOIRE DE FRANCE AUX CINQ DERNIERS SIÈCLES.




a39003 001294114b


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 02 01 09 02 1